THÉOPHILE DE BORDEU

RECHERCHES

SUR L'

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Montpellier. — Typ. G. FIRMIN & R. CABIROU.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21968615

Debloss

THÉOPHILE DE BORDEU

RECHERCHES

SUR L'

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE
ENRICHIE D'UNE NOTICE LITTÉRAIRE SUR BORDEU
PAR L'HISTORIOGRAPHE LEFEUVE
ET DE SON
PORTRAIT GRAVÉ D'APRÈS UNE MINIATURE DE LATOUR
PAR DEBLOIS, PRIX DE ROME

Le Figaro *patronnait aussi bien que l'*Union médicale, *en* 1847, *un projet dont l'exécution est assurée, mais retardée ; celui d'élever une statue à Bordeu, qui fondait au XVIIIe siècle la médecine thermale et la physiologie du nôtre. Bordeu, qui a soigné des encyclopédistes, ses confrères, presque toute la cour et le roi, n'était pas moins homme d'esprit et philosophe que savant. Plusieurs de ses livres semblent écrits pour les gens du monde, tant la lecture en est facile, quoique substantielle, notamment sa curieuse histoire de la médecine. L'histoire de l'auteur y manquant, elle est ajoutée par un littérateur, trop connu pour qu'on le croie médecin; ainsi reparaît le grand homme, plus vivant que dans les éloges historiques et les recueils de biographies.*

PARIS
AUGUSTE GHIO, LIBRAIRE-ÉDITEUR
1, 3, 5 et 7, galerie d'Orléans, au Palais-Royal

1882

R52204

BORDEU

Le docteur Bordeu n'est pas célèbre que dans les Pyrénées, qui lui doivent la réputation par excellence de leurs eaux minérales. C'est surtout en leur faveur qu'il a érigé la médecine thermale en une véritable science. Mais l'École de Montpellier s'enorgueillit de cet élève qu'elle a fait naître ; elle lui a confié le trésor de ses doctrines, qu'il a gardé en y mettant beaucoup du sien, c'est-à-dire tout différemment que les eunuques gardent le sérail. Les thèses, œuvres de la jeunesse de cet homme éminent, ouvraient elles-mêmes des horizons nouveaux, en témoignant de bonnes études. Toutefois c'est à Paris que sa pratique a pris une extension hors ligne et que ses écrits l'ont mis au premier rang des beaux esprits et des savants. La physiologie pathologique ne doit pas moins en France à cet homme de génie que l'hydrologie moderne ; il a pris l'initiative de l'organisme, doctrine qui s'est développée depuis, mais qui lui doit de l'avoir emporté sur le mécanisme de Boerhaave et la métaphysique de Stahl. Tout ce qui reste de Bordeu à la postérité justifie Broussais d'avoir dit qu'il est un des auteurs à étudier.

Ajoutons qu'il n'y a besoin en aucune sorte d'avoir fait sa médecine pour le comprendre. Une femme du monde la fera suffisamment rien qu'à le lire, et y gagnera sans effort de savoir ce qu'elle doit de confiance

aux consultations orales. Le style de l'Hippocrate du XVIIIe siècle est clair et pétillant comme du champagne, de bonne compagnie quoique de bonne humeur, on ne peut plus francais et de son temps. Cet écrivain préfère, on le voit tout de suite, le raisonnement, le trait fin, l'allusion souriante et la saine philosophie à l'empirisme doctoral ; il se montre, en l'art de bien dire, si facilement expert qu'on lui pardonnerait au besoin de n'avoir pas fait faire plus de pas à la science que la plupart des autres disciples d'Esculape en réputation. Il s'est tellement distingué de ceux qui n'arrivaient que par la routine; il a tant contribué aux progrès réalisés en médecine par son siècle et par le nôtre, qu'il a encore mieux mérité de son pays que de son époque.

Quand je m'arrête, au musée de Versailles, devant le portrait en buste de ce personnage historique, j'admire l'expression de son visage régulier, clair, animé de vives pensées et doué de regards pénétrants ; l'ensemble en est si agréable à voir qu'il paraît répondre d'une belle jambe. On appréciera le caractère aimable, influent et distingué de cette figure dans la gravure que donne un prix de Rome, d'après une miniature de l'illustre Latour, en tête de la présente édition des *Recherches sur l'Histoire de la Médecine.*

Le souvenir de l'auteur du livre n'est populaire que dans le Béarn, où il a vu le jour, comme Henri IV, dont la mémoire ne s'y honore pas seule. Mais il ne se coule pas que là des bains Bordeu, qui soulagent encore les malades qu'ils embrassent en son nom, devenu celui de leur source. Pas un recueil général de biographies ne se passerait de la sienne. Les cours suivis et les livres adoptés dans toutes les Facultés de médecine s'inspirent utilement de l'ancien maître, qui ne passe pas de mode pour les nouveaux. Le seul qui

de nos jours ait osé ne voir de lui que son portrait au pastel, sa perruque poudrée, son bel esprit, son esprit d'analyse et son style, qui sont de l'ancien régime, les a trouvés rococo ; c'était le Dr Trousseau. Le baron Corvisart, par contre, avait été le dernier à juger trop révolutionnaire la physiologie du docteur-régent et à défendre des doctrines arriérées qu'il avait combattues. Ces deux objections en sens inverse ne se réfutaient-elles pas l'une par l'autre ?

Notre École de Médecine, à Paris, ne s'était ouverte qu'après la chute de la royauté, et, dès le premier jour, elle avait fait entrer dans l'enseignement les théories de Bordeu, dont l'ancienne Faculté, tout en les admirant, n'avait accepté l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. Le médecin de la cour n'avait toutefois été le champion de la liberté qu'au point de vue scientifique, pour le progrès de l'esprit humain et de l'art de conserver la vie. Ses tendances révolutionnaires n'avaient rien eu de politique.

Depuis que les professeurs cessaient de garder le secret de ses idées, elles ne réalisaient que plus de progrès; rien ne manquait donc à sa gloire que la consécration de la statuaire. La volonté de combler ce vide ne fut pas plus tôt exprimée par un de ses admirateurs qu'il s'en forma un groupe pour adopter le projet ouvertement. Il allait être mené à bien, quand la révolution du 24 Février rendit aussi inopportune la mise en œuvre de cette idée juste, mais rétrospective, que défavorable le patronage d'une société réactionnaire de médecins, de gens de lettres et de personnes telles que le général Darriule, M. Achille Fould et le duc de Gramont, alors de Guiche. Les membres du comité de patronage n'avaient pas même pris le temps de souscrire, comme ils en avaient l'intention ; parmi

les souscriptions qui n'étaient pas en retard, les principales n'avaient le caractère que de promesses, à commencer par celle de M. Thiers, et elles n'ont jamais été présentées à l'encaissement. L'actif réalisé ne couvrait même pas un passif peu considérable, qui se décomposait en frais de publicité et de correspondance, antérieurs à la grande diminution de la taxe postale des lettres et des brochures, et en un déficit résultant d'une opération extra-médicale, quoique des médecins y eussent trempé. L'œuvre qu'il s'agissait de défrayer aurait assurément bénéficié dans les circonstances ordinaires d'une fête montée à Paris sur un programme spécialement attrayant et recommandé par la presse ; malheureusement, des engagements pris n'avaient permis d'ajourner qu'à trop bref délai l'accomplissement de ce dont l'événement politique faisait un sacrifice. Quel paratonnerre aurait garanti des éclats d'une révolution foudroyante un projet dont tous les fauteurs se sentaient frappés, et quelques-uns comme pour n'en pas revenir ? Les espérances données, les obligations consenties sont depuis ce temps-là infirmées presque toutes par la mort, toutes par la prescription. De leur silence involontaire, ou justifié par celui du comité, une seule voix a rompu la glace ; elle eût voulu avoir la force de parler haut comme le jugement dernier ; mais peu de mots lui ont suffi pour assurer la récompense promise et si bien due à la mémoire de Bordeu, par l'érection de sa statue, dans un avenir peu éloigné, avec des chances ménagées de rapprochement. Une somme, pour y contribuer dès à présent ou pour y suffire plus tard, est placée de manière à s'augmenter de ses intérêts composés, par les soins de Me Pléchat, notaire à Pau.

L'apothéose qui ne peut plus manquer est de celles

qui ne se décernent pas militairement comme un sabre d'honneur ; la renommée d'un grand capitaine, dès qu'on le relève sur son dernier champ de bataille, est mûre pour le marbre ou l'airain ; mais il y a des gloires d'une autre trempe, dont la confirmation par signe public de reconnaissance paraîtrait profane ou surprise s'il y était procédé plus vite qu'à la canonisation d'un saint. Descartes a attendu plus que Bordeu, Rabelais plus que Descartes. Puisque toutes les élections au Panthéon ne s'enlèvent pas comme celles au Parlement, il n'y a pas urgence pour notre candidat, encore qu'il soit sûr de passer. Sa candidature monumentale a été régulièrement posée par une commission présidant à une souscription. Outre que j'avais l'honneur de faire partie de cette commission, j'étais dès lors l'auteur d'une notice littéraire sur Bordeu dont vous avez, lecteur, entre les mains une édition revue et augmentée.

Il n'est pas le seul, disais-je, que des savants connaissent à fond par ses ouvrages et que les gens du monde glorifient sur parole. Ces juges par contumace, qui admirent par procuration, ne sont-ils pas comme des pauvres honteux ? Faut-il qu'ils se soient tenus loin, et sans lorgnette, des œuvres du Voltaire de la médecine ! Ils voient une sorte de jardin botanique, hérissé de pédantesques broussailles qui en rendent l'accès épineux, dans ses plantations d'arbres déjà séculaires, dans les landes qu'il a défrichées, dans son horizon de belles montagnes, où sourdent des eaux plus abondantes, plus salutaires que celles du parc de Versailles. Quelques-uns de ses traits d'esprit demeurent, comme citations, dans le répertoire de la conversation ; mais on se contente de savoir du personnage qu'il est devenu l'un des grands hommes du

XVIIIe siècle sans trop s'engager dans le parti des philosophes. Nul ne raconte comment il a vécu, si la fortune lui a toujours souri ou lui a fait payer chèrement la renommée. Qui ne serait pas tenté d'en conclure que ses habitudes, ses passions, ses revers, ses succès, ses vertus et ses vices n'ont rien eu de caractéristique ? Il est vrai que, de son temps, on ne trouvait pas encore de recueils pour y corriger tout vivant les épreuves de sa biographie. Depuis cent ans qu'il fait autorité, des éloges historiques n'ont été consacrés à ce savant qu'avec une réserve et une dignité qui le montrent aussi en buste. Aux renseignements magistralement produits par Gardane, Richerand et Roussel sur sa vie plus remplie que longue, les biographes de seconde main ajoutent peu jusqu'à présent. Daigne me pardonner, ô cher modèle de mon choix, si j'ose varier tes poses pour te revoir homme avant que tu sois statue !

Théophile de Bordeu est né le 21 février 1722 à Iseste, vallée d'Ossau, entre Pau et les Eaux-Bonnes, dans une propriété qui n'a cessé d'appartenir à sa famille qu'après la mort de son petit-neveu, notre ami, le Dr Charles de Bordeu, longtemps conseiller général des Hautes-Pyrénées. Un médecin de Pau, qui lui-même a de la réputation, M. Darran, s'est rendu acquéreur de ce bien, château de l'endroit, pour y prendre sa retraite ; il est maire de la commune. Jehan de Bordeu, seigneur d'Ydron, et Descentier, capitaine d'infanterie, avaient tué le duc de Joyeuse à la bataille de Coutras, et ce fait d'armes, en privant de chef les catholiques, avait assuré une victoire à Henri IV, encore calviniste et pas encore roi de France. Les ancêtres de Bordeu n'ayant pas tous porté les armes, il ne se trouvait pas le premier de sa famille qui fût médecin, et en

cela il ressemblait à Hippocrate, qui, de plus, comme lui était noble, à ce qu'a publié l'ordre de Malte. Un autre Théophile de Bordeu avait pratiqué le même art, comme son fils Antoine de Bordeu, qui exerçait à Montpellier puis à Pau, avant que d'être intendant des eaux minérales de l'Aquitaine, médecin du roi à Barèges et conseiller d'Etat. Celui-ci avait eu de son mariage avec Adryane Touyàa de Jurques, femme recommandable par ses vertus, un enfant, l'aîné de beaucoup d'autres, qui est celui dont nous nous occupons. Pour fêter sa naissance, le père avait fait planter devant le manoir un hêtre, qui a survécu non-seulement au nouveau-né, mais encore à son petit-neveu.

Le jeune Bordeu commence ses études au collége des jésuites à Pau ; mais on ne veut pas l'y garder grandissant parce qu'il est d'une famille protestante, mal convertie par la révocation de l'édit de Nantes. Les barnabites de Lescar se montrent plus accommodants, en se rappelant que le relaps Antoine de Bordeu a fait lui-même ses classes avec distinction dans leur collége, où il a appris assez de philosophie pour exposer, à dix-sept ans, celle de Descartes devant l'assemblée des Etats de la province. Le fils, arrivé au même âge et achevant aussi sa philosophie, prie son père, au nom des barnabites, par une lettre qui est restée, de se rendre à Lescar afin d'y assister à l'examen de clôture qu'il va subir. C'est un garçon de bonne mine, à l'œil éveillé, d'une constitution excellente et d'une intelligence prématurément développée. M. de Bordeu l'envoie bientôt à Montpellier.

En même temps que Théophile y suit les cours de médecine et de botanique, il prend des leçons d'armes, sans lesquelles il dérogerait comme gentilhomme ; aussi bien, pour qui ne craint pas la plaisanterie, l'escrime a

cela d'avantageux qu'elle peut expédier plus lestement un homme valide que l'art médical un malade. Cet élève, ne tardant pas à en savoir plus que ses condisciples, se fait répétiteur des leçons d'anatomie pour les plus studieux, qui sont Sérane, Lazerme, Combalusier, Lamure, de Sauvages et Venel, ces professeurs futurs de l'école où ils étudient. Il l'emporte sur eux par des dispositions qu'ils reconnaissent supérieures ; d'ailleurs, son éducation médicale a commencé pour ainsi dire dès le berceau, grâce à son père, dont le *Journal des Savants* a publié en 1725 des réflexions sur les idées innées et qui avait l'honneur de correspondre, vers le même temps, avec Stahl. Certain monsieur de Gourragne, qu'Antoine de Bordeu a chargé de surveiller la conduite de son fils, le nourrit tant bien que mal et le couche même dans les premiers temps. Mais cet étudiant travaille avec trop de facilité pour n'avoir pas plus de loisirs que ses camarades ; le désir d'en jouir sans contrainte le pousse à se loger près la porte de Nimes ; c'est le plus loin possible de son correspondant, qui ne le gâte guère et chez qui ne le ramènera à demeure de temps à autre que la nécessité. Il n'a pour caution que sa bonne mine, quand l'argent vient à lui manquer ; ses moindres infractions à la sagesse indignent le prudent, le méthodique, le sobre, le chaste Gourragne, s'il en a vent, et combien de fois l'émancipé n'échappe-t-il aux catilinaires du raisonneur que pour prêter l'oreille aux dettes criardes !

La morale, au demeurant, peut-elle être bien sévère dans une école où des leçons ont été reçues et données par le plus grand des rieurs, le Démocrite moderne, le satirique Rabelais ? Est-il obligatoire de ressembler à l'innocent Thomas Diafoirus au moment de revêtir la robe même de Rabelais, dont ne se passe aucun réci-

piendaire pour l'examen de bachelier ? Rouge et à grandes manches, elle n'était déjà plus neuve lorsque l'avait endossée son parrain, le futur curé de Meudon ; on l'a depuis rapiécée si souvent que l'auteur de *Gargantua* n'y retrouverait pas un morceau de celle qui l'a enveloppé.

La thèse à sensation qui fait recevoir notre bachelier, en 1742, a pour titre : *De sensû genericè considerato.* Loin d'y considérer le corps humain comme une machine, il se montre dès lors l'adversaire déclaré de Boerhaave et, par conséquent, de la moitié de la Faculté de Montpellier ; seulement, une timidité que sa jeunesse n'a pas encore bien dépouillée le montre plus partisan des opinions vitalistes et animistes de Stahl qu'il ne le sera bientôt, en les conciliant avec les principes de Van Helmont. La fameuse comparaison de Ménénius Agrippa entre le corps humain et une république est ingénieusement retournée dans cette dissertation, qu'on a réimprimée souvent pour une thèse.

Même fortune pour une seconde, qui paraît l'année suivante à Montpellier : *Chilificationis Historia.* Cette réhabilitation organique de la digestion, fonction vitale si importante, n'y fait plus jouer qu'un rôle secondaire aux forces chimiques et mécaniques. Dans ce travail, comme dans le précédent, malgré un reste d'hésitation, il germe des idées neuves qui témoignent de la prématurité du génie qui en fera des livres. Un de ses maîtres, Fizes, n'en demande pas davantage pour présager la célébrité du néophyte, car il écrit plus tard : « Je l'ai connu lorsqu'il prenait ses grades dans notre Faculté ; je fus frappé de son génie ; je lui trouvai une façon de parler peu commune ; il était fort docile à l'instruction, mais on le voyait très-peu satisfait de l'explication que nous donnions des phénomènes de l'économie animale. »

Ses essais, étant des coups de maître, méritent au sujet d'être dispensé de certaines formes dilatoires sans lesquelles ordinairement la licence ne s'obtient pas. Son front se couronne de lauriers, qui le mettent au-dessus de ses rivaux, avant qu'il y reçoive le bonnet, qui le donne pour égal à tant de médecins qu'il doit aussi surpasser. Il ne se distingue d'eux, pour commencer, que par le titre de *médecin-chirurgien*, qui lui est accordé sur sa demande. L'Académie royale de Chirurgie publie dès lors des Mémoires, et la chirurgie, reconnue branche de la médecine, n'a déjà plus rien de commun avec le rameau bâtard par lequel s'y étaient raccrochés les barbiers.

Ayant d'abord la modestie de s'en tenir à Pau pour résidence, il s'aperçoit tout de suite que le bruit de ses premiers succès a traversé le Languedoc pour frapper les échos de sa province natale. Ces préliminaires favorables, que confirment d'heureux débuts, le font prendre plus au sérieux que son âge ne le comporte. Sa figure paraît trop jeune, mais agréable à revoir et plus autorisée dès la seconde visite ; il a le coup d'œil plus interrogatif que la parole et une main secourable rien qu'à tâter le pouls.

Les pauvres, étant ses plus nombreux clients, ne le comprennent pas toujours, même dans leur patois : il leur parle impérieusement, pour n'y pas revenir, si le cas n'a rien de grave, et il use, au contraire, de douces précautions pour les avertir d'un danger, ce qui leur fait souvent prendre le change avant de suivre l'ordonnance et d'en bénir l'auteur. Ce n'est pourtant pas un saint, c'est presque un esprit fort qui se pique, comme un enfant, aux premières épines du sentier, en se plaignant de l'avoir étroit, parce que c'est la grande route qui mène où il voudrait aller. La ville de Pau

n'est ni assez raisonneuse, ni assez animée, ni assez vaste, ni assez riche pour qu'il y déploie son activité, et il aspire à ne plus se contenter du reflet des idées nouvelles, à ne plus se tenir à distance de leur foyer, qui est Paris. Pourquoi n'y percerait-il pas aussi bien que Petit, Rouelle, Médalon, Lacaze et autres?

Il semblait que sa famille dût consentir à l'éloignement d'un fils qui avait tant de frères et de sœurs. L'un de ces enfants, François, dit M. de Jurques, devint magistrat ; un autre, du même prénom, qui suivit Théophile dans la carrière médicale, était appelé M. de la Ménotière; Louis, surnommé Louison, servit dans la marine avant que de mourir jeune à Orléans ; Pierre passa en Amérique, et quatre de leurs six sœurs se marièrent. Les noms de baptême ne suffisaient pas, à ce qu'il paraît, pour s'y reconnaître au milieu de tant de garçons et de filles, dont l'éducation, par bonheur, ne se faisait que successivement. Les enfants chéris, dit un proverbe allemand, ne s'appellent pas que d'un seul nom; les dieux de l'Olympe en avaient eux-mêmes de rechange ! Le père, par excès d'amitié et dans le désir d'être bien remplacé en cas de mort comme chef de la famille, mit son veto au départ du jeune médecin, et c'est vainement que la mère intercéda en faveur de l'impatient, vainement qu'il menaça de mourir plutôt que de renoncer à son dessein. Il ambitionnait tellement d'essayer ses forces dans la grande ville qu'il eût sans doute désobéi si l'argent indispensable pour tenter l'épreuve ne lui avait pas manqué.

Le Dr Antoine de Bordeu, qui s'était marié jeune, avait encore, avec la force de l'âge, celle de tenir beaucoup à ses idées ; il demeurait jaloux de conserver l'autorité patriarcale, comme dans la Bible, qu'il avait pour bréviaire. Il n'était revêtu jusque-là d'aucun

caractère officiel, même à Barèges, où Bentéjac, autre médecin béarnais, avait la direction de l'hôpital; mais il était si bien le premier médecin aux Eaux-Bonnes qu'on les appelait souvent dans le pays eaux Bordeu à cause de lui, malgré la concurrence du docteur Ludre, dans la vallée d'Ossau, de M. d'Orrun, praticien de la vallée d'Aspe, de MM. Larrabert et Baïlat, d'Oloron, et de tout le collége des médecins de Pau, dont le doyen était M. de Bergerou et parmi lesquels M. de Borie, parent des Bordeu, avait écrit déjà sur Cauterets. Théophile, qui avait vingt-trois ans, ne retombait pas dans le protestantisme; la philosophie l'empêchait déjà, autant que la piété filiale, de distinguer une communion de l'autre; mais il ne subissait qu'avec une protestation respectueuse l'effet des préventions paternelles contre Paris, dont il brûlait d'affronter les dangers, de partager les travaux, de mériter les suffrages et de savourer les honneurs.

Retournant à Montpellier, il s'y livra de nouveau à l'enseignement particulier, en se fortifiant d'études supplémentaires, et il fit en observateur assez de voyages dans les Pyrénées pour s'attacher de plus en plus à ce pays, qu'il aspirait toujours à quitter, mais pour y revenir. Il en résulta la publication des *Lettres sur les Eaux minérales*, son premier livre, imprimé sous la rubrique d'Amsterdam et signé d'une simple initiale, quoique dédié *in extenso* à Mme de Sorberio. Le demi-masque n'aurait-il pas mieux fait de changer de côté, dans la dédicace, avec le visage découvert ? Assurément, s'il y avait de l'amour sous jeu, le secret en était mal gardé par cet hommage peu respectueux qui, en revanche, le rendait mémorable, et le choix du sujet témoignait encore moins de la déférence du protégé : ne pouvait-on pas croire la

protectrice atteinte de trop des maladies traitables par les sources passées en revue? Femme d'esprit à coup sûr, qui n'avait rien à craindre du ridicule qu'elle aurait encouru à n'être que femme savante, Mme de Sorberio, châtelaine de la vallée d'Ossau, devinait et encourageait un grand homme, comme l'avait fait Mme du Châtelet pour Voltaire dans sa jeunesse, et Mme de Warrens pour Jean-Jacques. Ordinairement ces bonnes fées, marraines du génie adolescent, n'ont-elles pas passé quarante ans? Mme de Sorberio était la sœur du marquis d'Ossun, baron des Etats en Bigorre, capitaine de dragons, puis ambassadeur en Espagne, dont le fils épousa la fille du comte de Gramont, maréchal-de-camp, commandant pour le roi en Navarre et en Béarn. Son gracieux patronage ayant porté bonheur à l'ouvrage, la réimpression ne s'est pas fait attendre. Nous en avons une de 1748, qui se dit *dernière édition, corrigée et augmentée;* l'auteur y signe sans réticence : *M. Théophile de Bordeu, le Fils, Docteur de Montpellier*, quoique ses éditeurs, les frères Poppé, soient encore d'Amsterdam. Celle-là n'est pas l'édition à laquelle on a annexé du même auteur : *Observation sur l'usage du Quinquina dans la Gangrène*, écrit d'autre part inséré dans l'*Art de guérir les Playes*, par Guisard, paru à Amsterdam et à Montpellier en 1742, après une édition en latin. Si Bordeu avait signé là son observation, c'eût été probablement en ajoutant le nom de sa mère à celui de son père, dont il se distinguait alors en se faisant appeler Bordeu-Jurques (1).

(1) Le travail spécial de Bordeu sur les eaux minérales des Pyrénées s'est complété postérieurement dans le *Journal de Barèges*, sa création, et par une thèse en latin sur l'emploi des eaux minérales d'Aquitaine opposé aux maladies chroniques. Ni la thèse, ni le journal, ni l'extrait du *Traité des Plaies*, ni même les *Lettres à Mme de Sorberio* ne font partie de l'é-

Un exemplaire du volume, dans sa nouveauté, était présenté par le jeune médecin à la comtesse de Mailly, prenant alors les eaux de Bagnères. L'hommage, qui se trouvait de circonstance, fut accueilli de bonne grâce ; l'auteur, invité à dîner. Mme de Mailly avait absolument cessé de remplir cette charge intime, qui pourrait être classée la première de la couronne, charge dans laquelle ses sœurs, d'abord coadjutrices, lui avaient succédé ; elle n'était plus jeune et n'avait jamais été belle; mais pas une des favorites déclarées n'avait aimé aussi passionnément le roi, qui pour adieu avait payé ses dettes en lui donnant un hôtel à Paris et 40,000 livres de rente.

Le jeune provincial, qu'enhardissait l'accueil de la comtesse et de son petit entourage, faisait ainsi son entrée dans un monde dont il avait assez rêvé pour l'entrevoir de loin et qui de près ne le séduisait pas moins; il commença par s'y sentir embarrassé de sa personne, loin d'en payer autant qu'elle promettait; mais on l'encourageait du regard à ne pas se taire plus souvent qu'à son tour, et il avait l'esprit de se faire écouter. Il ne captiva même pas que l'attention de la demoiselle de compagnie, Louise d'Estrées, trop sensible d'abord à ses petits soins pour s'étonner en-

dition, dite Richerand, des *Œuvres complètes de Bordeu* (Paris, 1818). Une édition des *Lettres* a été refaite à Pau en 1833 par l'imprimeur Vignancourt, ainsi que la réimpression d'un *Précis d'Observations sur les Eaux minérales de Barèges et autres du Bigorre et du Béarn*, que le Dr François de Bordeu avait tiré des écrits de son frère et de son père, pour le publier à Paris en l'année 1760. Du même François était une dissertation sur des dragées anti-vénériennes à prendre avec les eaux de Barèges. Des fragments inédits d'un manuscrit de Théophile, intitulé *Observations sur les Eaux minérales de la Généralité d'Auch*, ont été mis au jour par le Dr Duboué en 1875 à Pau. La *Revue des Eaux minérales* avait réimprimé une lettre de Bordeu père au premier médecin du roi sur les propriétés thérapeutiques des Eaux-Bonnes (Paris, 1842).

suite de ses aveux. Elle avait cette différence avec l'autre d'Estrées, la Gabrielle d'Henri IV, qu'une messe ne suffisait pas à son béarnais pour pénétrer dans le cœur de Paris. Ils en furent donc réduits à ne s'aimer qu'à distance, si une autre saison thermale ne les soulagea pas de la chronicité de la séparation. On a beau dire que l'amour donne des ailes, Théophile ne put s'envoler qu'en 1749. L'un des Bordeu voyageant au long cours était mort jeune, laissant un peu d'argent, qui revenait, d'après la coutume du Béarn, au frère aîné, et celui-ci avait pu prendre le coche.

S'il n'avait pas fait son grand pas, il se serait privé de jouir en personne du succès que ses lettres pyrénéennes obtenaient dans la capitale. On s'intéressait vivement à cette révélation d'une médecine presque inédite. Les propriétés curatives des eaux minérales n'avaient jamais été aussi reconnues, même en ce qui regardait les stations déjà fréquentées au temps des Romains : leurs légendes, qui tenaient du roman comme la légende de Roland, devenaient enfin de l'histoire. Trop souvent les malades avaient pris ce genre de remèdes comme les chevaliers cherchaient des aventures, au hasard, au petit bonheur, tel billet de la loterie pouvant sortir aussi bien que tel autre, quand une bande d'écloppés, de rachitiques, de rhumatisants et de rogneux des deux sexes n'arrivait pas cahin-caha à la même source pour s'y débarrasser par enchantement de maux tout à fait différents. « Voilà, s'écriait l'auteur, la cause jusqu'ici voilée par le manteau de la religion, le but rationnel des mystiques pèlerinages que faisaient nos aïeux à Notre-Dame de Bon-Secours, à Notre-Dame de Grâce, à Notre-Dame de Miséricorde, à Notre-Dame de Recouvrance et à une foule d'autres dames. » Ce trait portait, parce qu'il était bien du siè-

cle ; il n'en était pas moins paradoxal, la plupart des pèlerins ayant toujours eu à implorer des grâces que les verres d'eau et les ablutions ne distribuent pas. Pour l'opuscule en vogue, écrit à la manière de Fontenelle, avec esprit, avec clarté, bien que l'auteur n'eût pas encore toute sa maîtrise de style, on oubliait la dernière tragédie de Voltaire et le roman nouveau de Crébillon fils. — Avez-vous lu, demandait au Dr Vernage le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, avez-vous lu la correspondance de ce jeune provincial dont tout Paris raffole ? — Vous voulez parler de Bordeu, répondit Vernage ? Non, je ne l'ai pas lue, mais je l'ai méditée : toute la médecine est là, je vous en assure.

Sa réputation prenait d'autant plus vite son essor qu'il y avait une place vacante dans la pléiade médicale où cette étoile était appelée à prendre les autres pour satellites. Ses concurrents les plus distingués étaient des physiciens plutôt que des médecins, tant ils appliquaient à la médecine les découvertes nouvelles de la chimie, branche de la physique ; le mot anglais *physician*, qui signifie *médecin*, rappelle que cette influence abusive n'était ni locale ni particulière à l'époque de la domination de la chimie. La chirurgie, de son côté, continuait à progresser. Il fallait un régénérateur, et il était trouvé, pour tirer la médecine proprement dite d'un état de somnolence qui la rendait caduque : elle y était tombée sous les brocards dont les comédies de Molière avaient si bien couvert ses ridicules.

Louise, que le nouvel élu de la renommée avait retrouvée fidèle à un amour qui se promettait encore de ne finir jamais, était flattée d'un engouement public par lequel semblait approuvé le choix de son cœur, sans jalousie possible à cet égard. Un

mérite si hors de pair et si incontestable n'attira cependant pour consécration officielle que des faveurs localisées, qui ramenaient le but au point de départ. Le panégyriste des eaux d'Aquitaine était nommé leur surintendant ; M. de Saint-Florentin l'en avisait par une lettre de Versailles, qui lui annonçait en même temps le rétablissement en sa faveur d'une place d'anatomiste à Pau. C'est sans doute sur les sollicitations du père, pourvu simultanément de l'intendance des mêmes eaux, que s'opérait un rapprochement trop prompt pour avoir été combiné par le fils.

De retour en Béarn, il y trouve des ennemis qu'il ne se connaissait pas, nouvelle preuve qu'il est devenu un personnage. L'académie de Pau, en son absence, a entendu la lecture d'un mémoire sur les eaux de Bagnères, plein de récriminations violentes contre des passages de son livre critiquant l'aménagement des sources de cette ville d'eaux ; d'autres passages la reconnaissent pourtant la plus suivie, le plus charmant séjour des Pyrénées. La réapparition de l'auteur pris à partie, dont Paris vient de fonder la réputation, n'impose pas silence à l'antagonisme de province, *urget præsentia Turni*, et il est déclaré, pour toute réparation, qu'aucun des membres de l'académie béarnaise n'avoue sa participation aux commentaires trop acrimonieux dont se plaint leur compatriote. Le libelle s'imprime quand même et trouve des lecteurs, comme tous les écrits qui s'inspirent d'une animosité venimeuse ; le *Mercure* n'y répondra que dans son numéro de janvier 1751, en faisant à l'insecte l'honneur de l'écraser.

Que si nul n'est prophète en son pays, comme le dit un proverbe consolateur, il y a un autre proverbe d'après lequel pierre qui roule n'amasse pas mousse. Non-seulement le petit héritier s'est vu, avant de sortir de la

grande ville, au bout de son rouleau ; mais encore il y a laissé une dette contractée dans une bonne maison de finance, sous la caution d'un cousin, M. de Lacaze, navigateur qui revient d'Amérique, servant d'exécuteur testamentaire au frère défunt. Le rôle d'oncle d'Amérique n'a été joué que superficiellement par ce cousin, qui n'est que répondant pour une somme peu importante. S'il a eu pour lui-même besoin de crédit, c'est qu'il avait dès lors mangé la grosse fortune de sa femme, sœur d'un pair d'Ecosse ; il aura le malheur d'être veuf, mais le talent de se remarier de telle façon qu'il en redeviendra riche à millions. Le souscripteur du billet ne compte pas sur pareille aubaine pour le payer, malgré sa belle jambe ; mais il reste au-dessous de ses affaires, car le titre qui lui donne l'air d'un ministre sans portefeuille, et qu'on dirait renouvelé de l'empire romain, n'est qu'honorifique.

Il crée le *Journal de Barèges* dès 1749, et ce recueil d'observations, littéralement prises à la source, a encore son utilité de notre temps. L'un des d'Argenson, ministre de la guerre, écrit aux sieurs Bordeu père et fils de s'attacher surtout, dans leur examen des eaux de Barèges, à ce qui intéresse l'hôpital militaire. Il reste néanmoins de l'un des deux une lettre à l'intendant Journet, où il réclame le paiement de ses appointements comme médecin de cet hôpital. Moins négligent sans doute se montrera M. d'Etigny, nommé en 1751 intendant d'Auch et de Pau ; l'ouverture de belles routes sera due à cet administrateur distingué qui prendra, je n'en doute pas, en considération un mémoire sur la taxe des eaux de Barèges, ainsi qu'une lettre sur l'administration et la police de ses bains, dont l'auteur nous paraît être l'intendant plutôt que le surintendant des eaux. Tous deux pourtant n'ont été

investis de leur autorité médicale à Barèges, de par le roi, qu'en 1755, et les lettres-patentes y relatives se sont expédiées encore plus tard. Vers le moment de l'entrée en fonctions de M. d'Etigny et de son installation à Pau dans la maison Laussat, une indemnité est accordée aux médecins Bordeu, Bergerou et Labaig, pour des démonstrations anatomiques et pour l'inspection des eaux minérales. Il ne s'agit sans doute pas là des leçons que donne à ses élèves de Pau Théophile, qui fait dans la même ville un cours d'accouchements pour les sages-femmes. Cet anatomiste attitré envoie un mémoire, *Recherches anatomiques sur les Articulations des Os de la Face*, à l'Académie des Sciences, qui le fait paraître dans le recueil dit *des Savants étrangers* et qui nomme l'auteur son correspondant.

Bien que le nombre des buveurs d'eau et des baigneurs s'accroisse sur les confins de la vieille Aquitaine, le surintendant se convainc que l'intendance paternelle y suffit et que sa présence fait double emploi. Il ambitionne d'ériger les Pyrénées, où il n'entend plus que des malades viennent prendre des remèdes de bonnes femmes, en villa de santé par excellence; tous ses écrits témoignent plus ou moins de cette idée fixe et il craindrait de rapetisser sa cause, qui est d'intérêt général, à ne la plaider que sur les lieux. Ne voulant se fixer que plus tard dans son pays natal, « Oui, écrit-il, je veux de la miche d'Iseste, mais je veux d'abord à Iseste : 1° un châtelet, 2° rente non grélable, 3° toutes mes sœurs qui ne sont pas mariées ; et puis il y a aux environs des capérans (autrement dit des prêtres) qu'il faut saouler. » Donc, le 14 octobre 1751, Bordeu profite de ce qu'il est à Toulouse pour faire savoir à sa famille qu'il va se

remettre sur la route de Paris. Sa lettre, aussi ferme que révérencieuse, charge l'un de ses frères de consoler son père et sa mère, en gardant près d'eux une place qu'il ne lui cède que pour la mieux reprendre ; de ses adieux fait partie un *Hommage à la Vallée d'Ossau* en vers patois.

Le voyageur, en arrivant à destination le 7 novembre, savait être attendu chez un de ses cousins, frère du navigateur. Ce Louis de Lacaze, qui était aussi béarnais de naissance et reçu docteur à Montpellier, habitait Paris depuis 1730, où il n'avait pas tardé à obtenir la charge de médecin du roi ; il se donnait pour auteur de livres qui auraient dû porter d'autres signatures avec la sienne, mais qui se publiaient anonymes. Le principal de ses collaborateurs fut le cousin auquel il offrit la table et le logement, rue de Verneuil, à la condition de composer avec lui deux traités : *Specimen novi Medicinæ Conspectûs* et *Idée de l'Homme physique et moral*. Théophile, que rejoignit bientôt son frère Jurques, avait pour grand ami Venel, qui entra quelquefois en tiers dans ce travail de cabinet, récompensé dans la salle à manger ; Jurques ne faisait que les copies. En acquérant ainsi la réputation de physiologiste ingénieux, Lacaze augmentait le nombre et le taux de ses visites ; il demeura l'un des médecins de Louis XV, en devenant celui du duc d'Orléans, avec 4,000 livres de traitement. Seulement, de nouveaux succès rendaient encore plus autoritaire le ton de grand parent et de maître que prenait le plus âgé, le parvenu, envers son hôte, dont la position était encore à faire, quoique son mérite ne fût déjà plus à reconnaître. Celui qui manquait aux égards dus à un tel confrère avait, de plus, le tort de l'empêcher d'être ui-même. Un jour que Lacaze venait de lire à son col-

laborateur deux ou trois périodes de sa composition : — Voilà qui est joli, Dieu vivant! s'exclama l'auditeur. — Trouveriez-vous Turenne un joli homme? reprit l'autre piqué... Les relations devenant de plus en plus difficiles, le pensionnaire finit par recevoir son congé, signifié par l'entremise de Jurques. En y gagnant de s'affranchir d'une tutelle tyrannique, il alla se loger avec son frère chez une dame Aubry, rue des Petits-Pères.

Pour exercer légalement la médecine à Paris, il ne suffisait d'avoir pris le bonnet à l'université de Montpellier que si l'on était médecin d'un prince du sang. Comme Bordeu n'avait pas encore un client dans la capitale, rien ne le dispensait de l'obligation de s'y présenter devant la Faculté, comme le plus obscur étudiant, avec cette seule différence que les convenances n'élevaient pas pour lui les frais de réception à moins de 50 louis. Son premier séjour à Paris lui avait coûté de l'argent, au lieu d'en rapporter; ses parents ne l'ignoraient pas; il avait encore moins à compter sur eux la seconde fois que l'autre. Ce n'était pas qu'il vécût en prodigue, lui qui prenait souvent son thé et son café sans sucre. Il songea bien à se marier; mais il se fit tout de suite cette objection : — La Seine est trop large!... Où donc emprunter tout ce qu'il lui fallait pour se mettre en règle, se remettre en vue et se caser honnêtement? Réduit à ses propres ressources, il ne se fût établi ni si tôt ni si bien dans cette ville, qui avait été celle de ses rêves, mais où le ramenaient des projets arrêtés. L'amitié aurait pu, pour lui prêter main-forte, y regarder à deux fois; l'amour y a suffi, sans se faire prier. Mlle d'Estrées avançait, en 1752, à Théophile assez d'argent pour prendre honorablement position : Mme de Mailly, morte l'année précédente, pouvait en avoir laissé à cette compagne, qui l'avait aidée à supporter la période des disgrâces.

Un livre parut, que Bordeu avait apporté tout fait des Pyrénées : *Recherches anatomiques sur la Position des Glandes et leur Action*. La vitalité de ces parties spongieuses qui ne servent à la sécrétion des humeurs qu'en élaborant un liquide dont le sang fournit les éléments, était une découverte et en contradiction avec les théories de Boerhaave, qui avaient à Paris tant de partisans. Cet ouvrage, qu'on a estimé l'un des chefs-d'œuvre de la science humaine, ouvrait à son auteur toutes grandes les portes du monument philosophique de son siècle. Diderot et d'Alembert fondaient l'*Encyclopédie*, en la dédiant au susnommé d'Argenson, c'est-à-dire à un ministre, à un noble, à un ancien élève des jésuites et condisciple de Voltaire. Ce recueil ne donna toutefois de Bordeu que la primeur de ses *Recherches sur les Crises*; c'était en 1753, et il suivait alors avec assiduité les visites de l'hôpital de la Charité, pour surprendre, au chevet des malades, les secrets qu'il allait divulguer de main de maître, en d'autres écrits, sur divers points de médecine pratique. Il ne croyait pas à la régularité des crises, à la prévision théorique des jours où se produisent les dénouements critiques, favorablement ou fatalement pour les malades ; mais il doutait lui-même qu'il y eût utilité pour les médecins cliniques à approfondir cette question philosophique et transcendante.

Sur un sujet moins pythagoricien, les écrouelles, une dissertation mise au concours valut à l'encyclopédiste l'honneur d'être couronné la même année par l'Académie royale de Chirurgie. Il connaissait d'autant mieux cette maladie qu'elle se produit souvent dans les vallons étroits, où l'eau coule entre deux montagnes qui tour à tour prennent le soleil ; il se défendait donc de la croire guérissable par le simple attouchement de la main

d'un roi de France, comme la tradition le voulait. Les trois thèses qui, donnant satisfaction à une simple formalité, valurent l'an d'après au médecin de province la confirmation de son titre à Paris, passèrent elles-mêmes si peu inaperçues que le *Journal des Savants* et le *Journal économique* en reproduisirent tout de suite des extraits. Voici leurs titres : 1° *An omnes organicæ Corporis Partes Digestioni opitulentur ?* 2° *An Venatio cœteris exercitationibus salubrior ?* 3° *Aquitaniæ minerales aquæ Morbis chronicis medentes.* (1)

Pour le nouveau médecin de la Faculté de Paris, il se créait un emploi d'inspecteur à la Charité. Les religieux qui dirigeaient la maison lui avaient déjà donné le titre de médecin expectant et confié quelquefois, en l'absence du Dr Verdhelan des Moles, le service médical, auquel était subordonné celui du frère Philippe, chef de la pharmacie. Les observations personnelles auxquelles il se livrait quotidiennement avaient commencé dès son premier séjour dans la capitale ; elles ne s'étaient interrompues que pendant le temps passé dans sa province et celui où il remplaçait par intérim à l'infirmerie royale de Versailles le Dr Médalon, son parent.

Malgré tant d'ardeur au travail, le jeune savant ne fuyait pas le monde ; il s'y gardait de deux extrêmes, où sombrent ses pareils, trop timides ou visant trop à l'importance. Cet homme de bonne compagnie, quoi-

(1) En revanche, le professeur Richerand n'a pas donné place aux dites thèses dans les *Œuvres complètes*. Quant au traité sur les écrouelles, il s'est réimprimé sous ce titre : *De l'usage des Eaux de Barèges et du Mercure pour les Ecrouelles* (Paris chez Debure, 1757, et Paris, chez Didot, 1767).

que peu avancé en âge, interlocuteur plein de sens et de savoir dans les conversations sérieuses, amusant dans les autres par la vivacité de son esprit méridional, à qui aurait-il pu déplaire ? Il était trop joli garçon pour un homme d'esprit qui pouvait s'en passer, mais pas assez pour qu'une coquette ne lui préférât pas à première vue quelque cavalier infatué d'une taille au-dessus de la moyenne ou d'une de ces figures qui s'imposent à l'admiration, d'une tenue martiale ou de cour, d'une impertinence provocante ou d'une rouerie à tout oser. Les femmes se laissent prendre trop souvent à des leurres pour que leurs faveurs soient, en général, la récompense du mérite. L'amour d'un homme de talent leur fait faire, tout au plus, de petites folies ; un vaurien ou un sot les mène souvent plus loin. C'est par exception qu'un penseur a de bonnes fortunes comme Bordeu, la tension des idées le prédisposant moins à se donner de telles distractions qu'à en avoir d'un genre fort désobligeant pour une femme, quoique contraire au dernier outrage. En vivant avec sa maîtresse, qu'il surnommait la Souveraine et qui prenait au mot le sujet dont la soumission était si spontanée, il internait l'amour comme plus d'un philosophe ne se gênait pas pour le faire, par exemple Diderot, qui pour surcroît était marié. L'amour, naturellement volage, est si doux à apprivoiser !

Tout cela, au XVIIIe siècle, favorisait plutôt l'avancement dans les carrières libérales que d'y nuire, mais ne resserrait pas les liens de famille relâchés par l'indépendance de l'éloignement. La correspondance des Bordeu ne suivait pas toujours un cours régulier de Paris en Béarn ; la preuve en est dans cette lettre que Théophile écrivait le 15 juin 1753 à son frère François de la Ménotière : « Je ne suis pas mort à l'heure

où je vous écris ; à l'heure que vous lisez, je n'en sais rien. Je ne crois pas que M. de Jurques soit mort ; j'ai eu l'honneur de voir passer, avec lui, une très-belle procession, dans mon ancienne chambre ; la première fois que je le verrai je lui dirai de vous écrire, et pour vous faire plaisir, j'enverrai demain chez lui pour lui faire part de votre tendre élégie ; mais je ne réponds pas qu'on le trouve. Le sieur de Jurques est fort joli garçon et nous pourrons en faire quelque chose, pourvu qu'il n'aille pas toujours parlant comme femme qui pisse. Il a fait tout plein de conquêtes dans notre société ; il y a de nos amis et de nos amies qui le préfèrent à son aîné, d'autres tiennent pour celui-ci, et ils n'ont pas tort, à tout prendre. »

Des nouvelles moins laconiques de ces deux frères durent être apportées la même année par le *dieu du goût*. On surnommait ainsi le béarnais Jéliotte, chanteur de l'Opéra et compositeur, qui prenait sa retraite à Oloron, peu distant d'Iseste. Avant de perdre sa voix, il avait fait au jeu de si mauvaises affaires que Mme de Pompadour avait organisé une loterie à son bénéfice. Néanmoins, l'ex-dieu s'est fait bâtir à Oloron une belle maison à l'angle de la place Mercadet et de la route de Pau.

Les Eaux-Bonnes, dans le Béarn, avaient dû à François Ier le surnom d'*Eau d'Arquebusade*, comme spécifique dans le traitement des plaies résultant de coups de feu. Antoine venait de publier une notice sur ces eaux, avec une préface de Théophile, alors que pour tous deux le titre de médecins de l'hôpital militaire de Barèges s'érigea officiellement en celui de médecins du roi à Barèges, avec traitement moins précaire, moins casuel, moins conditionnel, et c'était sur la demande d'Helvétius, premier médecin de la

reine, fort satisfait de leurs écrits sur les Pyrénées. Sans cette promotion, l'un des deux protégés n'eût pas encore cessé d'en vouloir à l'autre de leur séparation. Malheureusement, le protecteur expirait peu de temps après. Fils et petit-fils de deux médecins empiriques, il était père de l'illustre Helvétius, cet auteur du livre *De l'Esprit*, ami de Fontenelle et de Marivaux.

La rancune du châtelain d'Iseste n'avait même jamais été de force à tenir contre une lettre que lançait Venel, comme une bombe sur la place, le 5 juillet 1755 : « Ce n'est pas, écrivait-il, que vous ne sachiez qu'il n'est bruit à Paris que des succès de mon ami Bordeu, des succès rapides, inouïs jusqu'à ce jour, à cet âge et si près de l'école. Or, voyez combien la prudence humaine est confondue par les événements : cette transmigration que vous trouviez si imprudente, si légère, qui l'était peut-être, la voilà cependant devenue une démarche sage, couronnée par le succès le plus flatteur. »

Jurques prenant aussi la plume quelquefois, nous apprenons par lui comment son frère, n'étant encore le médecin que des gens du duc de Chevreuse, a gagné de monter en grade dans la maison. Un matin, à l'improviste, on le fait monter chez Mlle de Chevreuse, en l'absence du médecin de confiance, qui a prescrit la veille une saignée. Le remplaçant, au lieu d'exécuter servilement l'ordonnance, prend doucement le poignet du bras qui se découvre et refuse d'agir en en donnant ce motif : — La saignée ferait double emploi : Mademoiselle va avoir une hémorrhagie. — Comment le savez-vous ? demande un témoin, le duc de Richelieu, qui croit à une gasconnade, tout en se laissant lui-même tâter le pouls. — Comme je pressens, lui est-il répondu, pour vous, Monseigneur, la colique...

Le roué par excellence de rire, se fiant encore moins à ce pronostic qu'à l'autre. Mais le soir, à onze heures, le gascon reconnu prophète reçoit la visite de M. de Richelieu, qui vient payer un louis la consultation médicale de la matinée et convenir de ses torts, la tête découverte, en ces termes : — Vous n'aviez pas deviné moins juste pour moi que pour mademoiselle de Chevreuse.

L'aventure se passait un peu avant la publication des *Recherches sur le Pouls*, qui auraient empêché de prendre pour de la divination les indications particulières que dans certains cas Bordeu recevait des pulsations. Le merveilleux de l'anecdote, telle qu'on la racontait, servit peut-être autant que l'expérience acquise dans les salles de son hôpital à le porter au premier rang des praticiens. Il s'élevait encore plus haut comme législateur de la médecine, et le nouvel ouvrage y contribuait. Toute doctrine manquait à Hippocrate sur le pouls, sujet traité ensuite par Gallien d'une façon peu intelligible ; Solano, médecin espagnol, avait fait naître la théorie moderne du battement des artères, système que successivement deux traductions des observations de Solano avaient fait connaître, l'une en anglais, l'autre en français ; à Bordeu, par exemple, revient l'honneur de l'avoir fait reconnaître, peu d'années après, malgré la résistance désespérée de l'école de Boerhaave. Le pouls lui servait de boussole, comme principal élément du diagnostic ; son traité sur cette matière se rattachait à l'un de ceux précités, ainsi que l'annonçait le titre dans son entier : *Recherches sur le Pouls par rapport aux Crises*.

Des soins donnés au prince de Conti faisaient prendre notre héros en amitié par ce membre de la famille régnante, et il n'avait guéri de la petite vérole

le duc de Bouillon, encore prince de Turenne, qu'en veillant à son chevet comme une garde. Que s'il avait déjà à la cour une clientèle, Mme de Pompadour n'en était pas ; elle reçut pourtant l'homme déjà célèbre. Il fut aussi présenté au roi, qui se trouva assez bien de son entretien pour y revenir. Louis XV un jour se montrait moins aimable pour un des clients de ce médecin, le comte de Lauraguais, qui se flattait d'être dans le mouvement philosophique. — Qu'avez-vous fait en Angleterre? lui demandait le roi? — Sire, dit-il en mauvais courtisan, c'est là que j'ai appris à penser... — Des chevaux? ajouta Louis XV avec un esprit plus français.

Le marquis d'Usson de Bonnac, né à Constantinople pendant que son père y occupait le poste d'ambassadeur, ne se trouvait pas être aussi riche que noble et généreux ; Bordeu, l'ayant tiré d'un mauvais pas, ne devait espérer de lui que des honoraires ordinaires. Il avait prescrit l'usage de certaines pilules au convalescent, qui lui en adressa une autre boîte, avec invitation à comparer les pilules qu'elle contenait aux siennes. Vérification faite, c'étaient quatre diamants montés en boutons, valant deux mille écus.

En revanche, le cas de la marquise de Courbons, bru d'un premier président à Pau, n'était pas dangereux : elle avait, comme tant d'autres dames, des vapeurs. « Mais, a écrit Bordeu sur ce genre de maladie, quand même les vapeurs auraient toujours pour cause un dérangement dans l'imagination, ne pourrait-on pas les guérir? N'y a-t-il pas des remèdes pour les maladies qui proviennent des passions de l'âme? Les anciens ne nous disent-ils pas en avoir guéri ? » Il traitait souvent les vapeurs par les remèdes moraux, sans renier l'utilité de la médecine dans d'autres cas,

comme l'y eût autorisé cette maxime de Pétrone : *Medicina nihil aliud est quàm animi consolatio.*

Sa maîtresse, trop jeune encore pour qu'on la traite de gouvernante, ne lui permet pas plus qu'une femme légitime de rendre visite aux dames bien portantes ; mais, le contrôle étant impossible des démarches d'un médecin, sa compagne ne fait-elle pas bien de fermer les yeux? Si le poulet domestique a cela de bon d'être toujours sous la main, de se mettre à pot ou à rôt et à toute sauce, de n'imposer au couvert aucune cérémonie, il n'empêche pourtant pas d'apprécier le gibier, qu'il faut guetter, viser, atteindre, attendre encore, avant de l'accommoder moins bourgeoisement, et qui demande à être mieux servi, précédé et suivi de choses plus recherchées, arrosé d'un vin différent et digéré avec moins de satiété. L'amour en ce temps-là est gourmet, pour devenir gourmand au siècle suivant, et s'il dérange alors moins de ménages, c'est que l'on ose y faire la part du feu. Les infidélités dont Louise d'Estrées aurait eu fort à faire de se plaindre chaque fois, étaient facilitées par une politesse et un bon ton qui prévenaient en faveur de l'inconstant; par malheur il lui arrivait, comme à tous les auteurs, d'être distrait. Une fois même son inattention momentanée blessa fort les convenances dans un salon où il causait assis avec quatre ou cinq dames qui lui auraient laissé l'embarras du choix ; il se leva, comme pour reprendre haleine, et ne s'absenta qu'un instant, mais en reparaissant par mégarde dans une tenue si révoltante que ces dames en fermèrent les yeux pour jeter des cris de Mélusine. Le délinquant avait beau leur faire excuse, les offensées, à l'unanimité, le mirent tout de suite à la porte, nous le croyons sans peine ; mais est-il vrai qu'ensuite chacune d'elles l'ait

rappelé en particulier ? On a même osé dire que la faute première, loin d'être involontaire, avait eu pour objet d'entraîner les suivantes.

Des accusations autrement graves étaient l'effet de la jalousie professionnelle et prouvaient une fois de plus qu'on n'arrive pas impunément à faire envie. Plusieurs confrères en voulaient au grand médecin, principalement Bouvart. Ce professeur des écoles de la Faculté et du Collége de France, opposé à l'inoculation et ancien médecin de la Charité, était riche, mais laid, avec une cicatrice au visage, qu'il avait dû se faire, disait Diderot, en maniant maladroitement la faux de la Mort. Non content de s'en prendre à l'auteur et au médecin dans ses diatribes injurieuses, Bouvart ne craignait pas d'attaquer l'honnête homme ; il accusait Bordeu d'avoir volé les bijoux du Mis du Bouzet de Podenas, qu'il menait en poste à Barèges quand ce malade était mort sous ses yeux avant d'arriver à Bordeaux, puisque c'était à Savignac près Libourne, le 5 juillet 1755.

Une fois les poursuites entamées de ce chef, Thierry, concurrent aussi peu loyal et ennemi aussi acharné, réussit par une intrigue sans précédent à faire rayer provisoirement le prévenu du tableau des médecins de Paris. M. d'Argenson n'était plus ministre, la disgrâce du garde des sceaux Machault l'ayant englobé ; son successeur, le maréchal de Bellisle, avait aussi une bienveillance particulière pour son subordonné de Barèges, qui était à Paris l'un de ses médecins; mais il mourait trop tôt, après une longue maladie, pour que sa protection pût balancer les influences surprises par les meneurs de l'horrible persécution. Quelque nombreuses que fussent encore les marques de sympathie données à l'innocent en butte à la calomnie, le procès criminel dura près de trois ans ; il y en avait

assez pour altérer la santé de l'accusé, dont l'indignation cédait difficilement à la patience dans une si longue épreuve.

La mesure qui abusait si fort de l'esprit de corps avait été prise par la Faculté le 23 juillet 1761, sur le rapport des Drs Belleteste, Basseville, de Larivière et Leys. La compagnie prenait pour sauve-l'honneur une cruelle injustice; elle excluait préventivement un de ses membres, et lequel ! de toutes consultations chez les malades jusqu'à ce qu'il eût obtenu contradictoirement un arrêt de la cour effaçant toutes les traces de l'accusation. La décision de la Faculté à cet égard se conformait aux conclusions du rapport, qui avait adopté celles du requérant. D'où venait donc l'animosité du promoteur d'un si criant abus ? Le *Journal encyclopédique* l'ayant blâmé d'avoir fait dans une thèse usage des idées de Sénac, de Quesnay, de Lacaze et de Bordeu, il avait soupçonné ce dernier d'être l'auteur de l'article anonyme, bien que Venel aussitôt en prît la responsabilité. Thierry avait riposté en demandant à Bordeu de désavouer publiquement l'imputation de plagiat, ainsi qu'une lettre, signée d'un nom en l'air, qui le tournait en ridicule à propos d'une relation qu'il avait publiée d'un voyage fait par lui-même à Barèges. L'arbitrage des membres de la Faculté, y compris le doyen, avait été proposé par l'offensé, et le prétendu offenseur n'avait accepté de cette proposition que le principe, en se réservant de nommer pour arbitres, de son côté, trois médecins de Montpellier et en fixant le rendez-vous à Versailles, au lieu de Paris : conditions auxquelles Thierry avait refusé d'obtempérer, en prenant la Faculté pour juge du différend, dans son assemblée du 4 avril 1761, en l'absence de Bordeu. *O genus*

irritabile! pouvait-on dire des médecins comme des poètes.

Quel outrage sanglant, dès le commencement, que le mémoire à consulter qui paraissait émaner de la famille Podenas! Heureusement que Gerbier, ce Bordeu de la jurisprudence, avait pris la défense du Gerbier de la médecine dans un autre mémoire, en remettant sous leur véritable jour des faits tout simples, que la mauvaise foi avait dénaturés et compliqués pour attenter à une réputation sans tache. Le marquis, sentant venir la mort avant le terme du voyage en cours, avait chargé son accompagnateur de remettre à son frère sa montre et une boîte d'or, dont il était aussi porteur; mais, en remplissant fidèlement cette mission, confiée par un mourant et qui n'en était que plus sacrée, le dépositaire avait réclamé à juste titre 42 louis, avancés pour les frais de poste et pour d'autres besoins du voyage à petites journées, et le frère, n'ayant pas la somme à rembourser, en avait fait un billet au docteur-régent. Donc, les bijoux n'avaient été volés par qui que ce fût. Le nommé La Jeunesse, ancien domestique du défunt, avait bien l'audace de dire qu'il avait vu le médecin fouiller dans les poches de son maître après lui avoir fermé les yeux, prendre son mouchoir et découdre ses manchettes; mais ce témoignage isolé et déjà suspect en ce qu'il incriminait la conduite d'un galant homme, n'avait pu servir de base à l'accusation que pour des enragés trop capables de l'avoir obtenu à prix d'argent.

L'affaire s'instruisait quand même au Châtelet, pendant que la sénéchaussée de Guienne agissait d'office, et un arrêt du conseil d'Etat évoquait l'affaire au parlement de Paris, non pas à la Tournelle, qui était la chambre criminelle, mais bien à la

grand'chambre, en surprenant du sénéchal de Guienne un décret de prise de corps contre l'illustre praticien. Il n'eut guère besoin de se soustraire aux recherches de la police et, qui plus est, il ne manqua jamais à ses malades, en attendant l'arrêt du parlement ; mais il jugea prudent de faire plus d'une fois ses visites dans un équipage aux armes et à la livrée du prince de Conti.

Certes, les princes du sang, MM. de Fleury, de Bonnac, de Monthelon, Mme de Château-Renauld et bien d'autres encore ne se faisaient pas faute d'entretenir le roi en faveur de l'inculpé; nous en avons la preuve dans un billet que Mme Rondé, sœur de M. de Monthelon, s'empressa d'écrire au docteur en sortant d'un souper de Bellevue : « Tout le monde, reconnaissait-elle, a trouvé absurde le vol des manchettes et du mouchoir. Le roi a dit que, de tous les médecins qu'il avait vus, vous étiez un de ceux qui lui avaient plu davantage. M. Bouvart a été cité comme le chef de vos ennemis. Sa Majesté a répondu qu'elle n'en était pas étonnée. »

Lisons aussi dans une lettre de Venel à Antoine de Bordeu : « Le duc de Fitztjames, notre nouveau commandeur, et la duchesse, son épouse, ont dit ici publiquement plus d'une fois le plus grand bien du pauvre persécuté, ce qui a très satisfait les honnnêtes gens et fait frémir l'envie; car, afin que vous le sachiez, elle fait aussi siffler ses serpents à Montpellier, jamais elle n'y est absolument insignifiante. Allons, morbleu, courage jusqu'au bout, l'innocence n'a besoin que de cela. »

D'autre part, le duc de Bouillon s'exprime ainsi un jour au grand couvert : — Sire, ou Bordeu a volé, et il doit être pendu, ou Bouvart l'a calomnié, et il doit être pendu aussi : c'est la loi du talion... Plus tard encore, quand le duc de Sully se fait recevoir duc et pair, et, à cette occasion, rend une visite à MM. de la

grand'chambre, il leur dit : — Je descends du fameux Rosny, l'ami de son maître, et je vous sollicite pour Bordeu, la fine fleur du pays d'Henri... Une autre fois, quand le marquis Gilet de Lacaze, premier président au parlement de Navarre et ayant pris couleur pour le fils Podenas, son gendre, dont on mettait le nom en avant, se présente chez la princesse de Conti, elle l'accueille avec une froideur visible en lui adressant ces paroles : — On assure, Monsieur, que vous venez solliciter contre le docteur Bordeu : je vous préviens que nous sommes tous ici pour lui... Le même magistrat avait témoigné dans la société quelque étonnement de voir qu'un médecin béarnais et encore jeune fît tant de sensation dans Paris ; Bordeu se contenta d'en tirer une vengeance assez innocente, en dévoilant, dans ses *Recherches sur l'Histoire de la Médecine*, que le marquis Gilet de Lacaze descendait de Gilet, médecin de Bergerac.

Ce président dut être encore plus mortifié lorsqu'il reçut, séance tenante, communication de l'arrêt du parlement de Paris qui réintégrait Bordeu dans son honneur et dans ses droits, en ordonnant la suppression du libelle infâme des adversaires. A cette nouvelle un avocat, nommé Conte, interrompait court son plaidoyer, en se déclarant trop ému pour faire autre chose que de féliciter la famille de son célèbre compatriote et il fallut remettre la cause sur les conclusions que prenait au cours de l'audience le sensible avocat. La maison des Bordeu à Pau touchait à celle des Lacaze, qui ne jugèrent pas à propos de donner, en cette occasion, à leurs voisins le témoignage d'intérêt que tout le monde croyait leur devoir. Néanmoins le premier président ne put pas se dispenser d'accompagner, peu de temps après, la duchesse de Gramont dans une visite qu'elle faisait à Mme de Bordeu.

Quelque pénibles que fussent de tels débats pour un homme dont l'intelligence n'était pas supérieure au détriment du cœur, son esprit se récolligeait par intervalles pour exercer encore le commandement auquel obéissait sa plume. Les inquiétudes semblaient n'avoir de prise sur son repos et sur sa santé qu'à la condition de regarder comme sacrées les heures de travail, en n'altérant pas plus la justesse de ses idées et la vivacité de son style que la sérénité de sa conscience. Le *Journal de Médecine* insérait par fragments, dans les années 1761, 1762 et 1763, ses *Recherches sur la Colique métallique, autrement dite des Peintres et du Poitou.* L'hôpital de la Charité, fondé par des religieux italiens, avait la réputation de guérir la colique métallique à laquelle sont sujets les peintres, et son principal spécifique contre ce mal avait été, au XVIIe siècle, un macaroni.

De Liége venait ou était censé venir, en 1764, l'autre ouvrage composé pendant la période critique, et il ne s'en ressentait que par de nombreuses allusions satiriques : *facit indignatio versum*. Quel admirable tableau philosophique ! L'histoire de la médecine en était le cadre, et une question alors brûlante, celle de l'inoculation, s'y traitait à fond, quoique l'auteur s'y donnât une seconde fois gain de cause en criblant de traits piquants, mais relativement innocents, des adversaires qui l'avaient visé de manière à le tuer s'ils l'avaient atteint. Sous ce dernier rapport, le béarnais du XVIIIe siècle présentait sa propre défense à la manière dont les auteurs de la satire Ménippée avaient défendu Henri IV en critiquant ses ennemis, et le livre nouveau rappelait les *Provinciales* de Pascal par le mordant, la finesse et le style. Il avait fallu qu'un arrêt du parlement ouvrît, comme une enquête, une consulta-

tion demandée à la Faculté. Avant l'arrêt y relatif, on ne pouvait pas parler librement de l'inoculation, regardée par les uns comme un empoisonnement précurseur de la fin du monde à bref délai, par les autres comme une rédemption physique pour l'humanité. Bordeu avait été au nombre des novateurs avant qu'il fût permis d'en convenir publiquement. Sa place était marquée dans le débat; il y a pris part pour s'en rendre l'arbitre. Le livre dont nous parlons a décidé la question en faveur de la communication artificielle du principe de la maladie contagieuse. Bordeu collaborait donc puissamment avec l'encyclopédiste Tronchin, critiqué par le hargneux Bouvart, à la propagation de l'inoculation. Le secret en avait été découvert en Orient, et le perfectionnement dû à l'Anglais Jenner ne devait en faire la vaccine qu'en 1776. Tronchin, dont la médecine n'était d'ailleurs que de l'hygiène, gagnait beaucoup d'argent, à un louis par visite, en ordonnant à ses clients ou de se frotter le ventre avec de la serge, ou de scier une voie de bois, pour provoquer la transpiration; il avait inoculé le virus, dès 1756, au duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, et au comte de Gisors, fils unique du maréchal de Bellisle. Marié à vingt-deux ans, le comte était frappé mortellement, moins de quatre années après, à la bataille de Crevelt, et pleuré par le duc de Brunswick, qui l'avait fait prisonnier. Le maréchal a donc eu la douleur de recevoir une lettre ainsi conçue : « Je suis expirant, mon cher papa. Ne pleurez point ma mort. J'ai repoussé trois fois l'ennemi avec le corps que j'avais l'honneur de commander. Ah ! si je pouvais vous embrasser encore !... » L'absence de signature disait assez que la vie avait pris fin avant la lettre !

L'in-12 de Liége, sans nom d'auteur, s'intitulait : *Recherches sur quelques Points de l'Histoire de*

la Médecine qui peuvent avoir rapport à l'Arrêt de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, concernant l'Inoculation, et qui paraissent favorables à la tolérance de cette Opération. Une année ne se passait pas sans que Paris en donnât une édition en deux volumes in-12.

La présente réimpression de cet ouvrage a été décidée sur la lecture d'un compte-rendu, qui en disait beaucoup en si peu de lignes que, les voici : « C'est là que, à propos de l'inoculation de la petite vérole, dont la pratique, alors nouvelle, divisait tous les esprits, Bordeu, partisan déclaré de cette méthode, passe en revue tous les âges de la médecine, toutes les sectes qui l'ont divisée, tous les médecins qui ont joui de quelque célébrité, et sans effort met en scène ceux de ses confrères qui le persécutaient avec le plus d'acharnement. C'est dans cet ouvrage, trop peu connu, et qui manque au commerce, que se trouve cet éloge si vif, si chaud, si bizarre et si vrai de la thériaque, chef-d'œuvre de l'empirisme, pour lequel notre auteur montre une prédilection décidée ; c'est là qu'à l'imitation de Cervantes, il fait passer en revue, par un vieux médecin des Pyrénées, tous les livres qui composent sa bibliothèque. Ce vieux médecin, dont son père paraît lui avoir fourni l'original, fort attaché à la doctrine des anciens, soupe, tous les soirs, du lait d'une chèvre noire, suivant le précepte d'Avicenne, et se fait un paravent pour l'hiver des thèses soutenues dans les universités. C'est dans sa bouche que Bordeu met l'éloge le plus franc et le plus complet de tous les médecins distingués qu'ont produits nos provinces méridionales, en y mêlant toujours la critique indirecte de ses ennemis. Ils eurent la maladresse de se reconnaître dans des portraits trop ressemblants

peut-être, et réussirent à soulever contre lui un nouvel orage, qui heureusement se dissipa bientôt. Dans cet ouvrage, l'auteur abandonne à chaque instant son sujet, l'apologie de l'inoculation, laisse errer sa plume vagabonde et, comme entraîné par l'impétuosité naturelle de son esprit, aborde les questions en apparence les plus étrangères à la nature de l'ouvrage, mais revient avec facilité au sujet principal, rassemblant toujours avec un art admirable ces objets au premier coup d'œil si disparates. On imagine bien que la haine de ses ennemis, impitoyablement bernés, dut s'accroître en raison de l'impuissance où ils se trouvaient de repousser des coups portés avec tant de force et d'habileté. Depuis lors, ses écrits ne renferment plus aucune trace de ses querelles » (1).

De ce rapport, comment ne pas conclure que le livre est un chef-d'œuvre ? Les victimes des représailles de Bordeu avaient bien obtenu que la Faculté de médecine commît un autre rapporteur, sur les conclusions duquel elle s'était condamnée à faire semblant d'oublier cet ouvrage. Le moyen, en effet, que ses lecteurs en perdent réellement le souvenir ! Tout y paraît plein de raison, et jamais l'apparence ne trompe sur tant de visées moins souvent. Le restaurateur de la médecine hippocratique se montre historien et philosophe dans tous ses écrits ; mais celui-ci mérite le plus une remarque appliquée à leur ensemble par le Dr Isidore Bourdon. « Quand on lit Bordeu, reconnaît-il, on se prend faisant des oreilles à toutes les pages, comme s'il s'agissait des *Lettres persanes*, des romans de Voltaire ou de *De Naturâ Deorum* de Cicé-

(1) Extrait de la *Notice sur la vie et les ouvrages de Bordeu*, par le Chr Richerand, professeur de la Faculté de médecine de Paris, notice placée en tête des *Œuvres complètes*.

ron. En quelque endroit qu'on ouvre un livre de Bordeu, on est sûr de trouver une idée et de la comprendre, si inadmissible et paradoxale qu'elle soit. »

Moins de questions s'embrassent à la fois dans les *Recherches sur le Tissu muqueux, ou l'Organisme cellulaire, et sur quelques Maladies de Poitrine.* L'organe cellulaire y reçoit pour la première fois la qualification de *tissu*, mot fort connu des fabricants d'étoffes, mais qui ne s'était appliqué jusque-là à aucun organe du corps humain. Bichat, non content de l'adopter en suivant son prédécesseur dans l'étude des membranes muqueuses, pour élargir l'une des voies que son initiative avait tracées, a étendu l'acception physiologique de ce vocable à l'entrelacement des fibres, des muscles, *etc.*, dans son *Traité d'Anatomie générale.*

L'œuvre capitale du maître serait ses *Recherches sur les Maladies chroniques ;* malheureusement, il n'en a fait paraître le premier volume que vers l'année 1774, et il fallait à la seconde moitié pour ne pas dégénérer de la première tant de travail préparatoire que le temps a manqué. L'avant-propos est un *Plan de l'Ouvrage*, qui fait mesurer toute l'étendue que, dans son entier, il aurait embrassée. La sixième et dernière partie ne se rattache aux précédentes qu'après avoir paru séparément ; c'est l'*Analyse médicinale du Sang.* Dans le volume, bien que désapparié, trop de maladies chroniques sont considérées dans leurs rapports avec les maladies aiguës, dans leurs périodes, dans leur nature et dans le traitement que leur opposent les sources minérales de l'Aquitaine, pour que l'auteur l'ait composé tout seul. Son père et l'un de ses frères y ont contribué par des observations. Ce frère, qui collaborait aussi au *Journal*

de Barèges, en remplissant à l'hôpital militaire les mêmes fonctions que son père, était le Dr François Bordeu, dit La Ménotière.

Constituée depuis deux ou trois lustres, la trinité médicale pouvait être honorée en une seule personne, qui par droit d'ancienneté se trouvait le père. Son fils aîné, qui l'aurait emporté au choix, s'était formé à son école, titre honorable de plus pour le maître. C'est pourquoi, le 16 avril 1771, le ministre Phélypeaux de Saint-Florentin présentait à la signature de Louis XV un brevet de conseiller d'Etat au nom d'Antoine de Bordeu, *Sa Majesté voulant faire connaître le degré de protection qu'Elle accorde aux sciences et aux arts, et son attention particulière à récompenser ceux qui, par leur travail et leur application, cherchent à les faire fleurir dans son royaume.* Le vieillard encore vert, étant arrivé de Pau dans la capitale à petites journées avec les mêmes chevaux, fut admis à remercier de cette grâce le souverain, qu'il entretint non pas de ses affaires personnelles, mais bien de celles de la vallée d'Ossau. La propriété du domaine de Pont-Long y était déjà contestée par les gens du roi au syndicat local ; la famille Bordeu devait longtemps prendre souci de ce litige, dont la solution à l'avantage de la vallée n'a été obtenue que vers 1848 par les soins du baron d'Espalungue, président du syndicat, et de M. de Bordeu, maire d'Iseste, ancien conseiller à la cour, fils de Bordeu-Jurques et père du Dr Ch. de Bordeu. Louis XV, après avoir prêté l'oreille aux doléances du conseiller d'Etat, lui posa, pour faire diversion, cette question : — Docteur, avez-vous d'autres enfants que celui dont on parle tant ? — Sire, j'en ai eu dix-huit de la main droite. — Et de la main gauche ? — Sire, je ne les ai pas encore comptés.

Du même titre officiel devait être bréveté postérieurement l'écrivain, qui restait bien en cour. L'infante d'Espagne, ayant été frappée d'un mal qui demeurait inconnu pour le Dr Sénac, ce médecin du roi, n'en pouvant mais, s'était écrié : — Sire, appelez Bordeu !... Celui-ci était arrivé, avec le chirurgien Petit, mais déjà trop tard pour arrêter les progrès de la petite vérole, ce fléau n'ayant plus de secrets pour lui, et il n'avait pu que prédire, trop sûrement pour la princesse, l'issue fatale d'une maladie qui ne devait pas s'en tenir à cette victime dans la famille doublement royale de Bourbon. Il était à Versailles comme à Paris l'oracle le plus autorisé de l'ouverture des successions. Mais les jaloux qui le suivaient de près ne se consolaient de ses titres divers à la confiance, à l'estime et à la considération, qu'en se liguant pour le tenir à distance des places vacantes. On ne s'en aperçut que trop lorsque Sénac cessa d'être de ce monde. L'héritage de ses fonctions auprès du roi échut à Quesnay, quand il semblait revenir à Bordeu, encore heureux que le nouvel occupant ne fût pas titulaire de la place ! Quesnay, du reste, était un honnête homme, que Mme de Pompadour avait lancé et que soutenait depuis l'école philosophique devenue un parti ; il y figurait au premier rang, comme chef des économistes, plus encyclopédiste que son confrère, qui ne l'avait été qu'un jour. Celui-ci avait, au contraire, paru mettre, comme philosophe, de l'eau dans son vin.

Ne le vit-on pas rendre le pain bénit à Saint-Sulpice avec la duchesse de Nivernais ? Cette grande dame dont le mari, diplomate, puis ministre, faisait partie de l'Académie française, fut elle-même littérateur; sa dévotion procédait principalement de la crainte de l'enfer alors qu'elle-même n'était déjà plus d'âge à y

faire tomber un galant homme. On remarquait alors la comtesse de Gisors, sa fille aînée, qui était jolie comme un ange du paradis. Hélène-Julie-Rosalie Mancini-Mazarini, petite-fille du duc de Nevers, s'était mariée à quatorze ans avec le jeune comte de Gisors, dont la fin fut si prématurée et si touchante ; elle avait pris possession du tabouret avant de rester veuve dans sa dix-huitième année. Le diable se serait fait ermite pour elle et surtout avec elle ; mais Bordeu ne devait sans doute qu'au ressouvenir des principes religieux de son éducation le commencement de conversion qui était loin de le rendre comparable à saint Augustin. L'arrière-petite nièce de Mazarin n'a pas été que de sa paroisse ; leurs deux cœurs se sont entendus, ayant à s'en dire bien plus long que n'y aurait suffi une rencontre au bal de l'Opéra, suivie d'un petit-souper. Nous avons eu le plaisir de voir le portrait de la comtesse chez les Bordeu : de telles médailles ne se frappent qu'en commémoration d'un amour qui marque dans la vie.

Ah ! pour le coup, Louise d'Estrées n'était plus que ménagère en chef : pénible réduction pour une Souveraine ! La marquise de Montesson, que le petit-fils du régent épousait morganatiquement en 1773, l'avait prise autrement qu'à demeure pour dame d'honneur. Cette marquise était encore une femme-auteur ; sa nièce aussi, Mme de Genlis, et le grand physiologiste allait et venait chez la tante comme s'il était de la maison. La présentation de cette demi-princesse à la cour date du même temps que celle de la comtesse Dubarry, qui eût fait à elle seule de son médecin un personnage, et c'était le nôtre.

Il avait donc chez la favorite, à Versailles et à Louveciennes, ses grandes entrées, comme le souverain, qui n'en savait pas autant que lui sur ce qu'elle faisait

à Paris pour se distraire des grandeurs de son rôle. Il ne dédaigna pas de soigner aussi dans la communauté de Sainte-Elisabeth, rue du Temple, une pensionnaire que les Dubarry n'avaient pas réussi à faire chasser de la capitale. C'était, sous le nom de marquise de Monrable, la mère de la comtesse régnante, qui, venant dîner avec elle deux fois par mois, lui donna jusqu'à un carrosse et une maison de campagne. Dans la même communauté était élevée l'une des nièces de la châtelaine de Louveciennes, fort gentille enfant, surnommée Pierrot.

A l'apogée de l'ascendant que le département confié à Mme Dubarry donnait à ce ministre du plaisir sur la faiblesse d'un roi que l'avidité de la débauche empêchait de se voir vieillir, elle paraissait étendre son pouvoir jusqu'aux relations diplomatiques. En ce temps-là il fut question de casser son mariage de comédie, pour qu'elle en contractât un autre du même genre la faisant duchesse de Roquelaure ; cette promotion, encore que séduisante, resta à l'état de projet. La favorite avait trop de caprices pour que Louis XV les lui passât toujours ; il en résultait des bouderies, qui la ramenaient à Paris, ou des malaises à guérir. Elle porta, qui plus est, malheur à Bordeu en le recommandant au roi, qui se disposait à le prendre pour premier médecin : ce patronage, superflu au moment de son intervention, faisait le lendemain, jour de disgrâce, paraître prématurée la nomination. Pour une fois que Cotillon III n'avait pas tort, pensa la cour, n'était-ce pas de la malechance ! Le candidat ballotté crut de son devoir de démentir un bruit plus grave, qui circulait à l'occasion d'une autre brouille, celui d'une correction familière que Mme Dubarry aurait reçue de main royale, et de rétablir le caractère du fait sensiblement dénaturé. Comme sa cliente se

trouvait incommodée depuis plusieurs jours, il avait ordonné de la saigner, et c'était en présence du roi qui, la voyant faire ses petites mines pour résister à l'opération, lui avait donné une légère tape sur la joue, en la pressant d'y consentir.

Le temps paraissait déjà loin où le médecin de tant de personnes de haut parage n'eût été appelé chez elles que pour leurs gens ! Ses découvertes sur le pouls avaient été pour lui la *crise* de la misère. Il demeurait rue de Bourbon, aujourd'hui de Lille, en face de l'hôtel Praslin, moyennant 2,500 livres de loyer, payables à Mlle de Mornay, et le duc d'Aiguillon venait en ami dans son petit hôtel, où Louise d'Estrées élevait nombre de poulets et de chats. Loin d'affecter les couleurs sombres, comme ses confrères, qui ont l'air de porter d'avance le deuil de leurs clients, il déposait souvent un habit de canelé gris pour en prendre un noisette galonné d'or. Musqué et testonné comme M. de Buffon, il l'imitait encore par l'élégance et la finesse de ses manchettes et de son jabot. Il avait deux voitures peintes en gris et quatre chevaux. Son valet répondait au nom de Michel, son portier à celui de Saint-Jean, son domestique à celui de Saint-Louis, de quelque façon qu'ils s'appelassent avant d'entrer à son service : il était de mode de sanctifier de la sorte sa maison, comme de porter de la poudre.

Chez Mme de Montesson, qui recevait le Béarnais devenu si parisien, on jouait la comédie ; il n'en fut pas moins appelé au chevet de *la Marquise :* titre qu'on donnait à Marquise, fille d'Opéra, entretenue par le duc d'Orléans. Le bal de l'Opéra lui-même ne faisait pas peur au savant, qui se serait trouvé assez mondain pour s'y montrer sans masque,

comme à la comédie, si cela eût été permis. Une nuit qu'il s'y rend, deux masques le bousculent à la porte, en lui défrisant la perruque, et il ne peut se tenir de les mener un peu rudement ; l'un des deux se démasque pour en demander raison, et comme c'est un bretteur de profession, le provoqué se fait aussi reconnaitre en disant : — Je sais, Monsieur, que vous êtes bonne lame ; mais, Dieu vivant ! regardez-moi : j'ai encore tué plus de monde que vous.

Dans la famille royale, il n'est le médecin en pied que de la duchesse de Chartres et de la princesse de Conti ; mais on le fait demander à chaque instant chez les autres princes du sang. Il assiste aux couches de la duchesse de Bourbon en 1772, à Chantilly. Le petit duc d'Enghien est si faible, en ses premiers jours, qu'on le frictionne avec de l'esprit de vin ; ses langes, en restant imbibés, prennent un jour feu, la nourrice se chauffant de trop près, et le médecin est le premier à s'en apercevoir ; il étouffe promptement l'incendie, en embrassant le nouveau-né, qu'un autre feu, celui de la fusillade, devait mortellement atteindre encore jeune.

Comment ne pas citer ici un prince du théâtre aussi connu que s'il eût été royal ? Théophile de Bordeu avait veillé, avant Antoine, sur la santé de Lekain, se recommandant à Barèges du maréchal de Richelieu par ce billet d'introduction : « Paris, le 27 avril 1768; le sieur Lekain, premier acteur de la Comédie-Française, doit aller prendre les eaux à Barèges ; je vous le recommande pour lui procurer un petit logement, et lui rendre d'ailleurs tous les services qui dépendront de vous. Il doit partir à la fin de mai pour être au commencement de juin. Il compte sur vos soins pour lui avec confiance, et soyez toujours persuadé de ma considération particulière pour vous. »

Le Chevalier de Jaucourt, ami de Jean-Jacques Rousseau et encyclopédiste, a étudié la médecine à Leyde sous Boerhaave et il a connu Tronchin ; l'auteur des *Recherches sur les Crises* a beau le délivrer d'une maladie mortelle avec le dévouement d'un frère, le ressuscité ne parvient pas à finir son ouvrage en six volumes in-folio : *Lexicon medicum universale.*

Le poète Imbert, émule de Dorat, n'est pas moins heureux d'avoir pour ami le même médecin, qui le rappelle plusieurs fois à la vie ; la gratitude lui inspire des vers aussi bien faits que ceux de son *Jugement de Pâris*, comme on peut s'en rendre compte :

A toi, Bordeu, maître en l'art de guérir,
Ma mourante muse s'adresse ;
C'est du fond d'une alcôve, où je crois voir sans cesse
Les portes du trépas devant moi s'entr'ouvrir.
Un passage si brusque étonne ma jeunesse,
Et je voudrais, je le confesse,
Avoir vécu du moins avant que de mourir.
D'ailleurs, jaloux d'illustrer ta mémoire,
Des enfants d'Apollon j'ai suivi le sentier ;
Et, tu le sais, pour qui cherche la gloire
Mourir si tôt, c'est mourir tout entier.
Hier, le front chargé de funèbres nuages,
Cette idée attristait mon cœur,
Quand le sommeil, qu'implorait ma douleur,
Vint tirer le rideau sur ces tristes images...
D'un songe il arrive escorté ;
Et tandis qu'au repos mon âme s'abandonne,
Des ombres de la nuit un rayon de clarté
Sort tout à coup, s'avance et m'environne.
Alors j'entends ces mots : « Mortel, rassure-toi :
A tes maux un Dieu s'intéresse ;
Je viens pour confier mon secret à ta foi ;
Je suis cet Esculape adoré dans la Grèce,
Et j'exerce à Paris l'art qu'elle apprit de moi. »
Grand Dieu ! lui dis-je alors, oui, ta voix me rassure.

Mais quel nom te cache ici-bas ?
De quel mortel as-tu pris la figure ?
A ces mots, il s'échappe et ne me répond pas.
Mais j'observe des yeux où s'adressent ses pas :
Il entre en ce réduit qu'habite la sagesse,
Tribunal d'où sortent sans cesse
Des arrêts contre le trépas.
Te voilà donc connu, Bordeu ! le masque tombe,
Qui ne me laissait voir que l'homme auparavant.

Or, désormais, conserve le vivant,
Rappelle le mort de sa tombe :
Sans m'étonner, ton pouvoir en tout lieu
Pourrait accumuler merveille sur merveille ;
Il n'est rien d'impossible aux volontés d'un Dieu.
Mais aux vœux des mortels un Dieu prête l'oreille ;
Viens, j'ose t'implorer des bords de mon tombeau ;
A des ans trop nombreux si je ne puis atteindre,
Ah ! ranime un peu le flambeau
De mes jours tout prêts à s'éteindre ;
S'il peut être encore rallumé,
Il le sera par toi ; viens découvrir la cause
Du mal qui lentement l'a déjà consumé.
De mon rêve du moins ne sois pas alarmé :
Je n'ai parlé qu'à toi de ta métamorphose.
Si tu prétends encor, jaloux de ton secret,
Cacher aux yeux mortels ta science divine,
Viens, je promets d'être discret ;
Mais je crains bien qu'on ne devine.

M. de Bordeu n'avait plus de parents à Paris. Son cousin, le médecin Lacaze, était mort vers 1760. Jurques devait au crédit de son frère d'être entré au parlement de Navarre, en qualité de substitut du procureur général. L'un des billets qu'il y reçut de Paris énonçait : « J'ai à présent sur le dos une petite vérole du diable : le petit marquis de Béthune, fils du prince de Henrichemont, en est atteint ; à l'heure où M. de Jurques lit ces lignes,

l'enfant est mort ou guéri, et je suis loué ou honni. Ah ! diable de métier ! »

Une autre fois la duchesse de Fleury priait son cher docteur de recommander à Barèges le petit Talleyrand, « malade comme la petite de Beauvau ». Qui eût deviné dans cet enfant de six ans le grand diplomate de l'avenir ? On le menait aux eaux en convalescence du scorbut. Il disait fièrement aux montagnards qui le portaient en chaise : — Je suis le marquis de Périgord!... Antoine de Bordeu recevait d'avance, en pareil cas, la recommandation de son fils, qui le prévenait aussi souvent du caractère du malade que de celui de la maladie. Ainsi le père savait de la princesse de Turenne, avant de la voir, qu'elle était « jeune, froide, triste, mais au fond bonne diablesse ». En 1768, il attendait le marquis de Seignelay, colonel au régiment de Champagne, et le baron de Navailles-Labatut, qui firent leur saison en même temps que Mlle de Fortisson, M. Robertson, officier anglais, M. de Boulogne et M. de Cantis, lieutenant-colonel au régiment de Béarn. Chamfort, l'une des années suivantes, fut reçu à titre d'ami ; malheureusement il ne se portait pas mieux à la descente qu'à la montée ; mais plusieurs dames de la cour, en traitement comme lui, avaient pris goût à l'aisance de son esprit, notamment la duchesse de Gramont, qui l'avait engagé à s'arrêter à Chanteloup, et le duc de Choiseul lui en avait fait les honneurs avec plaisir.

Les inconnus que l'actif praticien a certainement soulagés ou guéris sur leur grabat, ou dans son hôpital, ou de passage aux Pyrénées, sont encore plus nombreux que les notables qu'il a aidés à défendre leur vie d'une façon moins anonyme. Les noms cités plus haut et plus bas évoquent par bonheur d'autres

souvenirs, car ils sont souvent historiques. L'ancien étudiant de Montpellier parlait de cette ville, qui lui restait chère, avec le maréchal de Castries, qui le consultait sur la réouverture de ses blessures, même par lettre, étant gouverneur de cette ville. Sa conversation devait être moins rétrospective à la Râpée, dans la petite maison du duc de Chaulnes, d'abord de Picquigny, où il soupait un soir, et il va sans dire que Mme de Chaulnes n'était pas de la partie. Femme savante d'abord, puis bigote, elle alterna ensuite ses jours de piété excessive avec ceux d'une scandaleuse galanterie et se remaria en vraie folle à soixante-cinq ans.

Le convive du duc de Chaulnes avait gardé des relations suivies aux Pyrénées ; mais il n'était pas exclusif. Au nombre des baigneurs qu'il avait destinés impartialement à Plombières se trouvait Mme de Gisors, qui n'osait plus montrer que la moitié de sa gorge, même à tout le monde par déférence pour la mode, parce qu'elle souffrait de l'autre moitié. Un correspondant le secondait dans cette station thermale, comme dans la plupart des autres. A Bourbon-l'Archambault et à Balaruc, c'était Venel. De toutes les saisons était le commerce amical de lettres qu'il entretenait à Londres avec Morati, qui fouillait pour lui les bibliothèques des trois royaumes, à charge de réciprocité ; à Vienne, avec De Haen, qui le contredisait, tout en ayant pour lui de l'admiration ; en Espagne, avec Solano, médecin à Aguilar de la Frontera, héritier du nom et de la doctrine du Solano déjà nommé. L'Europe entière considérait Bordeu comme le premier médecin de France.

S'il avait eu autant d'ordre que d'esprit, le prince de Lambesc aurait figuré sur son carnet avec cette

note : cautérisation d'une morsure faite à la chasse par un chien enragé. Au nombre des visites dont ce répertoire pourrait garder la trace, il y en aurait de portées au compte du fermier-général Lacour-Deschiens, que le docteur-régent avait envoyé à Bagnères, puis au diable ; du marquis de Chambonas, du comte de Lautrec, de Mme de Pontchartrain, du duc de Caumont-Laforce, de la comtesse de la Guiche, de Mme de Raymon, de la comtesse de Grancey, du marquis de Bar, de Mme d'Aligre, mère du président; du comte d'Harcourt, du marquis de Chabannes, du duc d'Estouteville, du président Motel, du cardinal de Tavannes, du comte de Calan, de la comtesse de Brienne, de la princesse de Montauban, de la duchesse d'Ayen, de la marquise d'Andlau, de Mme de Montboissier, de Mme de Pleumartin, de Mme de Monregard, du comte des Grais, de Mme de Vieuxmaisons, de la comtesse douairière de Caraman, de Mlle Henriette de Lévis, de l'abbaye de Montmartre, de Mme de Barbautan, de Mme d'Hunolstein, du comte de Champagny, du marquis de Jumilhac, de la marquise de Puizieulx et du marquis de Laborde.

Ce dernier, qui était de Bielle dans la vallée d'Ossau, avait gagné énormément d'argent, mais descendait d'un aubergiste, qu'il avait fait rayer de sa généalogie par d'Hozier. Nommé banquier de la cour par M. de Choiseul, qui avait érigé l'une de ses terres en marquisat, il était par faveur membre du parlement de Navarre, dont on ne faisait partie ordinairement qu'en raison d'un fief. Le fils du premier président de cette cour y présidait lui-même, et sa femme n'était autre qu'une D^lle^ de Laborde. Malheureusement pour leurs airs d'importance, le parlement de Pau, cassé dès 1765 pour avoir résisté au roi par des mesures

de discipline, avait par là devancé de six années les autres parlements du royaume dans la grande crise qui les renouvela, sous l'impulsion du chancelier Maupeou, pour les remettre ensuite sur l'ancien pied. Etait-il possible de paraître plus noble de naissance que ledit financier, qui avait marié jusqu'à ses nièces avec des marquis pour ne pas déroger? Il s'apercevait à peine de ce que lui coûtait la Guimard, qui n'y allait pas de main morte, quand cette danseuse paraissait avoir le monopole de ses distractions.

En son hôtel, près la Grange-Batelière, il recevait tous les vendredis ; on remarquait parmi ses habitués, dont la moitié étaient des béarnais, Mme de Gramont et le Dr Bordeu. Un soir, Mme de Laborde, qui est enjouée de caractère, quoique de mœurs irréprochables, s'avise de vouloir faire pièce à l'éminent compatriote de son mari, en cherchant à mettre en défaut les indices qu'il tire du pouls. Au moment de l'entrée de cet invité, l'air consterné des premiers arrivés et l'absence de la maîtresse de la maison lui en disent assez pour le faire passer, en hochant la tête, dans la chambre à coucher : la comédienne improvisée s'est isolée et alitée pour jouer son rôle, mais n'a pas eu le courage d'ôter son rouge. Elle se plaint d'une irritation nerveuse et de fréquentes nausées, qui portent le docteur à dire en prenant siége près du lit : — Cela m'étonne. — Oh ! reprend-elle, rien de plus naturel ; je me doute de ce que c'est : n'ai-je pas été déjà six fois dans l'état qui s'annonce ? — Vous devez vous tromper cette fois-ci, chère Madame, dit-il en tâtant le pouls de la prétendue malade, qui retient difficilement un éclat de rire pour répondre : — Plaisantez-vous ? Ou bien si vous croyez que le marquis ait assez vécu dans le désordre pour vieillir avant l'âge ? — Dieu vivant ! s'écrie

enfin l'oracle impatienté, vous m'en donniez trop à garder : je suis maintenant dans le secret. Vous avez, Marquise, tellement envie de rire que ma présence commence à vous gêner par pudeur. Pour vous punir un peu, je ne sortirai pas d'ici que vous n'ayez reconnu vos torts... Sur ce, Mme de Laborde avoue tout de suite sa faute, et qu'elle a besoin d'être seule.

L'anecdote n'a plus la parole quand l'histoire élève la voix ; les nouvelles littéraires de premier ordre perdent elles-mêmes beaucoup de leur intérêt, au mois d'avril 1774, devant une nouvelle qui part de Trianon pour courir à franc étrier dans toutes les directions jusqu'aux confins du monde civilisé. Une maladie qui met en danger la vie du roi vient de se déclarer dans ce palais, en présence de Mme Dubarry, de la maréchale de Mirepoix, du maréchal de Richelieu et du duc de Cossé. — Il faut prendre l'avis des médecins, s'est écriée vite la personne qui a le plus d'intérêt à conjurer le péril. — Chargez-vous de Bordeu, a appuyé le maréchal, je parlerai à La Martinière.

Bientôt le malade était transporté au palais de Versailles, sur les instances du chirurgien La Martinière. Puis le Dr Lemonnier écrivait à Bordeu ce billet :

« A Versailles, ce vendredi 29 avril, à 6 heures du matin.

» Le Roi m'ordonne, mon cher confrère, de vous mander de vous rendre promptement à Versailles, pour consulter, avec M. Lorry et moi, sur sa maladie ; je vous prie de vouloir bien vous arranger pour arriver ensemble le plus promptement qu'il vous sera possible.

J'ai l'honneur d'être, *etc.*

LEMONNIER.

Voilà donc le Dr Bordeu bien et dûment appelé au chevet de Sa Majesté par un médecin de la maison du roi, et non Bouvart, qui a pourtant sollicité la place que son concurrent Quesnay a obtenue ! Ce qui prouve que l'intrigue n'a pas d'accès aux mauvais jours.

La maladie n'étant que trop reconnue pour la petite vérole, contre laquelle Louis XV avait fait prémunir par l'inoculation l'héritier présomptif de la couronne, il fut décidé que Bordeu la soignerait en chef avec l'assistance des deux autres consultants. Il venait de guérir, dans un semblable cas, le fermier général Salverte ; mais il avait à craindre d'être moins heureux dans la répétition de l'épreuve. Ce n'était pas que l'âge du sujet l'empêchât de contribuer à sa propre défense; il n'avait pas encore les soixante ans où commence à peine le vieillard ; malheureusement, la débauche avait usé plus de ressorts que la vie dans sa constitution puissante, dont un grand Turc n'aurait pu abuser qu'avec moins de raffinements pour aggravation. Il était déjà tard lorsque La Martinière avait donné à Marly des conseils peu flatteurs au roi, qui ne les avait pas reçus sans dire : — Ainsi donc vous croyez, Docteur, qu'il est temps d'enrayer ? — Sire, lui avait répété avec une rare franchise son chirurgien, il faut dételer tout à fait... La voiture, malgré cela, ne s'était pas encore arrêtée ; elle avait versé au relais, qui menaçait d'être le dernier. Aussi lorsque Lorry disait à son célèbre ami : — Ta bonne étoile, Bordeu, pourra sauver le roi. — Tu te trompes, répondait-il (1).

(1) Le *Dictionnaire historique*, par Chaudon et Delandine, loue Bordeu de s'être occupé sans cesse de rendre les ressources de son art plus certaines, mais le félicite en même temps de n'avoir jamais trop présumé de ses forces. On lit dans ce recueil : « Personne ne savait douter comme lui, et prononcer ce mot que l'ignorance ne prononce jamais : Je ne sais. »

M. de Beaumont, archevêque de Paris, vint prématurément proposer l'administration de l'extrême-onction, malgré le médecin en chef, qui tenait à gagner du temps en inspirant au malade plus d'espoir que n'en avait la Faculté, et le roi, en refusant pour cette première fois les secours de la religion, congédia lui-même le prélat. Ce qui fut cause que le mal empira, se disait une religieuse, sortie d'un cloître de Saint-Denis pour veiller et prier au pied du lit de son père. Enfin place était faite à la famille royale par le renvoi de l'étrangère, ordonné en même temps que le rappel des derniers sacrements, et, n'ayant plus en vue que de sauver son âme, l'auguste malade appliquait ses dernières forces à mourir aussi bien qu'il avait mal vécu. Les courtisans ne s'inclinaient déjà plus que du côté du soleil levant ; leur absence les préservait du danger de la contagion, et comme la plupart des gens de service montraient aussi peu de fidélité et de courage, le château paraissait désert. Près du moribond couronné, que l'on fuyait comme la peste, après l'avoir importuné de tant d'obsessions intéressées, les médecins de l'âme et ceux du corps remplissaient à l'envi leur office, comme s'ils n'avaient pas peur de respirer le même air. Le terme inévitable fut atteint le treizième jour de la maladie.

« Ainsi s'est évanoui comme la fumée, écrivait Bordeu à l'un de ses frères, le 16 mai, je ne sais quel espoir d'avancement et de fortune que j'avais en perspective. Le sort s'est joué de tous les projets que j'aurais dû former dans ma singulière position. Mais je ne m'y suis jamais trompé, et je me suis tenu à quatre contre la voix des sirènes... »

Effectivement, notre homme de génie n'a jamais eu d'ambition que comme un amoureux transi a de l'amour;

il a mérité des faveurs qu'il n'a pas obtenues de la fortune, et le contraire arrive aux intrigants. Quoique l'un des fidèles du curé de Saint-Sulpice, il restait philosophe pour l'archevêque de Paris, et Mme Dubarry ne s'était flattée en aucun temps d'avoir sur lui plus d'influence que la sœur du ministre dont elle avait fait sa victime. A se montrer indépendant des différentes coteries qui tour à tour avaient voulu l'accaparer, il honorait son caractère ; par malheur il lui en coûtait d'avoir de nombreux adversaires, qui n'étaient pas tous déclarés. Le dernier médecin de Louis XV aurait acquis évidemment des droits superbes à sa reconnaissance en lui sauvant la vie ; mais il ne tombait pas plus avec le parlement Maupeou que le ministère Choiseul ne l'avait entraîné dans sa chute, et il n'avait pas plus envie la seconde fois que la première de renier ses amis en disgrâce pour le bon plaisir de ceux-là qui remontaient ou se maintenaient en place.

Ouvrons deux petites lettres qui nous apprendront, la première que le nouveau ministère paraissait avoir autant d'estime et de bonnes dispositions que l'ancien pour Bordeu, et la seconde que celui-ci ne craignait pas de solliciter pour un de ses protégés une faveur en son propre nom, qui n'avait nullement cessé d'être une recommandation :

« A Compiègne, 12 août 1774.

» Le Roi, Monsieur, très-satisfait du zèle avec lequel vous avez servi près le feu Roi pendant sa dernière maladie, vient de vous accorder une gratification extraordinaire de huit mille livres, dont je vous ferai expédier l'ordonnance très-incessamment. Je vous en donne avis avec le même plaisir que j'aurai toujours à

vous assurer des sentimens avec lesquels je vous suis, Monsieur, plus parfaitement dévoué que personne du monde.

» Le duc de la Vrilliére. »

« Fontainebleau, ce 16 octobre 1776.

» J'ai envoyé et recommandé, mon cher Docteur, votre placet à M. le cardinal de la Roche-Aymond. Je souhaite que le succès réponde à vos désirs ; mais la règle établie dans son administration de ne point donner de pensions sur des bénéfices aux curés, pour éviter des demandes de cette espèce qui seraient sans nombre, me fait beaucoup craindre que nous ne réussissions pas. J'aurai du moins l'avantage d'avoir satisfait à ce qu'exigent de moi l'estime et l'amitié que j'ai pour vous.

» Le Cardinal de Luynes. »

Le premier de ces billets émanait du ministre de la maison du roi, qui avait le département des lettres de cachet ; sa sœur, femme influente et cliente du médecin gratifié, était Mme de Maurepas.

Un autre billet, encore moins long, se distingue encore plus par sa signature :

« Je vous prie, monsieur le Docteur, si vos nombreuses occupations ne vous permettent pas de venir voir aujourd'hui ma fille, de me marquer si vous croyez qu'elle a besoin d'être saignée.

» L.-I.-M. de Bourbon. »

Cet avis était demandé par le duc de Penthièvre à un médecin qui soignait la duchesse de Chartres, sa fille, depuis son enfance, et qu'elle traitait avec une fami-

liarité dont son père lui donnait l'exemple. Elle avait été élevée à l'abbaye de Panthemont, rue de Grenelle, où, pendant une visite de Bordeu, une dame de compagnie s'était formalisée d'un déshabillé qui ne couvrait pas assez la jeune princesse : — Un médecin est-il donc un homme? avait demandé Mlle de Penthièvre.

Que le docteur-régent lui-même nous parle d'un autre client, qui n'a pas encore fait sa rentrée à Paris, mais que Louis XVI ne tient plus à distance ; la lettre qui regarde cet homme d'Etat s'adresse au frère Jurques ; il y est dit un mot du frère La Ménotière :

« Je t'écris de Chanteloup, où je suis arrivé pour une maladie de M. le duc de Choiseul, qui a fait grand bruit et qui n'est rien. Dis à mon père qu'il a été beaucoup question de lui et de mon frère, et que Mme de Gramont les aime toujours beaucoup. Mais n'est-il pas singulier que je sois appelé ici? J'y suis arrivé avant-hier soir, j'en partirai demain. Tout Paris commençait à s'agiter de la maladie actuelle, qui encore une fois n'est rien. Je ne pourrais t'exprimer la manière distinguée dont je suis traité. Mon frère doit y venir et y sera bien reçu : je n'y gâte pas ses affaires. Je pensais que si j'avais du courage et de quoi vivre, et de quoi me loger, je serais peut-être parti pour Iseste. Au fait, je suis au tiers du chemin, et je te jure que lorsque je compare Paris à la patrie, celle-ci tire davantage. Cependant je vais m'ensevelir dans ce grand lieu encore une fois. Et tu ne m'écris point ! Tu avais pourtant cent choses à me dire...

Chanteloup, le 18 septembre 1774.

P.-S. La maladie de M. le duc est la fièvre double-

tierce-simple. Elle a fait grand bruit, parce que M. de Boufflers mourut il y a quelques jours à Chanteloup, parce qu'il y est mort quatre domestiques, parce que l'archevêque de Cambrai, frère puîné de M. le duc, est mort il y a quelques jours à Moulins de la fièvre double-tierce, revenant de Vichy avec la comtesse de Gramont et madame d'Ossun ; enfin, parce qu'il y a aujourd'hui, à Chanteloup, au moins vingt-cinq malades ou incommodés. Voilà des nouvelles pour en disserter à Pau. »

Si le Béarnais reparaît de la sorte avec le mal du pays, à Chanteloup, c'est que Mme de Gramont l'y entretient avec prédilection des Pyrénées et de la reconstitution du parlement de Pau sur ses anciennes bases. Tout le monde au château le regarde comme le sauveur de l'illustre châtelain, dont la vie n'était pas en jeu, mais qui n'a eu qu'à se louer de ses services. Quelque autorité que lui donne la gratitude chez beaucoup de malades, ce n'est pas comparable encore au pouvoir absolu qu'il a exercé au château de Versailles. Et souvenons-nous à son honneur qu'il n'en a jamais abusé, pas même le jour où Louis XV, de son lit mortuaire, mais encore sain d'esprit, donnait des ordres que ne recevaient déjà plus les favoris, qui, au lieu de les attendre, venaient de prendre à pas de loup la fuite.

Les grandeurs de Versailles et celles de Chanteloup n'assombrissent pourtant pas Iseste aux yeux du philosophe, qui reste en quelque sorte pauvre pour avoir fait crédit aux grands seigneurs à une époque où il est de bon ton de ne pas payer

ses dettes. D'autres à sa place viseraient aux pensions ; il pousse quelquefois, lui, le détachement jusqu'à faire bon marché de la gloire. « Je regarde, a-t-il écrit, comme l'âme de toute bonne qualité, la passion du savoir, je la mets à la place de tout ce que les philosophes appellent la gloire. » Permettez-moi d'ajouter, cher savant, que vous l'en méritez encore mieux !

Une lettre qu'il a écrite comme oncle au fils de Jurques, le 10 juillet 1775, s'imprimait pour la première fois en 1847 ; elle nous avait été communiquée par le destinataire, c'est-à-dire par l'ancien conseiller à la cour de Pau qui avait été commissaire général du département des Basses-Pyrénées sous la première république et qu'Iseste avait pour maire sous la seconde. La place de ce souvenir de famille se retrouve ici :

« A Monsieur de Bordeu, étudiant au collége de Lescar. — Je profiterai de la permission que vous me donnez, mon cher neveu. Je vous donnerai des conseils, mais ils ne tendront qu'à vous exhorter à étudier : 1° à vous rendre heureux, ce qui a droit à la conservation de votre santé du corps, et surtout à celle de l'âme. Vivez de peu et sachez être pauvre ; sachez aimer votre patrie et la position où la Providence vous a mis. 2° Vous devez penser à être utile aux autres : pourquoi pressez-vous donc de devenir avocat, c'est à cette profession que je vous destine ; veuillez la bien faire ou périr. Voilà les préceptes généraux que j'ai à vous donner : peu à peu nous les développerons. Vous voyez aisément que pour les suivre il ne faut pas vous déplacer, ni penser à Paris dont vous entendez tant parler. Je le connais mieux que vous :

ainsi je puis vous dire et vous devez me croire, si vous croyez que je veux votre bien, que Pau soit votre cour et votre Paris. Là vous serez quelqu'un si vous voulez; ici vous ne seriez qu'un gueux, malheureux esclave. Portez-vous bien, c'est le principal; et aimez-moi toujours. »

Un père aurait-il fait des recommandations plus empreintes d'affection ? L'oncle prémunissait l'adolescent contre une tentation à laquelle l'avaient fait succomber lui, conseiller par expérience, des illusions, qu'il avait perdues encore vertes, la grande ville ne les ayant pas laissées mûrir. N'avait-il pas appris à trop connaître Paris ? Les plus grands succès qu'on y pouvait remporter demeuraient contestés de manière à ce que les vainqueurs eussent eux-mêmes quelque chose à envier aux vaincus. L'amitié ne s'y soutenait qu'à la condition d'être née en province. L'amour y prenait vite, mais ne se prolongeait que pour le supplice de celui qui s'y acoquinait le moins de la maîtresse ou de l'amant.

Par exception, Bordeu n'avait pas laissé ce feu-là s'éteindre en étincelle avec Mme de Gisors ; tous deux l'ayant attisé et s'y étant chauffés, il en restait de la braise sous la cendre de l'amitié. Ce n'en était pas fait de la tendresse dans leurs rapports, qui semblaient assez assagis pour que la préférée en eût avec la dame d'honneur quand celle-ci remplissait chez le docteur-régent les mêmes fonctions que chez la marquise de Montesson. La moins jeune et la moins bien conservée des deux demeurait assez femme du monde pour ne s'en montrer jalouse qu'en rendant la vie dure au persévérant sigisbée de l'autre. La maîtresse dégénérée en gouvernante était donc loin de bonneter le vieux garçon ; elle se croyait des droits sur l'ancien amant que les convenances l'empêchaient plus que jamais d'avouer et

qu'elle tenait quitte depuis longtemps d'infidélités soupçonnées, mais passagères, moins outrageantes qu'une liaison pour le souvenir de la leur. Quel ménage ! Le bourgeois n'y était à son aise que quand l'impérieuse ménagère dormait ou s'occupait exclusivement de ses bêtes. Il se décida en conséquence à faire une absence.

Comme il faudrait en cas d'opposition y renoncer, il prend en secret les dispositions nécessaires pour un voyage aux Pyrénées, que rend opportun, d'ailleurs, l'état d'une santé qui s'est sacrifiée au rétablissement de tant d'autres! Tout en se proposant de revenir, le fugitif ne veut pas y mettre de hâte, et il arrange ses affaires en homme qui songe dès lors à la vieillesse et à la retraite. Pour ne pas y manquer du nécessaire, il a la prévoyance de placer en viager 80,000 livres chez Laborde, qui est aussi le banquier de Voltaire, et de transporter à Sylvain Lamolère, son cousin, 2,400 livres que lui doit un autre parent, en s'assurant par l'abandon de cette somme un abonnement viager à diverses publications, notamment le *Mercure* et le *Journal de Médecine*. Ce même cousin lui a déjà prêté, le 15 février de l'année courante 1776, 30,000 francs, remboursables par dixièmes de six mois en six mois. Il part enfin, sans prendre congé de personne, avec trois compagnons de voyage qui sont : Palasson, bon naturaliste, son compatriote et ami ; l'abbé de Blachon, son parent, et un jeune médecin nommé Junca. Bordeu, qui se plaint d'un mal fixé entre les deux épaules, a pris ce Junca pour le saigner au premier accident, car il est malheureusement frappé d'une prédiction d'attaque apoplectique faite par Fizes, l'un de ses maîtres. Fizes a annoncé également à Venel, son autre élève, une dissolution des humeurs, et celui-ci vient d'en mourir à la suite d'un mal à la jambe.

Fâcheuse surprise pour la nouvelle Ariane ! Mais le départ inattendu dérange aussi des malades en traitement et met en émoi des amis. Trois des premières lettres que reçoit de Bourbonne-les-Bains et de Paris à Bagnères le montagnard rapatrié, en témoignent d'une manière intéressante :

« Eh bien! mon cher Docteur, lui dit la duchesse de Chevreuse, vous vous enfuyez donc de Paris comme un voleur, sans seulement que la Souveraine en sache le premier mot, et vous n'imaginez seulement pas de donner de vos nouvelles à vos anciens amis ? L'air natal vous a-t-il ressuscité, rendu gaillard et dispos et ramené cette belle jambe de votre jeunesse ? nous reviendrez-vous ? Voilà ce qui m'occupe véritablement. Il faut bien vous parler un peu de votre malade, les eaux lui font assez de bien. Mon petit individu a pris pendant douze jours des eaux que le médecin m'a assuré être supérieures pour l'estomac ; cependant j'y ai eu mal une ou deux fois en les prenant ; et elles ont donné, sur la fin, de l'appétit. J'ai encore quelquefois la bouche amère; c'est apparemment à cause de la vieillesse. J'ai écrit à la Souveraine pour savoir de vos nouvelles ; j'imagine que vous lui détachez des poulets des mieux tournés. M. le Cardinal me charge de vous faire mille compliments, et tout ce qui est aux eaux avec lui. Adieu, mon cher Docteur, je vous aime et aimerai toute ma vie.

» DUCHESSE DE CHEVREUSE. »

« *P.-S.* On me mande que madame de Chaulnes a bon visage et est un peu démaigrie ; elle prend le matin du lait de vache coupé avec de l'eau d'orge. A quand votre retour ? Je compte rester ici jusqu'au 14 juillet, et M. le cardinal jusqu'au mois d'août. »

La marquise de la Vaupalière, dont l'hôtel fleurit dans le faubourg Saint-Honoré, écrit :

« 3 juillet 1776.

» O mon cher Théophile, quel mal fait votre absence moralement et physiquement ! Convenez que votre départ a été bien cruel pour vos amis ; mais revenez, portez-vous bien, on vous pardonnera. Je ne vois que des femmes désolées et vraiment passionnées pour vous. Le duc de Coigny, dans ce moment-ci, vous regrette bien sincèrement ; j'ai passé deux heures avec la Souveraine, et j'aurais voulu la loger chez moi, pour parler de vous bien à mon aise. Écoutez, mon cher Théophile, je veux vous guérir radicalement, et j'en ai un moyen qui ne tient nullement au charlatanisme. Après avoir respiré votre air natal, il ne faut pas vous confiner dans une maison triste et peu aisée ; venez vous loger chez moi avec votre Souveraine ; vous y respirerez l'air sain de mon jardin. Quelle gloire j'aurai et quel avantage ! Le plus précieux de tous, c'est le bien que cela vous fera; ne craignez pas l'éloignement, mes chevaux seront à vos ordres. Je vous prie de ne me point écrire, mais de me faire répondre par votre compagnon de voyage, et que cette lettre soit bien détaillée sur votre état. Je suis à bien des épreuves, mon cher Théophile ; ma belle-fille revient malade, quel médecin lui ferai-je voir ? Vous êtes le vrai dieu de la médecine, et le plus aimable que je connaisse, quand vous êtes présent : je lui conseillerai d'attendre votre retour. J'aime tous ceux qui vous regrettent : je soupai l'autre jour avec M. et madame de Veisne, nous ne parlâmes que de vous. C'est une aimable femme que madame de Veisne ! et je soutins à M. de Veisne que les trésors de l'État ne pourraient être mieux employés

qu'à récompenser un homme qui y est si utile ; et je suis persuadée que si vous ne reveniez pas, ce serait un désespoir universel qui entraînerait une mortalité plus funeste qu'une peste. Revenez donc et chez moi, mon cher Théophile, même avec votre mouton (1), votre bibliothèque ; je vous assure que vous vous trouverez bien de mes soins dictés par la plus tendre et la plus constante amitié. »

Des nouvelles de la comtesse de Gisors arrivent à Bagnères en même temps :

« Ce 4 juillet 1776.

» Je suis fort aise que vous m'ayez nommée à votre cocher, cher Docteur, pour vous débarrasser de lui à la porte du Luxembourg. J'aime à vous avoir été bonne à quelque chose, et j'aime à avoir été présente du moins à votre esprit au moment de votre départ. La Souveraine nous traite à merveille : elle nous donne de vos nouvelles quand elle en reçoit. Maman se porte bien, grâce à Dieu, et ma glande a peur de votre absence, car elle ne dit quasi mot; le reste de ma carcasse à l'ordinaire ; mais, au vrai, depuis environ quinze jours, je n'ai presque pas souffert du sein, et cela me fait grand plaisir. Je crains toujours que les charmes de votre pays et les importunités de Paris ne vous fixent chez vous, et vous savez assez, mon très-cher Docteur, combien j'en serais affligée, même désolée la première fois que j'aurais lieu d'être inquiète de maman : ce que je dois donc vous dire uniquement, et qui n'est pas moins vrai, c'est que je désire votre guérison et votre bonheur plus que votre retour, parce que mon amitié

(1) Bordeu avait un mouton et un chien qui le suivaient aussi bien l'un que l'autre.

pour vous, cher Docteur, est trop sincère pour n'être pas un peu généreuse. Maman, qui partage tous mes sentiments pour vous de tout son cœur, que vous connaissez, me charge de vous en assurer, et elle vous prie d'y compter pour jamais. »

Le médecin qui manque si sensiblement à Paris est fêté comme un prince au centre des Pyrénées, dont les eaux minérales ne se prennent plus que dans les conditions autorisées par ce législateur de la renaissance thermale. On est heureux de l'y voir, de l'y entendre, au point que sa présence augmente les bons effets de la médication dont il est le régulateur. On lui a reproché amèrement de préférer les Eaux-Bonnes, et c'est à Bagnères qu'il demande le rétablissement de sa santé. Aussi bien il a dit de cette jolie ville d'eaux, dans son premier ouvrage : « Si l'on y trouve l'agréable, les malades y trouvent aussi de bons remèdes, et je ne sais combien il me faudrait de temps pour compter les infirmités qui vont y guérir. »

Des sources qui lui doivent tant de reconnaissance, comment hésiteraient-elles à enlever la douleur qui lui donne souvent une mauvaise humeur dont leurs caresses viendront aussi à bout ? Il fait la pluie et le beau temps à Bagnères, grande maison de plaisance autant que de traitement médical, et pourquoi n'y aurait-il pas dans ce purgatoire de la santé, qui la rend avec plus de jeunesse et plus d'entrain, de gentilles dames pour deviser d'amour, comme dans un paradis terrestre ? Pendant que Théophile, sous le charme, se sent guéri, rafraîchi, consolé et renforcé, la toute belle Mme de la Ferté lui pose en société une question qui cesse d'être indiscrète : — Maître en toutes sciences, pourriez-vous nous donner une définition de l'amour?...

L'interpellé passe alors sa main droite sur son jabot de fine dentelle, comme s'il fallait tirer de là cette explication délicate : — On dit, Madame, répond-il en promenant ses regards sur les autres personnes présentes, on dit que l'amour est uniquement la reconnaissance du plaisir... Puis, en n'ayant plus d'yeux que pour Mme de la Ferté, il ajoute : — Quant à moi, je suis doué d'une âme si libérale que j'ai la gratitude avant le bienfait.

Bordeu n'est allé à Bagnères qu'après avoir fait un séjour à Gélos, tout près de Pau, dans la maison de campagne de son frère et confrère, où nombre de parents et de compatriotes le sont venus voir. En quittant le pays de Bigorre, il se rend à Iseste, où toute sa famille l'entoure, et, comme c'est le moment où finit la saison des bains, il y a des étrangers qui se détournent, en revenant, pour le consulter. Les paysans de la vallée affluent dans le même but. Les uns et les autres sont reçus par le grand médecin de passage, dans une maison si neuve qu'on y travaille encore. Jurques, pour qui ce frère vient d'acquérir une charge de conseiller, fait élever comme à ses frais, mais vraisemblabement à ceux du même, ladite maison à la place de celle de son père, qui est encore médecin de l'hôpital de Barèges, comme son fils, châtelain à Gélos. Or, la construction du magistrat est celle que le Dr Daran fera restaurer sous la troisième république, pour y remplacer le Dr Charles de Bordeu, petit-fils de Jurques. Le chef de cette branche de la famille a tellement aimé son frère aîné qu'après l'avoir perdu il n'a jamais cessé, dans une longue survie, de lui consacrer un souvenir quotidien d'affection ; tous les matins il réunissait ses enfants, puis ses petits-enfants devant un portrait, que nous avons revu dans

la maison, en leur disant : — Enfants, souhaitez le bonjour à votre oncle, et aimez-le bien.

Ceux d'entre eux qui vivaient déjà ont dû pleurer quand leur oncle a repris le chemin de la capitale ; mais ils faisaient déjà, pauvres enfants ! des jaloux, qui se sont réjouis de son retour. Exemple :

« Noslon, ce 2 octobre 1776.

» J'ai appris avec un vrai plaisir, mon cher Docteur, votre retour des eaux, des douches et des bains. On m'apprenait à Bourbonne tout ce que vous faisiez ; votre exemple me donnait du courage. Je disais : Puisque mon général s'expose de si bonne grâce au combat, que ne dois-je point faire, moi qui suis un soldat qui combat sous ses ordres ? aussi ai-je bu *usque ad nauseam*, faisant la grimace et buvant toujours ; sous la douche j'étais patient comme un mouton. J'ai respecté M. Taillère, votre lieutenant-général, comme vous-même, et j'avais besoin de le considérer sous ce rapport pour être toujours du même avis que lui. Quand il a eu lu votre ordonnance, il a décidé tout de suite que l'usage du chocolat m'était très-contraire. Vous regardant comme le premier médecin de l'Europe, j'ai totalement abandonné le chocolat, non pas par persuasion, mais par soumission à l'autorité que vous donnent votre expérience et vos lumières. Il vaut mieux d'ailleurs, dans ces occasions, céder pour ne pas courir le risque d'être déclaré coupable au premier chef pour avoir omis une circonstance, même la plus minutieuse, prescrite par la médecine. J'ai été obligé de donner ici deux grands repas de représentation à quarante personnes. J'y ai assisté pendant trois heures et demie, au milieu de toutes les tentations que la gourmandise et l'exemple des gourmands peu-

vent donner, et je suis sorti de table n'ayant mangé qu'une aile, un croupion de poulet, deux fourchetées d'épinards et pour mon dessert six pruneaux dans un sirop couleur de médecine. Cela ne m'a pas coûté autant que je l'aurais cru, ce qui m'a persuadé que l'on peut prendre l'habitude d'être sobre. Je me réjouis de votre meilleure santé, mon cher Docteur, et comme votre ami et comme un citoyen qui aime sa patrie et qui sait de quelle conséquence il est, pour son utilité et pour sa gloire, de conserver un homme de votre mérite et aussi propre à l'illustrer dans la postérité. J'attends le moment de vous embrasser et de disputer quelquefois avec vous. Les disputes des ignorants avec les gens savants dans leur art sont comme le briquet qui, en frappant la pierre, fait jaillir la lumière.

LE CARDINAL DE LUYNES. »

Que si notre héros eût tiré un avantage durable de l'usage des eaux de Bagnères, on n'aurait pas eu tort de se réjouir. Par malheur, plus Bordeu était aimé et devenait nécessaire, plus ses forces décroissaient. Des vers lui étaient adressés par les beaux esprits de l'époque, mais ces vers chantaient auprès de lui des amours qui avaient vécu, et même des amitiés perdues. Par exemple, l'épitaphe de son chien Taffa,

Si cher à tous, pleuré même des chats,

pleurée surtout de Gogotte, de Tronquette Ier, de Ninine, de Tronquette IIe, de la Belle, de Docteur, de Mignonne, de Loto, chats et chattes de Louise d'Estrées. Citons aussi une épître à Pierrot, coursier mis à la retraite, mais non pas renvoyé par le docteur, qui l'appelait

par hasard comme la nièce de Mme Dubarry, et auquel la muse disait :

> Rapide ou nonchalant, sans cesse ton allure
> Nous traçait du danger l'infaillibe mesure.

Le maître aurait voulu, comme ce cheval poussif, prendre ses Invalides, car le mal pallié à Bagnères ne faisait à Paris que se multiplier. Se reposant sur la nature du soin d'y remédier, il ne voulait plus mettre à profit pour lui-même les ressources de l'art où il ne cessait pas de se perfectionner pour le soulagement de ses semblables. L'espoir d'une longue vieillesse, qui le berçait naguère, s'était évanoui ; les attaques d'une goutte irrégulière et des coups de sang en venaient à le menacer d'une fin prochaine, dont il doutait si peu que ses amis en étaient prévenus. Il se résignait à cette extrémité en chrétien et en sage, comme il avait pris son parti de la médiocrité de ses économies, malgré ses habitudes généreuses. Dire que cet homme supérieur, après tant de fatigues et de veilles, n'allait pas laisser de succession ! Néanmoins, la mélancolie de ses derniers jours avait pour principale cause l'inachèvement de la besogne que son génie s'était taillée. A ce point de vue, l'héritage promettait ; mais tout ne devait pas en être affranchi de substitution.

Bordeu avait été le premier à philosopher en médecine ; il s'était opposé à l'application médicinale des progrès de la chimie et il avait étendu à cette ancienne branche de la physique le principe d'un génie de l'antiquité : « où le physicien s'arrête, là le médecin commence ». Ses doctrines, éprouvées par la discussion, étaient devenues celles de presque tous les esprits éclairés du temps; par malheur, elles avaient en-

core à s'introduire dans les écoles, où les théories de Boerhaave devaient rester en chaire jusqu'à la Révolution. Les traînards avaient même eu la barbarie d'en vouloir mortellement au prophète de la science des temps modernes.

D'autre part le médecin-chirurgien, qui s'était fait diplômer à ce double titre, n'avait pas eu la patience de rester neutre dans des discussions qui s'étaient envenimées entre la Faculté de médecine et le collége de Chirurgie ; il avait ostensiblement penché pour les disciples de saint Côme, qu'on l'accusait de soutenir de sa plume sous le voile de l'anonyme. De là nouvelles inimitiés, plus ou moins provoquées à se liguer avec les anciennes contre l'imprudent, au moment où il pouvait le moins se remettre sur la défensive.

La vie quitte Bordeu , mais insensiblement. Ses journées se passent encore au service des malades qu'il dit déjà tous les soirs au cousin Lamolère : — Adieu pour aujourd'hui ou pour jamais !... Le chirurgien du cardinal de Luynes, venant un matin prendre son avis sur quelque point intéressant la santé de son éminence, franchit la porte cochère en même temps qu'un avocat de Pau , nommé Larriu ; on leur dit au passage que Monsieur s'est rasé de bonne heure dans son lit, comme il en a l'habitude, et que la veille, en rentrant de ses visites, il ne s'est pas montré moins dispos que de coutume. Pourtant sa chambre, où ils sont introduits, leur paraît vide ; ils entr'ouvrent les rideaux du lit, et quel spectacle ! Le maître gît sans mouvement, sans respiration et déjà froid : les doigts crispés de sa main droite, qui reste posée sur son cœur, révèlent qu'il a voulu en sentir la dernière palpitation. Avant que Larriu et le chirurgien soient reve-

nus de leur triste surprise, un troisième visiteur se présente trop tard ; c'est au nom de la duchesse de Chartres que son premier valet de pied venait demander si elle se portait assez bien pour faire maigre ce jour-là, veille de la Noël 1776 (1).

Certificat d'autopsie :

« Nous soussignés, docteurs-régents de la Faculté et membres de l'Académie de chirurgie, nous étant transportés dans la maison de feu M. de Bordeu, docteur-régent de la Faculté, sur la réquisition de sa famille, pour y faire l'ouverture de son cadavre, et rechercher la cause de sa mort, avons observé ce qui suit :

» Après avoir ouvert le crâne, nous avons observé un engorgement sanguin à la pie-mère, et la totalité de la morose du cerveau un peu plus molle que dans l'état naturel, sans aucun engorgement particulier, ni dans les sens du cerveau, ni au cervelet ;

» 2° Dans la poitrine, le poumon gorgé de sang, le cœur dans l'état naturel ;

» 3° Dans le bas-ventre, l'estomac, les boyaux, le foie et la rate phlogoses, et les deux dernières viscères prodigieusement engorgées de sang. Les reins et la vessie dans l'état naturel.

» Après quoi, n'ayant rien trouvé dans aucune capacité qui pût indiquer la cause de la mort, nous avons estimé que cette espèce d'apoplexie a été occasionnée

(1) Notez, à propos de cette démarche, que le mari de la princesse a observé plus d'une fois comme elle les vigiles, avant de s'appeler Philippe-Egalité, ainsi que son fils Louis-Philippe, plus tard roi des Français.

par l'étranglement subtil et spasmodique auquel M. de Bordeu était sujet depuis longtemps.

» A Paris, le 25 décembre 1776.

» ROBERT, DOUGLÉE, GARDANE, DUFOUR, DUPUYTREN, BOYER, VERGER. »

Comme ce prince de la science n'avait pas succombé debout, la comtesse de Bussy disait en l'apprenant : — Il fallait que la mort le craignît bien, puisqu'elle l'a pris endormi... La duchesse de Chartres, qui avait reçu toute fraîche la nouvelle de cette perte, s'y montrait trop sensible pour que son père ne cherchât pas à l'en consoler, et il jugeait que dans son état de santé elle devait prendre tout de suite un autre médecin. — Lequel, ma fille? — Après Bordeu, ô mon père, ils me sont tous indifférents.

L'embarras du choix était augmenté pour toute la clientèle par la difficulté de remplacer un prédécesseur sans pareil, quand bien même son père et son frère, qui exerçaient à Pau, se fussent mis sur les rangs. Toutefois Michel, élève et ami du défunt, lui succéda chez Mme de Montesson, chez le duc de Bouillon et dans d'autres maisons qui l'accueillaient pour donner à son maître cette dernière marque de confiance. Le souvenir de Bordeu ne se restreignait pas à être cher aux familles qui se rappelaient des services rendus par cet inspiré de la médecine.

Mme de la Ferté, qui ne l'avait connu qu'à Bagnères, dans un moment de reprise, de renouveau, de regain, où il paraissait de force à enterrer tous ses malades, lui donnait dix ans de moins que le billet d'enterrement qui, à son avis, se trompait d'âge, et elle se proposait de s'en assurer au cimetière en allant

y porter des fleurs à titre de gracieux souvenir. Il y en avait déjà tant sur la tombe, et des plus belles malgré l'hiver, que son cavalier regretté lui en parut avoir été enlevé encore plus prématurément. Plusieurs dames en deuil et agenouillées, venues séparément, pleuraient comme elle, en faisant leurs adieux au galant homme avec moins de piété visible que de regrets. En reconnaissant une, madame de la Ferté osa lui demander si elle savait jusqu'à quel âge l'ami commun avait vécu. — On s'y est trompé de dix ans, lui dit la dame avec aigreur. — Ah ! je m'en doutais bien, reprit-elle. — De dix ans pour le moins, Madame, ajouta l'autre sur le même ton de reproche, et c'est vous qui l'avez vieilli de cette différence.

Compte n'ayant été tenu en aucun temps des visites dues au praticien, il n'y en eut de payées après sa mort que sans réclamation et sans moyen de contrôle. Par exemple, Sylvain Lamolère demeurait clairement créancier de 24,000 francs. Les avances de Mlle d'Estrées avaient-elles été remboursées par le débiteur lui-même ? Nous le croyons sans l'affirmer ; il nous est seulement revenu que le règlement de son compte la traitait en tous points comme un assoeié ordinaire. Le droit d'aînesse reconnu par la coutume béarnaise appartenait à Jurques ; néanmoins, la famille y opposa judiciairement d'autres droits, qui prévalurent. Jurques dut rapporter tout ou partie de ce qu'il avait reçu de Théophile avant l'ouverture de sa succession. Le procès y relatif, si ce n'est un autre encore, avait reçu d'un arrêt du parlement de Bordeaux une solution sensiblement préjudiciable aux intérêts dudit membre de la famille, avant qu'on le revît à Paris. M. de Laborde, qui recevait sa visite neuf ans après la mort du maître, connaissait l'état de ses affaires : il l'engagea à ne pas

reprendre la direction des Pyrénées sans le revoir au château de Méreville, près Etampes, qui se trouvait sur le chemin. Après avoir courtoisement accompli les devoirs de l'hospitalité dans cette superbe résidence de campagne, le financier pria le magistra d'accepter sur l'argent que son frère lui avait fait gagner, mais sous le sceau du secret, une traite de 24,000 francs, payable à vue chez Nogué, négociant de Bayonne.

Succession modeste dans tous les cas! Elle ne rendait que plus révoltant un mot lancé par Bouvard, comme dernier trait : — Je n'aurais pas cru qu'il fût mort horizontalement... Cet ennemi, le plus haineux de tous, en avait recruté de nouveaux contre le médecin qui osait prendre les chirurgiens pour des confrères, si bien que le *Journal de Médecine* s'était dépêché de consacrer à un lecteur dont il aurait dû prendre le deuil, un article nécrologique en quelques lignes d'une insigne malveillance, puisqu'elles prenaient l'indépendance et l'esprit d'équité pour de la trahison. Derniers outrages visant une réputation si hautement acquise qu'ils ne pouvaient l'atteindre ; d'ailleurs cette réputation ne cessait-elle pas d'être vulnérable, une fois posthume, en passant à l'état de gloire ?

Bordeu avait fermé les yeux d'une monarchie absolue ; elle ne pouvait renaître comme monarchie que constitutionnelle et comme gouvernement absolu que sous l'autorité d'une peur que n'avait jamais faite le déchu et sous prétexte tantôt de république, tantôt d'empire. On peut reprocher à son siècle d'avoir trop sacrifié à l'analyse, manqué de foi et à la foi, réduit le domaine de l'imagination pour élargir celui de la science, enjolivé mais fait descendre l'art, humanisé le roman par la licence et rendu le théâtre sentencieux ; mais, à l'honneur de ce temps-là, ses philosophes cou-

paient court à bien des préjugés, flétrissaient des abus, déliaient des entraves, frayaient des chemins, inauguraient des droits, démontraient le besoin de grandes réformes et mettaient le bon sens du côté d'une révolution qui allait plus en abuser que la royauté de priviléges n'asservissant ni l'Eglise, ni la justice, ni l'armée. Plusieurs générations de suite remplissaient par excellence, au XVIIIe siècle, la mission providentielle de penser et de raisonner, qu'elles semblaient avoir reçue pour dispenser de ce genre de travail les générations suivantes ; celles-ci, en effet, depuis 89, agissent tantôt mal, tantôt bien, mais déraisonnent comme par vocation quand elles s'avisent de remuer des idées. Un grand débordement a inondé le sol et la récolte a été compromise du grain semé par des esprits d'élite, l'ivraie y étouffant le blé ; d'autres inondations depuis n'ont pas été moins désolantes, et le seul moyen d'endiguer l'eau torrentielle qui submerge l'état social serait d'en ramener le niveau à l'étiage de 1789.

L'ère nouvelle a réalisé l'un des vœux de Bordeu en réunissant au collége de Chirurgie, dans son local, la Faculté de médecine, ces deux corps n'en formant plus qu'un. L'université de Montpellier aurait déjà eu de la peine à revendiquer exclusivement cet élève, devenu parisien sous l'ancien régime; mais l'honneur revient à l'Ecole de médecine de Paris, institution républicaine, d'avoir tout de suite donné aux idées de Bordeu le droit de cité, en les faisant entrer dans l'enseignement par l'adoption et l'extension de l'organisme, système dont les bases avaient été jetées par lui seul. Bichat écrivait alors au commencement de ses *Recherches sur la Vie et la Mort :* « Dans l'état actuel de la physiologie, l'art d'allier la méthode expérimentale de Haller

et de Spallanzani aux vues grandes et philosophiques de Bordeu me paraît devoir être celle de tout esprit judicieux. » On a, qui plus est, reproché plus d'une fois au célèbre Bichat de n'avoir pas proportionné sa reconnaissance publique à l'importance de ce qu'il devait au plus illustre de ses précurseurs. « C'est dans Bordeu, dit la *Biographie médicale* de Panckoucke, qu'il puisa toutes les grandes vues physiologiques qui ont fait la fortune de ses productions autant que ses propres travaux. Si Bichat est surtout recommandable, c'est parce qu'il sut féconder et continuer les travaux d'un grand homme, dont au reste il se montra le digne successeur. »

LEFEUVE.

RECHERCHES

SUR

L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

DE L'INOCULATION

Je ne connais que deux médecins dans Paris qui puissent fixer un avis sur l'inoculation, ou l'appuyer, comme il doit s'appuyer, sur un grand nombre d'observations, M. Hosty, médecin de la Faculté de Paris, et M. Gatty, médecin consultant du roi. Le premier, ayant fait une étude particulière de tout ce qui peut avoir trait à cette question, s'est transporté en Angleterre, où il a été s'enrichir d'un certain nombre de faits que l'expérience seule peut apprendre. Le second, ayant voyagé dans le Levant, qui est le berceau de l'inoculation, y a fait, de même qu'en Italie, une récolte abondante sur cette matière.

L'un et l'autre de ces médecins, auxquels on ne saurait sans injustice refuser les connaissances nécessaires à leur état, se sont, pour ainsi dire, voués à l'inoculation : ils ont fait chacun plusieurs heureuses expériences dans Paris : c'est au moins un préjugé des plus favorables pour cette méthode.

On peut, après ces deux médecins, en nommer encore deux autres dont la décision a beaucoup de poids, M. Petit le père, premier médecin de Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, et M. Antoine Petit, médecin de la Faculté de Paris. Le premier, loin d'avoir survécu à sa réputation faite depuis longtemps, la rend, au contraire, de jour en jour plus brillante. Dans un âge où les talents languissent ordinairement, et où l'on vit de repos et de sa gloire passée, ce praticien infatigable s'ouvre une nou-

velle carrière ; il se décide pour l'inoculation, qu'il protége et qu'il pratique lui-même avec succès. Le second, célèbre par ses beaux talents, combat avec force les préjugés contre l'inoculation ; il l'adopte, il la pratique, et se loue du parti qu'il a pris. Cette méthode a-t-elle donc d'invincibles attraits ?

Quel est le Français qui n'ait été frappé du parti courageux pris sous nos yeux par un médecin de la première classe ? M. Tronchin, qui, se croyant assuré par son expérience de la bonté de l'inoculation, est venu la pratiquer au milieu de Paris. Nous ne pouvons sans doute nous empêcher d'adopter et de regarder comme un des nôtres un médecin qui, en rassurant tous les bons citoyens sur la santé d'un prince et d'une princesse chers à l'Etat, a donné lieu à de plus grandes espérances, et fait naître de plus grands désirs. Quel autre sentiment, en effet, l'étoile de M. Tronchin a-t-elle pu allumer dans des cœurs honnêtes et généreux ! et de quelle émulation salutaire à la patrie, nous qui cultivons aussi la médecine, n'avons-nous pas dû être enflammés !

La principale question sur l'inoculation devrait paraître décidée, après l'exemple de ces maîtres de l'art. Cet exemple peut suffire pour des particuliers ; mais il s'agit du bien général et du corps de la société. La justice, qui veille également à la conservation de tous les sujets du roi, ordonne que chaque médecin donne son avis. Après un pareil ordre, tout médecin a droit de parler ; si on vouloit l'ôter à quelqu'un, il serait dans le cas de dire, ainsi que le disait Caton, qu'il lui suffirait que le monde demandât pourquoi Caton n'avait point de statue.

Le public ne peut douter qu'en vertu de l'arrêt du parlement tout médecin de la Faculté n'ait été requis de donner son avis. A l'exemple de mes confrères, je hasarderai mes conjectures : elles seront telles qu'on peut les attendre de quelqu'un qui a aussi peu d'expérience que j'en ai sur cette matière. Je n'ai suivi que dix inoculations ; ceux qui sont les derniers parmi nous ouvrent les avis : c'est notre usage ; je dois, par le rang que j'occupe, parler des premiers et attendre la décision de nos anciens : je l'attendrai.

La manière dont j'ai présenté la question m'a conduit à

mettre sous les yeux du public une esquisse des opinions diverses qui ont régné dans notre art. Quelques traits qui regardent les médecins, ou bien l'histoire de la médecine, ne déplairaient pas sans doute, si ma façon de les rendre était supportable. C'est une histoire trop peu connue du commun des hommes, que celle de nos prédécesseurs célèbres dans les divers états. Elle mériterait l'attention d'un écrivain qui, avec des talents supérieurs, aurait beaucoup de connaissances et les ressources nécessaires pour se faire lire sans ennui. Elle n'intéressera jamais, comme elle devrait le faire, lorsqu'elle sera tracée par un pinceau gothique et sans âme.

J'ai réduit les médecins à huit classes principales : 1° les empiriques ou ceux qui ne suivent que l'expérience ; 2° les dogmatiques, et notamment les mécaniciens ou les physiciens modernes ; 3° les observateurs qui, dans le traitement des maladies, suivent la nature pour guide ; 4° les praticiens, les phyrrhoniens ou les antisystématiques, qui composent leur secte des débris des autres ; 5° les médecins militaires ; 6° les médecins théologiens ; 7° les médecins philosophes ; 8° les médecins juristes.

Il s'agit d'examiner quel doit être l'avis des divers médecins sur l'inoculation, suivant les principes des empiriques, des mécaniciens, des observateurs ou des autres. C'est le plan de cet ouvrage, dont l'oLjet principal serait de soumettre à la justice des faits dont elle aura peut-être besoin pour peser, comparer et réduire à leur juste valeur les avis des médecins.

Eh ! quel autre objet peut avoir aujourd'hui tout médecin, que celui de concourir au bien que notre auguste sénat prépare à la société ? Il veut nous entendre et pénétrer dans nos dogmes et dans nos maximes : c'est le plus beau jour de la médecine ; elle écoutera la justice et la conduira dans les détours les plus cachés de l'art. Tous nos livres sont ouverts ; nos opinions particulières sont dévoilées ; nos discussions sont soumises au jugement des sages.

Le public nous goûtera mieux lorsque nous aurons l'approbation, et que nous suivrons les ordres de la puissance souveraine, qui veille sur les intérêts de la société, de même que sur notre doctrine et sur nos mœurs. Puisse la

vigilance du parlement, appui de nos règles, de nos statuts et de notre existence, ne point s'arrêter précisément à ce qui regarde l'inoculation, et peser aux poids des lois tant d'autres objets qui regardent la médecine française !

Puisse le meilleur des rois jouir longtemps des soins assidus et éclairés du médecin qu'il a choisi pour veiller sur sa santé ! Puisse-t-il jeter un coup d'œil sur la médecine de son Etat ! Dix mille de ses sujets tiennent la médecine et l'exercent d'une manière ou d'autre dans son royaume. Si notre doctrine, nos opinions, nos mœurs, nos prétentions, nos usages n'étaient contenus dans de justes bornes, nous pourrions devenir les ennemis les plus à craindre des peuples ; il nous faut de la liberté ; mais nous avons besoin de frein. Il nous faut des règles ; mais elles ne peuvent être si générales qu'elles embrassent tous les cas particuliers. Notre état, qui semble nous humilier devant tous les hommes, et qui nous rend les esclaves de chaque particulier, nous élève aussi au-dessus de tous ; notre élévation pourrait se changer en tyrannie, puisqu'elle soumet le monde à nos décisions journalières.

Le dirai-je ? Quoique je sois pénétré de respect pour un grand nombre de ceux qui cultivent les diverses parties de la médecine ; quoique les connaissances des médecins d'aujourd'hui puissent entrer en parallèle avec celles des siècles les plus heureux ; quoique je pusse aisément, parmi les médecins français, trouver, après celui qui est le premier, à tant de titres, des hommes de grands talents et de grandes vertus, des connaissances sublimes et une pratique consommée, des talents utiles, agréables et louables en tout point : le dirai-je ? Nous avons encore à combattre quelques restes de l'impression que firent sur notre médecine les siècles barbares, malheureusement trop peu reculés.

CHAPITRE PREMIER

LES MÉDECINS EMPIRIQUES OU QUI S'ATTACHENT UNIQUEMENT A L'EXPÉRIENCE

§ I. La médecine empirique a existé de tout temps : elle est semblable à la religion naturelle ; elle ne fut d'abord que l'instinct des hommes.

Il est une médecine populaire et née, pour ainsi dire, avec les hommes : ils l'ont toujours portée partout, et partout cultivée avec un soin égal ; la nécessité la leur a dictée, comme elle leur apprit à se préparer divers aliments et diverses boissons ; ils ont dû songer à se soulager ou à se guérir, comme à se couvrir, à se loger, à se garantir de tous les accidents possibles. Telle est la médecine empirique, fondée sur des expériences journalières. Les pères l'apprirent à leurs enfants ; les diverses générations la firent passer des unes aux autres ; et notre génération la prépare à celles qui lui succéderont.

Mère ou matrice de toute les autres médecines, si on peut ainsi parler, ou de tous les autres systèmes sous lesquels cet art a été cultivé, la médecine empirique a souffert bien des révolutions : les sectes qui lui doivent leur origine l'ont dédaignée ; elle a passé pour un tissu de fables ou d'erreurs dans de certains pays ; dans d'autres, elle a été reléguée chez des gens sans aveu. Le nom d'empirique est devenu une sorte d'injure ou d'imputation odieuse.

Mais cette médecine naturelle a eu ses temps d'éclat, ses partisans et ses grands hommes ; elle a longtemps régné seule sur des nations entières ; il y en a encore de très-nombreuses, qui ne connaissent que ses préceptes ; elle a rendu de grands services à l'humanité ; elle n'a cessé, et ne cessera sans doute jamais d'avoir de zélés défenseurs, même au milieu des sectes de médecins qui lui semblent les plus opposées. C'est ce qu'il s'agit de prouver et d'éclaircir : nous le devons pour l'objet présent de l'inoculation de la petite vérole ; c'est dans le sein de l'empirisme même que l'inoculation a pris naissance ; c'est à lui qu'il

faut attribuer cette découverte, comme celle de la plupart, je dis plus, comme celle de tous les remèdes.

Semblable, j'ose l'avancer, à la religion naturelle, l'empirisme eut pour premier fondement une sorte d'instinct ou de sentiment né avec nous : on en voit des étincelles dans les bêtes, et on en retrouve des traces chez quelques sauvages ; mais les mœurs l'ont presque entièrement détruit dans les villes et parmi les grandes sociétés : elles ont étouffé chez les malades le langage de l'instinct : elles ont rendu les esprits des médecins, préoccupés et chargés d'autres connaissances, inhabiles à entendre ce langage.

Ces deux causes, à proportion qu'elles ont acquis plus de force, ou à proportion que les hommes ont multiplié les villes, qu'ils se sont plus accoutumés à vivre en société, et les médecins à s'orner l'esprit des connaissances sublimes des sciences, ont, il est vrai, dérouté l'empirisme. Il s'est chargé peu à peu de mille pratiques qui ont produit, comme l'abus ou le mauvais usage de la religion naturelle, une sorte d'idolâtrie, ou un amas immense de recettes et de décisions non moins folles que les extravagances du paganisme.

Ils régneraient seuls encore, le paganisme ou la religion naturelle déchue de sa première pureté, de même que l'empirisme corrompu par les visions des esprits crédules et des demi-savants ; ces deux monstres, enfants corrompus de la sage nature, tyranniseraient encore l'espèce humaine, si d'un côté la révélation n'était venue éclairer, instruire, assujettir, revivifier les hommes, et si, pour ce qui regarde la médecine, les sciences ne s'étaient entièrement épurées, et surtout si elles n'avaient été secourues de l'appui des lois.

Mais cette réforme des sciences a-t-elle entièrement vaincu l'empirisme ? l'a-t-elle détruit ? a-t-elle pu le faire ? non sans doute. D'abord elle ne l'a point pu, ou bien elle n'a pas été en droit de le tenter ; car ce droit que la religion n'a point dicté, puisqu'elle laisse les hommes disputer et s'exercer sur les choses purement humaines, telles que la médecine, aucune législation ne l'a donné à personne sans des restrictions bien sensibles. Il est permis à tout le monde d'examiner la nature, les fondements, l'utilité ou

les désavantages de l'empirisme, et de le comparer aux autres sectes de médecine.

L'empirisme ou la médecine expérimentale ne fut donc au commencement que l'instinct des malades et de ceux qui cherchèrent à les secourir ; d'où naquit une curiosité active et industrieuse pour faire des essais de toute sorte de remèdes. Le hasard vint à l'appui ; l'observation ramassa et mit, pour ainsi dire, en dépôt le résultat des diverses épreuves ; la comparaison des malades à traiter avec ceux qui avaient été précédemment soulagés, guéris, ou qui s'étaient mal trouvés d'un remède, aida à former une sorte de corps de doctrine.

Il n'y eut point d'écoliers uniquement destinés à l'apprendre, des livres pour la conserver, des professeurs pour la préconiser ; l'instinct, le sens commun, les talents naturels de quelques personnes, l'expérience qu'elles avaient acquise, le désir d'être utile à son prochain, le récit des faits dépouillé de toute discussion scientifique, voilà quels furent les livres, les écoliers et les professeurs des empiriques.

Dire que ces empiriques ne raisonnaient point et qu'ils étaient même hors d'état de raisonner, à cause de l'ignorance profonde dans laquelle ils vivaient au sujet des hautes sciences, c'est en imposer évidemment, c'est se jouer de la crédulité du monde ; c'est vouloir suivre les excès des dialecticiens et d'autres sectes savantes, qui prétendirent que les connaissances les plus communes étaient sujettes à leurs lois. Les empiriques ont toujours raisonné, comparé à leur manière la nature et les circonstances des maladies, choisi l'espèce, gradué les doses des remèdes, saisi les temps qui leur ont paru les plus propres à leur application. Tout cela est évident, et il n'y eut jamais d'empirique parfait, comme on veut prendre ce mot à la rigueur.

Je trouve partout cet empirisme raisonnable que je viens de définir ; je vois que partout il fut le berceau des autres sectes de médecine, que ces sectes ne furent d'abord que des recueils d'histoires ou d'observations faites par les empiriques, et sur lesquelles on bâtit ensuite diverses théories ; je le retrouve dans les ouvrages des plus célèbres dogmatiques, de ceux même qui se crurent les plus oppo-

sés à l'empirisme ; je le retrouve enfin dans tous les divers traitements de toutes les maladies.

§. II *L'empirisme naturel en Egypte, chez les Chaldéens, en Grèce. Hippocrate tenait à l'empirisme. Hippocrate comparé à Homère. La médecine chez les Romains.*

Qu'était la médecine dans les contrées malsaines d'Egypte, avant qu'elle y fût mise entre les mains des prêtres ? Ces prêtres eux-mêmes n'étaient que des empiriques renforcés par le relief de leur état; ils avaient sans doute leurs émissaires, leurs apprentis prêtres, répandus dans leurs campagnes où croissait et prospérait l'empirisme, à côté du séné, de la casse et des autres remèdes, et où ces apprentis faisaient leurs cours et prenaient leurs grades pour arriver enfin à celui de prêtre et de médecin.

Ces Chaldéens, ces mages si occupés des mouvements des astres et de la démangeaison de prédire les choses à venir, ignoraient-ils entièrement la médecine et ne la cultivaient-ils pas comme la poésie ? Ces esprits avides de savoir ne négligèrent point les choses les plus utiles, la connaissance des maladies, celle des plantes et de leurs vertus. Ils étaient quelquefois malades, ces grands personnages, quoique sobres, forts et libres. Leurs enfants, leurs femmes, leurs vieillards et leurs esclaves leur fournissaient mille expériences à faire : tout était neuf pour eux.

La Grèce, enorgueillie d'avoir produit Hippocrate, ne peut oublier que ce médecin ne naquit que dans la quatre-vingtième olympiade, environ cinq cents ans avant l'ère chrétienne, et que plusieurs siècles avant Hippocrate il y avait des médecins même dans sa famille. Si Esculape, si le centaure Chiron, firent une grande figure dans ce coin du monde qu'occupaient les Grecs, les autres nations avaient aussi leurs médecins et leur médecine. Ainsi quand même Hippocrate et ses ancêtres ne devraient pas être mis dans la classe des empiriques, cette classe de médecins n'y perdrait pas grand'chose, puisqu'elle existait longtemps avant tous ces Grecs connus.

Il serait aisé de rapporter des preuves de ce fait : elles n'ont point échappé aux historiens de la médecine. On sait

d'ailleurs que la Grèce était très-féconde en gens de lettres de toutes les espèces, et par conséquent en malades et en médecins. On sait que trois cents auteurs y firent en même temps la description d'une bataille, et on peut bien se douter que plus de trois cents médecins auraient pu y traiter le même malade.

Hippocrate lui-même tenait par bien des côtés à l'empirisme. On vit chez lui, et on trouve encore dans ses ouvrages, d'un côté, les plus grandes vues, les idées les plus sublimes, les observations les mieux faites et les mieux rendues, des tableaux aussi parlants que ceux de Greuze, sur la position, les mouvements, la physionomie des malades, etc. On y trouve enfin de ces traits hardis et lumineux, enfants d'une âme qui prenait l'essor et qui porta la physique de la médecine à un haut point de gloire et de perfection. On y trouve mille preuves de cette candeur, de cette justesse et de cette sagesse qui sont peut-être les marques qui caractérisent le mieux un médecin.

Mais on y trouve aussi, surtout lorsqu'il s'agit de la pratique, des marques évidentes du penchant que ce grand homme avait pour l'empirisme. Il n'employait que des remèdes éprouvés longtemps avant lui ; il n'imagina ni la saignée ni la purgation, qui avaient pris naissance dans des têtes d'une bien moindre trempe que la sienne ; il parle de plus de mille drogues toutes connues, toutes éprouvées.

En un mot, Hippocrate me paraît avoir réuni en lui les ressources et l'industrie de l'empirisme avec l'éclat et les vues de la physique et des autres sciences. Il nous a laissé, pour ainsi dire, une encyclopédie de médecine, dans laquelle chaque secte peut trouver des préceptes et des exemples.

Aussi les médecins empiriques, lorsqu'ils firent un corps, et qu'ils soutinrent leurs opinions contre les dogmatiques, ne manquèrent-ils point de ranger de leur côté les écrits et la méthode d'Hippocrate. Sa théorie et sa physique, qui ont vieilli, ne lui auraient pas conservé une si grande réputation, sans les observations et les détails sur quelques remèdes, qu'il copia peut-être ou qu'il imita, du moins en partie, de ce qu'il avait appris de ses pères.

Il n'est guère possible de refuser une place parmi les

empiriques à tous les ancêtres d'Hippocrate, même jusqu'à Esculape, quoiqu'il ne soit parvenu jusqu'à nous qu'à la faveur de l'éclat de la divinité dont les nations le décorèrent. Une preuve que tous ces médecins n'étaient que des empiriques, c'est qu'ils existaient longtemps avant Pythagore et Aristote, qui ont été les principaux modèles des dogmatiques, ceux qui ont le plus mis à la mode, au sujet de la médecine, les longs et beaux discours, les arguments, les subtilités de la dialectique, l'histoire naturelle, le projet de remonter jusqu'aux premières causes, et de commencer l'étude de l'art par les causes générales, pour descendre ensuite par degrés jusqu'au détail de la pratique.

Je ne sais si parmi les éloges qu'on a faits d'Hippocrate, on l'a jamais comparé avec Homère : il me semble qu'on pourrait faire le parallèle de ces deux grands hommes. Le plus illustre des poètes, celui dont le style est le plus pur, les idées les plus belles, les images les plus variées, pourrait fort bien marcher à côté du plus fameux des médecins. Le respect que quelques anciens ont eu pour Homère a été si marqué qu'ils imaginaient avoir invinciblement prouvé un fait lorsqu'ils pouvaient appuyer leur opinion par quelque passage du poète. Les médecins n'ont point eu moins de vénération pour Hippocrate, ni moins de confiance en ses décisions.

Homère essuya des critiques : ceux qui entendent le mieux sa langue sont obligés de convenir qu'il y a beaucoup de choses dans ses ouvrages qui ne peuvent pas soutenir la traduction. On prétend que les prestiges du grec et de l'harmonie font passer un tas de contes de vieilles, d'ennuyeuses dissertations, ce chamaillis perpétuel entre les dieux qui se démènent comme les marionnettes du sieur Bienfait, et tant d'autres faits minutieux qui se trouvent à côté des plus grandes beautés.

Hippocrate n'est presque plus entendu ni goûté, lors même qu'il est traduit en langue vulgaire ; il faut en faire une étude particulière : sa philosophie a vieilli, sa théorie rebute ; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ses tournures, ses explications, ses vues et ses remèdes ont un rapport parfait avec le langage du peuple : on croit entendre un paysan faire le récit de ses maux et l'histoire des remèdes.

En un mot, on peut très-bien dire d'Homère et d'Hippocrate, avec Dion-Chrysostome, qu'ils se sont fait une très-grande réputation en ramassant les idées, les images, les faits, les expressions même qui roulaient parmi le vulgaire; cela veut dire, pour ce qui concerne Hippocrate, qu'il n'a été en grande partie que l'historien des empiriques qui avaient eu le soin de faire les premières épreuves.

Les médecins doivent à la soigneuse et maligne critique de Pline la connaissance de l'époque à laquelle il faut rapporter l'établissement de leur corps dans Rome. Montaigne, copiste de Pline en cet endroit, a singulièrement servi à répandre cette histoire de Pline : il en résulte que Rome fit la moitié de la conquête du monde, sans compter des médecins parmi ses citoyens. Ce trait fait le triomphe de l'empirisme, et ne peut embarrasser que les médecins dogmatiques.

Qu'importe aux empiriques que Rome ait été pendant six cents ans sans écoles, sans professeurs en médecine, sans livres et sans physiciens ni anatomistes ? Manquait-elle pour cela de médecins, ne fût-ce que dans les pestes ? Manquait-elle de drogues et de gens qui les conseillaient et qui en faisaient l'application ? non, sans doute.

Caton faisait la médecine dans sa maison, et vraisemblablement dans celles de ses amis ; les maîtres traitaient leurs esclaves ; ceux-ci se communiquaient leurs observations, les sages-femmes avaient soin de la conservation et de la santé des femmes et des enfants.

Le chou, dit-on, fut une sorte de médicament très-favori dans ces temps de Rome, qu'on nous représente comme si heureux. Caton connut l'usage, les vertus du chou et de bien d'autres plantes apparemment. Il ignorait qu'on tire du chou, par l'analyse, du flegme et du sel alcali ; mais il n'était pas pour cela moins savant dans l'application de cette plante. C'en est assez pour que les empiriques placent Caton dans le nombre de leurs partisans, et c'est beaucoup assurément qu'ils aient de pareilles têtes dans leur secte.

Ils y mettent ces noms oubliés à la honte de l'humanité, ces hommes prudents et sages, qui apprirent à faire du pain, à faire cuire la viande et les légumes, à purger avec l'aloès et la coloquinte, à fixer les heures des repas ; mais ils ont

bien des noms connus à rapporter : Osiris et d'autres rois d'Égypte appliqués à la connaisance des remèdes, comme plusieurs empereurs de la Chine ; Mithridate, Alexandre, qui furent au moins les protecteurs de la médecine empirique ; Achille et Ulysse, qui pansaient des plaies ; Hercule, qui excellait dans l'art de guérir, suivant Plutarque. Ainsi Maurice de Saxe, dans ses *Méditations sur la Guerre*, n'oubliait point de recommander aux militaires l'usage du vinaigre, connu des Romains et de tout le peuple de nos parties méridionales.

Peut-on ne pas mettre tous ces grands hommes dans la classe des médecins non principiés et purement empiriques ? Il faudrait, pour prendre un autre parti, avoir le goût, dirai-je, ou la même manie qu'un docteur qui ne parlait jamais des grands médecins de l'antiquité qu'en les appelant le docteur Hippocrate, le docteur Asclépiade, le docteur Averrhoès : il n'aurait pas manqué de dire le docteur Ulysse, le docteur Maurice, le docteur Hercule.

§. III. *Remarques de Pasquier sur les druides. Leur médecine. Traduction de l'éloge de la médecine fait par un poète.*

Un des plus célèbres magistrats du parlement de Paris disait, il y a deux cents ans, au sujet des druides, qu'on prétend avoir cultivé la médecine dans les Gaules, « qu'ils » furent si avaricieux de rédiger aucune chose par écrit » que, de toutes les grandes entreprises de la noblesse » gauloise, nous n'en avons presque connaissance que par » emprunt, et encore par histoires qui nous sont présentées » en monnaie de si bas aloi qu'il nous eût été quelquefois » plus utile ne recevoir tels plaisirs que de voir publier » nos victoires avec tels masques qu'elles sont. Tellement » qu'il nous seroit malaisé de reconnaître au vrai la gran- » deur de nos ancêtres. »

Je n'irai donc point, empruntant ce que Le Clerc et d'autres rapportent des druides et de leur médecine, augmenter le nombre des histoires présentées en monnaie de bas aloi. Qu'importe au sujet que je traite qu'on sache ou qu'on ne sache point quelques phrases échappées à Pline et à César sur les danses et les simagrées que les druides faisaient

autour des vieux chênes, sur la pompe ridicule qu'ils employaient à la récolte, et pour ainsi dire à la dispensation de leur gui de chêne, et de deux ou trois autres plantes ? Sur les chansons qu'ils apprenaient à leur jeunes druides ? Eh ! qui pourrait regretter ou se plaindre de ce que Tibère anéantit cette espèce de fanatiques !

Personne ne peut douter que, dans ces siècles reculés, les enfants ne fussent sujets à bien des incommodités et bien des maladies, de même que leurs mères ; on vieillissait alors comme aujourd'hui, on avait des maladies habituelles et un régime particulier pour les calmer, des remèdes, de même que des méthodes pour panser les plaies.

Tandis que les druides dansaient dans leurs sombres retraites, tandis qu'ils affectaient de faire briller en de certains jours leurs faucilles d'or et les autres marques de leur orgueil, tandis qu'ils apprenaient des chansons à des jeunes gens, et que de temps en temps ils en immolaient quelqu'un à leur superstitieuse fureur, d'honnêtes empiriques pratiquaient la médecine dans leurs maisons, chez leurs voisins, chez leurs amis : ils se communiquaient leurs découvertes et leurs réflexions, ils imitaient ce qu'ils voyaient faire aux gens les plus sensés parmi eux. C'était l'ouvrage utile de tous les jours.

C'était le règne de l'empirisme, de même que celui d'Astrée. Heureux temps, dont il ne reste des traces que dans les lieux les plus éloignés de nos villes ! La tendresse réunissait tous les cœurs : chacun s'empressait de secourir ses voisins ; les enfants s'instruisaient avec leurs parents. Tandis qu'une mère attentive aux soins de son ménage attendait un époux chéri qui arrivait des champs, une famille nombreuse écoutait les instructions des vieillards qui raisonnaient d'après leurs expériences et celles de leurs pères.

Les enfants ou le mari étaient-ils malades ou incommodés ? Ces vieillards indiquaient les moyens de les secourir, et les remèdes dont ils avaient vu faire l'épreuve. Le soin des filles et des femmes était livré aux grand'mères et aux vieilles du quartier. Si les vieillards accablés d'années approchaient du moment de payer le tribut à la nature, leurs vieux amis s'assemblaient autour d'eux ; on comparait

les remèdes indiqués par tout le monde : on était porté à employer celui que conseillait le plus sage du hameau.

On n'entendait pas des plaintes amères ou plutôt des murmures, enfants du luxe, de la mollesse et de la pusillanimité qui les accompagnent : on ne connaissait pas ces assemblées tumultueuses où les remèdes, entassés les uns sur les autres, ne font qu'aigrir le mal et accabler le malade, où les avis, trop souvent dictés par les préjugés, se croisent autant que les divers effets des drogues. Le malade ou ceux qui avaient l'autorité de décider pour lui choisissaient le remède plus approprié à l'instinct, au reste des goûts ordinaires qui reluisaient à travers les symptômes de la maladie.

Les Babyloniens avaient coutume d'exposer leurs malades dans des endroits à portée de recevoir les avis des passants dont on implorait le secours, en excitant leur tendresse et leur commisération pour leurs semblables ; on ne prétendait pas sans doute amuser la curiosité du monde, comme quelqu'un l'a mis en avant. Cette exposition n'avait vraisemblablement lieu que pour les maladies longues et opiniâtres. Tels étaient les progrès assurés et la manière simple de l'empirisme.

« Fille d'Apollon, de même qu'Esculape, la Médecine » gémissait du sort de son frère, que Jupiter avait fait » mourir ; elle se cachait dans les lieux les plus déserts et » les moins habités ; elle courait comme égarée sans oser » se fixer ; Hippocrate l'entrevit par hasard au pied d'une » montagne aride : il devint bientôt éperdument amoureux » de cette jeune nymphe, dont les grâces décelaient l'ori- » gine, et dont le hâle et les fatigues n'avaient point changé » la physionomie régulière et majestueuse.

« Où courez-vous, charmante nymphe ? lui dit Hippo- » crate, et pourquoi fuyez-vous dans des lieux presque in- » habités, où vous ne sauriez trouver que des adorateurs » indignes de vous ? » La nymphe, touchée de l'air de can- » deur et de la bonne mine d'Hippocrate, lui dit avec beau- » coup de modestie, mais avec confiance : « C'est vous que » je cherche et que je chéris déjà au-dessus de tous les » autres humains : je vais vous rendre le plus grand des » médecins ; je partagerai avec vous mon immortalité. »

» Hippocrate s'approcha d'elle, consentit à vivre sous ses » lois, et lui fit présent d'une robe légère, la plus commode, » en même temps la plus simple, et qui éblouissait par sa » blancheur. Les anciens cultivèrent la Médecine sous cette » parure honnête et naturelle. Galien, après plusieurs siè- » cles, dédaignant cette simplicité, habilla la Médecine » d'étoffes bigarrées, et où le travail pénible de l'art se fai- » sait trop sentir ; il changea la blancheur des lis en rouge » éclatant ; plusieurs ornements de tête, des pendants d'o- » reilles et d'autres joyaux rendirent la Médecine mécon- » naissable. Avicenne passa ses jours à la farder et à la » masquer de plus en plus : chaque médecin lui fit présent » de quelque colifichet ; ils ne s'occupèrent qu'à varier et à » multiplier ses habits.

» Paracelse parut. La Médecine, accablée sous le poids » d'inutiles bijoux, s'aperçut bientôt que Paracelse était » issu des dieux, et mille fois au-dessus des autres mortels : » elle ouvre son cœur à cet adorateur légitime ; elle se plaint » de toutes les insultes qu'on lui a faites, de tous les ridi- » cules ornements dont on l'a accablée ; elle prétend repren- » dre son ancienne parure : Paracelse devient son confident » et l'entretient dans ces heureux sentiments contre ses » anciens courtisans.

» Qui me donnera, dit-elle, un miroir, pour que je puisse » m'arranger au gré des dieux et des hommes raisonna- » bles ? C'est Van-Helmont qui présente ce miroir : il est du » sang d'Hippocrate : il met en pièces et rejette au loin tous » les barbares affiquets dont on avait surchargé la Méde- » cine : elle demande aux dieux de s'unir à Van-Helmont, » ce qui lui est accordé. »

C'est ainsi qu'un poète, ami de Van-Helmont, lui préparait la haute réputation que ses ouvrages lui ont acquise. La Médecine, fille des dieux, erre dans les campagnes et fuit les villes ; Hippocrate va la chercher dans les déserts ; il l'habille à peu de frais et très-modestement : voilà la médecine empirique.

Le grand monde, l'orgueil des sciences, la pompe des arts, dénaturent la médecine ; elle était perdue sans Van-Helmont. Non, elle est fondée sur la nature ; je l'ai dit ci-dessus : elle a toujours existé et existera toujours. Ses

malheurs et les torts qu'elle reçoit ne peuvent être que passagers, surtout dans les Etats policés.

La justice veille sur la médecine : j'aurais voulu que le poète l'eût dit. La justice imprime du respect aux détracteurs de la médecine comme à ses faux adorateurs ; elle lui permet de paraître sous divers ornements et sous diverses dénominations.

§ IV. *L'empirisme systématique ou raisonné : on ne sait si les Egyptiens le connurent. Acron le mit en vogue chez les Grecs : Erasistrate, Hérophile, peut-être empiriques. Les médecins cliniques : Sérapion et Héraclide, célèbres dans la secte empirique.*

L'empirisme s'étendit des campagnes jusque dans les villes : quelques empiriques se mirent à écrire et à disputer ; ils firent de leurs opinions un corps de doctrine ; ce ne fut pas dans l'objet de les faire connaître, puisque la simple tradition des pères aux enfants, et des disciples aux maîtres, suffisait à cette secte répandue dans tout le monde et pour ainsi dire dans toutes les têtes.

Mais les empiriques se virent forcés de ramener leur pratique à des principes, pour s'opposer aux prétentions des philosophes, qui se flattaient d'englober la médecine dans les règles générales de la philosophie : il fallut aussi céder au torrent ; et comme la philosophie ou les disputes sur les premières causes faisaient de grands progrès, tout le monde exigea des médecins qu'ils raisonnassent et qu'ils disputassent comme les philosophes ; ce qui donna naissance à un empirisme qu'on peut nommer systématique.

Les Egyptiens paraissent s'être peu occupés des causes physiques ; ils se perdirent dans une sorte de métaphysique obscure et difficile : à peine nous a-t-on appris que leur médecine fût arrangée en système et mêlée avec leur théologie et leurs lois. Bacchus, Zoroastre, les divers Hermès, les prêtres cultivaient la médecine ; mais ce n'était assurément que comme de purs et simples empiriques, tout au plus corrompus par de fausses idées de religion.

Les progrès que Moïse fit en Egypte et ce que nous savons

des médecins chez les Hébreux, portent trop peu de clarté sur l'histoire profane de ces siècles éloignés, pour qu'on puisse compter sur autre chose que sur quelques faits ; or ces faits ne décident pas s'il y eut un temps où les médecins d'Egypte furent partagés en différentes sectes, ou si l'on y disputa sur l'empirisme, le dogme, etc.

Il n'en était pas de même chez les Grecs : ils furent aussi ardents à répandre les sciences, à faire parade de leur doctrine, à prendre le peuple pour juge, que les Egyptiens avaient été soigneux de cacher leurs connaissances et de les envelopper d'un langage mystérieux, ressource trop ordinaire du pédantisme. On connait la célébrité de Thalès et de Pythagore, qui fondèrent chacun une secte particulière de philosophie.

Acron, fameux médecin d'Agrigente, fut presque leur contemporain et compatriote d'Empédocle, pythagoricien décidé. Ces philosophes ne pouvaient s'empêcher de parler de médecine, ce qui déplut sans doute à Acron : il arbora l'étendard de l'empirisme, déjà connu de tous les hommes ; il résista aux philosophes qui voulaient avilir l'expérience, mère de toutes les connaissances ; il se sépara de ces grands raisonneurs ; il fit des ouvrages dont il ne reste que le titre ; il y combattait vraisemblablement l'application de la philosophie à la médecine : il reste des traces de son peu d'union avec Empédocle.

Voilà donc les empiriques aux prises avec les physiciens ou avec les théoriciens ; les disciples des principaux chefs de la dispute se multiplièrent, et voilà l'empirisme philosophique ou systématique en parallèle avec la médecine dogmatique.

Je ne puis croire que l'entrevue de Démocrite et d'Hippocrate se réduisit précisément à ce qui nous est parvenu de leur conversation. Le peuple d'Abdère est effrayé de l'état de Démocrite ; on le croit fou ; Hippocrate est prié de venir le visiter : on n'a point de confiance dans les lumières du philosophe : on appelle le médecin, c'est pour ainsi dire la théorie qui a recours à la pratique, ou du moins la première n'est regardée, par ceux qui s'intéressent à Démocrite, que comme une connaissance de nul usage. Tel est le penchant naturel des hommes.

Démocrite faisait de l'anatomie. Hippocrate sentait le prix de cette occupation ; il était déjà bien avancé dans ses spéculations ; il fit peut-être des réflexions qui le conduisirent à rendre sa médecine une espèce de mélange de physique et de pur empirisme : il eut au moins lieu de comparer ses propres connaissances avec celles d'un des plus beaux théoriciens de son temps. Ces deux grands hommes ne s'aigrirent pas l'un contre l'autre, comme Acron et Empédocle ; mais Hippocrate parla peu, comme avaient coutume de faire les empiriques, et Démocrite disserta comme les physiciens.

Depuis cette entrevue, la philosophie d'Aristote et celle de Platon occupèrent tous les esprits. Erasistrate et Hérophile donnèrent un éclat singulier à la médecine par leurs découvertes en anatomie. Hérophile jouit de la plus brillante réputation : il fit des progrès surprenants dans l'anatomie : son école subsista longtemps après lui et eut le plus grand éclat ; on se sert encore aujourd'hui des noms qu'il donna à quelques parties du corps humain ; sa réputation s'étendit au loin et est parvenue jusqu'à nous, toujours intacte, toujours respectée par ceux qui furent en état de sentir la valeur de ses découvertes et de ses travaux.

Si les païens ne le regardèrent pas comme un dieu, Fallope, médecin chrétien, a regardé les décisions d'Hérophile comme des espèces d'articles de foi. Il essaya l'histoire anatomique des nerfs ; il osa le premier parler du pouls, ou du moins il fit sur cette matière un corps de doctrine qui fraya la route aux découvertes faites depuis en cette partie : il y a toute apparence qu'il imposa le premier aux médecins la loi, devenue habituelle, de tâter le pouls, à laquelle ceux qui l'avaient précédé ne paraissent pas avoir été aussi asservis qu'on l'est devenu depuis lui.

Hérophile était cependant, de même qu'Erasistrate, à moitié empirique; et peut-être qu'ils doivent être mis dans cette secte, suivant Galien, qui convient qu'Hérophile était un homme consommé dans toutes les parties de la médecine. Pourrait-on croire, après ces faits connus des moins versés dans l'histoire, qu'Érasistrate et Hérophile aient été traités de gens qui s'étaient fait quelque réputation passagère ?

Peut-on imaginer qu'on ait avancé à propos d'Hérophile que chaque siècle a eu et aura ses charlatans et ses dupes ?

Quoi ! Hérophile fut un charlatan! C'est donc parce qu'on lui imputa follement des crimes imaginaires? Est-ce à cause de ce qu'il s'égara au sujet du pouls? On a pu, il est vrai, lui faire quelques reproches à cet égard. Galien rapporte qu'Hérophile avait écrit fort au long de la cadence du pouls, qu'il s'était embarrassé et qu'il avait même débité à cet égard des absurdités ; c'est Le Clerc qui fait cette remarque. Il ajoute fort judicieusement que cela serait pardonnable à un homme qui écrivait le premier sur cette matière. Le Clerc ne va pas plus loin: il ne donnait le nom de charlatan qu'à ceux qui vendent ou qui font vendre chez eux des pâtes ou des boules, avec le petit imprimé pour faire le rouleau.

Quoi qu'il en soit, il paraît qu'après Érasistrate et Hérophile, les empiriques furent un peu confondus avec les philosophes ; mais ce mélange ne dura pas longtemps, s'il est vrai, comme Celse l'indique, que la médecine fut vers ce temps-là partagée en trois branches principales, la diète, la pharmacie et la chirurgie, ce qui ne marque pas les trois professions connues parmi nous.

Il y a tout lieu de croire que les empiriques occupèrent, dans ce partage, la deuxième et la troisième place, laissant la première à ceux qui aimaient à raisonner ou aux physiciens. Alors mieux que jamais on distingua les médecins cliniques, ou ceux qui visitaient les malades dans leur lit, d'avec ceux qu'on allait consulter chez eux et qui n'étaient que des physiciens.

Les cliniques graduaient les doses des remèdes, les administraient, choisissaient les moments propres pour cela et apprenaient ce qu'il fallait faire pendant leur effet. Ce détail, dans lequel les philosophes ne daignaient point entrer, faisait la base de la médecine empirique : c'était l'empirisme raisonné.

Telle était la médecine de Sérapion, qui donna beaucoup plus de vogue à l'empirisme qu'Acron, et qui n'en appelait jamais qu'à l'expérience, rejetant au loin les raisonnements des philosophes ou des médecins dogmatiques. Telle était la méthode d'Héraclide Tarentin, le plus fameux des méde-

cins empiriques, qui, suivant Galien, ne parlait jamais contre la vérité, même pour défendre les intérêts de sa secte, et qui ne rapportait que ce qu'il avait expérimenté lui-même.

Ces grands hommes eurent beaucoup de disciples : ceux-ci prétendaient, comme leurs maîtres, qu'il suffit que l'expérience ait montré les remèdes propres aux maladies ; ils laissaient les raisonnements aux dogmatiques ; ils disaient que le hasard fit trouver les remèdes, que les divers essais faits à dessein ou autrement en établirent l'usage conservé par l'histoire, et qu'enfin la comparaison, l'analogie, les rapports qu'on trouve dans une maladie inconnue avec celles qu'on connaît, servaient de guide aux médecins dans les cas extraordinaires.

Eh ! que pouvait-on mettre en avant de plus raisonnable que toutes ces réflexions, qui sont, pour ainsi dire, devenues le langage journalier ou la logique usuelle des praticiens ?

Au reste, je ne parlerai point de tous les empiriques connus en ce temps-là ; on trouve dans l'histoire plusieurs noms d'empiriques qui se sont conservés à la faveur des beaux traits propres à ceux qui les portaient, et non par le moyen des catalogues et des listes stériles : les Grecs n'avaient pas imaginé de charger les fastes de la médecine de ce poids inutile.

§ V. *Réforme de la médecine à Rome. Archagatus y déplut. Asclépiade y subjugua les esprits : il était fait pour cela.*

Rome, devenue la souveraine du monde, eut bientôt besoin d'autres médecins que les empiriques, modestes et inconnus praticiens qu'elle renfermait dans son sein. La vertu, la sobriété, l'activité, le mépris de la vie et l'amour de la patrie, exclusif de toute autre passion vive, tenaient lieu de médecin; surtout il ne fallait point à Rome de grands raisonneurs ni de théoriciens ; ils n'auraient point eu de rang qui leur fût convenable dans une ville de soldats et de laboureurs, qui étaient aussi orateurs et prêtres ; ceux-ci n'avaient pas encore pu sentir, au milieu de la candeur et de la simplicité romaine, les ressources de la médecine pour

contenir les peuples, comme les Egyptiens l'avaient éprouvé.

Caton crut entrevoir que le luxe attirait les médecins grecs ; c'est apparemment contre ces médecins rivaux et ennemis des empiriques, de tout temps nécessaires dans Rome, que Caton montra sa mauvaise humeur. Il écrivait à son fils de se défier de tous ces barbares. Le conseil était trop dur, quoiqu'il partît d'un bon principe ; d'ailleurs, Caton se croyait médecin. Cependant les vices gagnaient, et les maladies à proportion ; les citoyens se multipliaient, les mœurs changeaient ; les Romains apprirent que les Grecs, qui leur avaient fourni des lois, pouvaient aussi leur fournir des médecins ; il en fallut.

Les premiers étrangers qui s'établirent à Rome ne furent que de hardis empiriques, tels qu'Archagatus ; ceux de cette secte avaient beaucoup plus d'analogie avec les empiriques habitués à Rome. Cette ville, dans l'époque dont il est question, était moins en état de goûter les médecins d'un dogme sublime et élevé, que le seraient aujourd'hui les petites villes de province d'écouter et d'admirer nos grands poètes et nos grands peintres. Il faut, même à Paris, des vendeurs d'orviétan et des gros Thomas ; ceux qui n'en sentent pas la nécessité font une preuve de leurs petites vues.

Archagatus et ses appareils déplurent par leurs entreprises insolites et trop malheureuses ; il se fit un cri contre eux ; ce cri fut vraisemblablement fomenté par les empiriques naturels de Rome, qui trouvèrent aisément l'occasion de prendre feu contre des nouveautés ; ils se paraient sans doute de la décision de Caton ; souvent ceux qui extravaguent le plus partent d'assez bons principes.

Asclépiade se montra : le sénat fut à portée de connaître ses vertus et son génie puissant : il sut imposer silence aux criailleries et aux menées des ennemis et des rivaux d'Archagatus et des autres médecins étrangers. Asclépiade créa une médecine : il en fit une, si on peut ainsi parler, habillée à la romaine.

L'orgueil de ces maîtres de la terre souffrait impatiemment que de petits Grecs vinssent traiter leurs sénateurs, leurs femmes et leurs enfants. Asclépiade combina un sys-

tème qui dure encore, qui a mérité les éloges de Cocchi, et que beaucoup d'auteurs, qui se sont copiés, ont critiqué sans l'entendre, et même en le suivant.

Ce système confondit toutes les sectes de la médecine grecque ; ce mélange ou ce corps de doctrine d'Asclépiade fut plus agréable, plus décidé et plus à portée de tout le monde que celui d'Hippocrate ; l'univers soumis aux Romains en adopta la médecine avec l'empressement que les provinciaux montrent pour ce qui vient de la cour et des villes capitales.

La Grèce, qui était, après l'Égypte, le berceau de cet art, fut éblouie de la réputation du médecin romain : il eût envahi le nom même d'Hippocrate, si le sien n'eût été précisément celui qu'avait porté en Grèce une famille de médecins de grande réputation.

Il trouva le moyen de se faire admirer, en renvoyant aux Grecs et à tous les habitants de la terre connue leurs propres dogmes, accommodés à sa brillante manière : semblable à ces physiciens habiles, qui apprirent à rassembler les rayons du soleil par le moyen d'un verre, et qui les rendirent plus brillants et plus actifs que le soleil ne les répand, Asclépiade étonna le monde ; il dut beaucoup à l'heureux poste où la fortune le plaça : il éclipsa la réputation de tous ses prédécesseurs ; il fut vraiment grand, vraiment créateur d'une méthode encore en usage. Il a été mis en parallèle avec Boerhaave, et l'auteur de ce parallèle paraît pencher pour le réformateur romain.

Cependant l'empirisme renaissait de sa cendre ; il ne cessait de continuer ses progrès dans les têtes du commun des hommes, quoiqu'ils admirassent les sublimes dogmes d'Asclépiade : il avait mis de son parti les sectateurs de la philosophie d'Epicure et de Leucippe. Ses disciples furent en très-grand nombre ; ils rendirent Rome le centre de la médecine ; ils se partagèrent l'empire que leur maître avait conquis ; mais aucun ne put succéder à toute sa fortune. Ils furent forcés de plier devant le public, plus ou moins attaché à l'empirisme, qui a ses racines dans le cœur de l'homme.

Ces asclépiadiens prirent un parti moyen entre les empiriques et les dogmatiques : ils se nommèrent méthodi-

ques et, sous cette dénomination, ils firent passer les expériences des empiriques, un peu aiguisées de quelques grands principes des dogmatiques.

Thémison, Thessalus, Soranus, tous gens célèbres, furent les chefs de cette secte mixte, aussi connue que sensée, et qui vit parmi nous très-peu défigurée. Quelque temps après Asclépiade, Celse, citoyen romain, apprit aux médecins à traiter leurs dogmes en latin : ce fut une heureuse époque pour la médecine ; elle ne peut que gagner lorsqu'on la traite en langue vulgaire, comme on commence à le faire dans notre siècle. La France connaît déjà son Celse, et nos neveux admireront sa manière d'écrire en essayant de l'imiter.

Celse introduisit dans ses ouvrages des empiriques disputant contre des dogmatiques : cette discussion prouve qu'il y avait encore des disputes entre les deux partis, qui n'avaient pu achever de se confondre, ou qui se ranimèrent lorsque Asclépiade ne fut plus. Celse développa les deux systèmes et parut pencher pour le premier. Ces doutes, ou cette espèce de balancement d'autorité entre les sectes qui avaient cherché à se détruire, durèrent jusqu'à Galien.

§ VI. *La thériaque, chef-d'œuvre de l'empirisme.*

C'est à cette époque qu'on peut rapporter le chef-d'œuvre de l'empirisme, la thériaque. Depuis longtemps les médecins usaient de quelques préparations connues. Andromaque, médecin de Néron, fit un assemblage énorme de toutes sortes de drogues. On ne sait quel génie le conduisit dans cette composition. Ce ne fut pas la méthode, qu'il devait connaître assez pour sentir et craindre le ridicule des mélanges qu'il faisait, mais qu'il ne connaissait pourtant pas assez pour le détourner de son entreprise ; il combina toutes les formules des empiriques : il fit un composé monstrueux qui dure encore et qui durera toujours ; qui toujours sera l'écueil de tous les raisonnements, de tous les systèmes, et qu'on ne bannira jamais : elle est, pour ainsi dire, suivant le cœur, suivant l'instinct ou suivant le goût de tous les hommes.

Il me semble que la thériaque, qui tient essentiellement des liqueurs spiritueuses, et qui ne peut être suppléée en partie que par le vin et ses préparations, contient éminemment toutes les vertus nécessaires dans les incommodités et dans beaucoup d'accidents des maladies : elle console la nature, elle la remet dans tous les cas de langueur, de faiblesse, de tristesse ; elle réveille les fonctions de l'estomac, toujours en faute dans les maladies ; elle excite dans les corps un tumulte d'ivresse, nécessaire pour vaincre les dérangements de ce viscère important, qui est, à tant d'égards, un des centres de la vie, de la santé et de l'exercice de toutes les fonctions. Elle réussit dans mille cas qui semblent opposés, parce qu'elle a mille côtés favorables à la santé ; elle réunit, pour ainsi dire, tous les goûts possibles de tous les estomacs.

J'en suis fâché pour la théorie et pour les médecins de toute autre secte que celle des empiriques. Ils l'attaqueront tant qu'ils voudront ; ils prouveront que cette composition n'a pas le sens commun, suivant les règles de la bonne pharmacie ; mais le langage de tous les siècles est plus fort que les plus belles dissertations. Andromaque fit un chef-d'œuvre nécessaire à l'espèce humaine, et non moins utile aux animaux, lorsqu'il imagina ou qu'il ramassa les matériaux de la thériaque.

Ce médecin serait bafoué parmi nous, s'il voulait répondre à toutes les objections de théorie qu'on pourrait faire à sa composition : il ne serait pas reçu bachelier dans nos écoles ; mais son remède est en vogue partout. J'ai vu pendant plusieurs années donner chaque soir un bol de thériaque à tous les malades de l'hôpital de Montpellier, tandis que les écoles de cette métropole de la médecine retentissaient d'invectives contre cette composition.

J'ai vu donner de la thériaque, et même à très-forte dose, dans toutes les incommodités, dans tous les ménages, par toutes les vieilles gens d'expérience, et j'ai vu réussir cette manœuvre dans beaucoup d'occasions où je n'aurais su quel parti prendre en suivant les indications puisées dans les principes de la théorie. Quelle vogue n'ont pas prise de nos jours, au milieu de Paris, des formules qui n'étaient que des diminutifs de la thériaque, ou des cordiaux

plus ou moins actifs ! Combien d'efforts ceux même qui décriaient ces formules n'ont-ils pas faits pour les imiter !

Je connais un médecin qui prétend prouver un jour qu'on a plus employé, pendant ces dix dernières années, de drogues chaudes dans Paris qu'on n'en avait employé pendant les trente précédentes ; cet emploi s'est fait par ceux même qui décriaient ceux qui ont remis en vogue l'usage que nos grands-pères faisaient des remèdes chauds, c'est-à-dire de la thériaque, du vin et des résines qu'on y dissolvait.

Tous les volumineux éloges de l'eau pure, le grand nombre de guérisons qu'on lui a attribuées, l'usage immodéré qu'on en a fait, n'ont pu détourner l'instinct des hommes incommodés et malades, de la pente qu'il a pour les cordiaux et pour les drogues actives qui raniment la vie, qui aident à en supporter le fardeau. Si les malades se sont accoutumés à craindre les remèdes échauffants et à courir après ce qui rafraîchit ; si l'histoire de la circulation et les scholarités de l'inflammation ont appris à connaître le feu et la gangrène, et les engorgements, et la suppuration, et les petits vaisseaux, ce n'est, il faut en convenir, que du préjugé seul que partent ces craintes. Il faut, le plus souvent, des remèdes qui aident à vivre, qui donnent des forces, qui remuent les passions nécessaires dans les divers états où les hommes se trouvent.

C'est à la médecine à trouver ces remèdes. L'eau qui rafraîchit, la diète qui affaiblit, sont sous la main de tout le monde. La thériaque et ses diminutifs, le vin et ses diverses combinaisons réveillent l'activité et soutiennent la vie au lieu de l'affaiblir. Il est pourtant vrai qu'il y a quelques occasions où les vrais cordiaux sont des remèdes aqueux ou relâchants. Telles sont, par exemple, les maladies aiguës.

Je m'étonne qu'on n'ait pas essayé de composer, pour les maladies aiguës, un remède universel, en faisant un mélange ou un assemblage de tous les corps et fruits muqueux et pulpeux. C'est de ce mélange non fermenté qu'on pourrait composer une sorte de thériaque pour les maladies vives et courtes. Si celle-ci était traitée par une main aussi heureuse que celle d'Andromaque, elle l'emporterait sur tous les sirops et les électuaires, qui ne sont que des dimi-

nutifs de cette thériaque des aiguës, dont on conçoit la possibilité.

Avec ce remède et la thériaque ancienne, on irait loin en médecine. La marmelade de casse, d'huile et de manne, renouvelée de nos jours, a fait moisir à Paris une grande quantité de sirops, la plupart sans vertu. On ne les aime plus tant depuis qu'on use généralement du sucre.

Le petit-lait commence à faire oublier les apozèmes, et l'usage des légumes chasse les extraits et les électuaires ; or le petit-lait et l'usage des pulpes des fruits cuits et crus, de même que les extraits, ont pris naissance chez le peuple. Les premiers essais ont été faits par les mains qui travaillaient au pain, à la récolte des fruits, à la conservation des plantes. C'est dans ces magasins ouverts à tout le monde qu'ont puisé les empiriques ; les théoriciens ont ensuite bâti leurs raisonnements.

§ VII. *Médecine dans les Gaules ; Démosthène ; Crinas, Charmis, Marcel, médecins gaulois. Ouvrage de Marcel favorable aux empiriques.*

Galien parle d'un Démosthène de Marseille : il ne nous est guère permis de le compter au nombre de nos compatriotes, surtout s'il est le même que celui qui fut élève d'Alexandre l'hérophilien et très-connu en Phrygie. Le Clerc dit qu'on ne sait pas si c'est le même, et on ne peut décider cette question sans imprudence. Quoi qu'il en soit, l'un de ces Démosthène, s'il y en a eu deux, s'était fort appliqué à la connaissance du pouls. Ceux qui regardent Hérophile, son maître en cette partie, comme un charlatan ne peuvent, sans tomber dans une contradiction manifeste, donner des louanges à Démosthène.

Crinas qui, suivant Pline, avait exercé la médecine dans son pays avant d'aller s'établir à Rome, mérite pour cette raison, à plus juste titre que Démosthène, d'être mis dans la classe des médecins gaulois. Il se distingua par l'étude de l'astrologie, qu'il fit la base de sa médecine : il est encore plus connu par les grandes sommes qu'il donna, en mourant, à la ville de Marseille, sa patrie, pour en rebâtir les murailles.

Il n'eût peut-être pas donné une pareille marque d'attachement à sa patrie, s'il eût pu deviner une scène qui se passa à Marseille plusieurs siècles après sa mort. Un charlatan du XVIIe siècle assembla beaucoup de monde dans cette ville, prétendant faire la preuve de ses connaissances en médecine et dans l'astrologie. Jusque-là le charlatan ressemblait assez à Crinas ; un médecin de Monpellier, nommé Louvet, réfuta vivement le charlatan, et les habitants de Marseille furent honteux de leur crédulité.

Qu'auraient-ils répondu si le charlatan leur avait dit : Je vous expose ici la doctrine d'un de vos célèbres compatriotes, d'un homme qui fit rebâtir les murailles de votre ville ; comment se peut-il que vous ayez si peu de respect pour la mémoire de Crinas ? c'était un grand médecin qui brilla à Rome. Comment Louvet ose-t-il en votre présence venir médire de votre compatriote et d'un de ses confrères ?

Le charlatan aurait encore pu se défendre par l'exemple du fameux Michel Nostradamus, autre médecin provençal et docteur de Montpellier. On connaît ses centuries et ses almanachs ; on sait qu'il cultivait avec ardeur la médecine et l'astronomie ; on sait qu'il fut médecin du roi Charles IX et qu'il avait paru à la cour du roi Henri II. Enfin, on n'ignore pas qu'il se tira fort adroitement de l'ordre qui lui fut donné au sujet des enfants d'Henri II, dont on voulait savoir la destinée.

Nostradamus fit si bien qu'on ne peut savoir ce qu'il dit en cette occasion. Ce n'est pas le premier intrigant qui, en pareille circonstance, ait fait en sorte que son pronostic fût oublié de tout le monde. Il n'en est pas moins certain que le charlatan de Marseille aurait pu embarrasser Louvet ; il eût du moins empêché le bruit que fit ce médecin, qui publia partout sa victoire.

Le Clerc et Bernier mettent au nombre des médecins gaulois Charmis, natif de Marseille, de même que Crinas ; ces deux historiens rapportent, au sujet de Charmis, ce que Pline en dit : c'est qu'il remit en vogue à Rome l'usage des bains froids. Il est remarquable que ces bains ont originairement pris faveur dans les pays froids. On sait le cas que les Anglais en font, de même que tout le Nord. Le médecin gaulois venait d'un pays froid, eu égard au climat de Rome.

Au reste, on ne peut juger des raisons qui déterminèrent Charmis à donner la préférence aux bains froids sur les bains chauds. La théorie de ce remède est trop peu connue; il faut s'en tenir à cet égard à croire que les habitants d'un pays chaud ont, en général, craint l'eau froide plus que ceux des pays froids : peut-être les bains froids échauffent-ils en augmentant les forces, et que les bains chauds rafraîchissent en ramollissant : en ce cas-là, il y aurait moins d'inconvénient à user à Rome des bains chauds que des bains froids.

Mais tout cela tient aux différents empirismes nationaux, et il paraît qu'il n'y a point de risque à mettre Charmis, de même que les deux autres médecins gaulois, Crinas et Démosthène, au nombre des empiriques ou des demi-empiriques. Le dogme n'avait pas encore fait de grands progrès dans les Gaules. On y faisait la médecine comme du temps des druides, c'est-à-dire qu'on y cultivait l'empirisme, et on eût pu dire de toutes les Gaules, comme on l'avait dit de Rome, qu'il n'y eut point de médecins pendant plusieurs siècles.

Il nous reste pourtant un corps complet de médecine mis au jour par un Gaulois : c'est l'ouvrage de Marcel, nommé l'Empirique pour le distinguer d'un autre Marcel, médecin et poète, qui vivait sous Marc-Aurèle, au lieu que Marcel l'Empirique vivait sous Théodose. Le premier s'était distingué par un grand ouvrage en vers sur la lycanthropie, qui est une espèce de mélancolie.

Le second Marcel, ou l'Empirique, était de Bordeaux. Le Clerc doute qu'il ait été effectivement médecin, quoiqu'il ait écrit de la médecine. Bernier remarque que Scaliger le croyait pyrrhonien; c'est ce qui peut éclaircir la manière dont un autre historien s'explique au sujet de ce Marcel. Il dit que : « Marcel était médecin... qu'il paraît n'avoir point » étudié en médecine... que Marcel l'Empirique probable- » ment était médecin ou en faisait la profession... que Mar- » cel avait fait, avec beaucoup de soin, une collection d'un » grand nombre de recettes ou de formules de remèdes » appropriés à toutes les maladies du corps humain... qu'il » avait fait sa collection d'après des médecins anciens et mo- » dernes, et d'après ce qu'il avait ouï dire... et qu'il faisait » la profession, comme tant d'autres, sans la trop savoir. »

Si Marcel était médecin et s'il en faisait la profession, il était donc médecin. S'il avait fait sa collection avec beaucoup de soin et d'après des médecins anciens et modernes, il avait donc étudié en médecine. Je ne dis pas qu'il eût pris des grades et des inscriptions en médecine ; car c'est ce qui s'appelle parmi nous étudier en médecine. Mais il avait lu les auteurs et faisait la profession de médecin : il était donc médecin ; il faisait la profession de médecin, comme tant d'autres, sans la trop savoir. En ce cas là, Marcel était médecin comme tant d'autres.

Il eût été plus simple de dire avec Le Clerc... « qu'on » range Marcellus entre les médecins, parce qu'il a écrit de » la médecine, quoique sa préface puisse faire douter qu'il » ait éte effectivement médecin ». En effet, il semble dans sa préface qu'il n'ait été qu'amateur et qu'il veuille se mettre lui-même dans la classe de Pline et autres philosophes : il parle cependant de ses propres expériences. Il dédie son ouvrage à ses enfants, et il espère que, moyennant cet ouvrage, ils pourront se passer de médecins ; cependant il les exhorte à avoir recours à un médecin, lorsqu'il s'agira du choix et de la préparation des remèdes.

Marcel divisait les remèdes en deux classes principales : les empiriques, dont l'usage ou la pratique populaire avait appris les effets, et les rationnels, dont le raisonnement dictait l'application et l'espèce. Ainsi Marcel paraît avoir eu l'intention de réunir les deux sectes de médecine, l'empirisme et le dogme, en donnant la première place à l'empirisme.

Ce projet de concilier les sectes, en prenant ce qu'elles peuvent avoir de meilleur chacune en particulier, a peut-être induit Scaliger à regarder Marcel comme pyrrhonien, ou flottant entre les diverses sectes. On voit dans la suite de l'histoire de la médecine, cette division de Marcel revenir dans les auteurs de médecine, à peu près dans les mêmes termes et presque jusque dans notre siècle.

Je connais un médecin qui avait résolu de faire un commentaire critique et historique de l'ouvrage de Marcel. Il prétendait prouver que les remèdes extraordinaires et très-singuliers proposés par cet auteur étaient moins dus à l'empirisme qu'à l'abus du dogme : certaines opinions n'entrent

jamais que dans des têtes qu'un savoir orgueilleux et trop recherché plonge dans un tissu d'idées bizarres et entièrement éloignées de la nature.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Marcel donne une idée de la manière dont la médecine se faisait dans les Gaules, aux premiers siècles de l'Eglise. Il est suffisant pour convaincre qu'on n'a pas à se récrier sur les malheurs de nos compatriotes de ce temps-là. Ils n'étaient pas privés de la médecine, quoiqu'ils n'eussent point connaissance de la tournure que cet art prit dans la suite. Il devint plus dogmatique ou plus scolastique qu'empirique, au lieu qu'il était chez les Gaulois beaucoup plus empirique que dogmatique.

La médecine scolastique qui fit tant de bruit dans la suite, et qui avance journellement à sa perte, n'était pas encore née ; son germe, contenu dans les écrits d'Aristote et de Galien, n'avait pas encore été fécondé. L'esprit de chicane ou de dispute prit enfin place dans la suite parmi ceux qui cultivèrent les sciences, ou qui les laissèrent tomber dans une langueur mortelle, au lieu de les cultiver réellement.

§ VIII. *Ausone, autre médecin gaulois ; ses vertus, son pays, ses imitateurs. Les universités absorbèrent l'empirisme. Sortie de Riolan contre des empiriques. Commission royale de médecine. Remèdes modernes fournis par les empiriques : ils doivent tolérer l'inoculation.*

L'ouvrage de Marcel fait juger de la manière dont la médecine s'enseignait et se pratiquait dans les Gaules, vers le IVe siècle de l'Eglise. L'histoire d'Ausone, médecin gaulois qui vivait dans le même siècle, fait mieux connaître le rôle que les médecins jouaient en ce temps-là. Sa vie, si l'on en croit le poète Ausone son fils, fut un modèle de perfection.

Il naquit à Bazas, petite ville dans les Landes à quinze lieues de Bordeaux. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville, où il acquit la plus grande célébrité. Il fut le premier médecin de son temps, et connu dans toutes les villes de son voisinage. Son bien fut médiocre ; sa manière

de vivre, frugale, modeste et toujours la même. Il s'attachait beaucoup à son métier. Il fut bon ami, bon père. A son avis, celui-là est heureux qui se contente de ce que le sort lui donne.

Il naquit peu curieux des affaires des autres. Il ne fut ni ambitieux ni colère, parce qu'il sut se corriger de ce dernier vice. Il fuyait les assemblées tumultueuses. Sa femme était de la ville de Dax, sœur d'un célèbre rhéteur qui se distingua à Toulouse. Ausone mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sans avoir ressenti les misères de la vieillesse : il marchait encore sans bâton. On dit de lui qu'il n'avait imité personne et que personne ne pouvait l'imiter.

Il fut préfet d'Illyrie et membre du sénat; mais la manière dont son fils s'explique sur ses charges prouve que le père n'en eut que le titre et les honneurs, sans avoir la peine de les exercer, comme le remarque Bayle. « Il sem-
» ble, dit un historien moderne, qu'Ausone n'avait seule-
» ment que comme honoraire le titre, le rang et les ap-
» pointements de préfet. Il ajoute qu'Ausone le médecin
» était natif de Bordeaux... que plusieurs auteurs célèbres
» l'ont mis au nombre des chrétiens, et qu'il était archiâ-
» tre de Valentinien Ier. »

Mais 1° Scaliger avance qu'Ausone fut médecin de Valentinien, et Bayle en doute avec d'autant plus de raison qu'Ausone le fils n'en dit pas un mot ; ainsi ce fait est au moins suspect. 2° Plusieurs auteurs ont mis Ausone le fils au nombre des chrétiens, mais je ne trouve point qu'on ait parlé du christianisme du père. Son fils n'en parle pas. Il semble donc que notre historien ait appliqué au père ce qu'on a dit du fils. 3° Ausone le père était natif de Bazas et non de Bordeaux, de l'aveu de tout le monde. 4° Il n'y a pas à douter si Ausone le père posséda seulement le titre de ses charges sans les exercer, puisque Ausone le fils dit expressément qu'il en avait le titre sans en avoir l'exercice. Je ne sais où notre historien a pris qu'il en avait les appointements.

On trouve, dans le *Journal de Médecine* (année 1763), des réflexions fort touchantes pour les médecins de Guienne, au sujet d'Ausone leur compatriote. On y remarque, d'après Ausone le fils, que son père ne fut jamais ni témoin, ni

dénonciateur contre personne ; c'est-à-dire, suivant le commentaire de Bayle, « qu'il eut de l'aversion pour les » procès ; qu'il fut sans envie, sans ambition ; qu'il mettait » au même rang de jurer et de mentir ; qu'il ne trempa » jamais dans nul complot, dans nulle cabale ; qu'il n'in- » ventait point de faux bruits contre la réputation de son » prochain ». Voilà sans doute qui fait beaucoup d'honneur à la médecine, et voilà un exemple bien frappant pour les médecins.

Mais les compatriotes d'Ausone, les habitants de Bazas et des environs, ne sont pas moins jaloux que les médecins de cette province de ressembler à Ausone au sujet des mœurs. La candeur et l'honnêteté furent toujours révérées dans la patrie d'Ausone : s'il n'eut pas d'égal en médecine, il en eut du côté de la probité.

Cet éloge est dû aux habitants de cette partie de l'ancienne Aquitaine, où la noirceur, la bassesse, la perfidie sont montrées au doigt, et où les habitants notables se distinguèrent toujours, soit dans l'Eglise, soit dans le service, soit dans les sciences et la magistrature : si quelqu'un s'écarta de la route ordinaire, il devint l'objet de l'indignation publique et du mépris de tout le monde.

On y conserve et on y chérit la mémoire d'une foule de grands hommes dans tous les genres. Chaque siècle aurait pu donner matière à des éloges pareils à ceux que le poète Ausone fit des illustres de Bordeaux. Des lieux peu éloignés les uns des autres furent, dans cette portion des provinces méridionales, les berceaux des Montaigne, des Huate, des Bayle, des Pardis, des Scaliger, des Abadie, des Marca, des Eliçagaray, des Montesquieu. Les pères montrent ces berceaux à leurs enfants.

On révère notamment, dans la patrie d'Ausone, le lieu de la naissance de Bertrand Goth, pape, et les maisons qu'habitèrent quelques-uns de ses cardinaux. On remarque celle qui fut possédée par Espagnet, membre du parlement de Bordeaux et distingué par ses lumières dans le XVIIe siècle. C'est à cet homme de lettres, qui tenait beaucoup à la médecine par son goût pour la chimie, que la Guienne dut les premières notions de la philosophie moderne. Il porta ses soins jusqu'à publier des méditations,

alors trop peu connues, sur l'éducation des princes, où il se trouve des leçons pour tous les états.

Heureux ceux qui surent profiter de ces leçons et des exemples de tous ces grands hommes! Malheur à ceux que de viles passions précipitèrent dans les horreurs et les bassesses du vice! Ils n'eurent que des jours tristes à passer dans ces contrées gaies et fortunées, où l'on ne connut la perfidie, le mensonge, la calomnie, que pour leur déclarer une guerre éternelle et publique.

Ceux qui savent la langue naturelle du pays sont surpris de la grande quantité de mots plus ou moins significatifs, consacrés à peindre un homme inutile, ou qui oublie les devoirs de son état.

On l'appelle « bandoulé, aurugué, tracanard, bau, pec, » estournieu, neci, campich, esbaraulat, pegous, aliman, » truque-taulès, jonan-l'aizit, guillem-pesque, capdauzet, » lüec, gulem, cagot, escrepi, piloi, ucalancit, hore-biat, » cere-birat. »

Toutes ces épithètes et autres semblables, que les médecins savent constamment mieux que les autres habitants, sont employées à poursuivre sans relâche les gens oiseux, ceux qui ont commis des actions honteuses et déshonnêtes. C'est avec ces armes que les enfants leur courent après. On les force de quitter ces pays libres et éclairés pour aller dans les grandes villes, y ensevelir leur opprobre et essayer de surprendre la vigilance des magistrats.

Des mœurs libres, simples et épurées durent produire d'excellents médecins dans ces climats tempérés. Ils furent, dès les premiers siècles de l'Eglise, fertiles en hommes célèbres. Les sciences y étaient en honneur lorsqu'elles étaient encore inconnues dans d'autres provinces. L'Aquitaine prépara les voies à la doctrine des Arabes, qui vint se répandre dans les Gaules.

L'empirisme dura dans l'état où Marcel et sans doute Ausone l'avaient quitté, jusqu'au temps des Arabes et jusqu'à celui de la fondation des universités. Celle de Montpellier et celle de Paris devinrent en France les deux principaux centres où allèrent aboutir toutes les connaissances médicinales; elles en ressortaient plus ou moins ornées d'une sorte de dogme propre à Galien et aux Arabes, et

que plusieurs grands hommes cultivèrent avec soin ; mais l'empirisme, quoique confondu dans les écoles avec les autres sectes, marcha toujours presque à l'ordinaire : il occasionna bien des disputes.

Nous trouvons une preuve de ces disputes, c'est-à-dire des efforts que faisaient les dogmatiques scolastiques pour abolir entièrement l'empirisme, dans les ouvrages de Riolan le père, médecin de Paris. Il dédia un de ses ouvrages au parlement de Paris. «Jusqu'à quand, s'écriait-il, » souffrirez-vous que des empiriques marchent tête levée » au milieu de cette capitale, qu'ils infectent de leurs mau- » vaises pratiques ?»

Cet auteur renouvelait en peu de mots tous les reproches faits autrefois aux empiriques : personne ne lui répondit. S'il avait eu à faire à quelque empirique fameux, il eût trouvé à qui parler. En effet, il osa porter sa passion pour les dogmes de son école au point d'avancer «qu'il aimait » mieux se tromper avec Galien que suivre une bonne » route avec Paracelse, qu'il regardait comme inspiré par » le diable ». On sent qu'une tête aussi fougueuse donnait beaucoup d'avantage à ceux même qu'il prétendait combattre.

Le parlement de Paris écouta ces clameurs et sut évaluer un zéle outré : les empiriques restèrent dans Paris et dans les campagnes. On en sentit la nécessité en gémissant de ses abus et de ses excès, non moins terribles que ceux dans lesquels Riolan et ses pareils tombèrent.

Il y eut même beaucoup de médecins de la Faculté des plus distingués, qui ne renoncèrent point à l'empirisme dans le traitement des maladies. Il n'y a qu'à ouvrir les ouvrages des Houllier, des Duret, des Baillou pour s'en convaincre : on y trouve dans la cure des maladies des remèdes purement et simplement empiriques.

Nos rois, toujours attentifs au bonheur de leurs sujets, achetèrent en plusieurs occasions les remèdes des empiriques, pour en faire part à tout le monde. La liste de ces remèdes est fort considérable. Nos rois jugèrent aussi à propos d'établir une commission royale, dont leur premier médecin fut toujours le chef. Cette commission, qui dure encore, fut destinée à ramasser et à examiner les remèdes

des empiriques, et à choisir les plus convenables et les plus utiles. Ce fut évidemment une ressource nécessaire pour l'empirisme, que les écoles combattaient avec force.

C'est de cette sorte d'école ou d'académie ou de tribunal, ou bien des sources faites pour y aboutir, supposé que les écoles ne fussent point propices à de nouveaux remèdes, que sont sortis la plupart de ceux que nous employons aujourd'hui : le mercure, le tartre émétique, les divers sels neutres, le quinquina, l'ipécacuanha, le kermès et tant d'autres, qui ont enfin forcé les médecins dogmatiques dans leurs retranchements. Ils se sont accoutumés à croire que la découverte de ces remèdes leur appartenait.

L'inoculation de la petite vérole a pris naissance dans les mêmes sources que tous ces remèdes, chez le peuple, à la campagne, parmi les femmelettes, dans les petits ménages. Milady Montaigue vit faire cette opération à Constantinople: elle eut le courage de l'éprouver sur un de ses enfants. Elle l'apporta en Angleterre, où l'on s'en rapporta à sa bonne foi et où l'on essaya l'inoculation : elle passa d'une main à une autre, précisément comme les pratiques des empiriques.

Il paraît évident que les médecins qui tiennent à la secte empirique et qui suivent exactement ses principes, sa marche et ses progrès, ne peuvent s'empêcher d'essayer de l'inoculation : ils doivent la tolérer et peut-être même la conseiller. Un des grands principes des empiriques fut toujours qu'on devait nécessairement s'en rapporter à d'honnêtes gens qui assurent un fait: ici le peu de danger de l'inoculation est publié par mille bouches instruites ; ses inconvénients sont prouvés être beaucoup moindres que ses avantages.

D'ailleurs cette pratique, qui fut d'abord purement empirique, est éclairée et constatée par le témoignage de plusieurs grands médecins étrangers : ceux de France ne peuvent donc s'empêcher de convenir qu'on doit essayer de cette méthode, à moins de donner un démenti formel à tous les partisans de l'inoculation; or, ils sont en bien plus grand nombre et d'un poids bien plus remarquable que ceux qui protégèrent le quinquina, le kermès et autres remèdes qui ont pris le dessus.

Ainsi l'inoculation servira à démontrer ce qu'Hippocrate a remarqué avec tant de sagesse, c'est que l'art se forme peu à peu, qu'il s'enrichit journellement de nouvelles découvertes, qu'il ne peut être au comble de sa perfection qu'après un grand nombre de générations. Hippocrate, en parlant ainsi, semble avoir peint l'empirisme, qui prospère sans cesse, qui sans cesse travaille à la découverte de nouveaux remèdes.

On peut hardiment en conclure qu'Hippocrate eût admis l'inoculation : ou bien il eût fait une faute aussi considérable que celle qu'il commit en défendant à ses disciples de s'exercer sur la taille : si on l'eût cru sur sa parole, on n'aurait point porté cette opération au point de perfection où elle est aujourd'hui. Si on en croyait les ennemis de l'inoculation, on s'opposerait, par les mêmes raisons, à plusieurs autres découvertes importantes, qu'on fera peu à peu. Mais il ne s'agit aujourd'hui que du bien qui semble devoir résulter de la tolérance de l'inoculation.

CHAPITRE SECOND

LES MÉDECINS DOGMATIQUES, THÉORICIENS, MÉCANICIENS, CHIMISTES

§. I. *Principes des médecins dogmatiques. Chirac, Boerhaave. Leurs opinions conduisent nécessairement à la tolérance de l'inoculation.*

« Les médecins dogmatiques prétendent qu'il est nécessaire de connaître les causes évidentes et les causes » cachées des maladies. Ils pensent qu'il faut savoir comment se font les diverses fonctions du corps, ce qui suppose la connaissance des parties internes. Les causes » cachées sont, suivant eux, celles qui dépendent des » principes dont le corps est composé, et qui forment » la santé par leur accord, et les maladies par leur désaccord.

» On peut, ajoutent-ils, savoir comment il faut s'y prendre » pour guérir une maladie si l'on ignore d'où elle vient, et » il faut suivre différentes voies dans le traitement, si les » maladies viennent de l'excès de l'un des quatre éléments, » comme des philosophes l'ont cru, ou si les maladies » viennent des humeurs, comme le pensait Hérophile, ou » s'il faut s'en prendre aux esprits, comme faisait Hip- » pocrate; si le sang s'arrête dans les conduits destinés aux » esprits pour y former l'inflammation, suivant Era- » sistrate, ou bien si les petits corps, en s'arrêtant dans les » corps, les bouchent et les obstruent, suivant la théorie » d'Asclépiade.

» Ils attribuent toutes les expériences et tous les essais » des remèdes aux raisonnements de ceux qui les ont » employés les premiers. Ils disent qu'un médecin doit » connaître les mouvements de la respiration et les chan- » gements qu'elle fait dans le corps, l'histoire des change- » ments qui arrivent aux aliments par la digestion, la » cause du sommeil et de la veille, puisqu'il est impos- » sible de remédier aux dérangements de ces fonctions sans » en savoir exactement l'histoire... »

Tel est le tableau que Celse fait des anciens dogmatiques ou de leurs opinions; il est aisé d'y joindre tous les systèmes et les opinions nouvelles sur l'anatomie, la chimie, et les diverses hypothèses sur la cause de la chaleur, du mouvement du cœur, de la formation du sang, et toutes les autres assertions des dogmatiques modernes.

On voit bientôt en quoi consiste leur système de médecine; il se réduit à la connaissance des fonctions naturelles, d'où découle celle de leurs dérangements, ou des maladies, de même que la manière de les traiter. Les remèdes doivent être déterminés par le raisonnement et d'après les connaissances qui résultent de celles de l'état de santé, de même que sur ce qu'on peut connaître de l'action ou de l'effet de ces remèdes dans le corps.

Ces médecins doivent tolérer l'inoculation ou renoncer à leurs principes. En effet, ces principes apprennent à déterminer les causes matérielles de la vie et de la santé, les causes des maladies et les changements que doivent opérer les remèdes pour guérir ces maladies; tout cela doit néces-

sairement conduire à la tolérance dont il est question : c'est ce qui se prouve, je crois, par le détail où je vais entrer.

Ouvrons les livres classiques de notre siècle : prenons pour exemple deux hommes célèbres, qui ont porté le dogme aussi loin qu'il peut aller en médecine et qui sont, pour ainsi dire, les deux colonnes de nos écoles modernes, surtout en France ; examinons les opinions de Chirac et de Boerhaave.

Chirac ne parle que d'engorgements de vaisseaux, de liberté dans la circulation : la santé dépend du bon état du sang et de son mouvement ; toutes les maladies dépendent des engorgements et de l'épaississement des liqueurs, d'où il suit invinciblement, suivant les principes de Chirac, qu'il n'est point de maladie qu'on ne guérisse en rétablissant la liberté de la circulation et en détruisant la plénitude des vaisseaux, qu'il n'y en a aucune qu'on n'eût évitée si on avait empêché l'engorgement et l'épaississement des liqueurs.

Boerhaave voit, décrit et ne cesse de montrer à ses lecteurs un nombre déterminé d'acrimonies auquelles nos humeurs sont propres ; elles s'aigrissent, se rancissent, deviennent alcalines, nidoreuses ; il poursuit les vaisseaux jusque dans leurs dernières divisions, de même que les humeurs qu'ils contiennent. Sa réputation est due en grande partie à la méthode qu'il a mise dans tous ces petits détails.

Il en résulte que les mauvaises tournures des humeurs et leur épaississement dans les vaisseaux sont les causes des maladies ; qu'on les guérit en corrigeant les humeurs et en enlevant les embarras, et qu'on les évite en empêchant ces accidents.

On dira peut-être que les systèmes de Chirac et de Boerhaave ne sont que des aperçus, des échafaudages pour approcher du vrai le plus qu'il est possible, qu'on ne doit pas en faire la base incontestable des décisions de théorie et de pratique.

Si cela est, pourquoi apprend-on toutes ces opinions aux jeunes gens? Pourquoi désapprouve-t-on ceux qui s'écartent de ces idées? Pourquoi ces idées sont-elles le

code sur lequel on juge les médecins ? Pourquoi s'en sert-on pour entretenir le public dans la confiance qu'il doit avoir pour la médecine ?

Mais je suppose qu'il y a des médecins qui sont persuadés de ces idées et qui agissent en conséquence ; on doit passer la supposition, ou bien on serait forcé de suspecter la bonne foi de beaucoup de médecins, qui paraissent persuadés de la vérité de ces théories. Ce parti ne paraît pas possible à prendre, et voilà les médecins qui doivent tolérer l'inoculation, en raisonnant conséquemment et sans s'écarter de leurs principes.

Un des grands avantages de cette méthode simple et mécanique est de pouvoir, lorsqu'on s'y prend de bonne heure, éviter les amas d'humeurs qui, lorsqu'ils sont établis, deviennent les causes des maladies; c'est une remarque qui se renouvelle chaque jour parmi les médecins mécaniciens.

Le public a appris d'eux à raisonner suivant leurs principes, et c'est sur ces dogmes des médecins, de même que sur les connaissances que le public tient pour certaines d'après eux, que sont fondés des axiomes que tout le monde répète, en termes exprès ou en termes qui ont la même valeur :

« Il faut s'y prendre de bonne heure dans les maladies, « sans quoi elles font des progrès ; on ne retrouve plus le » temps qu'on a perdu les premiers jours d'une maladie. » Un malade n'a pu faire des remèdes dans le commence- » ment d'une maladie, et il a dû nécessairement s'en trou- » ver mal. »

Il passe, en un mot, pour certain que des remèdes placés au commencement d'une maladie la rendent moins fâcheuse, moins maligne. Malheur à ceux qui s'écartent de ces lois ! Mais que signifient-elles, si ce n'est que des évacuations faites le plus tôt qu'il est possible dans une maladie dégorgent les vaisseaux, diminuent les embarras, rendent la liberté à la circulation, adoucissent le sang, ébranlent les divers foyers qui croupissent dans les entrailles, vident la saburre des premières voies qui, lorsqu'on la laisse, ne cesse de fournir un chyle infecté, épais, visqueux.

Cela étant, une petite vérole ne peut être dangereuse; elle doit, au contraire, être bénigne, lorsqu'elle tombe sur un corps qu'on a évacué, et dont on a corrigé les humeurs de manière à ce qu'il ne reste dans les parties intérieures aucun ou presque aucun engorgement. On doit attendre le même événement dès que les humeurs sont douées d'un degré convenable de douceur, de fluidité, de consistance, et qu'elles sont le moins salées, le moins âcres, le moins corrompues qu'il est possible par la présence des matières qui croupissent dans l'estomac ou ailleurs.

Il n'est point de médecin mécanicien qui ne soit bien content d'avoir pu, dès les premiers mouvements de fièvre qui ont précédé la petite vérole, donner du jour et de la liberté au sang par quelques saignées, adouci les humeurs par quelques apozèmes et balayé les premières voies par quelques laxatifs ou par l'émétique.

Quel d'entre eux laisse échapper l'occasion de placer, au moindre soupçon de petite vérole, quelqu'un de ces remèdes préparatoires? On se félicite toujours, lorsqu'on suit les principes dont il est question, d'avoir rempli ces préalables importants; on se reproche de ne pas l'avoir fait lorsque, par hasard, on y a manqué; on est surpris qu'une petite vérole dans laquelle on a négligé les remèdes généraux tourne à bien.

C'est une sorte de scandale que cela arrive; c'est un vrai malheur qu'une de ces guérisons contraires aux règles reçues, parce qu'une seule guérison, due à une imprudence, ne peut manquer de faire commettre des fautes essentielles; on est malheureusement porté à en conclure qu'une méthode qui a réussi seulement par hasard peut ou doit réussir dans tous les cas.

Combien de fois n'a-t-on pas dit, en suivant toujours les mêmes principes, à des malades guéris par un traitement regardé comme extraordinaire, que leur guérison causerait la mort à beaucoup de personnes? et combien de fois n'a-t-on pas essayé de faire sentir aux empiriques que le plus grand malheur qui a pu arriver à l'humanité est que leurs remèdes aient réussi sur quelques particuliers, parce que ces remèdes, faits contre les règles de la bonne, doctrine ne peuvent que nuire à la longue?

On ne peut rien dire, en raisonnant comme les dogmatiques doivent raisonner, de plus frappant contre ceux qui s'écartent des routes ordinaires et qui osent vanter quelques cures plus ou moins brillantes : c'est les attaquer dans leurs plus forts retranchements et les juger suivant leurs propres aveux ; c'est le vrai moyen de déterminer le public à garder sa confiance pour les médecins dogmatiques et principiés ; c'est lui apprendre qu'il ne faut pas s'en tenir à quelques événements rares et isolés, mais qu'il faut raisonner d'après une bonne théorie.

Comment un médecin qui a passé sa vie dans l'étude et dans la pratique de l'art, d'après cette bonne théorie, pourrait-il se défendre autrement des corollaires malsonnants qu'on voudrait tirer de l'histoire des guérisons faites contre ses règles ? Comment entretiendrait-il autrement la confiance que le public lui doit, confiance qui, si elle est le plus bel apanage de la médecine, est aussi la plus sûre garantie de la tranquillité publique ? Or elle ne peut être assise que sur la persuasion où l'on est qu'un médecin honnête homme et éclairé n'emploie ses veilles qu'au bonheur de ses concitoyens et que personne n'est plus en droit que lui de prétendre à cet avantage.

§. II *Les dogmatiques se croient certains de leurs principes. S'ils en étaient crus, ils assujettiraient tout le monde à la même médecine. Ils se renforcent des idées des chimistes. Exemple de leur façon de raisonner.*

Un médecin dogmatique se croit, dans le même cas qu'un astronome, certain de la vérité de ses calculs : celui-ci est en droit de rejeter toute opinion, toute présomption, par exemple une prédiction hasardée par un homme sans principes au sujet d'une éclipse. Cette prédiction peut être heureuse par hasard ; mais, n'étant pas fondée sur une théorie démontrée et incontestable, elle ne peut assurer à celui qui la met en avant le titre d'astronome.

Un exemple pris dans la science des machines, des pompes et des mesures, convient encore mieux à notre sujet que celui qui est tiré de l'astronomie ; en effet, si les médecins dogmatiques mécaniciens croient leurs règles et

leurs principes aussi bien fondés et aussi invariables que ceux des astronomes, ils vont encore plus loin; ils ne se contentent pas de partir des observations et des effets observés, comme les astronomes; ils remontent aux causes et aux principes, comme les physiciens et comme ceux qui calculent les forces des machines artificielles.

Aussi cette classe de médecins a-t-elle pris pour base les lois d'hydraulique, celle des poids et des leviers appliqués au corps humain, celles de la circulation du sang et de ses divers dérangements; aussi trouve-t-on dans tant d'auteurs, qui se sont copiés les uns les autres, les règles de la vitesse du sang dans ses tuyaux, celles de l'application de la saignée en différentes parties et en différents vaisseaux, la théorie de la dérivation et de la révulsion des humeurs par les saignées faites aux bras ou aux pieds.

C'est pour toutes ces raisons qu'on ne cesse de publier que le corps humain est une machine hydraulique, dont un médecin connaît les ressorts qu'il dirige et dont il dispose à sa volonté. «Et cette belle doctrine, disaient Chirac et » tant d'autres, distingue les médecins modernes des an- » ciens, qui, allant à tâtons sans avoir la connaissance de » la circulation du sang et de ses suites, n'étaient que des » espèces de maréchaux ferrants.»

Faisons en passant une réflexion qui se présente assez naturellement au sujet de ces médecins, si fort au-dessus de leur besogne et qui voient si clair dans le corps humain· s'ils étaient tous parfaitement d'accord, ils pourraient espérer de donner des lois aux hommes, et de poser les fondements d'une théorie et d'une pratique invariables; ils pourraient se flatter d'assujettir tous les jeunes médecins à une manière déterminée d'exercer la médecine, et le public à ne se laisser médicamenter que suivant les règles reçues. Ce serait le moyen de rappeler peu à peu cette loi des Egyptiens qui fixait et déterminait sans réserve tous les médecins à une pratique particulière.

Mais cette violence ne s'accorde pas avec la douceur et la sagesse de nos lois. Une pareille société de médecins n'est qu'imaginaire; ceux qui la conçoivent comme possible, ou qui peut-être en désireraient l'existence, ne sont

que tolérés par la justice, de même que toutes les autres classes des médecins.

Ceux-ci se flattent de connaître la circulation et ses lois; ils savent que les maladies dépendent des engorgements des parties, et leur pratique ne tend qu'à diminuer ces engorgements par des évacuations ; ils sont toujours certains que des évacuations faites avant l'engorgement formé l'auraient évité ; beaucoup de physiciens sont d'accord avec eux de toutes ces vérités, tout cela est établi et prouvé, de même que tout ce qui s'ensuit et que chacun voit à merveille.

Ces médecins ont encore d'autres ressources et d'autres appuis de leur doctrine; ils peuvent se joindre et se joignent en effet à ceux qui ont étudié à fond toutes les nuances de l'épaississement des humeurs, à ceux qui connaissent les diverses tournures de ces humeurs, aux chimistes enfin, qui, par leurs analyses et leurs décompositions, font toucher au doigt et à l'œil les divers sels qui manquent ou qui prédominent dans le sang, de même que les moyens de détruire ou de revivifier ces sels.

En suivant ces opinions, on voit à merveille le sang, composé d'un certain nombre de globules, se décomposer et entrer dans les petits vaisseaux, s'épaissir ou se concréter dans ces vaisseaux, s'y incunéer en les forçant et les abandonner en les laissant en liberté; ce qui est dû aux effets des remèdes appliqués à propos.

Lorsque les acides prédominent dans l'estomac ou dans le sang, on est sûr de les aller masquer ou détruire, en leur envoyant un sel contraire. Enfin, on sait laver le sang, le délayer, lui donner du jour, relâcher les vaisseaux, les ramollir et les fortifier suivant le besoin. Eh ! que ne sait-on pas évacuer de l'estomac ! que ne purge-t-on point ! De combien de manières ne sait-on pas nettoyer ce réservoir où s'assemble tant de saburre, tant de pourriture !

Ces assertions et autres semblables ne sont que des théorèmes épars dans les ouvrages des mécaniciens modernes ; ils doivent, au reste, ne pas le prendre sur un si haut ton avec tous les anciens, puisqu'il y en eut parmi eux qui eurent à peu près les mêmes principes, les mêmes projets, la même simplicité et la même solidité d'opinions. Il

en résulte une logique particulière et une manière de juger la nature des maladies, dont voici un exemple qui suffira pour mes lecteurs.

Un médecin mécanicien trouva un jour trois jeunes gens et, sans les saluer ni leur parler autrement, il s'arrêta avec eux, et après les avoir considérés attentivement, il dit à l'un : « Vous avez l'âcre enveloppé dans le visqueux ; à » l'autre : votre sang erre dans les vaisseaux capillaires ; » et au troisième : vos globules sanguins roulent languis- » samment et noyés dans beaucoup d'eau. »

Voilà comment et dans quel sens ce médecin jugeait ses malades d'après ses principes : c'est ainsi à peu près qu'il faut marcher dans cette secte ; c'est du moins la route qui a été tracée par des médecins, même d'un mérite distingué, et c'est d'après de pareilles décisions qu'on a souvent jugé qu'un homme était grand médecin, qu'il était né médecin, qu'il lisait dans l'intérieur du corps.

Quelle activité, quelle confiance, quelle vigilance tous ces principes ne doivent-ils pas inspirer aux médecins qui les ont adoptés ! Ils ne peuvent, ce me semble, s'empêcher de prendre tous les moyens possibles d'assujettir le public à leurs règles ; et puisque la médecine veut étendre son empire autant sur ceux qui sont en bonne santé, pour faire durer cet heureux état, que sur ceux qui sont attaqués de quelque maladie, pour la guérir, il n'est point d'homme qui ne se trouve assujetti à obéir sans cesse aux lois de la médecine dogmatique et mécanique.

« Buvez tant d'eau pour délayer votre sang, qui a tant » perdu aujourd'hui ; nettoyez votre estomac ; quittez cet » aliment, qui produit un suc épais et visqueux ; prenez » garde à ce sel acide ; corrigez-le par cet alcali », voilà les préceptes journaliers auxquels nous devons être soumis pour éviter les engorgements et pour empêcher l'épaississement des humeurs. Avec ces lois et cette façon de vivre, on doit nécessairement jouir d'une bonne santé.

Asclépiade, en parlant de ses règles, fort analogues à celles-ci, osa gager qu'il ne serait jamais malade. Il ne perdit point la gageure, puisqu'on dit qu'il mourut subitement. On sait que Paracelse osa viser à l'immortalité, conduit sur les ailes de la théorie la plus brillante et la plus près de la

nature qui ait existé. Il n'est pas le seul qui se soit laissé entraîner à ces prétentions ; d'autres les ont eues sans oser les mettre au jour.

La panacée universelle, ou le remède qui guérit tous les maux possibles, est un morceau friand après lequel bien des têtes courent comme après la pierre philosophale ; autrefois c'était tête levée, aujourd'hui on se cache; mais on poursuit sourdement cet objet.

J'ai vu un médecin qui disait être persuadé qu'il ne pouvait mourir en suivant les règles de son art : j'en ai vu plusieurs qui ont offert de démontrer aux mécaniciens que, si leurs principes étaient vrais, il serait possible de rajeunir les vieillards et surtout de retarder la vieillesse, en détruisant toute cause d'obstacle à la circulation du sang.

Prenez garde que c'est souvent d'après de pareilles spéculations qu'on se détermine dans l'application des remèdes. C'est la marche de l'esprit humain. Les dogmatiques modernes ont cela de commun avec les anciens. Le grand rôle qu'ils ont joué en médecine est dû en partie à ces flatteuses idées.

§. III. *Galien, dogmatique décidé ; sa gloire, ses éloges, sa persécution, ses abréviateurs.*

Galien parut au IIe siècle de l'Eglise ; son génieet ses talents le firent bientôt distinguer. Nous le connaissons principalement par ses ouvrages, où il ne cesse de se vanter : ils sont si chargés de choses importantes qu'ils doivent être regardés comme un corps de médecine complet, et comme une encyclopédie plus fournie que celle d'Hippocrate. Galien a presque tout dit, presque tout vu, presque tout appris par sa pratique et par ses observations, de même que par l'étude des opinions de ses prédécesseurs, qu'il recueillait avec attention.

On connaît la vogue des écrits de Galien ; sa réputation a duré dans tous les siècles ; ses sectateurs ont porté ses éloges au delà de toute expression. D'où vient cette grande fortune? du mérite personnel de Galien, cela n'est pas douteux ; mais les circonstances heureuses où il se trouva donnèrent un relief singulier à son mérite et contribuèrent autant que lui à étendre sa réputation.

Premièrement, ses ouvrages eurent le bonheur d'enterrer tous ceux qui les avaient précédés ; ils se trouvèrent, pour ainsi dire, seuls. Les médecins antérieurs à Galien ne furent connus que par la critique qu'il en faisait : il n'était pas possible qu'il ne se mît au-dessus d'eux ; c'était son goût décidé. Il eut pourtant l'honnêteté de s'humilier devant Hippocrate ; il le prit pour son patron : ainsi il joignit sa gloire à celle de ce père de la médecine, qu'Asclépiade et les autres n'avaient pu éclipser que pendant quelques instants.

En second lieu, Galien s'unit aussi à Aristote, à cet homme étonnant, destiné pour faire sur la terre des conquêtes plus brillantes et plus durables que son héros Alexandre. Asclépiade, au contraire, s'était tourné du côté de la philosophie d'Épicure, moins à portée des hommes ordinaires que celle d'Aristote. Etait-il possible que Galien, porté sur la gloire d'Hippocrate et d'Aristote, ne suivît pas le sort de ces deux grands hommes ? Est-il étonnant qu'il soit parvenu, ayant deux pareils guides, au point de grandeur où il est arrivé ?

Troisièmement, comme la philosophie d'Aristote vint au point de détruire peu à peu dans les écoles de théologie jusqu'à la mémoire de Pythagore, de Platon et d'Epicure, les pères de l'Eglise, qui prirent le dessus et donnèrent le ton en philosophie comme en théologie, ne purent manquer de faire rejaillir beaucoup de gloire sur Galien : il détourna en effet les regards des hommes de sur Hippocrate et les fixa sur lui-même, d'autant qu'il s'était étudié à tancer vivement les ennemis d'Hippocrate, à répondre à leurs objections et à s'approprier sa doctrine : il fut loué par saint Jérôme et saint Grégoire de Nice, qui lui assurèrent les suffrages des chrétiens. Les jurisconsultes augmentèrent son autorité.

Enfin, la philosophie, le système de médecine, la manière de raisonner de Galien, sentent tellement le péripatéticien ; ils donnent si beau jeu à la méthode scolastique, qu'on peut assurer que comme les ouvrages d'Aristote renfermaient, à travers mille obscurités, tous les bavardages de logique et de métaphysique qu'on y a puisés depuis, de même les ouvrages de Galien contenaient mille

leçons toutes du ton propre aux écoles, qui en effet s'y attachèrent avec acharnement.

Galien fut donc un très-grand homme ; mais il fut aussi heureux que grand. Il le fut autant par sa réputation que par celle d'Hippocrate, et surtout par celle d'Aristote, auquel il associa sa fortune. Il fut sans doute plus dogmatique qu'Hippocrate : il tenait moins à l'empirisme. Il réussit mieux qu'Asclépiade à détruire ou confondre les sectes qui avaient partagé la médecine, et l'empirisme fut mêlé avec le dogme ; ou plutôt Galien créa un système complet de dogme : il assujettit le corps humain aux quatre qualités et aux quatre humeurs tirées de la philosophie d'Aristote.

Galien était-il plus grand médecin qu'Asclépiade et même que les empiriques ou les méthodistes connus ? j'en doute. Fit-il un bien plus réel à la médecine qu'Asclépiade et que ces mêmes empiriques et méthodistes ? je ne le crois point. Je pense au contraire qu'il chargea la médecine de mille futilités, qu'il arrêta ses progrès, qu'il l'enterra dans un bourbier, dans lequel prirent naissance des nuées d'insectes rongeurs, et duquel sortit dans la suite la poussière de l'école. Je pense en un mot que l'empirisme et la méthode, et même la manière d'Asclépiade, dureront encore, lorsque Galien sera connu, comme ces anciens conquérants qui ont donné occasion à mille meurtres.

Les médecins diront : Dieu nous garde d'un Galien et surtout de son armée pédante et burlesque ! Car si vous ôtiez à Galien la foule de partisans et de commentateurs qui ont gâté sa mémoire, en croyant l'embellir, il serait très-recommandable par lui-même ; mais alors vous lui ôtez la moitié de sa gloire : elle n'est due en partie qu'aux échos multipliés qui l'ont publiée, ou au grand nombre d'instruments tristes et peu mélodieux qui ont donné à ses louanges un ton aigre, faux et déplaisant.

Vous entendrez pourtant tous les jours des lambeaux de ces chansons gothiques de l'ancienne école péripatéticienne et galénique. « Nous suivons, vous dira-t-on, Hippocrate » et Galien ; la doctrine de ces grands hommes s'est perpé- » tuée jusqu'à nous ; nous sommes leurs imitateurs, leurs » enfants et leurs disciples. » Répondez courageusement : Cela n'est pas vrai ; vous voulez le faire croire au monde,

parce que vous n'osez point attaquer ces anciens médecins, comme quelques-uns des vôtres l'ont fait. Ils ont traité Hippocrate et Galien avec mépris, et ils les regardent, suivant l'expression à jamais mémorable de Chirac, comme des maréchaux ferrants.

J'ajoute que si votre manière d'enseigner et de pratiquer la médecine est aussi vraie que vous vous en flattez, Chirac n'a pas tort. Détachez-vous donc du désir de vous faire regarder comme les descendants légitimes d'Hippocrate et de Galien. Dites qu'ils étaient dans l'erreur, et mettez-les dans la classe des empiriques et peut-être des charlatans, puisque vous les regarderiez comme tels s'ils vivaient parmi vous.

Il ne faut pas oublier que Galien ne cessa d'être harcelé et poursuivi par quelques confrères ameutés contre lui : il craignit même pour sa vie, ce qui pourrait faire croire qu'il n'avait pas autant de courage que de jactance. D'ailleurs, comme il paraît qu'il n'était pas aussi endurant que l'indique son nom, qui signifie tranquille ou paisible, et comme il semble aussi qu'il tenait de sa mère, non moins acariâtre que la fameuse Xantippe, il y a tout lieu de penser qu'il ne ménagea pas ses rivaux. S'il parlait comme il écrivait, et s'il commença sans qu'ont l'eût attaqué, certainement il dut heurter l'amour-propre de ceux de sa profession. L'orage qui s'éleva contre lui serait plus singulier, s'il n'y avait dans ses écrits que des choses honnêtes, dictées par une émulation permise, et s'il avait été d'un caractère doux, simple, endurant, modeste et plus pyrrhonien que dogmatique.

Mais Galien n'ayant pas été à l'abri des traits de l'envie et de la calomnie, qui pourrait se flatter d'être exempt de pareilles épreuves ? Les plus violentes dont la mémoire s'est conservée ne font point à notre état le tort qu'on pourrait croire, si on jugeait des choses sans réflexion. Les plus vives sorties contre les médecins qui ont été persécutés n'ont été que le produit de l'agitation excitée par un ou quelques-uns de leurs confrères. Cette agitation fut toujours le signe le plus parlant de l'impuissance de nuire réellement, et de la bonne envie qu'on en aurait ; elle ne fut que l'expression d'un besoin urgent et des efforts ten-

dant le plus souvent à sortir d'un mauvais pas, dans lequel on était inconsidérément tombé.

Le corps entier n'a jamais eu pour objet de perdre, de persécuter, de décrier, de déshonorer un de ses membres. Le corps n'a pas besoin de cela, parce qu'il lui est fort égal que Pierre ou Jean fassent leur chemin l'un mieux que l'autre. Ainsi les persécuteurs de Galien ne furent pas les médecins en général, mais quelques âmes basses et de mauvaises têtes, qui sentaient qu'il était de leur intérêt de perdre un rival heureux.

Galien avait assez bien réussi chez l'empereur et auprès de son fils. Il avait mérité la protection de Faustine ; il était l'ami de Démétrius, premier médecin de l'empereur. Tout cela lui attira quelques éloges de la part des courtisans : ces éloges tournèrent la tête à ses rivaux. La bonne odeur de la réputation de Galien devint un poison pour eux, parce qu'elle tomba en terre corrompue ; mais cette réputation ne faisait rien au corps des médecins, au contraire.

S'il est donc vrai, comme Galien le rapporte, qu'il ait embarrassé un Martianus, en faisant un pronostic plus heureux et plus sûr que le sien ; si ce Martianus commit une très-grande imprudence de ne pas s'en rapporter aux lumières de Galien, qui en savait plus que lui ; s'il est vrai qu'Antigène, médecin babillard et calomniateur de profession, se trouva mal de sa manière de procéder à l'égard de Galien ; s'il est vrai enfin que ce Martianus, cet Antigène et autres se soient déchaînés contre Galien avec toute la fureur de l'envie, il ne s'ensuit pas qu'on doive imputer au corps des médecins les fautes de quelques membres.

Les Antigènes et les Martianus seront toujours les maîtres de se déshonorer tant qu'ils voudront : leurs fureurs ne retomberont que sur eux. Ils auront beau vouloir entraîner le corps dans leurs complots et dans leurs égarements, ils n'y réussiront jamais.

Les premiers successeurs de Galien furent ses premiers esclaves, ou ses admirateurs et ses copistes. Paul d'Egine, Oribaze, Trallien, Aétius, forment cette classe. Charles Etienne les a nommés princes de la médecine, dénomination flatteuse qui revient souvent dans les écoles : ces médecins ne sont que des espèces d'abréviateurs ou de commen-

tateurs de Galien. On trouve pourtant dans leurs ouvrages une méthode ou un goût particulier à chacun d'eux. Ils osaient penser par eux-mêmes, au moins quant à la façon de proposer leurs opinions.

Ils confondirent le dogme, la méthode et l'empirisme : ce dernier brille toujours, surtout dans la partie pratique de la médecine. Cette pratique était pour ainsi dire réduite à une chaîne de formules usuelles, qu'il suffisait de posséder ou de savoir par cœur pour être médecin. Il faut que cette méthode ait quelque chose de bien naturel et de bien commode pour l'exercice de la médecine, puisqu'il y a eu dans tous les siècles des médecins qui l'ont cultivée avec soin.

On trouve, jusque dans les ouvrages de Sydenham, un abrégé de formules convenables à toutes les maladies. C'est assurément l'hommage le plus parlant qu'on puisse rendre à l'empirisme, puisqu'il prend sa source chez les partisans du dogme.

§ IV. *La médecine parmi les Arabes. Averrhoès, ses peines et sa gloire. Fondation de la Faculté de Salerne et de celle de Montpellier. La Faculté de Paris.*

La médecine tomba enfin entre les mains des Arabes. Elle joua un grand rôle chez ce peuple penseur et sérieux, grand amateur de la poésie, et dont quelques rois se piquaient de protéger les lettres. Elle y devint plus aristotélicienne et plus péripatéticienne que jamais, ce qui ne pouvait être autrement, puisqu'un de leurs califes avait vu dans la nuit un spectre sous la figure d'Aristote, qui l'exhortait à l'étude.

Il se fit un composé ou un mélange des opinions de Galien et de celles d'Aristote, jointes à celles de quelques beaux génies parmi les Arabes. Il en résulta un corps particulier, dans lequel les nuances du galénisme se voyaient mêlées avec quelques réflexions particulières, mais surtout avec l'empirisme propre au pays qu'habitèrent et que parcoururent les Arabes.

Les ouvrages de Freind, célèbre médecin anglais, contiennent quelques morceaux précieux de cette médecine

arabe, qui prit la plus grande faveur surtout en Espagne, d'où elle se répandit dans toute l'Europe.

L'exemple d'Averrhoès suffit pour indiquer quel était le cas que les Arabes faisaient de la médecine et des médecins. Ce philosophe médecin, un des plus grands de sa nation et rival d'Avicenne, eut de grandes charges dans la magistrature : l'application qu'il donna à la médecine ne le rendit pas indigne de les posséder. Il fut si grand partisan d'Aristote qu'il mérita le nom de commentateur par excellence.

Le courage qu'il eut de faire saigner un de ses enfants, âgé de six à sept ans, prouve qu'il était plus médecin que bien des écrivains ne l'ont cru. Cet exemple a au moins servi aux amateurs de la saignée, pour mettre Averrhoès au nombre de leurs grands hommes. Ils se seraient difficilement déterminés à convenir que ce n'est pas faire un acte de vrai médecin que d'ordonner une saignée.

Averrhoès eut des ennemis. Un de ses confrères, c'est-à-dire un médecin, joint à des nobles et à d'autres de Cordoue, lui portèrent envie. Ils surprirent un acte dans lequel ils attribuèrent des sentiments condamnables à Averrhoès. Cette affaire eut de fâcheuses suites pour lui : il tomba dans le piége des faux témoins ; ses ennemis jouirent d'un spectacle délicieux : ils le virent puni, bafoué et insulté ; on lui crachait au visage.

Mais il fut enfin rétabli dans toutes ses fonctions, et ses délateurs furent sans doute bafoués à leur tour. Il échappa glorieusement à leur persécution : il fut un homme fort considérable, grand justicier, chef des prêtres, juge de Maroc, et il s'acquit une brillante réputation, qui fut cependant ternie par de folles opinions, dans lesquelles une vaine subtilité l'entraîna.

Les Arabes fondèrent des écoles. Celle de Salerne et celle de Montpellier furent les premières de ces écoles le plus à portée de France. Le sage et savant auteur de l'histoire de l'université de Paris convient que la médecine florissait à Montpellier avant qu'on l'enseignât à Paris. Il convient de ce fait, quoiqu'il n'eût pas conçu le dessein de faire une histoire de la médecine en France.

S'il s'était proposé cet objet, étant convenu que l'école de Montpellier était la plus ancienne de celles qui sont aujour-

d'hui dans le royaume, il eût sans doute senti la nécessité de poursuivre l'histoire de cette école célèbre ; car que pourrait-ce être qu'une histoire de la médecine en France, dans laquelle on affecterait de mettre dans l'oubli l'école de Montpellier ?

Quant à l'école de médecine de Paris, l'historien de l'université place ses premiers professeurs vers la fin du XIIe siècle. Il a mieux aimé prendre ce parti que d'embarrasser son lecteur dans un labyrinthe de discussions très-obscures au sujet des écoles épiscopales et monastiques. Il n'a pas cru que, pour prouver l'antiquité de la Faculté de médecine, il fallût aller chercher dans les anciens monastères quelques écrivains curieux de travailler à des ouvrages sur la médecine, qui se réduisaient la plupart à des copies de Marcel et des Arabes.

A dire vrai, il importe peu aux médecins de Paris d'avoir eu pour fondateur Alevin, ce régent de toute notre France. Il leur importe peu que leurs prédécesseurs aient fait corps avec les anciens cornificiens et autres premiers lettrés de cette force.

Les médecins étaient en ce temps-là Juifs et Arabes. Il est à croire, il est même certain que ces Juifs et ces Arabes valaient bien ces écolâtres hibernois qui faisaient rage dans ces temps d'éternelles clameurs, qu'un goût bizarre fait regarder comme les beaux jours des écoles. Les médecins ne doivent-ils pas se féliciter qu'on ne puisse rien imputer à leurs ancêtres au sujet de la persécution du malheureux Abeilard ?

Ce fameux persécuté fut sans doute traité et guéri par eux, tandis que le plus grand nombre des autres savants le poursuivaient à toute outrance et avec autant d'acharnement, mais avec moins de candeur, que nos anciens preux poursuivaient leurs ennemis ou ceux de l'Etat.

Quel docteur moderne pourrait avoir quelque regret que ses prédécesseurs n'eussent pas été compris dans ce statut qui ordonnait à tous maîtres « d'avoir une chappe ronde, » noire et tombant jusqu'aux talons, du moins lorsqu'elle » était neuve », ou bien celui qui interdisait les souliers à bec recourbé? Qui trouvera mauvais que quelqu'un conçoive le projet de rayer de la liste des médecins « un Jean

» de Saint-Quentin, qui se fit dominicain et qui, pour donner » un exemple de la pauvreté évangélique, descendit un » jour de la chaire où il prêchait, pour aller prendre l'ha- » bit de saint Dominique, et remonta un moment après » dans la même chaire devant le même auditoire ? » Voilà, il faut en convenir, une plaisante comédie pour un médecin.

Il serait pourtant bon de décider si les médecins de Paris suivirent l'université dispersée et exilée, au commencement du XIIIe siècle : l'examen de ce fait pourrait conduire à des réflexions importantes. En effet, si les médecins suivirent l'université dans son exil, que devinrent alors les malades de Paris ? S'ils ne la suivirent pas, ils n'étaient donc pas du corps de l'université.

Si quelques-uns la suivirent, et si d'autres restèrent à Paris, ceux-ci étaient donc de faux frères, qui faisaient corps à part et qui formaient les vrais médecins, ou ceux qui voyaient les malades, tandis que les autres haranguaient dans les écoles. On doit en dire autant de plusieurs occasions dans lequelles l'université cessa ses fonctions. Il n'y a pas apparence que les médecins cessassent de voir des malades : ils s'en seraient sans doute bien gardés.

Enfin je suis fâché qu'un écrivain de nos jours, qui n'a pas voulu nous laisser ignorer l'histoire des bedeaux de la Faculté de médecine de Paris, ne nous ait pas appris si les bedeaux se trouvèrent à ce combat célèbre livré par les dominicains aux députés de l'université : de vigoureux moines tombèrent avec des bâtons sur ces députés, mais principalement sur les bedeaux, qui furent les plus maltraités, parce qu'ils payaient pour leurs maîtres.

Claro et Bret, aujourd'hui bedeaux de la Faculté de médecine, auraient quelque intérêt à savoir si leurs ancêtres eurent part à cette triste défaite. Ils proposeront apparemment la question à l'écrivain, qui n'ignore pas le détail le mieux circonstancié de plus d'un fait de cette espèce et de cette importance.

Pressons-nous de quitter ces siècles, que nous devons oublier comme les jeux de notre enfance ; siècles obscurs, où les premiers rayons du savoir ne servaient qu'à faire mieux apercevoir les ténèbres de l'ignorance, et qui ne va-

laient point pour la médecine le règne du pur et du simple empirisme.

Qu'était-ce en effet que nos premiers maîtres, qui, parce qu'ils commençaient à savoir lire, paraissaient croire que la médecine s'apprenait en lisant, et qui, au lieu de s'appliquer au traitement des maladies, que les empiriques leurs contemporains n'abandonnaient pas, passaient leur vie à transcrire les ouvrages d'Avicenne, à traduire, à commenter, à faire de mauvais vers et puis à disputer?

Nous n'en trouvons point qui aient valu un Gui de Chauliac, médecin de Montpellier, non plus qu'un Linacre, Anglais. La médecine positive et pratique se fit plus tôt connaître à ces étrangers qu'à nos pères des écoles.

§ V. *Fernel ; ses écrits, ses malheurs, son ennemi.*

La Faculté de Paris fut amplement dédommagée dans les suites ; après avoir longtemps resté dans l'enfance, elle produisit un phénomène auquel il n'était guère possible de s'attendre. Fernel parut comme l'éclair qui perce les nuages les plus épais; il naquit dans l'école et s'éleva bientôt jusqu'aux cieux. Jamais auteur si élégant n'orna nos chaires ; jamais génie si aisé et si agréable ne traita notre médecine. Tout le monde lui a donné un rang distingué parmi les médecins ; je le place à côté de Celse, de Thémison, d'Avicenne, presque de niveau avec Galien et un peu plus bas qu'Asclépiade et qu'Hippocrate.

J'accorde à la Faculté de Montpellier qu'elle peut opposer ses Rondelet, ses Ranchin, ses Dulaurens et surtout ses Joubert à nos Duret, à nos Houllier, à nos Baillou, à nos Riolan ; mais, elle doit en convenir, elle n'a personne à mettre en parallèle avec Fernel ; je ne ferai que trois réflexions sur ses malheurs, qui ne sont pas assurément des taches pour lui.

1° Un malin rival, Flesselles, dont le nom serait tombé dans l'oubli s'il ne s'était attaché à calomnier Fernel, le fit passer pour un homme qui courait après l'argent et qui était presque aussi avare que Silvius. Flesselles fit de plus la faute de s'oublier assez lui-même pour traiter Fernel de fripon et d'ignorant ; le prétexte de ces horreurs fut que

Fernel n'aimait pas à prodiguer le sang, au lieu que Flesselles voulait beaucoup saigner. Quelles frivoles raisons pour porter le fer dans le sein d'un homme à la place duquel tous ses confrères auraient voulu être, et que les calomnies d'un concurrent dénaturé et dépaysé par la passion durent leur rendre plus cher !

2° Fernel mourut trop tôt pour le complément de sa gloire et pour l'avancement de la médecine. Il méditait un ouvrage sur l'usage et l'administration de tous les remèdes domestiques, empiriques et autres. Ses autres ouvrages auraient eu besoin d'être renforcés de ce dernier ; on les a trouvés trop laconiques etun peu maigres pour la pratique : le reproche est assez bien fondé. Quel malheur qu'un homme qui paraît avoir été propre à marier le dogme à l'empirisme n'ait pas eu le temps de remplir cet important objet ! Ne trouvera-t-on jamais le moyen de lier ces deux sectes de manière à les empêcher de se heurter sans cesse ?

3° Mais quel dommage que Fernel ait paru dans un siècle aussi peu favorable à l'éclat, ou du moins à la durée que méritaient ses ouvrages ! A peine virent-ils le jour qu'ils furent éclipsés par le tourbillon impétueux des chimistes, qui vint bouleverser la médecine ; à peine ces ouvrages eurent-ils le temps d'être connus et goûtés que les plus savants médecins s'empressèrent de courir la nouvelle carrière ouverte par Paracelse, à qui rien ne résista, qui assujettit tout à ses lois, qui ébranla le galénisme jusque dans ses fondements, et qui aurait perdu les écoles, si celles-ci n'avaient plié sous sa loi impérieuse.

Si quelque médecin résista aux vives sorties de Paracelse ; s'il y en eut qui ne furent point éblouis par ses paradoxes hardis et par ses découvertes, qu'on ne pouvait méconnaître, ce furent en partie des esprits paresseux et timides, obligés enfin d'abandonner ce Fernel, lorsque la circulation du sang vint répandre sur la médecine un jour éblouissant.

Les ouvrages de Fernel se trouvèrent donc à la presse entre deux puissantes factions, les chimistes et les partisans de la circulation. Ces deux factions partagèrent les esprits; ils se réunirent ensuite pour prendre un parti mixte

non moins opposé à la doctrine des Arabes et de Gallen, que Fernel porta à son plus haut degré de perfection.

Cet excellent écrivain eut encore à combattre d'autres ennemis, non moins à craindre pour lui que la secte des chimistes et celle des partisans de la circulation. On s'est trompé, ce me semble, en prenant pour un éloge l'épigramme de Duret. Il disait que Fernel avait mis en latin très-agréable toutes les billevesées des Arabes.

C'était plutôt un reproche fait à Fernel pour avoir mal employé ses veilles et pour avoir paru trop peu attaché aux dogmes purs et simples d'Hippocrate : ces dogmes firent les délices et l'étude de Duret et des autres restaurateurs de la médecine grecque, qui se battirent avec trop d'avantage contre les derniers des écoles arabes.

On pourrait dire de Fernel qu'il manqua un peu de goût en donnant la préférence au galénisme mêlé avec les idées des Arabes ; il aurait dû s'attacher à embellir le pur hippocratisme. Son génie, moins étendu que celui de Paracelse, le fit rester bien loin de ce réformateur, qui marchait à pas de géant, abattant tout ce qui se rencontrait. Fernel ne peut enfin disputer le premier rang aux partisans de la découverte de la circulation. Ils furent les vrais auteurs du dogme nouveau, plus léger et plus châtié que l'ancien.

J'aurais voulu que Fernel eût eu tous ces matériaux à manier : quelle différence de son style à celui de nos faiseurs d'institutes ! Il me semble que Deleboé est celui qui a le plus approché de la manière de Fernel ; il a, comme lui, mis au jour un système de médecine fort élégant ; il a de même travaillé à embellir une fausse route ; il y a cette différence, que Deleboé s'est trop appesanti contre son ennemi Deusingius, au lieu que Fernel n'a rien dit de son Flesselles.

Quoi qu'il en soit, Fernel ne fut point un génie créateur, inventeur, destiné à réformer l'art ; il l'embellit de l'ouvrage le mieux fait qui ait paru. Il fut un peu trop enfoncé dans l'école ; il en éclaira les dogmes, jusqu'à lui obscurs, traînants, mêlés de toutes les inutilités et de toutes les fadeurs de la dialectique : il joua un rôle tout opposé à celui du fameux Cœlius Aurélianus. Celui-ci écrivit d'une manière la plus barbare ; mais il copia d'excellents modèles.

Fernel s'attacha au char pesant des Arabes et des sectateurs corrompus de Galien ; mais il fit un corps élégant de leur doctrine fastidieuse.

Les modernes ont pris de lui l'ordre et la clarté ; il n'en est point qui ait pu en saisir le style et l'expression. Il a fourni quelque chose à l'extension et au développement de toutes les nouvelles sectes, qui ont pris naissance dans la chimie et dans la circulation du sang ; il a toujours été d'un grand secours à ceux qui ont enseigné la médecine. Ses ouvrages seront à jamais une sorte de code du dogme : ils seront toujours supportables et toujours lus.

Ils serviront de guide à ceux qui entreprendront de réduire la médecine à des principes généraux et à la traiter suivant les vœux des dogmatiques : c'est ainsi que le fonds des opinions de Descartes vieillira : mais sa que méthode ne cessera point d'avoir tous les agréments de la nouveauté.

Enfin Fernel fut le plus grand, le plus élégant des régents ou des professeurs : une école faite pour instruire la jeunesse des éléments du dogme ne saurait choisir un meilleur modèle.

§ VI. *Un médecin dogmatique ne peut prendre que deux partis au sujet de la petite vérole. Le premier, de tenir toujours ses malades dans les remèdes : inconvénients de ce premier parti. Le second parti à prendre est de protéger l'inoculation.*

Revenons à ce qui regarde la petite vérole; puisqu'elle menace sans cesse ceux qui ne l'ont point eue, un médecin dogmatique mécanicien ou autre ne peut prendre que deux partis au sujet de ceux qui ont confiance en lui et qui craignent cette maladie; il se rendrait coupable d'un abus de confiance, s'il laissait, en pareil cas, dormir ses préceptes, et s'il ne réveillait, au contraire, son activité. Il doit, dis-je, prendre un des partis suivants.

Il tiendra quelqu'un qui n'a point eu la petite vérole, dans une suite de remèdes journaliers, qui puissent empêcher les amas d'humeurs, leur épaississement, leur âcreté et enfin tout engorgement des parties intérieures qui servirait de cause à la fièvre et au développement de la petite vérole. C'est le premier parti à prendre pour un médecin

dogmatique; or ce parti serait impossible à suivre, quoiqu'il découle nécessairement des principes de la médecine dogmatique. Il est peu d'hommes qui voulussent s'y assujettir continuellement; pareille soumission ne devrait s'attendre que de la part de quelques mélancoliques, toujours épouvantés des maladies qu'ils n'ont point, et qu'ils évitent cependant rarement, malgré leurs précautions, qui vont jusqu'à la faiblesse et la puérilité.

Ce serait un spectacle bien singulier qu'une ville dont les habitants seraient tous sujets à de pareilles lois de médecine ; elle formerait une manière d'hôpital, flatteur si l'on veut, ou plutôt rempli de devoirs et de soins superflus pour ceux qui le dirigeraient, mais très-ridicule en soi, et en tout une pauvre assemblée d'humains.

Elle ferait la preuve de ce qu'on a proposé comme un paradoxe, savoir, qu'une ville, une nation, une famille entièrement assujetties aux règles sévères de la médecine, ne feraient que languir et seraient entièrement inhabiles aux fonctions qui sont du devoir ordinaire des hommes, la guerre, le commerce, les différents arts. On craindrait sans cesse de se faire mal, on deviendrait d'autant plus douillet et d'autant plus poltron qu'on serait plus instruit de ce que les variations de l'air, le chaud et le froid, le vin et les liqueurs, et tout le reste, peuvent occasionner, en procurant des engorgements intérieurs, en brûlant et desséchant le sang.

J'ose le dire : il faudrait, pour corriger les médecins (s'il y en avait qui donnassent tête baissée et sans quelque restriction dans les règles austères et rigoureuses de la médecine dogmatique), les condamner à faire la médecine dans une ville ou dans une famille comme celle dont il vient d'être question. Ils verraient alors à quoi peuvent conduire les abus de leur système ; ils seraient les premières victimes de ces raisonnements éternels sur l'épaississement des liqueurs, sur l'engorgement des vaisseaux, et mille autres assertions fondées sur la physique, bonne ou mauvaise, du corps humain.

Mais la supposition sur laquelle roule ce qu'on vient de lire, au sujet de l'empire d'une médecine excessive sur l'esprit trop pusillanime de quelques malades, est entière-

ment impossible et démentie par les expériences journalières ; les médecins attentifs sur ce point se rebutent bientôt d'endoctriner ceux qui se portent bien, et qui sont assez ignorants ou assez mal avisés pour ne pas savoir ce qu'il leur convient de faire pour conserver leur santé.

Les hommes raisonnables ne s'assujettissent aux règles de la médecine que lorsqu'ils sont malades ; s'ils se portent bien, ils en parlent pour s'amuser, et tout au plus pour briller ou pour juger la besogne des médecins, et c'est bienassez assurément ; c'est bien assez que des gens faits pour toute autre chose que la médecine s'assujettissent à se remplir la tête de quelques mots vagues d'inflammation, de gangrène, d'épaississement, et qu'ils s'abaissent jusqu'à juger et prétendre analyser la besogne des médecins. Ils devraient au moins faire grâce de leur doctrine à ceux qui ne savent pas les règles fondées sur ces théories mécaniques.

En un mot, un médecin ne prendra jamais sur lui de suivre jour par jour, heure par heure, quelqu'un qui n'a point eu la petite vérole, pour le mettre dans le cas de n'avoir point à la craindre. Passons au deuxième parti qu'il doit nécessairement prendre, comme je l'ai dit ci-dessus.

Il doit se tourner du côté de l'inoculation, et en voici les preuves. Il conserve par là le degré d'autorité convenable sur son malade ; il le met à l'abri de toute surprise de la part de la petite vérole, qui, lorsqu'elle tombera sur un corps bien disposé, ne peut lui nuire ; il a soin de choisir le temps, le jour, la saison la plus convenable, si tant est que ses soins entrent pour quelque chose dans son plan.

Il prépare le corps comme il lui plaît ; il met le sang dans le degré de consistance qu'il lui désire ; il met les vaisseaux dans un degré de plénitude convenable ; il se rend maître des premières voies, qu'il a le temps de bien disposer par les remèdes généraux. Quels avantages un médecin mécanicien ne trouve-t-il pas dans l'inoculation !

Ils sont d'autant plus évidents, ces avantages, qu'ils retombent sur le médecin : en assurant ainsi le bien des malades, le médecin est entièrement à son aise et suit, sans s'arrêter, la route que lui prescrit son système ; il agit, il décide, il dirige, il ordonne ce qui entre dans le plan de sa

médecine active et officieuse ; il veille et pourvoit à ce qu'il n'arrive point d'accidents.

Il est ce qu'il doit être, suivant ses vœux, acteur principal, conducteur et maître ; car les malades doivent se laisser conduire sans murmurer suivant les vœux de quelques dogmatiques, qu'on nommerait presque des tyrans : tel était, par exemple, Galien, qui n'entendait pas raillerie sur la confiance qu'il exigeait ; il prétendait être le maître de ses malades, qu'il traitait comme ses esclaves.

Celui qui se livre à un médecin aussi déterminé ne peut lui-même qu'être fort aise d'avoir recours à l'inoculation, lorsque son docteur la lui ordonne : cette ordonnance n'étant, en effet, fondée que sur l'évidence palpable de la théorie, elle doit enchanter un malade qui l'exécute. Il se voit bien purgé, bien lavé, bien rafraîchi, bien saigné ; il voit son sang fluide, doux et purifié de tout ce qu'il pouvait y avoir de grossier : quelle confiance réciproque ne doit-il pas en résulter !

Au lieu qu'un malade surpris par la petite vérole, sans y être préparé, ne peut qu'être fort affligé, d'autant plus que son médecin laisse en pareils cas échapper des regrets sur ce qu'il n'a pas été appelé assez tôt, et sur ce qu'il y a eu un ou deux jours de perdus.

En un mot, les médecins mécaniciens, ainsi que les malades qui ont mis leur confiance en leurs lumières, doivent courir après l'inoculation, la prôner, l'éprouver et la protéger contre tout ce qu'on pourrait lui opposer ; ou bien il faut que ces médecins renoncent à leurs principes et les malades à leur croyance, et alors il faudrait que les uns et les autres demeurassent muets au sujet de ceux qui peuvent ne pas penser comme eux. Je ne voulais pas tant prouver, et je modérerai cette conclusion.

---

§. VII. *Objections fondées sur la sécurité des dogmatiques assurés de leurs principes. Propos hasardés par Silva au sujet de la petite vérole : danger des principes qui dictent de pareils propos. Les médecins craignent la petite vérole : quelle doit être la façon de penser des dogmatiques aussi sages et aussi expérimentés que V***?*

On pourrait dire que les principes des mécaniciens et ceux des autres dogmatiques apportent une si grande clarté dans la médecine et donnent tant de sécurité aux médecins qui les ont adoptés, qu'ils doivent en conséquence se mettre peu en peine de l'inoculation ; ils ne peuvent ni ne doivent rien craindre de la petite vérole naturelle, en suivant leurs opinions : ils sont assurés de vaincre cette maladie en évacuant, en adoucissant et en relâchant ou échauffant à propos. Semblables à des militaires placés dans une embuscade, si bien armés, si bien postés et tellement au-dessus de leurs ennemis qu'ils les attendent de pied ferme, bien assurés de les arrêter dès qu'ils voudront faire un pas, et ne daignant pas même aller à eux pour les prévenir.

Je connais le courage qu'inspire dans le traitement des maladies la médecine active, dogmatique et mécanique ; je sais que c'est dans l'ordre des médecins qui la professent, que sont nés ces sortes d'apophthegmes, si consolants pour les malades : « nous maîtrisons la nature, nous la remettons » dans la voie ». J'ai quelque connaissance des lois que ces médecins ont imposées aux remèdes qui doivent remplir leur objet lorsqu'on les applique d'après des indications bien fondées.

Je n'ignore point que, suivant eux, les saignées doivent nécessairement dériver le sang d'une partie à l'autre, ou l'attirer d'un lieu en un autre ; d'où il suit invinciblement qu'une maladie bien connue et traitée suivant les bonnes règles doit toujours guérir.

Il en est à peu près comme d'une ville qui, suivant les lois de la guerre, doit être prise dès qu'elle est assiégée ; je n'ignore pas que cette comparaison des militaires qui assiégent une place et qui doivent toujours la prendre aujour-

d'hui, lorsque l'artillerie est bien servie et que le reste va bien à proportion, a été déjà faite plusieurs fois.

Il passe pour certain que nos remèdes, notre émétique, notre quinquina, nos saignées, nos vésicatoires, nous donnent sur les anciens médecins le même avantage que les armes à feu donnent aux militaires pour les siéges des places : nous avons changé la médecine comme on a changé la guerre.

Je sais enfin qu'on répète journellement à Paris, avec une sorte d'enthousiasme, qu'un médecin du commencement de ce siècle « s'était vanté plusieurs fois qu'il assujettirait la » petite vérole à ses lois, ou bien qu'il l'accoutumerait à la » saignée ».

Cet homme plein d'ardeur, ou qui avait toujours la meilleure contenance possible, Silva, n'a pas été le seul à mettre en avant des sentiments décidés, qu'il savait faire passer à la faveur de quelque bon mot, moyennant lequel le public se serait même livré à des expériences ; d'autres, non moins assurés de leurs principes que lui, ont osé se flatter de porter la petite vérole aux entrailles par le moyen des purgatifs, sans que leur imagination préoccupée leur laissât apercevoir aucun danger pour les malades. Il y a des médecins qui se vantent de ne pas perdre une petite vérole lorsqu'ils la traitent bien à leur aise.

C'est ainsi qu'en suivant leurs principes ils ont souvent essayé d'éteindre la fièvre à force de saignées ; il y en a même qui n'ont pas eu la patience d'attendre trois ou quatre jours pour laisser user la rougeole ; ils ont prétendu la vaincre, l'étouffer, la faire disparaître par de fréquentes saignées ; il y en a eu enfin qui ont porté leurs projets jusqu'à vouloir détruire et supprimer le venin de la petite vérole, ou le rendre impuissant sur le sujet qui le porte, à force de saignées, de lavages, de purgatifs et de fondants.

Je conviens de tous ces faits, qui mettent dans le plus grand jour les principes des médecins dogmatiques, leurs prétentions, leurs projets et ce qui en est la suite, ce dont ils sont capables, ce qu'ils entreprendraient s'ils n'étaient pas barrés par les idées d'autres médecins moins sûrs de leurs faits ou moins entreprenants. Mais je sais que le public a toujours peur de la petite vérole, que le peuple même

en serait effrayé s'il avait le temps de calculer et de se livrer à un système suivi de réflexions sur tous ces objets.

Cette frayeur du public semble être un aveu sourd des doutes qu'il a sur les principes des médecins. Il est frappé, d'un côté, de la lucidité de la théorie, mais il voit mourir de la petite vérole, il voit que cette maladie laisse après elle des suites funestes : lors même qu'elle tourne le mieux, elle est suivie de mille désagréments, de craintes et de dangers ; elle vient la plupart du temps très-mal à propos et souvent sans qu'on sache qu'on a affaire à elle.

Ce même public paraît frappé et dans une sorte d'admiration au sujet des avantages de l'inoculation : on la prévoit, on s'y attend, on s'y détermine à son aise, et lorsque cela convient, lorsque les affaires courantes le permettent ; on prépare, on choisit les sujets, la saison, le lieu ; enfin, les principes de la médecine dogmatique parlent très-avantageusement en faveur de cette méthode ; il ne s'agit que de bien purger, de bien laver, de saigner à propos, de faire une diète convenable, de réformer pendant quelques jours la manière ordinaire de vivre pour avoir la petite vérole sans courir aucun risque.

Je sais aussi que la plupart des médecins craignent la petite vérole : ils la regardent comme une maladie difficile à assujettir aux règles, et sur laquelle il y a toujours à craindre, lorsqu'elle est considérable ou confluente, surtout dans les personnes d'un certain âge et qui ont mené la vie qu'on mène dans les villes.

Il est vrai que les praticiens des provinces et des campagnes sont en général moins alarmés de la petite vérole, qui paraît plus traitable pour le peuple et pour les habitants de la campagne : mais consultez sur cet objet les médecins des grandes villes, ceux qui voient les grands ou leurs imitateurs, ceux qui pourraient compter plusieurs familles éteintes dans Paris, où l'on craint tant la petite vérole, où tout le monde tremble au seul nom de cette maladie, et où il faut nécessairement trouver un moyen propre à remettre les esprits effrayés.

Quant aux grands avantages de la médecine moderne sur l'ancienne, au moyen de l'émétique et d'autres remèdes chimiques qui paraissent avoir quelque chose d'admirable, il

semble qu'il n'est pas bien décidé encore si cette brillante manière de la médecine moderne n'est autre chose que du bruit et de pompeuses paroles, dont le public qui ignore l'histoire de la médecine veut bien se payer.

Les anciens médecins savaient, tout comme nous, secouer rudement leurs malades ; nos grandes évacuations par l'émétique et par les saignées, courageusement réitérées, n'ont pas encore achevé d'assujettir les esprits ; ils sont, si l'on veut, dans l'admiration lorsqu'il ne s'agit que de raisonner et de théoriser sur les maladies, leurs causes et leurs phénomènes ; mais ils se livrent à des réflexions moins consolantes en ramassant l'histoire des morts et des guérisons.

Je sais que, tandis que ce moderne docteur de Paris y vantait ses cures et faisait toucher au doigt et à l'œil les prétendues règles de son art, en donnant des lois à la saignée, de même qu'aux maladies et surtout à la petite vérole ; je sais, dis-je, qu'il s'était égaré au delà des bornes : il avançait beaucoup plus qu'il ne pouvait prouver.

Ses lois sur la saignée et sur le bon effet que celle du pied devait faire dans la petite vérole, en dégageant la tête, sont si peu fondées que, si elles étaient vraies, il s'ensuivrait que les Espagnols, qui ont accoutumé de faire saigner du pied leurs femmes, immédiatement après l'accouchement, devraient les tuer : ils attireraient à coup sûr un engorgement dans la matrice.

Je pourrais encore appeler à mon secours les praticiens de provinces entières dans le royaume, qui font saigner du pied les femmes lorsqu'elles sont dans l'âge de perdre leurs règles ; mais toutes ces prétendues lois d'hydraulique, auxquelles on a voulu assujettir la marche du sang, ont trouvé de trop grands adversaires pour qu'elles osent plus se montrer en public. Le temps qui vit naître l'ouvrage de Silva sur la saignée vit naître aussi de sages et de savantes réflexions contre cet ouvrage.

Le projet de faire avorter la petite vérole a été formé. On a dû faire quelques épreuves à ce sujet, en suivant les principes des dogmatiques ; mais ces essais ne seront qu'imaginaires et dénués de tout fondement, si l'empirisme ne vient pas au secours du raisonnement. Ce sont là, pour

ainsi dire, les pointes et la cime de la médecine rationnelle et théorique : peu de gens ont osé prétendre à monter si haut.

Il faut espérer qu'on ne sera jamais obligé d'invoquer la justice des magistrats pour juger ceux qui s'aviseraient de faire de pareilles épreuves, bien différentes de celles de l'inoculation, où l'on ne fait que suivre et imiter exactement la nature.

Mais l'enthousiasme sur la théorie pourrait encore mener plus loin ; il serait dans l'ordre, suivant la secte dogmatique, de faire des efforts pour arrêter le progrès de l'âge, pour entretenir une femme dans un état de jeunesse perpétuelle : je n'oserais certainement point me hasarder à répondre à tous les corollaires ou à la liaison de tous les théorèmes des médecins mécaniciens.

Je ne saurais que dire à quelqu'un d'entre eux qui prétendrait qu'en admettant la vérité de ces principes on peut et on doit nécessairement parvenir au point de pouvoir étouffer la petite vérole, et qu'on doit aussi faire toute sorte d'essais à cet égard. J'aimerais mieux nier de pareils principes, et beaucoup de personnes penseront sans doute comme moi.

Je me contente donc de dire sur cet article, que c'est aux partisans de la médecine mécanique à lui prescrire des bornes raisonnables, et à faire voir s'il n'est pas vrai que des principes qui peuvent conduire à des essais téméraires et dangereux ne sont point par cela même très-sujets à caution, dans le cas où on les met en usage. Ces cas, en effet, se trouvent dans la chaîne des conséquences à tirer de ces principes, tout comme le projet de faire avorter la petite vérole, d'entretenir une femme dans un état de jeunesse perpétuelle, d'arrêter les progrès de l'âge, et autres idées qu'il faut encore une fois bien distinguer des essais sur l'inoculation, où l'on ne fait que faciliter la marche que la nature s'est prescrite au sujet de la petite vérole.

Revenons aux sages et raisonnables partisans de la médecine mécanique : ils conviendront aisément que les préparations qui précèdent l'inoculation de la petite vérole ne peuvent manquer d'assurer le succès de cette opération. La petite vérole inoculée doit par conséquent être beaucoup

moins à craindre qu'une petite vérole naturelle, quelque bénigne qu'elle soit, quand même on aurait eu le temps de faire, dans les premiers temps de cette maladie, quelques remèdes généraux ou préparatoires.

Ces médecins ne peuvent donc défendre, interdire, condamner l'inoculation, sans renoncer à leurs principes : ils doivent, au contraire, par une conséquence invinciblement liée à ces mêmes principes, sinon conseiller et ordonner, au moins tolérer l'inoculation : c'est à cette conclusion modérée que j'ai pensé que conduisaient les principes des plus sages médecins mécaniciens et autres dogmatiques.

Il me semble qu'Asclépiade même et Paracelse, que je regarde comme les deux plus aheurtés théoriciens qui aient existé, auraient, après avoir tout bien pesé, dû devenir les protecteurs de l'inoculation. Boerhaave, qui la connut à peine, n'en était pas éloigné : je crois que Chirac aurait donné dans la même tolérance, à moins que les espérances qu'il avait fondées sur sa théorie, et qui furent certainement excessives, ne l'eussent fait hésiter.

Nous n'avons pas à craindre un excès pareil des partisans mêmes de Chirac qui exercent aujourd'hui la médecine avec honneur; ils ont modéré de beaucoup les prétentions de la médecine mécanique.

J'ai ouï dire que V***, qui est, de tous nos praticiens, celui qui a le plus vu de petites véroles parmi les grands, s'est expliqué sur le goût qu'il aurait pour l'inoculation. J'aurais peut-être pu nommer ce médecin célèbre parmi les partisans décidés de cette opération ; mais je n'ai voulu parler que de ceux qui l'ont éprouvée par eux-mêmes. Je pourrais encore en indiquer plusieurs dont les opinions seraient très-respectables, quand même elles ne seraient pas d'un aussi grand poids que celles de V***.

CHAPITRE TROISIÈME

LES MÉDECINS QUI PRENNENT LA NATURE POUR GUIDE ; LES OBSERVATEURS OU LES EXPECTATEURS

§ I. *Les médecins naturistes, ou imitateurs de la nature, ne remontent point jusqu'aux premières causes : ce qu'ils croient de la nature ; leur doctrine des jours et des crises ; ils renversent les axiomes des dogmatiques.*

Peu curieux de remonter à la connaissance des premières causes qui font la vie, la santé et les maladies, les médecins qui ont pris la nature pour guide se contentent d'une histoire exacte de chaque maladie : ils en suivent et observent la marche, sans prétendre la déranger lorsqu'elle parcourt ses périodes et ses degrés avec précision ; ils se contentent d'essayer de la ramener à sa marche naturelle lorsqu'elle paraît s'en écarter.

C'est ainsi que, pour toute physiologie, ils s'en tiennent à l'histoire de la vie et de ses phénomènes, à celle des tempéraments et des révolutions propres aux divers âges et aux deux sexes, sans remonter jusqu'aux principes élémentaires des corps, sans essayer de pénétrer leur structure intime, sans comparer les lois que le corps humain suit dans ses fonctions, aux lois générales du mouvement, ou à celles des machines particulières connues des physiciens.

Cette médecine a pour principe fondamental une vérité de fait bien consolante pour la plupart des malades, et qui est aussi fort utile aux médecins ; c'est qu'il est incontestable que, sur dix maladies, il y en a les deux tiers au moins qui guérissent d'elles-mêmes et rentrent, par leurs progrès naturels, dans la classe des simples incommodités, qui s'usent et se dissipent par les mouvements de la vie.

Il suit de cette vérité de fait, que le corps humain, qui se conserve par lui-même, ou qui tourne à son profit les aliments et la boisson, l'air et les autres causes générales, a par lui-même un degré particulier de forces, au moyen des-

quelles il parvient à se défaire des maladies ; ces forces forment ce qu'on appelle la nature, dont on a donné bien des définitions.

Elles aboutissent toutes à la faire regarder comme un principe particulier, qui veille sans cesse à la conservation du corps et qui, supposé que sa vigilance ait été trompée par les causes des maladies, se ranime lorsque ces causes sont à un certain degré, et les combat avec plus ou moins de succès.

C'est de la médecine, considérée sous ce point de vue, qu'on peut à bon droit faire le parallèle avec l'astronomie. Quelles que soient, en effet, les causes qui font mouvoir les astres, soit qu'il faille en croire les physiciens, qui font tout dépendre de l'impulsion et des déterminations d'un premier mobile corporel, soit qu'il faille s'en rapporter à ceux qui supposent une loi particulière différente des effets de l'impulsion de la matière, un astronome observe, calcule et suit exactement la marche des mouvements des astres, prédit et fixe le temps des éclipses et tant d'autres grands phénomènes.

De même, un médecin observateur ne s'attache uniquement qu'à suivre et à prévoir les diverses phases d'une maladie : il se borne à en fixer la terminaison heureuse ou malheureuse ; fort peu touché de tout ce que la physique raffinée du corps humain apprend, ou prétend apprendre, de la disposition des humeurs, de celle des petits vaisseaux, des diverses modifications du chyle, du sang et des parties qui les contiennent.

Telle fut autrefois une des parties les plus importantes de la médecine d'Hippocrate, et celle des anciens observateurs dont il suivit les traces. Principalement bornés à la peinture des phénomènes de la santé, des maladies et de leurs divers degrés, ces observateurs fidèles firent autant de tableaux d'après nature, en décrivant les divers états de santé et les phénomènes des maladies : d'où naquirent ensuite et la fameuse doctrine des jours heureux ou malheureux, critiques ou non critiques, et les dogmes des évacuations finales, ou des crises et des coctions.

Cette manière de peindre et de suivre les maladies donna encore naissance à des vérités immuables, pour les-

quelles les différents âges ont eu plus ou moins de respect, et que n'ont pu détruire de fameux détracteurs de cette doctrine, qui l'ont attaquée à plusieurs reprises d'après le fameux Asclépiade, d'après Paracelse et Van-Helmont, et d'après quelques modernes, principalement ceux qui ont été attachés sans réserve à la médecine mécanique.

Il n'était pas possible de cultiver cette médecine naturelle, contemplative, ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ascétique, sans laisser marcher les maladies d'elles-mêmes, sans craindre de les déranger par des remèdes; aussi les médecins de cette secte n'eurent-ils de tout temps rien tant à cœur que de ne pas déranger la nature dans ses opérations. Elle donne ou dirige les maladies; elle excite divers accidents pour se défaire de la cause principale, pour opérer la coction, pour déterminer les crises ou les évacuations : voilà les principaux axiomes des expectateurs.

C'étaient, comme on voit, des gens sages, mais sévères, peu entreprenants, trop peu frappés peut-être de la douleur des maladies : ils étaient peut-être trop difficiles à se laisser toucher assez pour essayer des remèdes autres que ceux que la nature demande elle-même par l'instinct des malades; or, cet instinct, qui n'est pour ainsi dire que l'expression de la nature, doit, dans la secte dont il est question, être souvent respecté et consulté le plus qu'il est possible.

Asclépiade appelait cette médecine d'expectation : *méditation sur la mort*, ce qui a été souvent répété et l'est tous les jours, sans que les médecins expectateurs s'en fâchent. Ils ne croient pas devoir renoncer à leurs principes pour un bon mot, qui ne remue que les têtes légères et frivoles : ils pourraient assurément rendre la pareille aux médecins qui ne pensent pas comme eux, et qui prétendraient semer des doutes sur leur doctrine, immuable comme les lois sur lesquelles elle est établie.

Ils diraient qu'il vaut mieux méditer sur la mort des malades attaqués d'une maladie mortelle, que rendre mortelle une maladie qui se serait guérie d'elle-même si l'on n'avait pas eu la fureur de la harceler par des manœuvres inconsidérées et par l'application hasardée de cent remèdes essayés

sur des indications imaginaires et adoptés sur de vains et puérils témoignages.

Mais il demeure toujours certain que cette méthode d'expectation a quelque chose de froid ou d'austère dont la vivacité des malades et des assistants doit peu s'accommoder. Aussi les expectateurs ont-ils toujours fait le petit nombre parmi les médecins, surtout chez les peuples naturellement vifs, impatients et craintifs. Ils en conviennent et s'en glorifient même ; ils aiment à être les médecins des gens qui pensent, ceux de cette partie de l'humanité distinguée par sa fermeté, sa patience, son sens droit, bien loin de chercher à tyranniser le monde par une prétendue doctrine cachée, obscure, sublime.

Aussi ne font-ils pas façon d'avouer qu'ils ne sont pas les médecins des maladies mortelles, qu'ils ne traitent point ces sortes de maladies qui ne sont pas du ressort de l'art. Il est vrai qu'un médecin, de quelque secte qu'il soit et quelque système qu'il suive, est souvent obligé d'en venir à faire de pareils aveux. Il n'y a de différence entre un observateur et un autre, par exemple un empirique et un mécanicien, qu'en ce que ceux-ci ne prononcent jamais qu'ils sont inutiles auprès d'un malade qu'après avoir essayé de beaucoup de remèdes : ces efforts prouvent sans doute beaucoup de bonne volonté et un vif désir de guérir ces malades, mais ils mettent souvent les lumières des médecins en défaut et les malades à la torture.

Un médecin disait « qu'il avait coutume de guérir toutes » les maladies, hors la dernière ». Ses partisans se payaient de cette sorte de formule, qui disait beaucoup assurément. Ce médecin pouvait être mis dans la classe des naturistes, que le public traite de paresseux et de gens de peu de ressource, comme s'il y avait de la paresse et du manque de ressource à convenir qu'il n'y a rien à faire dans une maladie mortelle, et comme s'il valait mieux tomber dans les écarts inconsidérés de ceux qui trompent les spectateurs par un étalage inutile d'ordonnances, et qui ne cessent d'importuner les malades par l'emploi de mille drogues plus amères souvent que les symptômes de la maladie.

Les axiomes les plus sacrés parmi d'autres médecins, surtout parmi les mécaniciens, croulent entièrement devant

les médecins expectateurs. C'est une suite nécessaire du système de ces derniers. Ils ne croient point que les remèdes seuls guérissent les maladies, et les mécaniciens ne croient rien tant qu'à cette vertu et à cette action victorieuse des remèdes.

Ceux-ci, toujours pressés d'agir et d'aller au devant de tous les accidents, ne cessent de s'efforcer de gagner les devants à une maladie, et de l'arrêter dès ses premiers accès et dans son commencement; les observateurs, au contraire, attendent patiemment que les accès s'usent les uns par les autres et qu'il en arrive enfin un, décisif et victorieux, qui décide la guérison.

Les mécaniciens ne se rebutent jamais et ne se tiennent jamais pour vaincus par le mal. S'ils ne peuvent pas le combattre par des remèdes connus et éprouvés, ils invoquent le secours des remèdes douteux, qu'ils aiment mieux employer, quoique douteux, que de n'en employer aucun. Les expectateurs aiment mieux ne faire aucun remède que d'en faire de douteux.

Ils comptent plus sur les ressources de la nature que sur celles de l'art, surtout livré aux égarements de l'imagination; et ils ne l'aident ou ne la redressent jamais qu'à de très-bonnes enseignes, c'est-à-dire lorsqu'il leur est évidemment prouvé que le remède est dans le cas de produire un effet qui ne soit pas contraire aux intentions de la nature, ou du moins lorsqu'il y a beaucoup plus de probabilité à attendre un bon effet d'un remède que des efforts de la nature livrée à elle-même.

§ II. *Les naturistes, ou observateurs, emploient peu de remèdes. Ils croient que les remèdes peuvent nuire. Stahl, naturiste décidé. Ces médecins excellent dans la peinture des maladies; ils donnent le plus de liberté qu'il est possible aux malades. Exemple de la sécurité de Chirac.*

L'USAGE, l'application, le nombre et les espèces de remèdes durent nécessairement être renfermés dans d'étroites bornes chez les médecins de cette secte. Aussi l'abondance des drogues classées dans les dispensaires, et qui remplit quelques têtes comme des cabinets d'histoire naturelle,

fut-elle regardée par les naturistes comme une ressource uniquement propre à séduire, à nourrir la superstitieuse croyance des peuples.

Aussi ne furent-ils jamais jaloux de ces éloges pompeux et magnifiques, si chers surtout à ceux de la secte empirique : « Ce médecin manie bien la drogue; il formule à merveille ; il porte avec lui un dictionnaire complet de recettes ordinaires et extraordinaires. »

Stahl fut si convaincu de l'inutilité des drogues et de la puissance de la nature pour vaincre les maladies, qu'il parvint dans sa vieillesse au point de n'ordonner, pour toutes sortes d'incommodités et de maladies, que quelques grains de sel marin. Stahl fut cependant un grand et beau génie, et sa tête était meublée d'un nombre infini de connaissances ; mais il s'était entièrement voué à faire main basse sur toutes les inutilités et sur les erreurs populaires dont on avait infecté l'art dans des temps d'ignorance. Il trouvait que Van-Helmont avait encore laissé bien des pompons à la médecine.

Vous trouveriez, en suivant les médecins et en écoutant surtout les plus vieux d'entre eux, beaucoup de partisans de Stahl ou de la méthode qu'il avait adoptée. Pline rapporte que les Romains, entraînés par l'empire que quelques médecins avaient pris sur les malades, virent avec surprise des vieillards, sages et sensés d'ailleurs, suivre le torrent de la mode et aller grelotter dans des bains froids qui venaient de prendre faveur. On connaît la réflexion de cet empereur romain qui, pour prouver à quel point de misère la maladie l'avait réduit, faisait l'énumération des drogues et autres secours de la médecine de son siècle, dont on l'avait accablé.

Il y avait sans doute à Rome des médecins qui pensaient à cet égard comme Pline et comme l'empereur. Il y en aura toujours qui gémiront de voir les hommes livrés à une sorte d'idolâtrie au sujet du nombre et de la variété des remèdes.

« Pressez-vous de faire usage d'un remède qui fait des miracles depuis peu : il ne sera bientôt bon à rien. » Ainsi parlait Dumoulin après une longue pratique. Ce trait méritait sans doute d'avoir place dans l'éloge qu'on a fait de ce

médecin ; et il a été répété en d'autres termes par des médecins observateurs que je place ici au nombre des vieux, je dis vieux et expérimentés. Il est, en effet, bien plus ordinaire de trouver des amateurs des remèdes parmi les jeunes médecins qui n'ont d'autre science que celle des écoles, où l'on a souvent dit qu'on guérissait toute sorte de maladies.

Je conviens pourtant qu'il y a des médecins qui sont en cela jeunes, même après un demi-siècle d'expérience. Il y a de même des jeunes gens amateurs de la nature, ennemis des drogues, pénétrés de douleur en voyant l'abus que le public fait quelquefois de certains remèdes.

Les observateurs jeunes ou vieux sont surtout sensiblement touchés de ce qu'il paraît que les petits soins, les secours superflus, la quantité de médicaments, de boissons, de médecines, et tant d'autres choses dont on abuse, ne tendent pas à moins qu'à affaiblir l'espèce humaine. On n'aurait pas ce malheur à craindre des principes des médecins expectateurs et plus partisans de la nature que des drogues.

Si ces médecins ont été sobres au sujet des remèdes, jusqu'à ne pas craindre d'afficher une disette presque totale à cet égard ; s'ils ont paru être persuadés que c'est à la justice à décider s'il est permis de faire des essais de remèdes qu'ils n'ont osé prendre sur eux, ils ont excellé dans la science des signes et de la liaison des accidents des maladies.

C'est dans leurs ouvrages seulement qu'il faut chercher l'histoire exacte et suivie des phénomènes ou des changements que produisent les maladies sur la langue, les yeux, la position du corps, les changements du pouls et les diverses évacuations. Ils ont patiemment observé et soigneusement ramassé tous ces signes, que les médecins théoriciens ont ensuite adoptés ou niés, suivant qu'ils pouvaient ou ne pouvaient pas les expliquer, à la manière des physiciens, surtout des partisans de Descartes.

Ce grand homme avait changé la médecine, comme il changea la physique. Il occasionna dans la médecine une révolution semblable à celle qu'avaient produite Aristote, Pythagore et les autres philosophes parmi les Grecs. Ainsi,

dès qu'un médecin s'évertue, parmi nous, à expliquer tous les phénomènes et à les ramener aux lois générales des mouvements du sang, de la circulation ou autrement, il y a à présumer qu'il est de la classe de ceux qui ont suivi Descartes.

Or, disait Sydenham, partisan en plusieurs points de l'expectation : « qui aurait voulu d'un homme comme Des- » cartes pour son médecin ? » Eh ! qui voudrait pour médecin, diront à jamais les naturistes, d'un homme qui ne cesserait de tout expliquer ? qui, à l'exemple de plusieurs professeurs dont la doctrine est oubliée, commencerait ses traités de médecine par de longs discours sur les éléments et sur l'énumération des parties du corps humain ; qui disserterait longuement pour savoir si les cheveux et les ongles sont des parties, si Adam eut la médecine infuse, si le sang est composé de globules faits chacun de trente-six autres globules ?

Un autre caractère distinctif des médecins observateurs des lois de la nature se prend de la douceur avec laquelle ces médecins se prêtent le plus qu'il est possible à l'appétit, au goût, au tempérament, aux habitudes des malades : cette médecine paraît de ce côté bien attrayante. En effet, indépendamment du petit nombre des remèdes qu'il faut faire en suivant ses lois, on est assuré d'éluder les règles excessives de la diète, qui a tant fait de martyrs.

Dès qu'un malade demande à manger dans le cours d'une maladie, un médecin naturiste ne lui en refuse point, lorsqu'il peut découvrir que c'est l'instinct qui parle et non point la gourmandise ou quelque faux système. Ainsi, Hippocrate s'appliquait à épaissir de temps en temps la crême d'orge, dont il nourrissait ses malades. Ainsi, les nations entières ne refusent point aux malades, même dans le fort des maladies, des œufs, du potage, de la viande, du vin ; au lieu que la secte des médecins dogmatiques a produit des espèces de tyrans sur la diète.

Il n'est pas nécessaire, pour donner la preuve de ce fait, de rappeler ces médecins de l'antiquité qui tenaient leurs malades pendant quatre jours à la privation entière de tout aliment et de toute boisson, et qui, suivant Hippocrate, les

desséchaient comme des harengs : notre médecine nous fournit des faits frappants en ce genre.

Chirac voyait un malade avec trois de ses confrères, dont il se regardait comme le souverain (car Chirac, de même que Thessalus, médecin romain, aimait le titre de vainqueur des médecins). Ce malade, depuis vingt-huit jours et davantage, était à l'eau de poulet et aux apozèmes pour toute nourriture ; il eut faim, il hésita longtemps avant d'oser le dire ; enfin, pressé par le besoin, il en fit part à celui de ses médecins qui était le plus éloigné de la manière austère et terrible de Chirac.

Celui-ci, informé de la demande du malade et voyant que ses confrères se relâchaient jusqu'à permettre, l'un un peu de crême de riz, l'autre deux cuillerées de potage, le troisième un jaune d'œuf, prononça, après mûre délibération, que le malade prendrait un bouillon, dans lequel on aurait fait infuser deux pincées de cerfeuil. Ce fait n'est point douteux; il prouve l'existence des martyrs de la diète.

Mais ce trait appuie aussi, de même que tant d'autres de la même espèce, l'idée d'un commerce de menteries dès longtemps établi, si l'on en croit je ne sais quels fades critiques, entre les malades et les médecins. Ceux-ci, dit-on, toujours en doute sur la confiance de leurs malades, affectent de n'ordonner qu'une bouchée de viande ou de potage lorsqu'ils veulent que le malade double ou triple la dose, et les malades ne cessent de tromper leurs médecins au point de faire des scènes scandaleuses pour l'art, auquel on attribue les excès des artistes. De pareils excès, de pareilles scènes, de pareilles cachoteries, qui sont la source de mille indécences, n'arrrivent point avec les médecins attachés à suivre la nature.

Ils sont moins rigides et plus accommodants que d'autres, parce qu'ils n'imaginent point que le rôle d'un médecin vis-à-vis de son malade soit celui d'un despote triste et dur vis-à-vis d'un esclave timide. Le médecin conseille, remontre, essaie d'indiquer le meilleur parti possible : c'est au malade à choisir ; il est libre et doit pouvoir user de sa liberté, à laquelle la religion ni les lois ne donnent point d'atteinte concernant le choix des drogues et du régime, et que la médecine ne peut par conséquent penser à ébranler.

Aussi les petites astuces qui furent trop d'usage, ces plates ressources qu'on se ménageait pour tromper les malades, soit en leur dérobant la connaissance des drogues qu'on leur faisait prendre, soit autrement, ne sont-elles plus de mode dans un siècle éclairé. Elles aviliraient les médecins et la médecine, en laissant d'ailleurs prendre pied à l'esprit de cachoterie et de mensonge, auquel les hommes faibles, et par conséquent malades, n'ont que trop de penchant.

§ III. *Comment les médecins expectateurs eurent recours aux remèdes ; passage de Platon ; passage des mémoires du maréchal de Vielleville ; la saignée, ses excès ; fortune d'Izès à Paris ; les règles de la saignée suivant le système des expectateurs.*

Les médecins observateurs eurent besoin de remèdes pour combattre les accidents des maladies; ou, pour mieux dire, leur guide principal, la nature, dont ils suivaient la marche, leur apprit bientôt qu'il y avait des remèdes ou des médicaments et autres secours propres à rendre les maladies plus supportables, moins douloureuses, plus simples, plus ou moins approchantes d'une simple incommodité, peut-être plus courtes.

On a loué Hippocrate d'avoir su faire entendre à ceux qui avaient la fièvre qu'ils devaient se coucher et se tenir tranquilles. Avec cette précaution, les mouvements de la maladie, moins barrés par les mouvements volontaires, se passaient beaucoup plus doucement ; les crises étaient plus complètes, les guérisons plus assurées. Voilà un secours bien simple assurément, mais il est bien utile. Il porte l'empreinte de ces vérités générales que les hommes avaient méconnues et dont on leur renouvelle l'usage et l'importance.

Mais quels hommes, dira-t-on, étaient ces Grecs auxquels il fallait apprendre à se reposer lorsqu'ils étaient malades ? Ils avaient oublié le conseil de la nature pour essayer de vaincre la maladie, peut-être par esprit de système, ou par une suite de cette vigueur mâle qui nous fait regarder leurs actions comme des espèces de fantômes, ou comme ces phénomènes qui se perdent dans les nues, et que

les uns trouvent de la plus grande beauté, et les autres de la plus grande horreur.

Ils trouveraient assurément peu de partisans et peu d'imitateurs de nos jours. La timidité nous a tellement gagnés au sujet des maladies, que nous sommes tombés dans un excès opposé à celui des Grecs, qu'Hippocrate exhortait au repos. Aussi nos chambres hermétiquement closes, nos lits mollets, nos siéges, nos tapis, sont-ils devenus un poison plus terrible qu'on ne saurait le croire pour nos corps, et nous ne savons, par une suite singulière de la pusillanimité attachée à nos organes, qu'avaler des drogues sans fin, au lieu de nous guérir par l'exercice, les jeux de force, le changement d'air, la tranquillité et le repos dans un lieu sain.

La plupart de nos maladies sont factices et artificielles, ou du moins nos mœurs et des remèdes, souvent arrachés aux médecins, aggravent singulièrement les symptômes et en font éclore une pépinière des plus bizarres. Nos parents, nos amis, la ville entière ne cessent de nous tyranniser, et nous devenons les victimes des usages et d'un empressement trop souvent simulé.

« Si un maçon ou un charpentier tombe malade, il exige » d'abord du médecin qu'il le guérisse ou en le faisant vo- » mir, ou en le purgeant, ou en lui faisant quelque opération » de la main. Que si on lui ordonne d'observer un long » régime de vivre, il vous dira d'abord qu'il n'a pas le loisir » d'être malade si longtemps... Mais, dira-t-on, il n'en est » pas de même d'un homme riche ou d'un homme qui vit » de ses rentes... vous ne prenez pas garde... que chacun » travaille à l'emploi auquel il est appelé, ce qui ne peut » être pendant qu'on est toujours à s'écouter, et qu'à force » d'être attentif à sa santé on se croit presque incessamment » malade. »

Platon, que Le Clerc fait parler ainsi, est trop éloigné de nous. Ecoutons un de nos braves militaires du XVIe siècle. M. et madame la princesse de la Roche-sur-Yon s'empressent de montrer leur fils au maréchal de Vielleville ; celui-ci les avertit « de prendre garde de plus près à la » nourriture de l'enfant, et qu'il lui sembloit qu'ils ne le » garderoient guère pour deux raisons : la première, que la

» nourrice estoit âgée, maigre et mélancolique ; l'autre, que » la chambre n'estoit pas assez aérée, étant toujours les fe- » nêtres closes, qu'il falloit au contraire tenir ordinairement » ouvertes; plus, lui donner une jeune nourrice des champs, » et la traiter de grosses viandes à sa mode rustique ; sur- » tout de défendre sa chambre à ceux qui alloient sans » cesse faire des ordonnances tant pour l'enfant que pour » la nourrice... car en telles choses le naturel passe tout » artifice, et l'artifice corrompt le naturel.

» M. et madame la princesse ne rejetèrent pas ce conseil, » s'apercevant bien que leur enfant devoit avoir quelque » maladie secrète, d'autant qu'il crioit incessamment... Ils » trouvèrent un honnête moyen de se défaire de la nourrice » et firent oster de dessus le berceau de l'enfant les ciels, » poisles et daix qui y estoient avec les rideaux et tour de lit, » suivant cette grandeur, dedans laquelle il estoit comme » étouffé, et par l'advis de M. de Vielleville lui rendirent le » jour et le soleil à souhait et à toutes heures, avec une » nourrice de l'âge de vingt-deux ans et fort saine, si bien » que l'on cogneust en moins de huit jours l'amendement de » l'enfant... et furent suivies de poinct en poinct toutes les » ordonnances qu'il avoit faictes là-dessus. »

Que de réformes ce seigneur n'aurait-il pas trouvé à faire dans notre siècle ! Fernel, qui vivait de son temps, et qui était comme lui attaché à Henri II, n'aurait pas mieux parlé sans doute.

Je prouverai bientôt comment tout ce que je viens de dire au sujet des médecins naturistes doit faire incliner leurs partisans, ou ceux qui pensent comme eux, plutôt pour la pratique de l'inoculation que contre cette pratique ; mais j'ai besoin de prendre un exemple dans la liste des remèdes adoptés par les médecins dont il est question.

La saignée. Les médecins hydrauliques et mécaniciens en puisèrent la nécessité, l'usage et l'application dans leur propre théorie. Ils durent nécessairement prétendre fixer, modérer et diriger la quantité et le mouvement du sang dans ses vaisseaux, d'où résultèrent les règles dont il a été question dans le chapitre des médecins dogmatiques, de même que bien d'autres théorèmes de cette espèce, sur lesquels furent appuyées des décisions qui avaient pour

base les lois du mouvement des liqueurs dans leurs vaisseaux.

Les médecins imitateurs de la nature durent être frappés de la nécessité et de l'utilité de la saignée d'après leurs observations : ils durent louer le courage de ceux qui l'avaient mise en œuvre. Ils virent que les malades livrés à eux-mêmes avaient des saignements de nez et d'autres hémorrhagies : il fut aisé de conclure de là que l'évacuation artificielle du sang est quelquefois nécessaire pour suppléer à une évacuation naturelle qui peut avoir été suspendue, et dont les symptômes précurseurs s'annonçaient comme dans le cas où l'hémorrhagie naturelle était survenue.

L'observation alla plus loin. Premièrement l'histoire des hémorrhagies naturelles aux femmes, leurs périodes invariables, indiquent que toutes les autres pertes de sang avaient aussi leur marche déterminée pour les temps et les jours marqués dans le cours d'une maladie. En second lieu, la quantité de sang que la nature a coutume de perdre dans une maladie, et qui est d'un secours suffisant, apprit que les saignées devaient être faites avec modération pour être de quelque profit, d'autant plus qu'on eut quelquefois lieu de remarquer que lorsque, par des accidents extraordinaires, une hémorrhagie naturelle devient très-considérable, elle est ordinairement pernicieuse ; d'où il suit nécessairement que la grande quantité de sang répandue par les saignées ne peut être qu'au détriment des malades.

Troisièmement, enfin, les médecins observateurs s'aperçurent bientôt que la nature excite des hémorrhagies des diverses parties, suivant le lieu affecté dans une maladie : ce qui dut bientôt apprendre qu'il y a du choix à faire pour les vaisseaux dans l'usage de la saignée. Telle fut la voie des médecins observateurs et tel fut l'enchaînement de leurs principes.

Je disais un jour à un de mes amis, avec lequel je m'instruisais, « que le premier qui osa faire une saignée était un » homme bien courageux, pour ne rien dire davantage ». Mon ami fut étonné, et je lui demandai ensuite ce qu'il pensait de celui qui, s'étant aventuré pour la première fois à saigner un malade, le vit mourir, et cependant se détermina

à saigner de même un autre malade, après avoir vu mourir le premier.

Il faut toujours quelque effort considérable pour frayer les premières routes et pour ouvrir la carrière des vérités les plus utiles ; il est peut-être nécessaire de donner dans des excès pour attraper le point juste du vrai.

Izès fit à Paris une fortune immense, il y a quelques annés, par le grand nombre de saignées qu'il faisait journellement ; et en ce même temps, où l'on saignait à toute outrance, Jussieu ne faisait presque jamais saigner. Aujourd'hui les plus déterminés amateurs de la saignée en ordonnent trois fois moins que du temps d'Izès, et Jussieu a encore des partisans, comme il avait eu autrefois des précurseurs.

Le plus grand nombre des praticiens semble suivre les règles des médecins observateurs. Egalement opposés à l'excès de Jussieu et à celui des coopérateurs d'Izès, ils saignent peu, mais ils tâchent de saigner à propos. Ils aiment mieux prendre ce parti modéré que de heurter en aucune manière les voies ordinaires de la nature, qui a souvent accoutumé de produire dans les maladies quelque hémorrhagie peu considérable. Cette évacuation est ordinairement suivie d'un bon effet sensible, et lorsqu'il arrive par hasard une hémorrhagie fort abondante, le malade s'en trouve mal.

Mais l'observation démontre à ceux qui la savent bien consulter que les hémorrhagies naturelles ne sont utiles qu'en ce qu'elles procurent une liberté marquée à la maladie: elle était comme bridée et suspendue avant l'hémorrhagie ; elle reprend ensuite sa marche.

Les saignées naturelles ne sauraient donc, non plus que les artificielles, être regardées, pour l'ordinaire, que comme un remède préparatoire ; elles ne sont qu'un secours propre à remettre la nature dans sa voie : elles doivent la mettre à portée de continuer la coction ou la maturation des maladies, lui donner la liberté de préparer et d'opérer les évacuations critiques, aux temps marqués pour ces opérations, lui laisser les forces nécessaires pour choisir les organes destinés à chaque espèce de matière, pour vaincre les obstacles et pour faire des efforts victorieux.

Quelle circonspection ne faut-il donc pas pour placer une ou plusieurs saignées dans des maladies compliquées ! Il en est où il faut malheureusement hasarder quelque chose: les médecins observateurs, fidèles à leur inaction, sont en droit de se tenir toujours attachés à la nature ; ce qui doit nécessairement leur faire craindre la saignée dans des cas où d'autres la croient très-faisable.

Il faut, pour placer une saignée avec connaissance de cause, choisir le lieu de la saignée, prendre le moment et le jour de la maladie propre à la faire, déterminer la quantité de sang qu'il faut tirer : tout cela n'est pas difficile à calculer, d'après l'expérience dans les maladies ordinaires; mais comment faire dans les maladies extraordinaires ? Les observateurs paraissent encore une fois fondés, suivant leurs principes, à se tenir dans l'inaction plutôt que de risquer des manœuvres douteuses.

§ IV. *Plan des expectateurs dans les maladies : ils n'agissent qu'à proportion que la nature le demande. Application de ce plan à la petite vérole. Ces médecins doivent essayer de la simplifier ; l'inoculation remplit cet objet.*

Telles furent toujours les vues des médecins observateurs et telle fut leur pratique. Faciliter la maturation d'une maladie et amener les évacuations qui doivent la terminer, la simplifier le plus qu'il est possible, sans prétendre en changer l'espèce, qui est immuable comme les divers poisons, et comme les plantes et leurs semences.

Comment en effet changer, par exemple, la gale en maladie vénérienne, les écrouelles en goutte, la goutte en rougeole, la fièvre tierce en pleurésie, ainsi du reste des maladies qui sont bien caractérisées : ce sont, pour ainsi dire, des espèces d'êtres élémentaires indestructibles. Il y a eu des médecins qui les ont regardés comme des essaims d'insectes particuliers.

Il n'en est pas de même de ces accidents généraux qui ont coutume de se joindre à des maladies de diverses espèces et de les barrer ou de les arrêter dans leurs progrès : tels sont la douleur, les sueurs, les hémorrhagies, les convulsions, les engorgements ou les meurtrissures des viscè-

res, la plénitude et les diverses tournures que les matières prennent dans les premières voies. L'art a plus de prise sur ces accidents passagers et irréguliers que sur les maladies bien caractérisées.

Voilà le plan général et les vœux des médecins observateurs ; c'est d'après un pareil calcul ou une pareille suite de principes qu'ils adoptèrent la saignée dans les cas où la nature l'exige : ils adoptèrent de même les purgatifs et les remèdes sudorifiques dans les cas où la nature les demande, par les signes qu'apprend la pratique.

Ces signes sont le langage ou l'expression de la nature elle-même, qui montre le besoin de telle ou telle évacuation, qui la prépare, qui la commence seule et qui demande, pour ainsi dire, du secours ; mais il ne faut le lui offrir que lorsqu'elle en a besoin ; c'est à la sagacité du médecin à bien distinguer et connaître ce besoin : il faut surtout qu'il prenne garde de ne pas le confondre avec ce que lui dicte sa propre imagination.

Comment tout cela conduit-il à la petite vérole, et surtout à la tolérance de l'inoculation de la part d'un médecin observateur ? le voici. La petite vérole est une des maladies des plus caractérisées par sa cause, ses symptômes et sa marche invariable ; il est évident qu'elle n'est originairement due qu'à une semence particulière.

Cette semence germe dans le corps vivant : elle y parvient enfin à une maturité parfaite, elle s'y reproduit et s'y multiplie. Ce germe est une cause physique qui a besoin de trouver dans le corps sur lequel il tombe une disposition particulière pour y croître et s'y multiplier. Cette disposition du corps vivant, capable de faire germer, de nourrir et de faire mûrir la semence, est, à proprement parler, la cause médicinale de la petite vérole : en effet, celle-ci ne peut exister sans cette disposition, et cette même disposition étant une fois perdue dans le corps, la semence de la petite vérole tombe en pure perte sur ce corps, qui n'est plus susceptible de l'alimenter.

Or, les phénomènes excités dans le corps pendant la germination et la maturation de la semence qui cause la petite vérole font un ensemble, une suite de changements qui se succèdent l'un à l'autre : cet ensemble forme, à proprement

parler, la maladie, qui a ses divers temps bien marqués ; chaque temps a sa manière d'être qui lui est propre, ses accidents et ses symptômes. Tout cela est si exactement suivi, si bien dessiné, dans les petites véroles bien complètes et qui suivent leurs progrès comme il le faut, qu'il n'est pas possible d'en méconnaître l'histoire ou le tableau.

Ce tableau est souvent obscurci d'épais nuages : la marche de la petite vérole est suspendue par des accidents qui ne sont point de son essence, mais auxquels elle se joint malheureusement : il en résulte des maladies compliquées, qu'un médecin observateur doit essayer de simplifier et de réduire à leur marche naturelle : il a recours aux remèdes qu'il choisit et qu'il applique à sa manière lorsqu'il ne croit pas la maladie au delà des ressources de l'art.

Peut-il y avoir quelqu'un de ces médecins qui aime mieux conduire la petite vérole, ainsi compliquée et dénaturée, que de la diriger lorsqu'elle est dépouillée de tout ce qui n'est pas nécessairement de son essence ? non sans doute. Il n'en est donc aucun qui ne doive tolérer l'inoculation de la petite vérole.

On leur dit que lorsqu'elle est inoculée, elle n'est point accompagnée des accidents qui la rendent mortelle, opiniâtre, dégoûtante, difficile, toujours mal placée, toujours plus ou moins insupportable aux malades, laissant souvent dans le corps des impressions plus ou moins tristes. Ne fît on que leur annoncer un pareil fait comme possible, ils devraient faire des vœux pour qu'on essayât d'en constater l'existence. Ils doivent le croire très-possible, puisque le plus grand nombre des petites véroles naturelles conservent leurs périodes sans risque.

Leur manière de raisonner en médecine les porte à regarder une maladie comme des efforts de la nature soigneuse et toujours bien intentionnée. La nature, lorsque le corps a été assailli par quelque semence ou quelque cause de maladie, n'a d'autre moyen, pour se délivrer, que de mûrir cette semence, que de l'engluer dans une manière de suppuration, pour la mettre ensuite au dehors. C'est ce qui arrive, à condition que la nature ne soit pas surchargée. Elle ne l'est point dans les cas de l'inoculation, parce qu'elle n'a que la semence de la petite vérole à mûrir.

Des nations entières vous crient que la petite vérole inoculée marche et prospère à souhait, en suivant ses temps, ses périodes, ses crises, comme vous désirez que toutes les maladies marchent. Pourquoi regarder un pareil avertissement des nations d'un œil aussi farouche que l'austère Caton, lorsqu'il ne voulait pas de la médecine dogmatique à Rome parce qu'elle venait des Grecs ?

Pourquoi imiterait-on les excès de cet Anglais qui ne voulait point employer le quinquina parce qu'il était apporté par des mains ennemies ? Il n'est pas question ici de médecins qui veuillent prôner un remède qui leur soit particulier. Médecins observateurs, il n'y a point ici d'arcanes, de secrets, de panacées ; on veut même vous servir ; on ennoblit, on élève vos opinions ; les nations se réunissent pour mettre votre méthode dans le plus beau jour.

Déjà nous savons, par le peu d'épreuves faites sous nos yeux, que le public est dans la disposition de regarder la fièvre de moins mauvais œil. On n'est plus dans le grand étonnement lorsqu'on entend parler d'un malade qui, ayant la fièvre, a mangé, s'est levé, a bu de l'eau froide, du vin, du lait. Les inoculés ont appris qu'on peut avoir la fièvre et même jusqu'au transport, sans qu'il faille pour cela sonner le tocsin, charger le malade de remèdes, s'opposer de toutes ses forces à ces accidents, et s'alarmer au point de regarder comme des miracles la destruction de ces phénomènes, qui se dissipent d'eux-mêmes un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Je ne vois rien de plus favorable à la médecine d'expectation que toutes ces vérités qui sont dues aux premiers rayons de l'inoculation. Le public doit savoir un gré infini à ceux qui viennent l'éclairer sur des faits aussi importants : qui nous dit que ces vérités utiles n'en amèneraient point d'autres de la même espèce ? Ainsi l'inoculation fait toucher au doigt, et par des épreuves réitérées qu'on était bien loin de pouvoir imaginer même comme possibles, ces vérités favorites des observateurs : « la fièvre se détruit d'elle-» même ; les soins trop minutieux sont surperflus et inu-» tiles ; la patience guérit plus de maux que les remèdes ».

L'inoculation n'eût-elle fait autre chose que de produire ces heureux changements dans les esprits, je prétends que

les médecins observateurs doivent admettre l'inoculation, ne fût-ce, pour ainsi dire, que par reconnaissance.

Pourquoi ne pourrait-il pas en être de l'inoculation de la petite vérole comme de l'art qui a appris à enter et à écussonner les arbres ? Et pourquoi se trouverait-il des gens ennemis de l'inoculation par une espèce de fanatisme trop approchant de celui des Africains grossiers qui ne veulent point qu'on ente les arbres ?

Peut-être la semence de la petite vérole germe-t-elle plus doucement, et tout aussi complétement, lorsqu'elle est immédiatement appliquée dans l'intérieur du corps par une incision ou autrement, que lorsque ayant longtemps volé dans l'air, elle est portée seulement sur la surface du corps, ou dans des cavités couvertes, comme elle, d'un vernis et d'une peau particulière, qui garantit pour un temps le tissu intérieur des parties.

§. V. *La semence de la petite vérole dans la contagion ordinaire. Duret et Baillou furent du nombre des expectateurs ou naturistes. Avantages de l'inoculation ; sept raisons favorables à cette opération dans le système des naturistes.*

La semence de la petite vérole, sans pénétrer l'intérieur des parties, tombe seulement sur la surface du corps dans la contagion ordinaire. Alors cette semence a besoin d'un travail particulier, d'une préparation sourde, d'une manière de fermentation, qui la mettent au point d'exciter les premiers symptômes de la petite vérole. Or, ce travail suppose sans doute un amas particulier d'humeur, une révolution dans tout l'intérieur de la machine, à laquelle bien des corps succombent.

C'est pourquoi le développement naturel du germe et les accidents qu'il doit amener en mûrissant, sont très-orageux et peuvent être funestes. Par l'inoculation, au contraire, la semence est immédiatement portée dans le sang et dans le tissu des parties ; elle frappe les nerfs, sans avoir excité dans les humeurs une fermentation aussi laborieuse que celle qui a été nécessaire pour parvenir, sans l'inoculation, au point de maturité ou d'activité propre à exciter les symptômes de la petite vérole, ou bien à réveiller la nature.

Ce sont autant d'avantages de l'inoculation artificielle sur l'inoculation naturelle, ou, si l'on veut, sur le développement spontané du germe de la petite vérole, que quelques-uns croient que nous avons toujours dans le sang. Dans la première supposition, le germe inoculé agit avec aisance, au lieu que le germe porté par la contagion n'agit qu'avec difficulté et avec une lenteur qui surprend la nature.

Il en est comme des poisons lents, qui minent peu à peu le corps par ses fondements, au lieu que des poisons décidés irritent fortement la nature, qui se réveille avec toutes ses forces et demande du secours.

Dans le second cas, c'est-à-dire en supposant que la petite vérole peut survenir naturellement et sans nulle contagion, par le développement du germe que chacun porte avec soi en naissant, il semble que ce développement doit être plus pénible lorsqu'il se fait de lui-même que lorsqu'il est aidé par l'addition d'une semence de petite vérole introduite par l'inoculation : c'est ainsi qu'un peu de levain ajouté à la pâte la rend susceptible d'une fermentation plus prompte, plus aisée, plus mesurée, et qui exige moins de moyens pour arriver à son point de perfection.

Peut-être la plaie qu'on fait par l'inoculation devient-elle une manière de foyer ou de centre, qui facilite le dernier période de la petite vérole : je veux dire l'évacuation ou l'expulsion du pus. En effet, après les préparatifs de la petite vérole, après la fièvre, les convulsions et tous les autres accidents qui caractérisent le premier temps de cette maladie, la nature passe au second temps, qui est celui de la coction.

Alors la semence de la petite vérole se multiplie dans le corps et s'y mêle avec une partie des humeurs, pour être changée en matière de pus ; parvenue à ce terme, la maladie serait terminée s'il y avait quelque couloir naturel propre à laisser passer le pus, comme dans bien d'autres maladies.

Mais la nature manque d'un couloir propre à ce passage, comme elle en manque dans bien d'autres cas ; elle est forcée d'éparpiller le pus et la semence de la petite vérole dans toute la surface du corps ou dans les extrémités du tissu mollasse et muqueux des parties : elle use de cette ressource dans d'autres maladies, comme dans les suppurations écrouelleuses, dans les éruptions dartreuses, dans

certaines pulmonies et fièvres lentes, où l'extérieur et l'intérieur du corps se couvrent de pustules, même très-ressemblantes aux boutons de la petite vérole ; dans la rougeole, le véritable scorbut, certains dépôts de lait, certaines maladies vénériennes, certaines ébullitions, la goutte, *etc.*

L'ouverture faite par l'inoculation marque et assure pour le passage de cette matière un couloir d'autant plus commode que le germe de la petite vérole introduit par ce couloir a laissé, en pénétrant dans l'intérieur des parties, une traînée d'ouvertures qu'il a, pour ainsi dire, enduites de ses qualités ; ce qui sert dans la suite à donner à toute la matière de suppuration un écoulement aisé et presque naturel par cette plaie.

Peut-être enfin cette manière de faire une ouverture et de pratiquer une issue au pus de la petite vérole, est-elle de quelque utilité même dans les petites véroles qui viennent sans inoculation, et qu'elle serait plus utile encore si on avait soin d'enduire cette ouverture d'une certaine quantité de pus de petite vérole déjà formé.

Elle éclaircit la théorie des cautères et semble devoir fournir de nouvelles vues sur l'usage et l'application de ce secours, que le dernier siècle avait, pour ainsi dire, relégué dans les livres par une suite de la doctrine de la circulation, et qui a été renouvelé de nos jours.

Tous ces aperçus peuvent servir à porter quelque jour dans le plan des médecins observateurs ; ils sont de leur ressort, car il ne faut pas penser qu'ils aient renoncé à toute théorie ; leurs observations les ont conduits à se former un plan particulier sur la nature, la constitution et la marche des maladies ; ils ont été sans doute moins loin, et ils ont pris une autre route que les médecins mécaniciens et autres dogmatiques ; mais ils ont évité le reproche de Bacon, qui se plaignait « de ce que les médecins lui sem-» blaient s'appesantir sur le traitement des maladies ».

Je croirais pouvoir placer dans cette classe les anciens méthodistes successeurs d'Asclépiade, les partisans de Stahl et ceux qui, parmi nous, ont essayé de développer la sensibilité, l'action, les mouvements du genre nerveux et de ses divers centres, les rapports des parties les unes

avec les autres, l'action de l'intérieur du corps sur l'extérieur, celle de l'estomac sur toutes les autres parties.

Ces observateurs ont surtout mis en évidence l'action singulière des entrailles dans toutes les maladies, et notamment dans la petite vérole naturelle : il naîtra peut-être quelque jour de ces principes, développés comme ils peuvent l'être, un système complet sur la physique du corps humain et sur l'harmonie, les liaisons et les rapports de ses diverses fonctions. L'ébauche de ce système est déjà soumise aux lumières des médecins. Leurs réflexions en détermineront la valeur, l'usage, l'étendue.

L'époque du rétablissement de la méthode hippocratique ou d'observation, dont il est question dans ce chapitre, est sensiblement marquée dans l'histoire de la médecine en France. Baillou, Duret et Houllier, médecins du premier rang dans l'école de Paris, ont suivi cette méthode plus exactement que leurs contemporains de Montpellier et des autres Facultés. Ils sont à la tête des modernes attachés à la médecine grecque ; leurs ouvrages répandus et connus de tout le monde leur assurent une gloire immortelle.

Mais à quoi est enfin due cette gloire, et d'où vient le sentiment de respect et d'admiration qu'excitent les noms seuls de ces médecins ? Ils ne furent, à proprement parler, que les traducteurs et les copistes d'Hippocrate et de quelques morceaux de Galien, qu'ils ont trouvés les plus approchants de la médecine d'Hippocrate.

Ils succédèrent à des médecins entichés de tout le détail des dogmes de l'école des Arabes ; ils eurent à combattre le dogme brillant de Fernel ; les chimistes les poursuivirent avec force ; les partisans de la circulation du sang et la plupart des dogmatiques modernes, ont abandonné toutes leurs idées : comment se peut-il qu'ils aient résisté à tant d'attaques et que leur réputation dure encore ?

Il semble que tous les éloges qu'on fait d'eux ne peuvent être que la condamnation de toutes les autres espèces de médecins, et notamment des dogmatiques, tels, par exemple, que Chirac et Silva. S'il est vrai, en effet, comme Houllier, Baillou et Duret l'ont tant répété, que la nature seule guérit les maladies, qu'il faut être très-sobre dans l'application des remèdes et notamment de la saignée ; que cette

application exige nécessairement un examen bien circonstancié du temps, du jour et du moment de la maladie. S'il faut dans les maladies respecter les jours critiques, si l'histoire des crises est le fondement de la vraie médecine, n'est-il pas évident que toutes les idées des dogmatiques modernes croulent, de même que celles des chimistes?

Ne s'ensuit-il pas invinciblement que tous ceux qui ne pensent pas comme Houllier, Baillou et Duret, doivent les mettre au rang des mauvais médecins et des maîtres dangereux? Tous les modernes sont dans ce cas, à moins qu'ils ne veuillent renoncer à leur théorie et à leur manière de traiter les maladies.

Duret fut, encore plus que ses deux contemporains que je viens de nommer, pénétré du système d'expectation répandu dans les prénotions de Cos : il fut convaincu par cet ouvrage, dont il s'était nourri, que la nature guérit les malades et que les remèdes sont impuissants lorsqu'elle ne se prête pas aux révolutions salutaires : il donna une preuve évidente de son attachement à ces principes par une expérience qu'il fit sur lui-même ; car, autant qu'il m'en souvient, l'histoire suivante le regarde; en tout cas, elle ne peut appartenir qu'à un médecin de sa secte.

Étant, dans une maladie, visité par plusieurs de ses confrères, qui voulaient lui faire des remèdes fondés sur leurs opinions particulières, il résista courageusement à tous leurs efforts : il voulut attendre la crise, cette crise arriva et le guérit.

Il y a toute apparence que ses confrères le regardaient dans ce moment-là comme un fanatique, ou comme un systématique qui ne voulait pas se livrer aux règles de la bonne pratique. Il serait fâcheux que les propos qu'ils tinrent ne se fussent pas conservés s'ils n'étaient fort aisés à deviner. Mais Duret se guérit par l'expectation ; la nature, pour laquelle il avait tant travaillé, ne fut pas ingrate pour lui : elle lui procura une bonne et heureuse crise.

Il demeura sans doute persuadé qu'il eût été sans ses connaissances la victime des opinions de ses confrères, ou, pour le plus favorable, il jugea qu'ils étaient tous à plaindre de ne pas apercevoir les prodiges que la nature opère pour la guérison des maladies, prodiges qui heureusement ne

sont souvent que masqués par les remèdes, ces remèdes étant la plupart trop faibles et trop indifférents pour nuire jusqu'à un certain point à la marche suivie par la nature.

Il eût fallu pour l'honneur des confrères de Duret, ou pour celui de leurs systèmes, qu'il se trompât; c'est ainsi que Van-Helmont mourut d'une plenrésie dans laquelle il ne voulut pas se faire saigner. On n'a pas manqué de remarquer qu'il fut la victime de son acharnement contre la saignée; mais il ne faut pas faire trop de bruit de ce fait : il ne prouve rien, puisque Van-Helmont s'était déjà guéri une fois sans avoir recours à la saignée. Ainsi la valeur de la saignée reste douteuse, d'après l'histoire de Van-Helmont, et le triomphe de la nature est complet dans l'histoire de Duret.

Il faut convenir que ce médecin fut le jour de sa maladie aussi grand au moins ou aussi heureux que le jour où Henri III voulut bien honorer de sa présence la noce de la fille de ce médecin. Il brilla autant entouré de ses confrères, qui voulaient officieusement lui faire des remèdes, qu'allant à l'église à côté de sa fille et de son roi, qui avait pour Duret une confiance décidée et propre à le dédommager de tout ce que machinaient contre lui Jacot, son ennemi, et des adhérents.

Mais je suis toujours étonné de la réputation de Duret, qui aurait dû être absorbée par la grande quantité d'adversaires qui l'attaquèrent. Les opinions qu'il propose font la critique de celles qu'on suivait avant lui et que le commun des médecins n'a pas abandonnées depuis : à quel titre peut-il donc être regardé comme un grand médecin ?

Les galénistes, ses contemporains, durent le taxer d'audace et de présomption ; les chimistes se moquèrent de la nature et de ses crises ; les partisans de la circulation durent le plaindre : s'il rencontra juste, tous ces gens-là s'égarèrent; si le système qu'il adopta prend le dessus, c'en est fait de la plupart des documents de l'école moderne.

Quoi qu'il en soit, les expectateurs ou les naturistes s'enorgueillissent d'avoir dans leur parti des hommes tels qu'Houllier, Duret et Baillou, puisque la doctrine de ces grands hommes conserve encore son éclat après les conquêtes ou les ravages des chimistes, et après les découvertes des partisans de la circulation; il y a toute apparence

que cette doctrine, qui est celle des naturistes, détruira toutes les autres.

Ainsi les expectateurs, qui sont aujourd'hui en bien petit nombre, peuvent se flatter de devenir un jour les dominants en médecine. Il semble que les médecins français commencent déjà à se tourner de ce côté, malgré les efforts du reste des partisans de Chirac et des autres mécaniciens. Les chimistes cherchent à retourner leurs opinions et semblent vouloir essayer de les adosser, pour la pratique de la médecine, à celles d'Hippocrate et des observateurs.

Ce qui paraît bien certain, c'est que l'inoculation doit être du goût des médecins naturistes ou observateurs, et cela pour plusieurs raisons que nous rapprochons ici et que nous réduisons à sept chefs principaux.

1° L'inoculation doit plaire aux médecins observateurs, à cause qu'elle entretient et qu'elle flatte leur désir dominant, qui est de réduire les maladies à leur plus grande simplicité. Elle entretient leur modestie naturelle, ainsi que la peine qu'ils ont à médicamenter ou à deviner l'effet des drogues, et à ne cesser de faire des essais dans leur application. « Je suis las de deviner », disait un médecin qui quittait la médecine après trente ans de pratique.

2° Cette pratique donne un relief très-remarquable à leur manière de laisser marcher les maladies suivant leur cours naturel, au projet qu'ils ont d'attendre les crises, de laisser toujours le principal de l'ouvrage à la nature : elle éclaircit la marche qu'on doit tenir dans toutes les autres maladies. « La nature guérit les maladies, » disait Hippocrate et ont dit mille médecins après lui.

3° L'inoculation accoutumera le public à voir la fièvre sans frémir, à ne pas s'épouvanter, à un point excessif, des maux de tête et du transport, des maux de reins, des lassitudes et d'autres phénomènes qu'il ne faut pas sans cesse confondre avec des accidents qui exigent des remèdes. L'inoculation apprend qu'il ne faut pas toujours, dans le cours de toutes les fièvres, faire une diète rigoureuse, boire, suer ou se rafraîchir, prendre des lavements ou se faire saigner ou se purger sans cesse.

4° Elle peut être aussi utile aux médecins qu'au public, en les mettant à portée de parler vrai sur la nature, la du-

rée et les accidents d'une maladie, en les mettant aussi à l'abri de tant de choses impossibles qu'on exige d'eux, mille petits soins, mille remèdes inutiles, et enfin en leur évitant mille reproches dont l'ignorance ou plutôt la déraison des hommes a coutume de les accabler.

5° L'inoculation est une sorte de secours comparable en tout à plusieurs autres remèdes, que les médecins observateurs ont conservés dans leurs fastes. Elle n'a rien de plus dur, de plus extraordinaire qu'une saignée, qu'une purgation. Comme ces remèdes, elle suit la marche de la nature, elle lui donne sa liberté ; elle fait, si on peut ainsi parler, sur le corps une espèce d'ente ou d'insertion, au moyen de laquelle le fruit de la petite vérole est plus franc, mûrit plus aisément et tombe avec plus d'aisance. Le premier qui inocula ne fut pas plus courageux et il raisonna peut-être plus brillamment que le premier qui saigna.

6° L'inoculation paraît être une de ces grandes vérités utiles, pareilles à celles qu'Hippocrate proposait aux Grecs, en les forçant, contre leurs préjugés, à se réduire au repos pendant le temps des maladies, pour laisser les crises se faire avec moins d'accidents. Quels que puissent être les préjugés contre l'inoculation, ils ne sauraient tenir dans les têtes des hommes lorsqu'ils verront qu'on gagne seulement autant par l'inoculation dans petite vérole, que l'on gagne dans les fièvres par le repos et un régime raisonnable.

7° L'inoculation épargne évidemment à la nature la moitié et peut-être le plus difficile de la besogne ; elle facilite la coction, comme le levain facilite la fermentation de la pâte ; elle forme pour le pus une voie qui manque à la nature : celle-ci paraît vouloir s'assujettir à employer, comme une issue naturelle, celle qu'on fraie en inoculant. Plût à Dieu qu'on pût réduire toutes les maladies au même point où se trouve la petite vérole inoculée par rapport à celle qui vient sans inoculation !

Serait-il possible que tant de motifs ne fussent pas suffisants pour déterminer les médecins observateurs à la tolérance de l'inoculation ! c'est ce qui ne paraît pas même raisonnable à penser ; il y a, au contraire, tout lieu d'attendre qu'ils parleront ouvertement en faveur de cette tolérance.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES MÉDECINS ANTISYSTÉMATIQUES, PYRRHONIENS, PRATICIENS.

§ I. *Bon mot d'Iphicrate, général des Athéniens, qui fait entendre ce que c'est que les médecins antisystématiques ; les sectes nommées éclectique et pneumatique ; Archigènes, Arétée, les pyrrhoniens ; on accuse mal à propos quelques médecins d'être pyrrhoniens.*

« J'ÉTAIS dogmatique à vingt ans, observateur à trente ; » à quarante je fus empirique ; je n'ai point de système à » cinquante . » Ainsi parlait un médecin qui passait sa vie dans l'étude de l'art. La matière que je traite exige d'abord quelques éclaircissements sur cette déclaration d'un homme instruit.

Je dois expliquer ce que j'entends par les médecins que je place dans cette quatrième classe : on ne pourrait sans cela juger du poids que doit avoir la voix de cette espèce de médecins au sujet de l'inoculation.

Iphicrate, général des Athéniens, fut un jour vivement pressé par un orateur sous les yeux de l'aréopage. « Qu'es- » tu, disait le rhéteur, pour oser faire le vain ? Es-tu sol- » dat, es-tu cavalier, es-tu capitaine, es-tu ingénieur, es-tu » espion, pionnier ? » « Je ne suis rien de tout cela, répon- » dit Iphicrate ; mais je suis celui qui commande aux » autres .»

Si on demandait à un médecin de ceux dont il est question : êtes-vous empirique ? êtes-vous dogmatique ? êtes-vous observateur, anatomiste, chimiste ? Je ne suis rien de tout cela, répondrait-il ; mais je suis de ceux qui jugent tous les autres.

Cet exemple indique ce qu'on doit entendre par un médecin praticien ou antisystématique ; ceux qui connaîtront la nature de la médecine et son histoire ne prendront point cette classe de médecins pour un être de raison : je montrerai bientôt de quelle utilité elle a toujours été dans la société.

Les anciens ont parlé d'une secte de médecins nommée *éclectique* ou *choisissante*, dont ils prétendent qu'Archigènes fut l'inventeur. Archigènes vivait vers le IIe siècle de l'Eglise et exerça la médecine à Rome avec beaucoup de réputation ; il se distingua dans la connaissance du pouls : fatigué sans doute des disputes perpétuelles entre les dogmatiques, les empiriques et les méthodistes, il voulut les mettre d'accord et devint, pour ainsi dire, leur conciliateur.

Je ne puis croire qu'il ait été le premier à tâcher d'accorder tous les partis, ou essayé de choisir le meilleur de chaque secte : certainement Hippocrate, Galien et quelques méthodistes, de même qu'Asclépiade et une foule d'autres, doivent, à certains égards, être mis dans la classe des conciliateurs ou des éclectiques.

On pourrait aussi les placer dans celle des mixtes, qui firent pourtant une petite secte particulière, de même que ceux qu'on appela pneumatiques ou spirituels : ces derniers attribuaient les phénomènes de la santé et des maladies à certains corps invisibles et singulièrement affinés, connus en ces temps-là sous les noms d'esprits, dénomination qui s'est conservée, même depuis qu'on a exactement défini les bornes de l'esprit et de la matière.

Le Clerc a le premier découvert dans les ouvrages d'Arétée que ce médecin était attaché à la secte des pneumatiques. Il y a toute apparence qu'il vivait vers le IIe siècle de l'Eglise ; il était Cappadocien. Ses ouvrages, estimés des connaisseurs, prouvent qu'il était fort instruit sur toutes les parties de l'art. Le goût qu'il montre pour la saignée est très-favorable aux amateurs de ce remède. Il est même à craindre qu'Arétée n'ait été un peu trop loin à cet égard.

Il semble s'être laissé emporter à des raisonnements pris dans le fonds de la doctrine des dogmatiques, avec laquelle la secte des pneumatiques fraternisait. Comment imaginer, par exemple, que la lèpre peut, ainsi qu'Arétée paraît s'en être flatté, être guérie par les saignées réitérées ?

Quoi qu'il en soit, ce médecin parle souvent des esprits, comme étant la cause de la plupart des phénomènes dans le corps. Hippocrate avait aussi dit bien des choses sur les

esprits. Galien, Fernel et beaucoup de modernes en ont parlé de même.

On sait combien il y a eu de disputes au sujet des esprits animaux, dont la matière électrique a pris la place en dernier lieu. Toutes ces idées ressemblent beaucoup à celles des pneumatiques, de même que celles sur la chaleur qu'on trouve éparses dans les ouvrages des anciens et dans ceux des modernes. Willis, médecin anglais, est un de ceux qui ont donné le plus de besogne aux esprits ; il joue un grand rôle parmi les pneumatiques de notre siècle.

Faut-il mettre dans la classe des antisystématiques dont il est question les médecins pyrrhoniens ou sceptiques ? Est-il possible qu'il y ait des médecins de cette espèce ? On entend dire tous les jours que tel et tel ne croient point à la médecine : je ne vois point sur quel fondement on peut avancer de pareilles imputations. Qu'on en charge quelques philosophes ; par exemple, ceux qui peuvent penser comme Montaigne écrivait, à la bonne heure. Mais il ne faut pas hasarder ces reproches sur des médecins que rien ne pourrait obliger de cacher leur pyrrhonisme, s'ils en étaient en effet imbus.

Ceux qui sèment sourdement ces bruits contre leurs confrères ne prennent pas garde, premièrement, qu'ils exposent la certitude des principes de l'art ; chacun peut conclure que s'il est vrai que des médecins puissent eux-mêmes parvenir à être persuadés du peu de fond qu'on doit faire sur ces principes, il faut qu'ils soient en effet bien frêles et bien aventurés.

En second lieu, ceux qui veulent faire passer leurs confrères pour des sceptiques font, sans s'en douter, un raisonnement dont la fausseté n'échappe point aux yeux les moins clairvoyants ; ils accusent leurs confrères de ne pas croire ce qu'ils font profession de croire eux-mêmes, ou ce qu'ils croient réellement en médecine.

Cela ne veut point dire que ceux qu'on taxe de pyrrhonisme n'aient point leurs principes à eux, puisqu'il y en a de différents en médecine ; puisque la raison et les lois accordent à chaque médecin la liberté de penser ce qui lui semble le plus probable sur la nature de sa profession.

Il n'en est donc aucun qui puisse dire d'un de ses con-

frères qu'il ne croit point à la médecine. S'il en était autrement, chaque médecin serait en droit d'accuser de pyrrhonisme tout ceux qui ont d'autres principes que les siens. Ainsi tout ce que peut avancer un médecin sur la façon de penser d'un de ses confrères se réduit à ceci : il ne pense pas comme moi, je ne pense pas comme lui, et l'autre peut en dire autant de son côté.

Encore une fois, il n'y a dans le métier que nous exerçons que très-peu de dogmes fixés et déterminés par la religion ; il y en a peut-être trop peu sur lesquels les lois aient prononcé de manière à gêner la croyance ou la manière de pratiquer d'un particulier. Il passerait pour fou et non pour pyrrhonien ; il devrait être dénoncé à la justice comme coupable, s'il affichait l'incrédulité sur des vérités palpables, évidentes, consacrées par la religion et par la justice.

Mais tandis qu'il se contiendra dans des bornes sages et où il puisse se défendre par la raison, ou par l'autorité de quelque grand personnage, sur des matières indécises et dans lesquelles on peut soutenir le pour et le contre, il ne pourra point être taxé de pyrrhonisme : cette imputation ne sera qu'injurieuse et, pour ainsi dire, une sorte d'appât pour surprendre les esprits faibles.

§ II. *Les pyrrhoniens peuvent-ils pratiquer la médecine ? Il n'est ni inutile ni dangereux d'examiner la certitude de la médecine. Propos de quelques médecins modernes qui semblent favoriser le pyrrhonisme. Les pyrrhoniens ne pourraient être défavorables à l'inoculation.*

Je demande s'il serait possible qu'un pyrrhonien exerçât ou pratiquât la médecine ? Un homme qui prétendrait connnaître la valeur des principes de l'art et qui les réduirait à des choses d'usage généralement adoptées sans fondement, pourrait-il, en partant de cette façon de penser, pratiquer la médecine, voir des malades, leur conseiller de prendre médecine, de se faire saigner ou de se baigner ?

Cette façon d'agir sans principes fixes, si elle était possible, ne serait-elle pas préférable aux disputes vives et trop souvent réitérées qui se sont élevées entre les diverses sectes et les divers sectaires de médecine ?

Vaut-il mieux pour un médecin qui veut prendre un parti sur une matière de l'art, de suivre l'autorité ou la pluralité des voix, ou bien les lumières de sa raison et de sa propre expérience ?

On demandait à un médecin s'il pensait que la médecine, ses sectes, ses dogmes opposés, la grande quantité d'épreuves auxquelles elle a donné lieu, n'avaient pas produit autant de mal que de bien à l'espèce humaine ? Il répondit qu'un médecin ne pouvait faire de pareilles questions, et que ceux qui les faisaient n'étaient pas en état d'en entendre la réponse.

Je ne pense point qu'il puisse y avoir de médecin vraiment pyrrhonien ; je crois certaines matières de physique beaucoup plus susceptibles des arguties des pyrrhoniens que celles de la vraie médecine ; je la regarde comme étant fort à l'abri des coups de ces philosophes, qui bouleversèrent tout sans rien édifier.

Je ne crois point qu'un pyrrhonien puisse faire autre chose en médecine que se faire plaindre de ceux qui la cultivent avec soin, à moins qu'il ne voulût se faire traiter. C'est ainsi qu'un médecin ancien donne une leçon bien parlante à un philosophe, grand sophiste et qui niait la possibilité du mouvement. Ce philosophe fit une chute et se luxa l'épaule ; il est impossible que votre épaule soit luxée, lui dit le médecin, puisqu'il eût fallu un mouvement pour opérer cette luxation.

Je suis assuré, pour l'avoir éprouvé par ma propre expérience, que ceux qui crient le plus contre nous sont des plus pressés à chercher dans notre art un soulagement qu'ils ne trouvent pas ailleurs, et cela doit nous suffire.

Mais je suis bien éloigné de croire que la diversité d'opinions dans notre profession, et même les disputes, pour ainsi dire métaphysiques, sur le degré de certitude de nos principes, puissent être nuisibles ; au contraire, je les crois très-utiles.

En vain me dirait-on que la gravité de la médecine ne comporte pas de pareilles disputes, et que c'est l'avilir que de l'analyser avec si peu de ménagement ; je ne pense pas de même ; je ne crains point qu'on ébranle ses principes et

ses dogmes en les soumettant au jugement de la multitude et en les examinant de toutes les façons possibles ; elle ne peut que gagner à cet examen.

Un médecin disait à un de ses confrères « qu'il avait » changé de pratiques quatre ou cinq fois en sa vie », « et » moi de méthode », répondit l'autre.

Goazet, médecin de Toulouse, fit un discours public dans lequel il avança « que, dans les maladies ordinaires, les » garde-malades en savaient autant que les médecins, et » que dans les extraordinaires les médecins n'en savaient » pas plus que les garde-malades. »

J'ai ouï Didier, professeur de Montpellier, disant à plusieurs médecins, dont j'étais du nombre, « qu'il travaillait » un ouvrage dans lequel il voulait faire l'aveu et une sorte » d'amende honorable de toutes les fautes qu'il avait faites » en médecine ».

Silva disait «que nous sommes des aveugles qui marchons » à tâtons comme les quinze-vingts ».

Tout cela ne me fait pas peur, et je crois pouvoir assurer que notre art eût résisté aux atteintes de Bayle et de ses pareils. Pline, Montaigne et quelques autres philosophes ne nous ont pas plus ébranlés que Pétrarque et que Molière.

Il n'est aucun de nous qui n'eût vivement désiré pouvoir guérir Jean-Jacques Rousseau, et lui donner autant de santé qu'en avait son Emile, en lui ôtant pourtant les principes de ce même Emile, avec lesquels une bonne santé ne pourrait être de durée parmi les hommes.

Tout cela ne sert qu'à distinguer les vrais médecins de ceux qui ne le sont point; ceux-ci toujours tremblants, toujours inquiets, sur le point d'honneur et au sujet de leur art, ne voient point combien ses racines sont profondes dans le cœur des hommes, combien la médecine est dans la nature et combien il serait inutile d'essayer de la détruire: ils ne voient pas qu'il ne faut pas la confondre avec les rêveries de mille cerveaux creux qui ont infecté notre état, et sur lesquelles on peut s'égayer.

S'il était quelque chose qui pût nuire à la médecine, il me semble que ce ne pourrait être que la raideur et la dureté des médecins, s'ils l'étendaient également sur toutes

les parties et sur toutes les décisions de l'art : cette raideur montrerait une logique très-mauvaise et très-dangereuse.

Pouvons-nous cacher que nos principes ne sont pas aussi assurés que ceux des géomètres ? Et qu'avons-nous de plus à faire auprès de nos malades et de tous les hommes, que de leur montrer ce qui nous paraît le plus raisonnable, le plus utile ! Ne nous engageons pas plus avant ; évitons de nous faire tyranniser en promettant plus que nous ne pouvons tenir : ne désirons point de tromper le monde, mais tâchons de le guérir.

Le médecin qui disait qu'il avait changé de méthode quatre ou cinq fois en sa vie pouvait parler vrai ; il n'est pas surprenant que l'âge et la pratique développent de nouvelles idées.

Goazet pouvait dans son discours avoir pour principal objet de simplifier la médecine, ce qui fut le vœu de tous les grands médecins ; il pouvait avoir en vue de démasquer certains médecins qu'il n'est pas mal de faire connaître.

Didier aurait écrit des choses fort utiles s'il eût tenu sa parole. On peut assurer qu'en général les médecins oublient trop aisément les malheurs qui leur sont arrivés. Je ne sais quelle fatalité nous conduit toujours, malgré nous, à nous rappeler et à nous grossir le nombre des malades que nous avons guéris.

Silva exprimait en homme d'esprit ce qu'il voulait faire entendre ; mais tout cela n'est pas du pyrrhonisme.

Est-il quelque profession purement humaine dont les fondements soient plus certains dans la pratique que ceux de la nôtre ? Ecoutons donc patiemment les pyrrhoniens éplucher les vérités de la médecine ; profitons des bons avis qu'ils peuvent nous donner ; ils paraissent faits pour purifier les sciences et les purger de toutes leurs vanités : soyons assurés qu'ils viendront toujours à se diriger, par nos décisions, tout comme le peuple, qui ne raisonne point.

Si le problème sur l'inoculation leur était confié, il y a tout lieu de croire que, puisqu'il faut se déterminer pour ou contre l'inoculation, ils concluraient à en demander la tolérance, ne fût-ce que parce que pour eux, également indécis sur tous les partis à prendre, tous les partis sont égaux. Mais venons à des médecins plus utiles et plus à notre portée.

§ III. *Des vrais praticiens de Paris et des provinces : leur logique, leurs systèmes au lit des malades. Dumoulin connaissait une espèce de petite vérole mortelle par elle-même. Un praticien doit tolérer l'inoculation.*

Que ne puis-je nommer plusieurs médecins, vivants parmi nous, que je voudrais imiter et que je regarde comme les sages de l'art ! Également éloignés de tout excès et de toute secte, ils sont toujours prêts à recevoir les expériences des empiriques, les observations détaillées des naturistes et les raisonnements évidents des dogmatiques.

Utiles à l'État et aux particuliers, ils supportent tout le fardeau de la médecine ; leurs mœurs, leur conduite, leur doctrine les rendent les consolateurs et les vrais amis des malades ; ils veillent sur la patrie et les sujets du roi par des travaux suivis et que n'interrompt point l'éclat des passions ni le bruit des discussions.

Ils sont les pères du peuple, qui les honore, les consolateurs des grands, qui respectent leur vertu, les protecteurs des pauvres et les confidents des riches qui font un bon usage de leurs richesses, la ressource des orphelins et de ces malheureux forcés de cacher leur misère et leurs maladies : ils portent partout la confiance et la paix.

Ils connaissent les ressources de l'art et jugent ceux des artistes trop célèbres accablés des faveurs ou des dédains de la fortune et de la renommée, et qui ne peuvent jouir, dans le tumulte d'une vie agitée, du repos qu'exige l'exercice de la médecine. Tels sont les praticiens répandus dans Paris et dans nos provinces : voilà la vraie souche des médecins, et voilà les vrais éclectiques, nos modèles et nos maîtres.

On apprend parmi eux, qui ne raisonnent qu'auprès des malades, non point à disserter longuement ni à critiquer avec aigreur, non point à faire des essais, ni à cacher des remèdes ; mais on apprend à connaître, à suivre, à traiter le mieux qu'il est possible les maladies. Ici l'empirisme est consulté avec candeur toutes les fois que le dogme manque ; les observations sont détaillées jusqu'aux traits les plus légers des maladies et des incommodités.

On y juge que les raisonnements trop guindés ne guérissent de rien ; que le grand nombre de drogues est au moins inutile ; que les deux tiers des remèdes vantés par les diverses sectes sont indifférents et même nuisibles ; que, cependant, il faut quelquefois essayer des plus singuliers ; que la nature a besoin d'être aidée et que le plus souvent on l'aide à très-peu de frais ; que, lorsque les accidents sont graves et que la maladie va mal, il est prudent et sage d'avoir recours à des remèdes extraordinaires ; qu'enfin le génie de la nation, de la ville, de la famille et du malade qu'on traite, doivent être ménagés et respectés.

On y rit également du théoricien qui lorgne au microscope les dernières petites fibrilles du corps, qui mesure la force du cœur et des artères, qui juge du degré de ténacité des diverses parties du sang ; du dogmatique qui disserte avec sa persuasive et impérieuse gravité ; de l'observateur timide qui n'ose rien tenter, qui croit déranger le cours d'une maladie même avec une infusion de fleurs cordiales, comme si tous les remèdes bouleversaient la marche fixe et immuable de la nature ; on y rit de l'empirique qui, lorsqu'il a épuisé ses recettes ordinaires, accourt avec ses amulettes et ses topiques, ses cataplasmes et ses gouttes.

Mânes de nos célèbres sectaires, ouvrages volumineux de nos doctes professeurs, brillants théoriciens, ardents réformateurs de notre art, les praticiens vous jugent journellement auprès du lit des malades : eux seuls connaissent à certains égards le fort et le faible de vos travaux.

Je crois que ces praticiens sages, auxquels je rends ici l'hommage qui leur est dû, conviennent à l'égard de la petite vérole que si pour l'ordinaire elle obéit à leurs remèdes, et s'ils la traitent souvent avec succès, ils la trouvent aussi quelquefois terrible, opiniâtre, orageuse, irréductible, mortelle.

Dumoulin disait qu'il y a une espèce de petite vérole qui n'a pas besoin de médecin, une autre que les médecins guérissent, et une troisième, qui est entièrement incurable. Dumoulin n'oubliait point qu'il avait quelquefois été surpris par cette maladie traîtresse et perfide.

Il n'y a sans doute aucun praticien assez déraisonnable sur ce point pour oublier les malheurs qui peuvent lui

être arrivés au sujet de cette maladie. En faut-il davantage pour faire souhaiter à ces médecins que l'inoculation puisse prendre faveur ? Ne seraient-ils pas dans le cas de faire des reproches terribles aux ennemis de l'inoculation dans toutes les occasions où ils rencontreraient des petites véroles mortelles ?

Les praticiens les plus expérimentés ne sont pas de même avis sur le traitement général de la petite vérole ; on sait que les uns veulent rafraîchir, et les autres prétendent qu'il faut échauffer ; il faudrait donc qu'un médecin praticien, pour rejeter l'inoculation et traiter la petite vérole suivant son opinion particulière, eût le courage, d'un côté, de ne faire aucun cas de l'opinion contraire à la sienne, et de l'autre, de résister aux prétentions des inoculateurs.

Il faudrait qu'il aimât mieux traiter un malade suivant un système condamné par des praticiens comme lui que d'essayer de l'inoculation en faveur de laquelle le système des empiriques, celui des théoriciens et celui des observateurs se réunissent, et que l'expérience de nos voisins paraît approuver.

Qu'un praticien réponde exactement, et suivant ses principes, à l'exemple que je lui propose ici, et je consens à condamner l'inoculation sans la connaître. Voilà un malade qui vient de mourir, sans aucun secours, d'une apoplexie sanguine ; en voilà un autre qui meurt d'une pleurésie, sans avoir été saigné, malgré un très-violent point de côté, beaucoup de fièvre et de chaleur ; un troisième, qui était en convalescence et qui, au lieu de prendre médecine, mange et meurt d'une indigestion.

Je demande à un praticien s'il ne croit pas qu'une saignée, faite la veille ou le jour de l'attaque, eût sauvé l'apoplectique ; s'il n'est pas persuadé que le pleurétique ne serait pas mort s'il eût été saigné, et s'il n'est pas certain que le convalescent serait encore en vie s'il eût été purgé au lieu de manger.

Au moins il n'est pas douteux que le praticien ne fît saigner l'apoplectique et ne le fît vomir ; il ferait de même saigner le pleurétique, et il purgerait le convalescent plutôt que de le laisser manger ; il aurait, pour procéder ainsi, ses raisons fondées sur sa théorie et sur ce qu'il aurait observé :

toutes ses décisions portent et doivent porter sur cette double base.

Appliquons ces exemples à celui d'un malade qui vient de mourir de la petite vérole ; c'est à ce moment terrible que j'interroge un praticien : croyez-vous que ce malade fût mort aujourd'hui s'il eût été inoculé, au lieu d'avoir la petite vérole sans inoculation ? Eussiez-vous désiré, le voyant expirer la victime d'une maladie dont vous ne l'avez point guéri, qu'il eût été inoculé ? Parlez; c'est la justice qui vous interroge, auprès de ce corps que vous n'avez pu arracher à la mort.

Pourquoi eussiez-vous souhaité que l'apoplectique, le pleurétique et le malade mort d'une indigestion eussent été traités autrement qu'ils ne l'ont été ? parce, dites-vous sans doute, que l'expérience démontre et la raison dicte qu'on sauve la vie à des personnes attaquées de ces maladies, en les saignant et en les purgeant. Eh bien ! l'expérience démontre qu'on inocule sans danger de mort, et la raison dicte que cela doit être ainsi.

Prenez garde de vous trop avancer, pour vous sauver de la gêne à laquelle cet argument doit vous mettre ; n'allez pas faire des réponses imprudentes : elles pourraient ébranler les raisons sur lesquelles vous vous déterminez à faire des remèdes à un apoplectique et à un pleurétique, et à désapprouver ceux qui n'en feraient point.

On pourrait, en effet, raisonner contre ces médecins que vous adoptez, comme vous raisonneriez contre l'inoculation si vous vouliez la combattre, en demeurant cependant attaché aux principes, à la théorie et à la pratique qui ont fait votre réputation.

§ IV. *Cas dans lesquels la tolérance de l'inoculation paraît nécessaire. Épidémie funeste à Montpellier en 1744 : Barbeirac, médecin de Montpellier, et Sydenham, médecin anglais.*

Je ne puis quitter mes praticiens, qui sont les principaux témoins et les acteurs principaux de toutes ces choses de détail, sans leur remettre encore sous les yeux des exemples frappants, qu'ils ont vus tout comme moi.

Les femmes grosses : il y a à trembler pour la mère et pour l'enfant lorsqu'il est question de la petite vérole.

Les femmes en couches : que d'exemples funestes sur cet article !

Les jeunes femmes pendant la première année de leur mariage, au sortir du couvent pour entrer dans le monde, où elles changent de vie et prennent la petite vérole.

Des jeunes gens qui viennent de finir leur académie ou leurs études et qui sont livrés à eux-mêmes. Des enfants uniques, le seul espoir d'une famille.

Les petites véroles épidémiques : elles font périr une quantité prodigieuse d'enfants, même dans des lieux où la petite vérole est ordinairement fort bénigne, ou, pour le plus favorable, elles sont mortelles dans les premiers qui en sont atteints, parce que, disait Sydenham, le médecin n'a pas eu le temps de connaître la nature de la maladie à laquelle il a affaire.

Par quelle fatalité un praticien attaché, comme il doit l'être, aux père et mère qui ont confiance en lui, s'opposerait-il à l'inoculation d'une jeune fille ? Est-ce pour l'immoler tranquillement à la petite vérole lorsqu'elle sera mariée, lorsqu'elle sera enceinte, lorsqu'elle sera en couches ?

Pourquoi s'opposerait-il à l'inoculation de ce jeune homme qui entre dans le monde ? Est-ce pour se donner le cruel spectacle de voir une famille éteinte ? Serait-elle éteinte, cette famille, si on eût inoculé ce jeune homme avant l'âge de puberté ? Cette jeune mère et l'enfant étouffé dans son sein seraient-ils morts si la mère eût été inoculée dans son couvent ?

J'ai vu mourir à Montpellier plus de deux mille enfants de la petite vérole en 1744 et 1745. Cette maladie, connue à Montpellier, comme dans tout le reste de la Gascogne, sous le nom de picotte, n'est le plus souvent pour les enfants qu'une très-forte incommodité sans danger de mort ; mais ceux qu'elle a enlevés pendant l'épidémie de 1744 seraient-ils tous morts s'ils eussent été inoculés ?

Quelqu'un dira sans doute que tous ces exemples le conduiraient à adopter l'inoculation s'il était certain qu'on n'est plus sujet à la petite vérole lorsqu'on l'a eue par l'inocula-

tion. Mais ce n'est pas là la question que je traite, et elle ne peut être traitée que lorsque l'inoculation sera permise ; ce n'est que par des exemples qu'on peut décider si la petite vérole revient ou non après l'inoculation : il faut donc pouvoir recueillir ces exemples, et par conséquent il faut tolérer l'inoculation.

Or, je ne parle ici que de cette tolérance pour laquelle je désire et j'espère la protection des praticiens qui n'ont d'autre passion ni d'autre étude que celle d'être utiles chacun à leurs amis, à leurs compatriotes et à tous les hommes.

C'est de ce désir dominant que dépend, à mon avis, le zèle des praticiens dans l'exercice de la profession. Lui seul peut les soutenir contre les désagréments infinis attachés à cet exercice ; et voilà sous quel point de vue Virgile n'avait pas tort de traiter la médecine d'art muet ou de peu d'éclat. Elle est, en effet, entre les mains des praticiens, moins brillante, moins tumultueuse que bien d'autres professions, mais elle est journellement utile ; elle fait l'appui des familles ; elle porte la confiance jusqu'au fond des cœurs : les hommes dénués de cet appui nécessaire flotteraient dans de perpétuelles incertitudes et au gré de mille vaines passions.

Heureux les Etats, heureuses les villes qui comptent parmi leurs concitoyens des médecins de cette espèce ! J'en fais une classe à part, à la tête desquels je placerais, parmi les modernes : Barbeirac, médecin de Montpellier, et Sydenham, médecin anglais.

Ces deux honnêtes et sages praticiens vivaient en même temps et dans le dernier siècle ; on a dit qu'ils se ressemblaient par leurs physionomies autant que par leurs mœurs douces, honnêtes, simples et pleines de candeur : ils étaient l'un et l'autre gentilshommes, et avaient apporté dans l'exercice de leur profession, qu'ils faisaient par goût et non par nécessité, la noblesse de leur extraction.

Ils surent l'un et l'autre réduire la médecine à sa plus grande simplicité, et en saisir, pour ainsi dire, le plus pur esprit au milieu des querelles et des factions excitées par l'ardeur des chimistes et les curieuses recherches des théoriciens. Ils aperçurent le vide de toutes les discussions scolastiques. Ils ne furent point professeurs, par con-

séquent ils furent plus à l'abri du ton qu'on prend dans les écoles.

On ne peut sans doute les mettre au rang des génies supérieurs et distingués qui ont fait fleurir la médecine ; mais ils occupent le premier rang parmi les médecins du second ordre, qui est assurément le plus utile. Ils n'étaient pas savants, au contraire, mais ils étaient sages ; ce qui vaut beaucoup mieux pour l'exercice journalier de l'art.

Leur esprit semble avoir été formé d'une étincelle de celui d'Hippocrate, avec quelque mélange de celui d'Asclépiade, un peu de ressemblance avec celui de Van Helmont, non sans quelque légère teinture de la physique des modernes.

Leur doctrine fut un composé de toutes les sectes dont les couleurs trop fortes étaient adoucies par le mélange. Semblables à l'abeille, ils composaient leur miel du suc choisi sur toutes les fleurs.

On dit que Boerhaave ôtait toujours son chapeau en parlant de Sydenham, pour lequel il était pénétré de vénération. Chirac se glorifiait d'être le disciple de Barbeirac. L'Angleterre nomma Sydenham son Hippocrate, et l'école de Montpellier prétend que Barbeirac dispute à Chirac le titre d'Hippocrate français.

L'école de Paris n'eut point d'égal à opposer à Barbeirac; celle de Montpellier eut besoin de ce médecin, de même que de Rivière, professeur très-distingué de cette Faculté, parce que Fernel et Duret avaient, un siècle auparavant, fait pencher la balance du côté de l'école de Paris. Les Lémery, les Geoffroy et autres grands hommes de Paris furent plus savants, plus érudits, plus lettrés que Barbeirac et Sydenham ; mais l'heureux génie de ces derniers les conduisit mieux au but que la science des autres.

Baglivi, médecin de grande réputation en Italie, légitime disciple d'Hippocrate et de Duret, plus grand à bien des égards que Sydenham et Barbeirac, à peu près ses contemporains, n'atteignit pas au point de perfection auquel ils arrivèrent ; il s'égara et se laissa emporter, après l'honneur de la découverte de l'action des fibres.

Hecquet, docteur de Paris et très-connu par ses écrits s'égara encore plus que Baglivi ; il se perdit dans un laby-

rinthe de raisonnements et de petites discussions trop légères, même pour les élèves de l'art. Bellini, médecin italien, fut à peu près dans le même cas.

Ne pourrait-on pas avancer que Solano, médecin espagnol, eut quelque ressemblance avec Barbeirac et Sydenham? Ses découvertes sur le pouls ont déjà excité quelque mouvement; ses observations ont paru aussi paradoxes que celles de Sydenham sur la petite vérole.

Nos successeurs jugeront tous ces procès : ils nous jugeront tous tant que nous sommes. Puissent-ils suivre à jamais les traces de Sydenham, de Barbeirac et de Solano, sur lesquels je vois que beaucoup de nos contemporains se modèlent !

Il me semble même qu'il y en a qui donnent un peu dans l'excès. On vous dit que Sydenham et Barbeirac n'étaient pas savants, non plus que le bonhomme Solano ; qu'ils manquaient de ce brillant qui caractérise tant de célèbres médecins ; on conclut de là qu'il faut bien se garder de trop étudier et de trop savoir.

Eh bien ! soit : étudions peu, ne sachons pas grand'chose ; mais est-ce là la voie de devenir bon médecin ? Si cela est, brûlons nos livres, détruisons nos Facultés, retournons à l'empirisme de nos pères.

On aura beau me contrarier là-dessus, je le dirai comme je le pense, je crois entrevoir que les praticiens ont la plupart un penchant plus ou moins décidé pour l'empirisme. Cette secte absorbera toutes les autres ; mais il faut espérer que la nature produira de temps en temps un génie, un réformateur, un Hippocrate, un Asclépiade, un Van Helmont, un Stahl, un Fernel, un Chirac ; les écoliers de ces hommes rares perpétueront la race des Sydenhams et des Barbeiracs.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES MÉDECINS MILITAIRES

§. I. *Étendue de la médecine. Médecine des armées. Médecins des têtes couronnées : l'histoire a conservé le nom de plusieurs d'entre eux. Exemples à imiter ; exemples à fuir. Confiance des militaires pour les médecins.*

Principalement occupée du détail des maladies et du traitement journalier des malades, la médecine pratique fait incessamment des efforts pour conserver la vie des hommes. La médecine théorique compare les différentes méthodes, discute, combine, essaie d'éclaircir son sujet. Ces deux sœurs travaillent pour le même objet, pour le soutien de la médecine ordinaire et pour ainsi dire usuelle, et pour la rendre aussi utile qu'elle est nécessaire. De là les divers systèmes et les diverses sectes de médecins que nous venons de parcourir rapidement, dans la vue de décider ce que ces systèmes et ces sectes doivent enseigner à l'égard de l'inoculation.

Mais la médecine s'élève souvent au delà de sa sphère ordinaire : on l'a vue et on la verra toujours servir les rois dans leurs armées, et fournir aux maîtres de la terre des secours utiles à leurs troupes. Suivons-la jusqu'au pied du trône, d'où doit émaner une loi générale sur l'inoculation.

« Quand Rome honoroit ses capitaines de guerre par » triomphes et passe-temps, elle ne prenoit ni guerdonnoit » seulement la vertu et vaillance de celui qui triomphoit, » mais aussi la justice par laquelle l'armée étoit maintenue » en paix et concorde, la prudence de laquelle on procédoit » aux affaires, la tempérance dont elle usa ôtant le vin, les » excès et la gourmandise qui font troubler le jugement et » errer le conseil. »

Ainsi parlait des qualités d'un général d'armée Huarte, médecin et philosophe, qui fit honneur à son état. Cette tempérance nécessaire dans une armée est entièrement du ressort de la médecine, qui doit veiller sur le régime comme sur les maladies des soldats.

L'histoire a conservé la mémoire des médecins attachés aux plus illustres conquérants ; on connaît la confiance qu'Alexandre montra pour Philippe, son médecin, contre lequel la calomnie avait lancé ses traits envenimés : Alexandre, par un effort de génie comparable à ses plus valeureux exploits, n'hésita point d'avaler la médecine que Philippe lui avait préparée. L'armée entière rendit hommage à la grandeur d'âme du conquérant et à la vertu du médecin, qui fixa sur lui les yeux de tous les courtisans.

Homère a transmis à la postérité le tableau de l'état des médecins militaires, en parlant de Podalire et de Machaon. Ces deux enfants d'Esculape se distinguèrent dans l'armée des Grecs, au siége de Troie ; ils jouirent des honneurs destinés aux principaux chefs ; ils reçurent même des marques de distinction remarquables, puisqu'ils furent exempts des contributions que tous les autres payaient. Il était juste qu'ils fussent récompensés des services qu'ils rendaient aux malades. Leurs honoraires étaient payés en gros, et ils furent décidés une fois pour toutes et pour éviter les petits détails, lorsqu'on fit les dispositions pour la marche et pour l'entretien de l'armée.

Podalire guérit la fille du roi Damœtus, qui la lui donna ensuite en mariage. On lui érigea des temples : on prétend qu'il fonda des écoles de médecine, d'où sortit ensuite celle de Cos, qui, sept ou huit siècles après, compta Hippocrate parmi ses disciples.

Il serait à souhaiter qu'on pût comparer les progrès que fit la médecine depuis Podalire jusqu'à Hippocrate, avec ceux qu'elle fit pendant le même espace de temps dans d'autres lieux. Nos écoles, ou nos universités, seraient encore trop modernes pour pouvoir entrer en comparaison avec les écoles de Podalire, s'il était possible d'en venir à un pareil parallèle. Où en sera la médecine lorsque nos Facultés seront aussi anciennes ou aussi peu connues que les écoles de Podalire ?

Machaon périt d'une blessure au siége de Troie ; il ne put se guérir lui-même, quoiqu'il en eût guéri tant d'autres, ce qui n'empêcha point qu'on ne le mît au rang des dieux. L'apothéose était alors aussi commune que les éloges historiques le sont devenus parmi nous.

Le nom de Machaon servit dans la suite à caractériser les médecins, qu'on nommait *race de Machaon*. Ce proverbe vulgaire : Médecin, guéris-toi toi-même, fut sans doute rappelé à l'occasion de sa maladie, comme on le rappelle encore aujourd'hui aux médecins malades. Mais il est un autre proverbe aussi parlant et tout aussi vulgaire, qu'on appliqua heureusement à un médecin moderne assez connu en France, et nommé *Desjardins* : il n'y a point dans Desjardins de remède contre la mort; Machaon n'en trouva point pour sa blessure.

Polyclète, médecin qui vivait avant Hippocrate, se distingua par son attachement à Phalaris, tyran d'Agrigente : il se fit un devoir de ne pas conspirer contre un prince qui avait mis confiance en lui, quoiqu'on voulût le porter à commettre un pareil crime. Aussi Phalaris marqua-t-il sa reconnaissance pour son médecin d'une manière favorable à la médecine : « Elle est plutôt, dit Phalaris, l'art d'un Dieu » que celui d'un homme, et le mérite de Polyclète est au- » dessus de toute louange ». De pareils éloges de la part des malades ne sont pas rares.

Euryphon, natif de l'île de Cos, fut médecin de Perdiccas, roi de Macédoine : il fut l'auteur des *Sentences de Gnide*, ouvrage qui ne plaisait point à Hippocrate. Serait-il possible qu'Hippocrate, qui était de l'île de Cos, comme Euryphon, eût montré qu'il était homme et médecin en prenant de l'humeur contre un de ses compatriotes et de ses confrères?

Iccus, médecin de Tarente et à peu près contemporain d'Hippocrate, fut tellement attaché aux lois de la diète que sa sobriété dégénéra en proverbe : on disait un repas d'Iccus pour marquer un repas très-frugal. Bien des médecins ont donné lieu à des apophthegmes de cette espèce. On connaît encore à Paris des œufs à la Chirac, des fricassées à la Sidobre.

Mais ce n'a pas toujours été la sobriété des médecins qui a donné lieu à ces remarques populaires ; au contraire, il y en a eu beaucoup parmi eux qui sont devenus célèbres par leur gourmandise. Il faut pourtant rabattre de tous les propos qui trottent là-dessus ; il paraît que ces remarques sur la gourmandise des médecins ont été faites par les malades,

hors d'état de manger, dans le temps où ils voyaient manger leurs médecins.

Thessalus et Draco, fils d'Hippocrate, médecins de grande réputation, ne dégénérèrent pas de la vertu de leur père. Draco eut un fils nommé *Hippocrate*, et qui fut médecin de Roxane, femme d'Alexandre. Jamais on n'a pu si bien dire qu'au sujet de ces trois médecins, enfants d'Hippocrate, que les aigles n'engendrent pas des colombes. Il y a pourtant eu en médecine, comme dans bien d'autres états, des enfants qui ont beaucoup perdu pour avoir des pères trop illustres. Les fils de Duret, grand-médecin de Paris, ne furent pas comparables à leur père.

Dexippe de Cos, disciple d'Hippocrate, eut le bonheur de pouvoir l'imiter, en faisant, pour ainsi dire, la loi à un grand prince. Hippocrate ne voulut pas aller traiter le roi de Perse ; et Dexippe ne voulut traiter les enfants du roi de Carie, qui faisait la guerre à la patrie de Dexippe, qu'à condition qu'il ferait la paix avec elle. Les médecins seraient trop heureux s'ils pouvaient ainsi couper racine à des guerres. Il est ordinaire parmi nous de voir les généraux de deux armées ennemies s'envoyer réciproquement leurs médecins.

Appollonides, médecin de la fille d'Artaxerce, roi de Perse, est connu par un crime énorme commis sur la princesse : il en fut puni de mort. Mais peut-être le crime est-il extrêmement grossi par un confrère d'Apollonides, nommé Ctésias, qui en a conservé l'histoire et qui aurait mieux fait de la plonger dans l'oubli. La noirceur du médecin historien et délateur contre la réputation de son confrère est plus criminelle que la faute d'Apollonides, quand même elle serait vraie.

Il serait à souhaiter qu'on pût avoir les mêmes doutes sur la faute de Vectius Valens, médecin condamné à perdre la vie au sujet de l'impératrice Messaline, et celle d'Eudème, médecin de la cour, qui corrompit la jeune Livie.

La médecine a eu ses mauvais sujets et même quelques criminels ; mais il en est peu de l'espèce de Ctésias, c'est-à-dire qui se soient assez avilis pour publier des fautes d'une certaine espèce, qu'il eût fallu cacher : il en est encore moins qui aient osé jouer le rôle odieux de délateur. Quelle

idée le corps des médecins devrait-il avoir d'un calomniateur public, maladroit et féroce, qui aurait fait des efforts monstrueux et médités pour perdre un de ses rivaux ?

On dit que Virsungius, médecin, fut assassiné par un de ses confrères, qui lui disputait une découverte d'anatomie. Si ce fait est vrai, l'ennemi de Virsungius le traita plus doucement que s'il l'avait calomnié d'une façon à le déshonorer.

Trasias et Alexias se firent connaître parmi les Grecs, en se vantant qu'il avaient un secret pour mourir sans douleur. C'est une singulière idée pour des médecins que celle d'apprendre à mourir ! Ils avaient sans doute le soin de donner leurs remèdes à des malades hors d'état de venir donner des nouvelles de son effet.

Il en est de ces médecins comme de Paracelse et de quelques autres, qui se vantaient d'avoir le secret de se rendre immortels. Que risquaient-ils ? Après tout, ils connaissaient les hommes ; il y en a qui courent, de la meilleure foi du monde, après des promesses non moins dénuées de fondement.

Olympius, médecin de Cléopâtre, ne fit pas autant de bruit ni de si grandes promesses que Trasias et Alexias ; mais il est fort soupçonné d'avoir été du secret de l'aspic ou du poison avec lequel cette reine se donna volontairement la mort.

Démocède, médecin qui vivait environ trois siècles après la fondation de Rome, fut fait prisonnier de guerre par un général de Darius, avec Polycrate, tyran de Samos, dont il avait mérité l'estime. Il se fit distinguer des autres prisonniers en guérissant une entorse que Darius se donna en descendant de cheval : il fut très-bien traité à la cour de ce monarque, qui lui donna une somme d'argent si considérable qu'on dit qu'un esclave s'enrichit des pièces que le médecin laissa tomber. Ce trait met Démocède à l'abri du reproche d'avarice, si souvent fait à ses confrères.

Dumoulin ne faisait pas façon de convenir du plaisir qu'il avait à ramasser de l'argent ; il avait, pour ainsi dire, réduit son avarice en système ; il était le premier à rire de cette passion ; mais il avouait que c'était la sienne. Il y a longtemps qu'on a dit que les enfants de Galien étaient à

portée d'acquérir de grandes richesses ; on ne sait si ce proverbe est fondé sur ce que les médecins sont en général accoutumés à faire peu de dépenses, comme la plupart des gens de lettres, ou sur quelques occasions remarquables dans lesquelles on a grandement payé leurs soins et leurs peines.

Apollophanes, médecin d'Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, fut élevé par ce roi à des honneurs considérables, pour avoir découvert une conspiration contre lui. Le médecin fit son devoir en rendant un service signalé à son prince : il se rendit ainsi utile à tous les honnêtes gens ; ils aiment qu'on leur dévoile les complots de ces âmes jalouses sans cesse occupées à chercher les moyens de perdre ceux qui font quelque ombrage à leurs folles passions.

Antistius, médecin et ami de Jules César, visita les plaies de ce héros, qui venait d'être poignardé. Ce médecin fit un acte d'humanité et en même temps de courage. Il se livra tout entier à son devoir et à sa généreuse candeur, sans consulter une politique raffinée, qui lui eût fait entrevoir le danger d'être accusé lui-même comme assassin ou peut-être comme voleur de César, si des gens malintentionnés l'eussent aperçu auprès du corps mort. Il y a des esprits ombrageux qui auraient regardé cette action d'Antistius comme une grande imprudence. Des témoins apostés à cette scène auraient pu laisser quelque louche sur la conduite du médecin. Quel est l'acte honnête et charitable que la calomnie ne puisse empoisonner ?

Hérophile, médecin (celui qui vivait du temps de César), sut s'attirer la bienveillance des soldats : il se fit un parti dont il se déclara le chef ; il fut puni comme il le méritait. Ces exemples, qui supposent une sorte de courage extraordinaire, sont rares en médecine; cette science n'élève pas les mauvaises âmes à d'insignes forfaits; elles les concentre plutôt dans la sphère des petites intrigues et des trahisons sourdes ; mais les âmes belles et honnêtes trouvent fréquemment en médecine les occasions de faire le bien.

Antoine Musa, médecin d'Auguste, fut honoré du titre de chevalier romain, pour avoir guéri l'empereur. Il eut le malheur de perdre le jeune Marcellus ; ce qui lui causa beaucoup de peine et de chagrin. Voilà un des grands in-

convénients de la médecine : ceux qui l'exercent avec le plus de soin, courent souvent le danger de perdre leur réputation.

Silva disait que les médecins font la guerre d'une manière perfide pour eux : s'ils prennent plusieurs places importantes, on leur en tient peu de compte ; s'ils perdent une bicoque, leurs lauriers sont flétris. Hippocrate avait dit plus élégamment que les médecins se font une vie pleine de tribulations, à force de s'occuper des malheurs des hommes.

Callianax, médecin fier et austère, est connu, d'après Galien, pour avoir répondu à un malade qui quittait la vie à regret : « Patrocle est mort, qui te valait bien ! » Le trait est brusque et malhonnête. Il y en a vraisemblablement eu plusieurs de cette espèce, qui ont donné lieu au reproche de dureté qu'on nous fait quelquefois. Mais il y a des reparties vives et franches, qui sont bien éloignées de mériter la critique des âmes les plus sensibles.

Pousse, médecin de nos jours, distingué à Paris par son savoir et par sa probité, le fut aussi par ses heureuses et promptes reparties : il ne faut pas les confondre avec les boutades de l'humeur, non plus qu'avec les traits envenimés de l'envie et de la colère, qui échappent quelquefois à travers une douceur feinte et apprêtée, et qui décèlent un cœur à la presse entre toutes les passions, sous les dehors de la tranquillité.

Callimaque, qui fut médecin des bandes impériales, avait une singulière prétention au sujet de l'histoire : il disait que c'est aux médecins à l'écrire, parce qu'ils sont disciples d'Esculape, qui était fils d'Apollon, c'est-à-dire fils du père des sciences et du protecteur des Muses. Cette raison de Callimaque était ridicule ; mais sa prétention l'était-elle autant ?

S'il est vrai, comme Montaigne le prétendait, que le vrai moyen de connaître les hommes de la plus grande réputation, César, Pompée et leurs semblables, serait de savoir comment ils se conduisaient dans leurs ménages et non point à la tête des armées, qui pourrait mieux que les médecins peindre les hommes, considérés sous ce point de vue ?

Ces exemples suffisent pour donner une légère idée du rôle que les médecins ont joué dans les palais des rois et dans les armées. Les anciens dont il vient d'être question font juger et en quelque manière connaître les modernes. Bornons-nous à choisir, dans la classe de ces derniers, deux médecins de nos rois.

Fagon, issu du côté de sa mère de la race des La Brosse, fertile en médecins, reçut, dans plusieurs occasions, les plus grandes marques de confiance de la part de Louis-le-Grand. Fagon se fit remarquer dans la Faculté de Paris, par son courage à soutenir la circulation du sang contre l'opinion alors régnante.

Nos vieux maîtres, suivant la remarque de Fontenelle, traitaient de paradoxe ce que Fagon proposait : il y en eut qui le plaignirent de bon cœur de ce qu'il s'attachait à de pareilles innovations, contraires à la bonne doctrine ; il fut traité d'homme à systèmes. Il y a lieu de croire qu'on porta les choses jusqu'à prédire qu'il ne ferait jamais rien qui vaille en médecine. Il parvint à la première place, et il l'occupa avec autant d'éclat et de dignité que les premiers médecins, ses prédécesseurs, pris dans la Faculté de Paris.

On sait que des médecins de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Philippe-le-Bel, de Charles V, de Charles VI, de Charles VII, de Louis XI, de Louis XII, de François I, de Henri II et de Louis XIII étaient membres de la Faculté de Paris.

Fagon traita Louis XIV de concert avec Félix, un des successeurs d'Ambroise Paré, et précurseur des Maréchal et des La Peyronie, que les anciens auraient mis au rang des médecins de nos rois. Depuis environ trois cents ans, on ne compte au nombre des médecins que ceux qui ont pris des grades dans nos Facultés. La postérité verra si elle consent à conserver notre manière, ou si elle aime mieux l'ancienne, qui a duré depuis le commencement du monde jusqu'à la fondation des Facultés. Le temps détruira peut-être jusqu'à la mémoire de bien des petites différences ou des divisions, qui ne font rien au fonds de la médecine, considérée sous un point de vue aussi étendu qu'elle le mérite.

La mémoire de Chirac, premier médecin de Louis-le-

Bien-Aimé, vit encore parmi nous ; il était membre de la Faculté de Montpellier, où il fit beaucoup de bruit avant d'être appelé à Paris. Je suis fâché qu'il reste quelques traces des vives disputes que Chirac eut avec le célèbre Vieussens : ce dernier mit la Faculté de Montpellier de niveau avec celle de Paris, du côté de l'anatomie. Riolan le fils, médecin de cette dernière Faculté, n'avait point de rival en anatomie avant Vieussens.

Monsieur le Régent fut guéri par Chirac. Le grand prince devint le protecteur du grand médecin. Chirac se déclara à Paris en faveur de la saignée. Il publia sa théorie, qui captiva les Français, de même que sa pratique. Il eut pour successeur Chicoineau, son gendre et son élève, membre comme lui de la Faculté de Montpellier.

Des médecins de Henri Ier, de Louis VIII, de Philippe-Auguste, de Charles VI, de Louis XI, de Charles VII, de Charles VIII, de François Ier, de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV furent médecins de la Faculté de Montpellier.

Chirac les effaça tous. Silva, Dumoulin et bien d'autres l'appelaient notre maître. Ceux qui l'avaient le moins goûté, et même poursuivi, adoptèrent ses opinions avec le plus de vivacité. Les enfants de ses ennemis soutiennent encore son système, qui a déplu, en bien des points, aux enfants de ses amis.

Maurice de Saxe consulta son médecin, pour se faire transporter, tout malade qu'il était, au camp de Fontenoy, comme Auguste avait consulté le sien avant la bataille de Philippes.

Personne n'ignore quelle doit être la vigilance de la médecine et de tous ceux qui en cultivent les diverses parties, dans une armée, pour les campements, les vivres, les remèdes, les hôpitaux, les suites des batailles. Quelle activité ne doivent pas montrer les ministres de santé, parmi une foule de héros, que le courage entraîne aux dangers pour le salut de la patrie !

La confiance des militaires pour les ministres de santé égale leur courage et leur noble candeur. Les dangers fréquents qui se présentent laissent les âmes se montrer sans aucune restriction. Il est fort ordinaire qu'un ministre de

santé soit le dépositaire des dernières dispositions d'un militaire. Ce commerce de confiance devient nécessaire dans mille occasions pressantes.

Plusieurs ministres de santé, après avoir prêté à des officiers une partie des honoraires qui leur avaient été payés (quelquefois aux dépens de ces mêmes officiers), se sont trouvés chargés de bijoux, de lettres ou de commissions, pour les parents ou pour les héritiers de ceux qu'ils avaient secourus à proportion de leurs facultés.

Les héritiers des officiers qui sont morts ont reçu et reçoivent tous les jours avec tendresse les marques de souvenir de leurs parents ; il n'en est point qui se soient avisés de soupçonner un ministre de santé, qui leur parle ou qui leur écrit, de s'être emparé des bijoux qu'il remet à leur destination, que lui seul peut savoir, ni d'avoir voulu se les approprier, ou les retenir pour gages ; de pareilles idées n'entrent point dans des cœurs élevés et généreux. La calomnie essaya toujours sans succès de noircir un dépositaire, qui reçut les dernières volontés d'un officier mort dans une bataille ou dans quelque occasion semblable.

Le rôle des médecins est donc bien grand auprès des militaires. Les devoirs qu'ils leur rendent sont récompensés par une confiance bien entière et bien légitime ! La façon dont ils se conduisent auprès des officiers qui leur confient leurs secrets, doit servir de guide pour d'autres médecins, qui se trouvent dans des circonstances où ils sont évidemment et indispensablement forcés d'agir comme les médecins militaires.

S'ils prennent les précautions que leur dictent leurs lumières, leur présence d'esprit et leur peu d'expérience, au sujet des dernières volontés de leur malade, ne doivent-ils pas en être loués, quand même ces précautions paraîtraient pécher contre les formes ordinaires, qu'ils ne sont pas obligés d'entendre ? Ne doit-on pas s'en rapporter à ce qu'ils disent, ou plutôt à ce qu'ils font ? Ne doit-on pas les juger d'après les lois de la nécessité, qui ne peut en avoir, comme personne ne l'ignore.

Ce problème regarde premièrement les médecins et leurs différents corps. Ils ne pourraient sans renoncer à leurs constitutions, à leurs droits, à l'honnêteté et à la liberté

inséparables de leur état, approuver ni former, sur ces objets, des doutes qui retomberaient sur eux-mêmes.

Ce problème intéresse aussi plusieurs membres de la noblesse du royaume; ils ont reçu, des ministres de santé, les derniers adieux de leurs parents, et ils les ont reçus avec ces sentiments d'amour, de respect et de confiance qui écartent des âmes bien nées les soupçons noirs, inquiets et déshonorants pour la véritable noblesse ; elle abandonne ces traits aux basses menées de l'envie!

§ II. *Inconvénients de la petite vérole dans les armées : la vie des militaires les rend sujets aux accidents graves de la petite vérole. Exemple d'une petite vérole d'une mauvaise espèce, à Paris, en* 1763.

Dans quel labyrinthe d'embarras et d'inconvénients ne plonge pas les militaires cette cruelle petite vérole qui surprend souvent nos guerriers au milieu de leurs conquêtes, et qui fait sourdement le malheur de la vie de beaucoup d'entre eux ! On en a vu qui étaient prêts à verser la dernière goutte de leur sang pour le service du roi, et qui frémissaient au seul nom de petite vérole.

On en a vu souvent échapper aux plus affreuses batailles et devenir les victimes de la petite vérole. Les pères et mères ne cessent de craindre, pour leurs enfants, cette maladie trop souvent épidémique et mortelle dans les armées. Les épouses vertueuses et attendries ne peuvent plus, comme les anciennes Lacédémoniennes, se glorifier des blessures de leurs maris : la petite vérole les leur enlève ou les leur rend quelquefois plus défigurés que par les coups de feu.

Les militaires enfin ont trop d'ennemis à combattre : les fatigues nécessaires de la guerre et les horreurs de la petite vérole, d'autant plus dangereuse pour eux que leur manière de vivre est plus éloignée d'amener une disposition favorable pour résister à cette maladie.

Je connais et je respecte les ressources, les lumières et l'activité des médecins employés dans nos armées : nous marchons d'un pas plus lent chez nos malades ordinaires. Les fréquents exemples des maladies traitées sur des hom-

mes courageux et plus décidés que les habitants des villes, élèvent l'âme des médecins militaires.

Mais ils ne doivent en être que plus sensibles à la perte de ceux que la petite vérole leur enlève, aussi fréquemment qu'à nous. Ces pertes ne peuvent s'oublier en France : elles n'y sont que trop répétées. Peut-être même les mouvements et le fracas de la guerre sont-ils nuisibles au traitement de la petite vérole.

Je suis sûr, au moins, qu'il n'est aucun médecin d'armée qui n'ait vu, avec douleur, les ravages d'une épidémie de petite vérole : il n'en est aucun qui ne souhaitât que tous les soldats du roi eussent été inoculés, ou n'eussent pas à craindre cette cruelle maladie : elle peut mettre la consternation dans un camp, elle augmente sans doute les mauvais effets de l'air empoisonné des hôpitaux.

R*** quitte l'armée et arrive parmi nous, où sa réputation l'avait précédé ; le suffrage de nos guerriers fixe les yeux sur lui. Une petite vérole des plus malignes l'attendait : elle afflige la cour et la ville ; les cœurs sont attendris sur le danger que court une vie précieuse. L'attachement qu'on a pour le malade rend l'idée qu'on a de la maladie plus affreuse et plus alarmante. R*** appelle un praticien connu, F***, qui jouit de la réputation la plus heureuse et la mieux méritée ; ils épuisent de concert les ressources de l'art.

Quels moments cruels l'inoculation aurait épargnés ! Le succès couronne enfin la manœuvre des médecins : ils triomphent, et le public triomphe avec eux. Un ou deux jours avant cet heureux changement, tout le monde aurait désiré que le malade eût eu la petite vérole par inoculation : depuis le succès, le public léger oublie ses craintes et ses larmes.

Mais il y a lieu de croire que F*** et R*** n'en font pas moins des vœux pour que l'inoculation puisse prendre faveur.

Notre voix et nos vœux peuvent, sur un pareil objet, être comptés pour quelque chose ; nous avons aussi, heureusement, guéri des petites véroles de mauvaise espèce, sous les yeux de la cour et de la ville; mais nous en avons perdu,

et nous ne l'oublions point, non plus sans doute que F*** et R***.

Puissent les vœux que nous formons, et dont je ne me départs pas auprès des malades les plus obscurs, mériter l'attention de nos guerriers ! C'est peut-être par des efforts utiles et faisables hors des villes, que nos soldats pourraient donner l'exemple aux habitants timides de nos villes. Ils pourraient, pendant le temps de la paix, servir courageusement la patrie contre un fléau non moins terrible que la guerre.

J'appelle ici à notre secours tous les médecins des armées du roi : ils savent à quel point le ministre duquel ils ont le bonheur de dépendre porte ses vues du côté du bien public : il les écoutera lorsqu'ils le prieront de jeter un coup d'œil sur la jeunesse militaire, l'espoir de la nation et l'appui de la France : la petite vérole naturelle peut la moissonner à la première campagne et au moment le plus critique de la guerre.

En vain cette école où notre noblesse se forme et s'apprête à la gloire, fournira-t-elle de braves soldats? Si l'inoculation ne les garantit pas de la petite vérole, ils deviendront les victimes d'une cruelle maladie, comme ceux qui n'ont rien coûté à l'Etat pour leur éducation; peut-être-même plus tôt, puisqu'il est vrai que tous les jeunes gens des provinces viennent, dans l'âge où leur tempérament se forme, respirer l'air de Paris, qui rend le corps très-susceptible des ravages de la petite vérole.

§ III. *La maladie vénérienne dans l'armée de Charles VIII. Vains efforts des médecins dogmatiques ; succès des empiriques. Nouveaux remèdes proposés de nos jours : l'inoculation moins alarmante que ces nouveaux remèdes.*

J'adresse encore quelques réflexions à nos médecins militaires ; elles regardent cette maladie que l'armée de Charles VIII nous apporta de Naples, et que d'autres soldats avaient, suivant toute apparence, apportée d'Amérique.

Dans quel excès d'horreur et de tristesse ne jeta-t-elle pas les hommes lorsqu'elle se répandit en Europe? Les descriptions que nos prédécesseurs nous ont laissées sur cet

objet font frémir ; l'histoire critique et bien circonstanciée des efforts des médecins de ce temps-là, contre le nouveau monstre qu'ils eurent à combattre, manque encore.

Elle manque, malgré les travaux de tant de savants auteurs, qui n'ont pas pris la chose par le côté le plus piquant, je veux dire en pesant et en évaluant, avec goût et avec précision, toutes les tentatives faites et tous les systèmes imaginés pour trouver le vrai remède de la maladie vénérienne.

Les dogmatiques firent mille efforts peu utiles ; c'en était fait peut-être de l'espèce humaine, si un heureux empirisme n'eût enfin trouvé le mercure : ce remède, mis dans la classe des poisons par les anciens, eut moins de peine à combattre la maladie que les idées des vieux galénistes ; ils croyaient, peut-être de bonne foi, que l'art n'allait pas plus loin que leurs vœux et leurs systèmes.

Quel exemple pour nous, et pour tous les médecins à venir ! Je le trouve encore plus parlant que la rude leçon donnée à nos pères par les premiers partisans de l'antimoine, qui n'étaient aussi, pour le dire en passant, que des espèces d'empiriques.

Enfin la méthode, venant au secours de la pratique, avait fait des règles de traitement, que nous regardions comme inébranlables ; nous croyions avoir épuisé toutes les manières possibles d'administrer le mercure et avoir choisi la meilleure. Qu'arrive-t-il sous nos yeux ? deux nouvelles manières d'employer le mercure s'élèvent à la fois ; les dragées antivénériennes et le sublimé corrosif viennent essayer de bannir les frictions, qui étaient notre grande ressource.

Ces deux remèdes ont des protecteurs éclairés et dont le témoignage étonne et entraîne les suffrages. Les faits accumulés parlent en faveur de ces remèdes. Les militaires se livrent avec empressement aux épreuves qu'ils exigent ; ils fraient la route aux habitants des villes, et semblent en quelque manière se presser d'arracher une maladie qu'ils nous ont apportée.

Je dis qu'il n'y a pas des efforts plus considérables à faire, ni des dangers plus marqués à craindre dans l'essai de l'inoculation. Je sens fort bien que cette comparaison n'est

pas une raison absolument déterminante pour la tolérance de l'inoculation ; mais au moins elle favorise cette tolérance ; et ceux qui permettent des tentatives sur le sublimé et les dragées peuvent à moins de risque permettre l'inoculation.

L'ardeur de nos militaires ne demande qu'à être réveillée ; c'est à eux à donner l'exemple dans toutes les entreprises qui exigent de la vigueur ; c'est à eux à nous préserver des effets de la terreur qui nous arrête et qui a exigé une protection spéciale de la justice, qui cherche le bien.

La petite vérole est plus à craindre que les ennemis : elle menace les grands et le peuple, nos princes et tous les ordres de l'Etat. La justice ne cherche que des exemples, autrement constatés que par des écritures et des discussions trop minutieuses, pour fonder une loi invariable.

§ IV. *La petite vérole sur mer et en Amérique. La manière dont nous agissons avec les nègres répond aux reproches qu'on fait aux Circassiens et aux Chinois, au sujet de leurs enfants.*

La petite vérole est tout aussi à craindre sur mer et dans nos colonies que dans le continent ; elle y est encore peut-être plus affreuse ; elle y vient toujours plus mal à propos, puisque les opérations les plus délicates roulent sur un nombre déterminé d'hommes, qu'on n'est pas à portée de remplacer.

Un vaisseau dont l'équipage est de six à sept cents hommes, plus ou moins, part pour sa destination, après avoir énormément coûté à sa nation. Il est nécessairement arrêté dans sa course, on est obligé de relâcher lorsque la petite vérole se déclare sur quelques matelots, surtout si la plus grande partie d'entre eux n'ont point essuyé cette maladie ; la frayeur qui saisit l'équipage augmente la nécessité de le mettre à terre. Le moindre embarras pour le capitaine est de manquer alors aux ordres qu'il avait reçus.

Voilà une opération, peut-être importante pour l'Etat, qui est absolument manquée. Les ennemis peuvent tomber sur ce vaisseau dans le moment où il est, pour ainsi dire, sans défense : on est obligé de mettre les malades à terre,

et de les répandre dans des hôpitaux où ils sont reçus avec peine, traités avec l'effroi qu'inspire la contagion qu'ils vont répandre partout.

Si tous les marins avaient été inoculés dans leur enfance, ou avant de quitter leur patrie, tous ces inconvénients, desquels dépend quelquefois le sort des empires, ne seraient pas arrivés : on n'aurait pas perdu, aux moments les plus pressants, des matelots et des soldats qu'on forme à peine par une expérience de dix années.

Suivons un vaisseau marchand qui fait voile vers la Guinée, pour y charger des nègres et les transporter en Amérique. La traite se fait heureusement jusqu'au moment où le vaisseau, qui ne contenait qu'environ cent hommes, contient de plus quatre à cinq cents nègres de tout âge et qui sont, pour ainsi dire, les uns sur les autres.

La petite vérole se déclare sur ces nègres, comme on l'a vu arriver ; le capitaine et ceux surtout des matelots qui n'ont point eu la petite-vérole, sont dans la position la plus triste. Tout l'équipage est en danger, soit à cause du mauvais air et des effets qui peuvent s'ensuivre, soit faute de sujets pour la manœuvre. L'expérience a trop appris à se défier des nègres pour qu'on puisse compter sur eux.

Lorsqu'ils arrivent en Amérique, on ne peut s'en défaire : personne ne veut se charger de ces pestiférés. Ils meurent abandonnés de tout le monde : l'avarice sordide de quelques habitants les conduit à peine à soigner ces hommes comme des bêtes presque abandonnées à leur sort. Le capitaine et l'armateur sont ruinés ; l'île dans laquelle on aborde éprouve les suites de la contagion. Ce dernier malheur n'arriverait point si les habitants de l'île avaient été inoculés.

Plusieurs habitants des îles d'Amérique possèdent jusqu'à cent petits nègres ou négrillons, créoles ou qui sont nés dans l'île. Les autres habitants en ont à proportion de leurs richesses, qui dépendent même du nombre des nègres : la petite vérole, comme l'expérience le prouve, fait périr, de même qu'en Europe, un nombre considérable de ces nègres avant qu'ils parviennent à l'âge de vingt-cinq ans.

Mais ici la petite vérole enlève des nègres, précieux pour le commerce qu'on a coutume d'en faire et qui ont coûté beaucoup à former, et dont deux ou trois font souvent l'aisance du maître. Elle prend encore plus mal à propos qu'en Europe : en voici la preuve frappante et fondée sur ce qu'on a vu arriver quelquefois.

Un habitant a une sucrerie et deux cents esclaves, des cannes à proportion : son commerce roule sur ce fonds, qui fait subsister plusieurs familles. Il faut du sucre ; il faut couper des cannes ; il se présente une bonne occasion ; la saison presse : quelle doit être la désolation d'un habitant qui apprend, dans ces circonstances, que la petite vérole est parmi ses nègres, que les principaux ouvriers de la sucrerie sont attaqués de la maladie ! Il se voit à la veille d'être ruiné et d'entraîner ses associés dans sa perte ; il perd, pour le plus favorable, quelque nègre précieux et toute sa récolte.

La récolte du café est encore plus périlleuse que celle du sucre. On sait que le café se cueille en Amérique pendant la saison des pluies ; il n'est mûr qu'en ce temps-là ; il mûrit tout à la fois, et il faut le recueillir pour ainsi dire le même jour. L'habitant a des nègres à proportion du nombre des pieds de café.

La petite vérole survient : elle empêche ou diminue sensiblement la récolte. Les dépenses pour le traitement sont excessives ; si la maladie est maligne, l'habitant perd ses nègres et son habitation. Tout cela n'arriverait pas si l'on avait coutume d'inoculer les nègres dans leur enfance, et qu'on choisît pour cette opération les saisons libres, dans lesquelles il n'y a pas de travaux indispensables, ou qui ne peuvent se reculer.

J'insiste sur la perte des nègres et sur les malheurs qui leur arrivent, pour plus d'une raison. Premièrement, il est évident que, comme ils font personnellement la richesse des habitants, les motifs pour les conserver doivent redoubler ; en second lieu, ce qui arrive aux nègres fournit une réponse bien parlante à quelques-uns de ceux qui rejettent l'inoculation.

Ils disent que la raison de l'admettre, tirée de l'exemple des Circassiens et des Chinois, ne saurait être d'aucune va-

leur parmi nous, qui sommes plus attachés à nos enfants que les Chinois, et qui ne faisons point de commerce de nos filles comme les Circassiens.

Eh ! que sont les nègres dans nos habitations ? comment les traite-t-on ? ne les vend-on point, ne les achète-t-on point ? Notre humanité en souffre peut-être ; mais il est certain que, par les suites nécessaires de notre commerce, nous ne devrions pas trouver mauvais ni étonnant que quelque commerçant s'enrichît en inoculant les jeunes nègres, pour les vendre ensuite à un prix d'autant plus considérable qu'ils ne risqueraient point d'avoir la petite vérole.

Ne nous amusons donc point à murmurer contre les Circassiens et les Chinois ; tâchons, au contraire, de les imiter un peu plus au sujet de l'inoculation ; et s'il faut ne pas leur ressembler, que ce soit en ménageant nos nègres, qui sont nos esclaves à des titres trop rigoureux pour eux.

CHAPITRE SIXIÈME

LES MÉDECINS THÉOLOGIENS

§ I. *Union de la théologie et de la médecine. Description médicinale de la vieillesse, tirée de l'Ecclésiaste. La médecine avant le déluge.*

La médecine a de tout temps été intimement liée avec la religion : on ne saurait enlever cet honneur à notre art. L'arrêt du parlement de Paris, en demandant l'avis de la théologie, joint à celui de la Faculté de médecine, a confirmé cette union : elle est en effet indissoluble dans bien des cas, comme dans la question de l'inoculation. Ne craignons donc point de tracer ici avec respect les rapports que la médecine eut toujours avec la théologie.

L'Eglise elle-même, dans des siècles peut-être plus heu-

reux que le nôtre, a chargé ses ministres de l'étude et même de la pratique des principales parties de l'art de guérir : c'est ce dont la preuve nous est trop avantageuse pour que nous ne saisissions pas l'occasion d'en exposer les motifs; ils semblent pris dans la nature même de la théologie et de la médecine.

« Souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de » votre jeunesse... avant que le soleil, la lune et les étoiles » s'obscurcissent, avant que les nues retournent après la » pluie. »

Avant que le cœur, qui est le soleil du corps vivant, perde sa vivacité et son feu, et qu'il cesse d'éclairer ou d'animer toutes les parties ; avant que le cerveau, qui préside sur le corps comme la lune sur la terre, s'affaiblisse dans ses fonctions, et que les viscères, qui sont comme les étoiles du corps, perdent leur activité si nécessaire à la vie et à la santé ; avant que les fluxions et les catarrhes se succèdent les uns aux autres sans interruption.

« Lorsque les gardes de la maison commenceront à » trembler, les forts s'ébranleront ; celles qui avaient accou- » tumé de moudre seront réduites en petit nombre et » deviendront oisives, et ceux qui regardaient par les trous » seront couverts de ténèbres. »

Lorsque les bras, qui sont vos gardiens naturels, manqueront de forces ; vos jambes, qui sont faites pour vous soutenir, ne pourront plus vous porter, elles fléchiront sous le poids de votre corps affaibli. Le nombre de vos dents, qui sont destinées à moudre la nourriture, sera sensiblement diminué : celles qui resteront seront ébranlées et auront perdu leur émail ; vos yeux, qui sont des sentinelles placées à portée de vous avertir à propos, seront obscurcis : ils seront chassieux, larmoyants et sans vivacité.

« Les portes des rues seront fermées, la voix de celle qui » avait accoutumé de moudre sera basse ; on se lèvera au » chant de l'oiseau ; les filles de l'harmonie deviendront » sourdes. »

Les voies naturelles par lesquelles le corps se nettoie se fermeront ou perdront leur ressort ; les organes de la voix n'auront plus leur souplesse, et l'usage même de la parole sera interdit ; vous ne pourrez jouir du sommeil

nécessaire ; vous serez réveillé dès le point du jour, sans pouvoir vous livrer à la tranquillité de la nuit. Les oreilles qui vous amusaient par les sons agréables qu'elles faisaient passer jusqu'à votre âme, comme les instruments de musique les plus mélodieux, ne vous amuseront plus : vous serez plongé dans un morne et triste silence.

« Les lieux les plus élevés ne seront point épargnés, et » ils trembleront dans le chemin. L'amandier fleurira, la » sauterelle s'engraissera, le caprier se desséchera. »

Le corps se courbera et il fléchira, d'autant plus qu'il aura été plus droit et plus élevé : il ne pourra plus se remuer sans danger. Les cheveux blanchiront ; la taille, qui fut déliée, s'épaissira ; le ventre, qui fut souple, grossira ; la barbe, qui est le signe de la force et de la chaleur, tombera.

« Avant que la chaîne d'argent soit rompue, avant que la « bandelette d'or se retire, avant que la cruche se brise sur » la fontaine et que la roue se détruise sur la citerne, la » poussière reviendra à la terre, d'où elle était venue... » L'homme s'en ira dans sa maison de l'éternité, et les pleu- » reurs le pleureront dans les places publiques. »

La moelle de l'épine, qui est une colonne blanche et déliée qui s'étend dans toutes les parties où elle entretient le sentiment, n'aura plus de sensibilité ; la faiblesse et la paralysie s'ensuivront bientôt. Le sang qui suit les vaisseaux comme ses routes naturelles, pour aller revivifier les différentes parties, et leur porter la chaleur et la couleur vermeille qui dénote la vie et la santé, sera arrêté et se figera dans ses vaisseaux. Le cours des urines sera suspendu, soit que la vessie, qui est comme la cruche destinée à les recevoir, ne puisse plus les contenir, soit que les reins, qui ont quelque rapport aux roues ou aux poulies au moyen desquelles on tire l'eau des citernes, ne puissent plus tirer du sang l'urine qui y croupira et le fera tomber en corruption.

Le corps reprendra sa première existence de terre et d'un peu de boue, dont il fut formé. L'âme rentrera dans le sein de l'Eternel. Vos amis s'entretiendront quelques instants de l'histoire de votre vie ; ils se tairont bientôt et vous feront leurs derniers adieux.

Cette description de la vieillesse, considérée comme une maladie, est tirée de l'Ecclésiaste ; elle est, si on peut le dire, entièrement médicinale ou anatomique ; elle a paru intéressante à tous ceux qui l'ont lue et commentée, ce que je fais ici. Elle peut servir de fondement à quelques remarques qu'il m'est, je crois, permis de faire au sujet de notre ancienne union avec les théologiens. Cette union, qui honore la médecine, est fondée sur des rapports qu'elle a, par sa nature, avec la théologie.

Celle-ci, toujours occupée des choses saintes, n'a point dédaigné de porter quelquefois le nom de *médecine de l'âme*; elle étend même ses droits sur les fonctions corporelles, apanage principal de la médecine ; mais nous sommes aussi obligés de nous élever jusqu'aux fonctions de l'âme, et on nous le permet lorsque nous le faisons avec la retenue convenable et nécessaire à nos faibles lumières.

L'Ecriture sainte ne parle d'aucun médecin avant le déluge, quoiqu'elle n'ait pas passé sous silence les métallurgistes, les musiciens, les chasseurs, les militaires et ceux qui bâtirent les villes. Bien des auteurs ont pourtant prétendu qu'Adam savait la médecine, de même que les patriarches d'avant et d'après le déluge.

Ils furent la plupart bergers et prophètes, ou divinement inspirés pour interpréter les songes; ce qui fait penser qu'ils étaient aussi médecins. Ils cultivèrent sans doute l'empirisme, et ils furent les premiers maîtres des Chaldéens, des Assyriens et des Egyptiens.

Je ne pense point que le nom qu'Adam donna à toutes les créatures qui venaient de sortir des mains de Dieu, soit une preuve de son grand savoir en la science de la médecine physique et dogmatique. Je crois devoir en dire autant de la manière dont Noé ménagea les différentes espèces d'animaux, et sépara les purs d'avec les impurs dans l'arche, et enfin du moyen que Jacob employa pour que ses troupeaux devinssent bigarrés et de plusieurs couleurs.

Tous ces traits ont été rapportés et commentés pour prouver que nos premiers pères étaient très-instruits en médecine. J'eusse trouvé leur science mieux établie sur la connaissance que l'usage dut leur donner des aliments et de la manière de les apprêter.

Ils faisaient du pain, du vin et du fromage ; ils faisaient cuire leurs légumes et leurs viandes, et cultivaient leurs fruits : ils faisaient part à leurs égaux et à leurs inférieurs de leurs réflexions et de leurs découvertes : voilà de vrais essais de médecine.

§ II. *Manière dont Joseph le patriarche parle des médecins ; ils sont loués dans l'Ecclésiaste. S'il était nécessaire d'être médecin pour être roi parmi les Juifs ; passage d'Isaïe à ce sujet.*

La manière dont il est parlé des médecins, la première fois qu'il en soit question dans l'Ecriture, paraît devoir augmenter notre modestie ; c'est l'endroit où Joseph ordonne à ses esclaves ou ses valets médecins, d'embaumer le corps de son père. Le titre de valet ou d'esclave ne fait pas plaisir à nos historiens.

Il y en a qui ont pris le parti de regarder la dénomination d'esclave comme appartenant à tous les officiers d'un grand monarque ; ils ont fondé leur idée sur le compliment que la reine de Saba fit à Salomon, en lui disant que ses valets, ses esclaves ou tous ceux qui le servaient étaient trop heureux : on prétend que les plus grands officiers de la couronne étaient compris dans cette liste de valets heureux.

Mais la reine de Saba s'humilia tant devant Salomon ! D'ailleurs, Joseph ne parle pas des valets médecins comme des valets de Pharaon, mais comme des siens propres. J'aimerais donc mieux croire que les médecins embaumeurs étaient d'un ordre particulier, et que ceux qui voyaient les malades étaient du nombre des prêtres ; ou bien que Joseph, arrivé par une suite de miracles au dernier degré d'élévation, avait aussi acquis le droit de parler comme le roi d'Egypte.

L'Ecriture elle-même nous console des expressions de Joseph, que quelques-uns de nos historiens ont pris soin de passer sous silence, sans doute avec trop de timidité et de scrupule. L'Eternel prend le nom de *médecin du peuple d'Israël* dans l'Exode, et c'est la seconde fois qu'il soit fait mention des médecins dans l'Ecriture.

Nos livres sont, d'ailleurs, ornés des sentences de l'Ecclésiaste, que nos prédécesseurs ont apprises à tout le monde : « Honorez le médecin à cause de la nécessité, car c'est le » Très-Haut qui l'a créé ; toute la médecine vient de Dieu, » et elle recevra des présents du roi. La science du méde- » cin l'élèvera en honneur, et il sera loué devant les grands. » C'est le Très-Haut qui a produit de la terre tout ce qui » guérit, et l'homme sage n'en aura point d'éloignement. »

Je crois qu'il ne faut pas séparer ces passages de ceux qui les précèdent dans le même endroit de l'Ecriture, et qui me paraissent au moins aussi favorables à la médecine. « Ne soyez point avides dans un festin, et ne vous » jetez point sur toutes les viandes ; car la quantité de vian- » des cause des maladies, et le trop manger cause la co- » lique : l'intempérance en a tué plusieurs ; mais l'homme » sobre vit plus long-temps ».

Voilà des leçons qu'on ne peut révoquer en doute : elles appartiennent, sans contredit, à la médecine réunie à la théologie, qui les consacre et les ennoblit ; elles sont la base naturelle des commandements contre la gourmandise et la gloutonnerie.

« Les patriarches, suivant un historien moderne et les » princes du peuple juif..., devoient continuellement veil- » ler sur ceux qu'ils gouvernoient..., les soigner même » dans leurs plus grandes nécessités et remédier à leurs » maux. C'étoit une raison d'exclusion du commandement » et de la couronne, lorqu'on n'avoit aucune connoissance » des maladies et de leurs remèdes. Ne ne me faites point » (dit Isaïe, chap. III, vers. 7.) votre roi ; je ne suis point » médecin. »

Il n'est pas douteux que les princes du peuple juif ne dussent veiller sur ceux qu'ils gouvernaient ; mais il ne paraît pas certain que ces princes fussent exclus du trône, lorsqu'ils n'avaient aucune connaissance des maladies et des remèdes : il serait assurément glorieux pour nous que les héritiers du trône parmi les Juifs eussent été obligés d'étudier la médecine et d'en faire un cours complet : l'auteur qui l'assure ne donne point de preuves de ce fait important.

Le passage d'Isaïe ne le prouve point : ce passage est

même tronqué, et le voici en son entier : « Il répondra en » ce jour-là, et il dira je ne suis pas médecin; il n'y a point » de pain dans ma maison ; il n'y a point de vêtements. Ne » me faites point prince du peuple. » En raisonnant comme l'historien dont il est question, il y aurait lieu de conclure, d'après Isaïe, que c'était une raison d'exclusion du commandement et de la couronne lorsqu'on n'avait point de pain dans sa maison, et lorsqu'il n'y avait point des vêtements, ou bien, ce qui revient au même, qu'il fallait, pour être roi, être boulanger ou tailleur.

D'ailleurs, l'auteur n'a pas pris garde que l'endroit d'Isaïe qu'il cite est immédiatement précédé de ce verset : « Un homme saisira son propre frère, qui sera domestique » de son père, et lui dira : Tu as des vêtements, sois notre » roi. » Isaïe prédit dans tout ce chapitre un temps de désolation.

Dieu abandonnera son peuple, lui ôtera tous les hommes d'état, les guerriers, les prophètes, les sages, les conseillers, les architectes et les orateurs, lui donnera des enfants pour rois et pour le gouverner : des gens efféminés le conduiront. Les vieillards et les jeunes gens seront en guerre, et enfin « un frère saisira son propre frère, qui sera » domestique de son père, et lui dira : Tu as des vêtements- » sois notre roi. Ce frère répondra : Je ne suis pas méde- » cin, il n'y a point de pain dans ma maison, il n'y a point » de vêtements, ne me faites point prince du peuple. »

Tout cela n'est qu'une peinture effrayante d'un renverse, ment de la société; les enfants commanderont, les efféminés gouverneront, les frères poursuivront leurs frères qui auront été forcés de se faire domestiques ; la faim, la nudité, les maladies succéderont à ce désordre.

Ceux qui seront harcelés par les mutins, que la misère portera à toute sorte d'excès, répondront à ces mutins qu'ils n'ont point de pain pour leur en donner, qu'ils ne sont pas médecins pour les guérir, qu'ils n'ont point de vêtements à leur fournir, et enfin qu'ils ne peuvent les conduire et les tirer de leur embarras, ni les faire nourrir, vêtir et guérir.

Cette prophétie ne prouve point qu'il fallût être médecin pour gouverner les Juifs, ou, comme dit l'historien, « que

» c'étoit une raison d'exclusion du commandement et de la » couronne, lorsqu'on n'avoit aucune connoissance des ma- » dies et de leurs remèdes ».

« Le roi Asa, dont la piété est louée dans l'Ecriture, dit » Bossuet, y est marqué comme un homme qui songeait » plus dans ses maladies au secours de la médecine qu'à la » bonté de Dieu.» On ne saurait conclure de ce passage que le roi Asa fût médecin; peut-être même prouve-t-il qu'il ne l'était point, ou bien qu'il ne savait pas la médecine, puisqu'il y mettait toute son espérance, surtout dans sa maladie, qui, suivant ce que l'Ecriture en dit, était vraisemblablement la goutte.

§ III. *Science de Salomon et de Moïse; un roi d'Israël étonné qu'on lui adresse un malade; Elisée guérit ce malade, attaqué de la lèpre; miracles d'Elie et d'Elisée; la médecine parmi les Juifs; Jésus-Christ guérissait des malades.*

Salomon donna un relief éclatant à la médecine, ou du moins à la physique, dont sa grande sagesse lui fit sentir l'importance : il s'occupa de la connaissance des plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope, dit l'Ecriture. Les alchimistes ont prétendu l'associer à leur secte, à cause de la grande quantité d'or dont il trouva le moyen de fournir son pays ; ils ont écrit bien des folies sur cette matière.

Ils avaient fait pareil honneur à Moïse, pour avoir dissous le veau d'or dans de l'eau ; ce qu'il fit par un miracle et non point au moyen du foie de soufre, qui est le vrai dissolvant de l'or, comme Stahl l'a prouvé le premier. Enfin, on dit que Salomon avait placé dans le temple un grand livre, qui contenait les découvertes et les choses d'usage en médecine.

Mais il en est peut-être de ce livre comme des deux colonnes sur lesquelles Joseph prétend que les fils et petits-fils de Seth firent graver leurs connaissances, pour tâcher de les préserver des effets du déluge, qu'ils savaient devoir arriver, d'après une prophétie d'Adam : ce n'est qu'un conte appuyé sur une misérable tradition.

Il faut en dire autant, et bien plus encore, des singulières connaissances de médecine et de chimie qu'un auteur attri-

bue à Noé. Il prétend que ce patriarche savait préparer les élixirs avec lesquels il nourrit les animaux dans l'arche. Il imagine que Noé et sa famille s'éclairaient dans l'arche avec du phosphore. On doit pardonner quelque chose à des têtes qui se sont égarées par l'abus des sciences.

Je trouve qu'un roi d'Israël fut fort surpris que celui de Samarie lui envoyât un lépreux pour le faire guérir ou le guérir lui-même. « Me prend-on pour un Dieu, s'écria le » roi d'Israël, et de quelle utilité puis-je être à ce malade ? »

Dulaurens, premier médecin d'Henri IV, soutint vivement, d'après l'opinion commune, qui date du règne de Clovis et de celui de saint Louis, que les rois de France guérissaient des écrouelles. Des Anglais ont prétendu que c'était au roi d'Angleterre qu'appartenait cette vertu. Tout cela prouve l'amour et le respect des sujets pour leurs rois.

Ceux d'Israël étaient peut-être regardés comme ayant conservé des restes de la haute sagesse de Salomon ; mais il n'y a aucune apparence qu'ils possédassent leur couronne pour avoir fait preuve de leur savoir en médecine. Je ne dois pourtant pas oublier qu'on a prétendu que les rois d'Egypte disséquaient eux-mêmes des corps morts.

Le roi d'Israël prit peut-être le change ; celui de Samarie pouvait lui envoyer son lépreux pour le faire guérir par Elisée, dont la réputation s'étendait au loin. C'est à ce prophète, en effet, que la Providence ménageait l'honneur de guérir le lépreux ; ce qu'il fit ; ce fut un miracle éclatant. Cette maladie avait résisté à tous les remèdes ordinaires, puisque le malade était un grand seigneur, et elle passait sans doute pour incurable lorsqu'elle était parvenue à un certain point.

On ne s'était pas encore avisé de la regarder comme une affection éminemment inflammatoire ; cette idée était réservée pour notre siècle, où nous ne traitons ni ne connaissons presque plus la lèpre. Les dartres, la maladie vénérienne, les humeurs cancéreuses et le scorbut semblent avoir pris sa place, ou plutôt en être des branches et des diminutifs ; or, le peu de succès qu'on obtient par la saignée dans les dartres, la maladie vénérienne, le cancer et le scorbut, portent à penser que ce remède n'était pas fort efficace pour la lèpre.

Ainsi, nous n'avons point à nous affliger de ce que les anciens ne se doutèrent point que la lèpre était due à un sang inflammatoire : je ne crois pas même qu'Arétée, à qui on voudrait attribuer cette idée, l'eût jamais conçue : suivant lui, la lèpre vient d'un froid extraordinaire ; d'ailleurs, l'idée de l'inflammation ne paraît point énoncée dans sa longue description de la lèpre, où l'on trouvera, si l'on y réfléchit comme il faut, qu'il manque quelques traits lumineux, répandus dans les ouvrages de Moïse au sujet de cette affreuse maladie.

Les prophètes précurseurs du Messie donnèrent, en plusieurs occasions, des preuves du don des miracles et des connaissances en médecine qu'ils possédaient. Ils réunissaient éminemment la grâce du sacerdoce avec la science de la médecine, et ils paraissaient même quelquefois couvrir, pour ainsi dire, leurs miracles par l'usage des secours naturels qu'ils employaient.

Cette réserve, très-propre à préparer les hommes aux vérités sublimes de la religion, était dans l'ordre de la Providence, pour faire éclater par degrés la grandeur de l'Évangile. Voici quelques exemples frappants de cette médecine, sanctifiée par son union avec la théologie.

Isaïe, qui fit devant Ezéchias un des plus grands miracles possibles en faisant rétrograder l'ombre d'un cadran, guérit en même temps ce roi d'un ulcère à la jambe, et il employa pour cette guérison un cataplasme de figues, qui aurait été peu efficace sans une grâce particulière. Il ressuscita ou guérit un enfant en lui communiquant son souffle, et paraissant exciter par sa propre chaleur celle de l'enfant déjà mort, et par conséquent hors d'état de profiter de tout secours naturel : ce secours n'était ici qu'une image de la vertu qui ressuscitait le mort.

Élisée corrigea le goût de la coloquinte qu'on avait mise dans sa marmite, en y mêlant de la farine, qui, sans un miracle, n'aurait pu remplir son objet.

Tobie le fils, par le conseil de l'ange Raphaël, rendit la vue à son père, aveugle depuis longtemps, en lui frottant les yeux avec du fiel de poisson, qui n'aurait rien fait dans cette espèce d'aveuglement sans la puissance de l'ange.

Ainsi la médecine, ou les applications des médicaments,

marchait à côté de la grâce et de la vertu des miracles, sans doute pour faire la preuve de la différence essentielle qui se trouve entre les agents naturels, dont l'activité est très-bornée, et la vertu des miracles, qui, si on peut s'exprimer ainsi, commence où la médecine finit.

C'est de cette manière, pour ainsi dire mixte, que se faisait quelquefois la médecine chez le peuple de Dieu. Elle passa peu à peu, et en se corrompant de jour en jour entre les mains des Esséens, secte des Juifs opposée aux Phaririens et aux Saducéens. Ces trois sectes, auxquelles on a trouvé des rapports avec les Épicuriens, les Stoïciens et les Cyniques, se perpétuèrent et s'étendirent de manière que celle des Esséens cultiva la médecine plus que les deux autres. Elle portait un nom tiré de cet art ; elle s'appelait *guérisseuse* ou *guérissant* ou *traitante*.

Le Sauveur du monde fit des miracles qui ne pouvaient être confondus avec des phénomènes naturels, puisqu'ils étaient entièrement au-dessus de ces phénomènes ; il en fit aussi dans lesquels il paraît qu'il voulut mettre en évidence la médecine ordinaire ou humaine ; il la mit, s'il est permis de le dire, en parallèle avec la médecine divine, ou avec la toute-puissance en vertu de laquelle il commandait à la nature.

Ce fut un moyen triomphant pour ôter tout prétexte de doute sur la vérité de sa mission et sur la divinité de ses œuvres, que l'orgueil des sciences humaines ne pouvait ébranler ; mais il choisit ce qui paraissait en quelque manière du ressort de la médecine, plutôt que ce qui regardait tout autre état parmi les hommes.

Il eût, s'il l'avait voulu, pu faire des prodiges d'un autre genre ; il s'occupa principalement des guérisons, et il consacra et sanctifia notre profession par préférence à beaucoup d'autres. Il touchait des malades pour les guérir, ou il leur imposait les mains ; il fit une pâte avec sa salive et de la poussière, pour l'appliquer sur les yeux d'un aveugle, qu'il guérit ; il en guérit un autre avec sa salive ; mais que pouvait la poussière sans une vertu surnaturelle ? La médecine humaine aurait bronché, et bronche tous les jours dans tous ces cas au-dessus de sa portée.

Tout cela paraît singulièrement élever notre science,

quoique ses bornes soient marquées et resserrées dans une bien petite sphère ; elle est la plus nécessaire aux hommes pour cette vie, comme le traitement et la guérison de l'âme sont sans contredit ce qu'il y a de plus important pour la vie à venir, dont la présente n'est qu'une image plus frêle que l'ombre qui passe.

J'ai peine à concevoir enfin comment la médecine divine et la médecine humaine ne sont pas toujours restées intimement unies. Les règles de la dernière ne peuvent avoir de vrais fondements, si elles ne sont modérées et éclairées par les règles de la première.

§ IV. *Préceptes de la médecine conformes à ceux de la religion. Les apôtres et leurs disciples guérissaient des malades. Éloignement des premiers chrétiens pour la médecine, source de discussions. Médecins à portée de juger des miracles. Médecins prêtres et ecclésiastiques.*

La religion contient notre art dans des bornes que la raison ne lui prescrirait peut-être pas : la religion elle-même, bien entendue, n'est qu'une vraie médecine, utile, nécessaire, efficace et d'un secours journalier pour le régime et la santé qui en est le fruit.

Il ne faut pourtant pas, à cet égard, aller aussi loin que Hecquet et quelques autres médecins respectables ; ils ont avancé, pour assujettir les passions des hommes au joug de la religion, que le régime et le choix des nourritures qu'elle prescrit tournent à l'avantage corporel de ceux qui observent ces lois, c'est-à-dire, en un mot, que les aliments maigres et le jeûne sont plus utiles à la santé que les aliments gras.

Il semble, au contraire, que l'Eglise, en nous obligeant à une certaine espèce d'aliments, a voulu former nos âmes à la soumission, et priver nos corps d'une nourriture plus succulente. Tel est, si je ne me trompe, l'esprit de la pénitence qui nous est imposée, et c'est ainsi que tant d'autres l'ont pensé avant moi.

Or, qui ne connaît à cet égard l'intime liaison de la médecine avec la religion ! Celle-ci nous abandonne sur ces matières des décisions de détail qui nous donnent l'entrée

dans le sanctuaire, et qui nous mettent à côté des ministres de l'Eglise.

Les apôtres, leurs disciples et les fidèles des premiers siècles du christianisme allaient de ville en ville guérir les malades et prêcher la parole de Dieu, suivant l'ordre formel de Jésus-Christ; cet ordre réunissait expressément la médecine du corps avec celle de l'âme. Les médecins retrouvent avec plaisir quelques traces de leur doctrine et de leurs opinions dans les plus célèbres des pères les moins éloignés des apôtres ; ainsi, le don de la médecine était joint à celui de la prédication et à celui des miracles nécessaires pour l'établissement de l'Eglise. Plusieurs saints ont cultivé et pratiqué la médecine.

Les miracles furent peu nécessaires lorsqu'il ne s'agit plus de poser les fondements inébranlables de la religion. Les fidèles, uniquement occupés de confesser la foi dans les persécutions, semblèrent alors abandonner et même mépriser le traitement des maladies du corps. Leur zèle se tourna tout entier du côté des choses purement divines ; ils mirent la médecine au rang des choses humaines et périssables, qui méritaient peu leur attention : elle ne faisait plus entre leurs mains des cures extraordinaires, étant séparée de la grâce des miracles.

Comment eût-il été possible que la science de la conservation de la santé parût de quelque importance à des chrétiens uniquement voués à toute sorte d'austérités, et qui ne vivaient que le temps qu'il fallait pour attendre et prévenir même l'occasion du martyre ?

Il fallait se préparer au sacrifice de sa vie par des macérations ; ce régime ne pouvait attacher à la terre, devenue odieuse pour ceux qui aspiraient après la retraite, la pénitence, les souffrances et la mort même.

C'est à cette époque que je crois pouvoir rapporter les premières causes des disputes qu'il y a eues quelquefois entre les ministres de la religion et les ministres de la santé : ceux-ci furent du nombre des païens et des Juifs, ennemis déclarés de l'Eglise et de ses membres.

Les chrétiens durent nécessairement redoubler d'horreur pour de pareils artistes, et regarder leur doctrine comme

un art mensonger, inventé pour imiter le don des miracles au sujet de la santé, don qui s'était aboli dans l'Eglise.

Les médecins, de leur côté, n'épargnèrent pas leurs efforts; ils n'aboutirent qu'à faire suspecter la religion de leur ordre entier; ce qui donna lieu à des préjugés, qui se sont malheureusement perpétués trop longtemps.

Ces préjugés ne purent manquer de devenir une source trop féconde de dissensions et une occasion de scandale; il eût sans doute fallu éviter ces disputes entre deux corps les plus à portée qu'il fût possible d'étendre la vérité parmi le peuple et de nourrir ou détruire ses opinions.

En effet, les médecins s'attiraient par leurs cures la confiance des hommes, qui n'avaient pas tous assez de zèle et de courage pour n'avoir pas recours à eux ; ils soulageaient les douleurs du corps, et ils en prenaient un malheureux prétexte de fixer les yeux de tout le monde sur les causes corporelles et naturelles. Ils suivaient le penchant des passions, ou du moins celui de l'amour de la vie : le nombre de leurs partisans augmentait journellement. Le zèle des ministres de la religion se révoltait ; ils voyaient avec amertume les chrétiens s'occuper entièrement des choses terrestres.

Mais qui aurait pu mieux que les médecins sentir la vérité des dogmes sacrés ? Dans quelles têtes la semence de la bonne doctrine devait-elle porter des fruits bien nourris, si ce n'est dans celles qui étaient accoutumées à distinguer le vrai d'avec le faux , et à considérer de plus près les œuvres du Créateur? Qui aurait été en état, autant que les médecins, de sentir et d'admirer la grandeur des miracles au moyen desquels la religion se répandait? Ils connaissaient mieux que personne les bornes de la raison et celles des causes naturelles.

On ne dédaigne pas de nous consulter tous les jours au sujet des miracles ; et il est fort à propos que ceux que nous ne regardons point comme au-dessus des facultés naturelles, exigent un examen rigoureux avant d'être adoptés par l'Eglise ; la médecine se trouve donc liée avec la théologie d'une manière qu'on ne doit pas essayer de dissoudre entièrement.

Cette union a subsisté, malgré ce que je viens de remar-

quer; les chrétiens étaient plus ou moins favorables à la médecine, suivant qu'ils étaient plus ou moins dans le goût de confier leur santé à des infidèles, tels que les Juifs et les Gentils.

Quelques règlements faits en différents temps par des conciles, pour modérer l'ardeur des moines et les renfermer dans leurs cloîtres, où des vœux particuliers les attachaient; quelques ordres donnés à des ecclésiastiques de ne pas s'occuper de la médecine, n'empêchèrent point que les médecins catholiques ne fussent en général du nombre des prêtres : lorsqu'ils devinrent membres des universités, ils étaient ecclésiastiques ou clercs.

On compte, parmi les médecins de nos rois, un Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste et chanoine de Paris ; un Roger de Provins, chanoine de Saint-Quentin et médecin de saint Louis ; un Jean Tabari, évêque de Thérouane, médecin de Charles VI ; un Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris et médecin de Philippe-le-Bel.

On en pourrait nommer un grand nombre d'autres qui étaient médecins et prêtres, et qu'il serait injuste de regarder comme de mauvais médecins ou de mauvais prêtres : ils ne trouvaient point d'incompatibilité dans ces deux états, pourquoi en trouverions-nous ?

Je ne pense donc point qu'il faille qu'un médecin s'exhale en reproches et publie d'inutiles clameurs contre des ecclésiastiques qui auraient du talent pour quelques parties de la médecine, et qui s'y appliqueraient avec les précautions convenables à leur état.

La médecine est encore aujourd'hui nécessaire dans bien des occasions, surtout à des curés et des prêtres des campagnes ; les médecins sont accoutumés d'en trouver qui ont des connaissances en médecine, et ils ne s'en formalisent point.

Les prêtres, accoutumés à suivre les malades, voient souvent aussi clair que nous, surtout auprès des mourants : on suit leur avis avec succès. Pour l'article important des sacrements et pour ce qui regarde le moment de la mort, ce moment nous échappe quelquefois, et il est très-difficile à fixer dans de certaines maladies.

Quel est le médecin qui n'ait été trompé sur l'heure et

l'instant de la mort de quelqu'un de ses malades? En est-il qui ne se soit cru en sûreté sur le parti qu'il prenait, lorsqu'un prêtre, qui était auprès du malade, le prenait aussi? En pareil cas, comme en tant d'autres, auxquels un médecin est exposé, l'avis de tout ministre de santé, celui d'une garde, celui des assistants, lui deviennent précieux ; à plus forte raison doit-il écouter et respecter celui d'un prêtre éclairé et expérimenté.

Il est des occasions dans lesquelles la calomnie pourrait essayer d'empoisonner notre conduite: nous sommes sûrs que des prêtres vertueux nous protégeront et nous défendront lorsque nos décisions seront conformes aux leurs. Plus ils seront éclairés et mieux ils nous jugeront : s'ils étaient aussi ignorants que la populace, ils jugeraient comme elle lorsqu'on l'agite, comme un tas de poussière, par le souffle envenimé des passions.

Mais le ministère des prêtres les instruit au lit des malades ; il faut que pour s'acquitter dignement de tous leurs devoirs, ils aient au moins quelques notions de médecine ; ou plutôt ils ne peuvent manquer d'en acquérir, pour peu qu'ils tournent leur attention de ce côté-là, ou pour peu qu'ils aient quelque étincelle de ce talent naturel qui distingue les hommes les uns des autres mieux que leurs professions.

§ V. *La Faculté de Paris, ecclésiastique dans son établissement; celle de Montpellier le devint bientôt. Marque de bonté du roi en faveur de cette dernière Faculté. Usages singuliers de cette Faculté; formule de licence en médecine entièrement ecclésiastique. Moyens peu propres à détourner les prêtres de l'étude de la médecine.*

La Faculté de médecine de Paris fut au commencement toute ecclésiastique, de même que le corps entier de l'université: ses élèves étaient clercs, comme tous les autres étudiants : elle conserve encore bien des marques de son premier état. Il y a des actes dans lesquels les récipiendaires paraissent avec l'habit ecclésiastique.

Celle de Montpellier n'eut peut-être pas précisément la même origine; mais elle devint bientôt catholique: ses

membres furent des clercs et des prêtres, parmi lesquels nos rois en choisirent quelques-uns pour former le corps de la Faculté à titre de professeurs royaux.

Elle prit de bonne heure pour son protecteur, de même que la Faculté de Paris, saint Luc l'évangéliste, qui était aussi médecin et qui dans nos deux Facultés est reconnu pour le patron des médecins orthodoxes. D'où il suit évidemment que lorsque les médecins catholiques choisirent leur patron, ils prétendirent faire un corps particulier ecclésiastique et séparé des médecins juifs et arabes ; sans cela il eût été inutile de nommer saint Luc patron des médecins orthodoxes : peut-être pourrait-on supprimer cette épithète d'orthodoxes, puisqu'il n'y a point aujourd'hui en France de médecins hétérodoxes.

Je crois pouvoir observer en passant que la Faculté de Montpellier, au lieu de revêtir ses élèves de la robe ecclésiastique, leur fait endosser la robe de Rabelais, en mémoire de quelques services rendus à la Faculté par ce cynique célèbre, qui fut médecin, prêtre et curé de Meudon : cette pratique paraît assez singulière.

Il en est une autre plus singulière encore et qui durait depuis plusieurs siècles. La Faculté de Montpellier, après avoir, au frontispice de ses thèses, invoqué Dieu, la Vierge et saint Luc, patron des médecins orthodoxes, terminait le titre de ces thèses par cette bizarre période... « Cette thèse » sera soutenue dans le sacré temple d'Apollon » : étrange et barbare formule, qui confondait le sacré et le profane, et qui a pris fin de nos jours.

Le roi vient de donner à cette Faculté une marque spéciale de bienveillance. Sa Majesté a permis que son portrait fût placé dans la salle principale : cette école a pris en conséquence le nom de Ludovicée ou d'école de Louis, nom à jamais cher aux Français, et qui fera oublier à Montpellier celui d'Apollon, qu'on y a trop longtemps révéré.

La postérité tiendra compte à M. Sénac, premier médecin, d'avoir obtenu cette grâce : elle rappelle naturellement un compliment vif et laconique, qui fut fait à un cardinal par Chicoineau, médecin à Montpellier: «Rome vous a sanc- » tifié, la France vous a honoré et illustré ; puisse la Faculté » vous faire long-temps jouir d'une bonne santé ! »

Un médecin de Montpellier a pris de là l'occasion de publier les vœux de sa Faculté, qui, pénétrée de reconnaissance, a prononcé unanimement au sujet du roi : « Dieu fit » notre maître ; ses peuples l'ont proclamé le bien-aimé ; » puisse la médecine prolonger ses précieux jours au-delà » des plus longues vies ! »

Quant à l'anneau d'or et à la ceinture du même métal dont on décore le récipiendaire en l'asseyant sur la chaire de docteur, et en lui présentant un livre ouvert, qui est ordinairement quelqu'un des traités d'Hippocrate, ce sont des rits anciens et en partie ecclésiastiques.

L'usage avait aussi établi des musiciens, pour célébrer par leurs concerts la gloire du docteur qui se vouait à la médecine. Cet usage avait même une origine bien respectable. Un des articles de la réformation de l'université de Toulouse, en 1390, par un cardinal, commissaire du pape Clément VII, porte expressément « que le licencié pourroit » avoir le jour de sa licence deux paires de bateleurs, tels » qu'on les trouveroit dans la ville, et que les compagnons » de licence pourroient folâtrer et danser honnêtement » dans sa maison, le jour de cette fête, sans encourir au- » cune peine, laquelle subsistoit dans son entier seulement » contre ceux qui dansoient publiquement. »

Il y a toute apparence que la Faculté de Montpellier jouissait de la même grâce que celle de Toulouse. On vient d'exclure cette musique, qui n'allait pas mal chez un peuple gai et grand amateur de l'harmonie.

Peut-être ces rits un peu gothiques pourraient-ils être remplacés par une réception aussi simple, par exemple, que celle de l'Académie française. Tout s'y réduit à ce que le récipiendaire se couvre seulement de son chapeau devant l'auditoire : cette manière n'a-t-elle pas quelque chose de plus grand, et, s'il est permis de le dire, de plus français que le cérémonial antique ? Ne suffirait-elle pas pour la réception d'un médecin dans une Faculté qui se pique d'être la plus royale de la France ? Il semble d'ailleurs qu'il n'y aurait pas grand mal que les violons reprissent la place de l'anneau, de la ceinture, du baiser, de la robe, *etc.*

J'ai vu à Montpellier, lorsqu'on y portait en terre un des Chicoineau, mort chancelier de cette Faculté, porter aussi

auprès du corps, et par un docteur en grand deuil, les œuvres d'Hippocrate couvertes d'un crêpe. Serait-ce pour exprimer d'une façon authentique le respect dû à Hippocrate? Comment une Faculté qui fut peut-être arabe dans sa naissance, n'a-t-elle pas fait le même honneur à Avicenne ou bien à Averrhoès?

Je crois qu'il y a dans l'université de Salamanque une chaire qui porte encore le nom de chaire d'Avicenne. La Faculté de Paris fait soutenir à chacun des récipiendaires une thèse nommée cardinale, parce que cette thèse fut établie par un cardinal légat en France, qui vint réformer l'université de Paris en vertu de l'autorité qu'il avait reçue du pape.

Il paraît enfin que la Faculté de Montpellier s'est éloignée des usages ecclésiastiques un peu plus que celle de Paris : elle semble avoir conservé moins de marques de sa première constitution.

Cependant voici la formule de la licence ou du droit d'exercer la médecine qu'on reçoit dans cette Faculté : « En » vertu de l'autorité dont je fais acte en cette partie, je vous » permets de vous faire recevoir docteur dans le temps que » les professeurs royaux indiqueront, et cette réception » faite, je vous donne la permission de lire, d'examiner, de » corriger, de commenter, de pratiquer et d'exercer toutes » les fonctions de maître (en médecine) dans ce lieu et dans » tout l'univers. A la louange de Dieu tout puissant, le Père, » le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.* »

Cet acte d'autorité est fait par un vicaire général, représentant de l'évêque, qui est chancelier et juge de l'université. Il est vrai que la Faculté de médecine a son chancelier à part, compris dans le nombre des professeurs royaux : celui-ci semble représenter la puissance royale, et l'évêque celle de l'Eglise. Il y a des Facultés qui n'ont point un pareil chancelier laïque, et dans celles-là la licence émane entièrement de l'évêque.

Mais il est évident que la licence est à Montpellier, comme dans les autres Facultés du royaume, une sorte de commission ou de permission de la puissance ecclésiastique : c'est un acte religieux, par lequel le récipiendaire est, pour ainsi dire, incorporé dans le corps ecclésiastique.

Cela est si vrai que les gradués en médecine sont capables de posséder des bénéfices : ils en possèdent en effet dans certaines églises, surtout en Flandre, et peut-être serait-il bon que de pareilles places se fussent multipliées.

Je comprends après cela difficilement la raison pour laquelle quelques auteurs voudraient mettre une barrière impénétrable entre les médecins et les théologiens ou les prêtres, et séparer deux états qui se tiennent de si près.

Je me garderais surtout, si je voulais essayer d'éloigner les prêtres de l'étude de la médecine, de leur dire, comme on le leur a signifié d'un ton de reproche, que la médecine est « une science dont l'immensité des connoissances effraye » les génies les plus courageux et les plus vastes, et dont on » dit que la vie entière est trop courte pour en faire l'appren- » tissage ». Je craindrais de me trop avancer en raisonnant ainsi et de me voir battu d'un côté, en voulant me sauver de l'autre.

On ne manquerait pas de me répondre que si tous les docteurs qui ont existé jusqu'à présent n'ont pu faire l'apprentissage de la médecine, s'ils ont été tous effrayés de l'immensité de ses connaissances, il s'ensuit nécessairement que tout notre savoir se réduit à bien peu de chose. On irait loin en suivant cette route. Mais personne n'ignore que l'expérience, le bon sens, la réflexion, l'étude et la droiture d'esprit suffisent pour acquérir les connaissances qui sont d'usage en médecine.

Or, je ne vois point pourquoi un prêtre ne pourrait point profiter de tous ces moyens de s'instruire par cela précisément qu'il est prêtre : je prétends, au contraire, que ses études le rapprochent de quelques-unes des parties de la mécine. Je crois surtout que les prêtres et nous sommes frères : ils ont sans doute choisi la meilleure part, les connaissances les plus sages et les plus utiles ; mais nous n'en sommes pas moins étroitement liés à leur état, dont la lumière nous éclaire et nous honore parmi les hommes.

La médecine eut, ainsi que la théologie, ses schismes et ses hérésies, ses sectaires et ses schismatiques: elle devint l'objet de la critique des prétendus esprits forts, que les maladies ne manquèrent jamais de ranger sous les lois de notre art. Mais, comme il nous manquait un guide divin et un

tribunal infaillible, qui donnent à la théologie tous les avantages dont elle jouit sur les sciences humaines, l'erreur et le mensonge exercèrent principalement leur empire sur nos opinions.

De là les folies de la magie, celles des interprétations des songes, des amulettes, des effets de la lune sur le corps, de l'astrologie judiciaire et autres, qui fourniraient une ample carrière à suivre à quelqu'un qui voudrait faire l'histoire des erreurs et des égarements de l'esprit humain dans la pratique et la théorie de la médecine.

§ VI. *Schismes parmi les médecins : exemples pris dans le Brésil, chez les peuples de Parias et de la Guyane, chez les Brahmines, les Banians, les Cafres et à Madagascar.*

Les sectes de médecine les plus pures eurent des détracteurs et des enthousiastes, débordés et sans retenue, des schismes et des hérésies. C'est ainsi que l'usage de la saignée amena parmi les médecins mécaniciens et rationnels les criminels essais de la transfusion; celui des purgatifs donna aussi lieu à d'effrénées tortures, excitées par l'ellébore et d'autres poisons.

La théorie de la transpiration insensible fit naître ces méthodes incendiaires dont tant de malades furent les victimes, et celle de la prétendue vie inhérente dans le sang servit de prétexte à ceux qui eurent l'horreur de la saignée. Les médecins expectateurs donnèrent aussi lieu à des excès particuliers : leur système approuva le projet de ne point faire de remèdes dans les maladies, de laisser marcher la nature suivant son goût ; ce qui occasionna des expériences ou des essais, moins blâmables peut-être que ceux des médecins actifs, mais toujours très-préjudiciables aux particuliers.

La secte des empiriques fournit une pépinière d'erreurs, de contes et de pratiques. Je joins ici quelques exemples d'égarements en médecine et tirés de l'histoire des nations peu instruites.

Au Brésil, les hommes, qui sont les sages-femmes de leurs épouses, reçoivent les enfants et leur coupent le cordon à belles dents : l'accouchée va se laver et marche à

l'ouvrage. Ce n'est pas l'effet du climat, puisque les femmes des paysans n'en usent pas autrement en Livonie, ni parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale. En quelques endroits de l'Amérique méridionale, les femmes vont servir leurs maris, qui se mettent au lit pour elles : cette coutume était aussi en usage chez les anciens Espagnols et les Béarnais.

Les peuples de Parias plongent dans une rivière le malade qui est attaqué de la fièvre, et le font ensuite courir à perte d'haleine à coups de fouet autour d'un grand feu ; après quoi ils le portent dans son hamac. Ils emploient une longue abstinence pour la guérison des malades; quelquefois ils se servent de la saignée : alors ils ouvrent une veine des reins. Si la maladie est à peu près désespérée, on suspend le mourant dans son hamac entre deux arbres, et l'on danse toute la journée autour de lui.

Les prêtres des peuples qui habitent les bords du fleuve Orénoque et des fleuves de la Guyane, leur servent de médecins, selon l'usage des autres Indiens : avant que d'entreprendre la guérison de son malade, le prêtre consulte l'oracle, et s'il est déclaré que le malade mourra, on ne lui fait aucun remède.

Les prêtres des peuples de la Plata sont leurs médecins comme ailleurs ; ils guérissent leurs malades en suçant la partie affectée, ou par la fumée du tabac. Pour être prêtre ou médecin parmi eux, il faut avoir jeûné longtemps et souvent; il faut avoir combattu contre des tigres : « les im- » pressions de la griffe de cet animal leur valent autant que » chez nous le bonnet doctoral, reçu à l'université de Salamanque, » dit un auteur espagnol.

Les peuples connus sous le nom de Mosquitos ont des prêtres-médecins, enchanteurs et charlatans, qui, pour guérir leurs malades, récitent sur eux quelque formule superstitieuse, et leur promettent de prendre, pour leur guérison, un certain nombre de fois par jour du tabac en fumée.

Les Brahmines ont des livres de médecine en vers, et qui sont plutôt des recueils de recettes qu'autre chose. Suivant eux, le principal remède est l'abstinence, et l'on ne doit tirer du sang que dans une grande et évidente nécessité : ils ne font jamais d'ouverture de corps d'hommes ni d'animaux.

Les Banians baignent leurs malades, près d'expirer, dans un fleuve et sur une vache : au Coromandel, ils mettent le visage du mourant sous le derrière de la vache qu'ils excitent à lâcher son urine sur le visage du malade. Lorsqu'il n'est pas tout à fait en danger de mort, on le porte devant les idoles pour en obtenir la guérison ; il passe une nuit entière dans la pagode, ainsi que les anciens le faisaient autrefois dans le temple d'Esculape.

Les Chinois ont des charlatans qui leur vendent le vent, comme on dit que cela se pratique dans le nord de la Suède ; ce vent est contenu dans un sac ou dans une outre ; on en livre pour de l'argent autant que l'acheteur croit qu'il en a besoin pour sa santé.

Chaque village chez les Cafres a son capitaine, son prêtre et son médecin ; quelquefois les femmes se mêlent de faire la médecine. Lorsqu'il meurt des malades à ces médecins, ils disent qu'ils étaient ensorcelés. Le traitement des maladies consiste principalement à désensorceler le malade.

Pour cet effet, on tue un mouton gras, dont on prend l'omentum ; le médecin le saupoudre de bacha et le pend ensuite tout chaud au col du malade, en lui disant : « Vous » êtes ensorcelé ; mais je vous déclare que vous serez bien» tôt guéri, car le charme n'est pas fort. » D'ailleurs, les médecins mettent en usage certaines herbes, qu'ils vont cueillir en secret. On dit que, dans les accouchements difficiles, ils font prendre à la femme en travail une décoction de tabac dans du lait.

Au Monomotapa, on abandonne les vieillards et les malades attaqués d'une maladie mortelle ; on ne leur donne point de secours ; on les porte quelquefois dans les forêts, à la merci des bêtes féroces : eux-mêmes, sentant approcher leur dernière heure, demandent d'être exposés de cette façon.

Les médecins, astrologues et prêtres, des insulaires de Madagascar, prétendent connaître la nativité des enfants, c'est-à-dire qu'ils font des prédictions sur eux, ou qu'ils tirent leurs horoscopes : ils tâchent d'éviter les effets d'une constellation dangereuse, en enfermant l'enfant nouveau-né dans un poulailler pendant une demi-journée. Les remèdes

dont ces médecins se servent, consistent en décoctions d'herbes et de racines.

Ils charment le mal avec des billets écrits d'une certaine façon ; ils pendent ces billets au cou des malades en les attachant à leur ceinture ; ils jugent des remèdes qui conviennent par les règles de l'astrologie ; ils ont des traités écrits sur la force et la vertu de chaque jour de la lune ; ils écrivent quelques mots sur un papier, qu'ils lavent ensuite, et le malade avale l'eau dans laquelle on a lavé le papier ; s'il ne guérit point, il a manqué à quelque formalité.

§ VII. *Pays policés sujets au schisme en médecine : elle dégénéra de bonne heure parmi les païens; elle y fut entre les mains des prêtres.*

Il serait possible de faire un parallèle entre l'état présent de la médecine chez les peuples barbares dont il vient d'être question, et les révolutions qui lui sont arrivées parmi les nations modernes et celles de l'antiquité les plus policées ; ce parallèle serait utile pour développer la marche de l'esprit humain, sujet à mille excès lorsqu'il n'est pas retenu par des barrières qui fixent son penchant pour l'erreur et pour les choses merveilleuses et singulières.

La nature jeta dans l'esprit des hommes les premières semences de la médecine ; c'est à cette règle fixe de tous les siècles et de tous lieux que doivent se rapporter toutes les découvertes dans notre art : la médecine n'aura jamais d'appui plus certain, puisqu'elle n'est pas entrée dans le plan de la révélation qui a éclairé les hommes sur les vraies sources du bien et du mal.

Les hommes, à proportion qu'ils corrompirent la religion naturelle, confirmée ensuite par la religion révélée, se précipitèrent d'un égarement à l'autre ; ils ne connurent plus la voie de la belle nature. La médecine se ressentit, comme toutes les autres sciences un peu métaphysiques, des effets de ces écarts : elle se remplit de schismes. Les préjugés, les observations mal faites, les histoires exagérées et toutes les autres leçons de l'esprit de mensonge, furent seuls écoutés.

Quelques païens heureux furent, il est vrai, les Socrates

de notre art : ils surent démêler la médecine naturelle parmi le grand nombre d'extravagances et de petitesses dont le monde l'avait remplie. Hippocrate et quelques-uns de ses pareils furent nos patriarches, et j'ose dire qu'il y eut en eux quelque chose de divin ; leurs âmes étaient de la même trempe que celle des Platon et des Aristote, auxquels des Pères de l'Eglise n'ont pu refuser quelques marques de respect et de vénération ; mais le nombre des vrais médecins fut aussi rare parmi les païens que celui des philosophes qui avaient eu des pressentiments de quelques vérités de la religion, ou qui avaient su se dégager du torrent des opinions respectées par le peuple vain et insensé.

Les ministres des faux dieux conservèrent parmi eux la science et l'exercice de l'art de guérir : il retomba toujours, par son propre poids, dans l'intérieur et le silence des temples, ou plutôt il essaya de s'élever à l'égal des choses divines. Il domina ou dépassa la religion païenne autant que la religion révélée l'abaissa lui-même ou l'humilia.

C'est une preuve nouvelle de la ressemblance indélébile qu'il paraît y avoir entre la médecine et la religion, surtout considérée du côté le plus accessible aux seules lumières de la raison. La révélation seule put mettre la médecine à la place qui lui convenait. Notre art avait su vaincre le paganisme, et il s'était tellement incorporé avec les dogmes de l'idolâtrie, qu'il en faisait le principal apanage et le plus bel ornement ; en voici des preuves.

Mélampe, le plus ancien des médecins connus parmi les Grecs, était aussi berger, poète et devin : il tenait par là à la religion à titre de prêtre ; il guérit les filles d'un roi qui avaient des vapeurs très-fortes, en les purgeant avec de l'ellébore et en les faisant baigner. Il prétendit que les chèvres lui avaient appris l'usage de l'ellébore ; il ne manqua point de mettre en usage les charmes, ou des vers qu'il fit réciter à ses malades, et qui étaient sans doute de sa composition.

Ce même médecin, consulté par quelqu'un qui désirait avoir des enfants, conseilla d'aller chercher un couteau dans un chêne, d'en râcler la rouille et de prendre une dose de cette rouille dans du vin pendant dix jours consécutifs : ce qui fut fait avec le succès désiré. Mélampe eut soin de

publier que ce remède lui avait été indiqué par un vautour, qu'il sut faire paraître après avoir immolé deux taureaux. Ce vautour apprit au médecin devin que le couteau en question avait servi pour des sacrifices, et qu'il était fiché dans un arbre sacré.

On voit, par ces deux exemples, que Mélampe couvrait, pour ainsi dire, sa médecine du manteau du paganisme, ou de la fausse religion qui avait tout corrompu. L'ellébore et les bains proposés aux filles vaporeuses étaient de fort bons remèdes et très-naturels, de même que la rouille de fer indiquée pour avoir un enfant : jusque-là, c'était de la bonne médecine ; les charmes, les taureaux immolés, le vautour, l'arbre sacré, le couteau qui avait servi pour les sacrifices, voilà des machines du paganisme, faites pour en imposer. C'est ainsi que ces faux prêtres cachaient notre art et le pratiquaient : ils le joignaient toujours à la religion. Voici encore des exemples qui prouvent mieux cette union.

On les trouve dans Mercurial, savant italien du XVIe siècle, qui a traité de la gymnastique ou de l'art des exercices du corps, art qui fit chez les anciens une partie de la médecine trop négligée de nos jours : « 1° Lucius, attaqué » d'une pleurésie, et abandonné des hommes, consulta l'ora- » cle, qui lui ordonna de prendre des cendres sur l'autel, » d'en faire une pâte avec du vin, et de l'appliquer sur le » côté malade : ce qu'il fit, et il fut guéri. Il en rendit publi- » quement grâces au dieu de ce temple. 2° Julien, attaqué » d'un crachement de sang, et abandonné des hommes, » consulta l'oracle, qui lui ordonna de prendre sur l'autel » des pignons, et d'en manger pendant trois jours avec du » miel ; il le fit et fut guéri ; il en rendit grâces au dieu du » temple devant tout le peuple. »

Ces deux relations ont été prises, avec d'autres semblables, sur des marbres qui étaient autrefois dans le temple d'Esculape à Rome. Ce sont des espèces de vœux, ou des marques de reconnaissance, que les prêtres exigeaient des malades qu'ils guérissaient ; ces exemples étaient utiles à la réputation du temple et de ceux qui le desservaient.

Le cataplasme de cendres et de vin réussirait encore aujourd'hui dans de certaines espèces de pleurésie, et il est

des crachements de sang qu'on pourrait traiter et guérir avec des pignons et du miel : il serait même aisé de prouver que ces remèdes sont encore en usage parmi nous. Mais les prêtres du temple d'Esculape faisaient croire au peuple que ces remèdes leur étaient inspirés par le dieu auquel ils étaient attachés.

C'étaient donc ici de bonnes et franches ordonnances de médecine, défigurées par les fables et la théologie païenne, qui tirait un grand lustre de son union avec l'art de guérir. La superstition des peuples avait fait oublier la médecine et ne s'attachait qu'à de vaines cérémonies.

Les médecins égyptiens étaient du nombre des prêtres : ils cachaient leurs connaissances sous un langage mystique et sacré ; c'est à leur système de médecine sans doute qu'ils devaient la pratique où ils étaient de ne pas manger du sel, parce qu'il échauffe, ni des oignons, pour la même raison. On dit qu'ils se partageaient les maladies, et que chacun s'appliquait toujours à traiter la même ; ce qui, malgré l'opinion de bien des docteurs, n'était pas aussi utile qu'on le croit, et devait faire une plaisante cacophonie chez des malades attaqués d'une maladie compliquée de beaucoup d'accidents.

Ces prêtres médecins étendaient singulièrement leur empire chez le peuple : ils présidaient jusque dans ses festins et d'une manière, si on peut le dire, un peu trop médicinale. On avait coutume de mettre sur la table un squelette ; c'était une cérémonie aussi nécessaire que celle de laver ses mains.

On commençait par dire à chacun des convives qu'il serait un jour comme ce squelette : il fallait ensuite manger des aliments apprêtés avec d'autant moins de sel que les personnes chez qui on mangeait étaient plus pieuses ; on ne mettait point d'oignon dans les sauces ; il n'était pas question de manger du cochon ; on servait très-peu de légumes : ce qui faisait, comme chacun peut en juger, des repas assez tristes et assez insipides. Peut-être est-ce de là en partie que les étrangers qui voyageaient en Égypte disaient que tout le monde était médecin en ce pays-là. On s'y était accoutumé aux squelettes et aux réflexions qu'ils amenaient.

J'ai vu, et tout le monde peut voir à Montpellier les enfants jouer avec des os du corps humain : on trouve des débris de squelettes dans toutes les maisons bourgeoises où les étudiants en médecine ont accoutumé de loger depuis sept ou huit cents ans. Le peuple s'est tellement familiarisé avec ces *létoumies*, suivant l'expression d'un pays qui a sans doute le droit d'en créer en médecine, que les voyageurs pourraient dire des habitants de cette ville qu'ils sont tous médecins : il en était apparemment de même à Alexandrie et dans d'autres villes d'Egypte.

§ VIII. *Les prêtres païens attribuèrent l'invention de la médecine à leurs dieux ; origine des disputes entre les médecins et les prêtres ; mauvais raisonnements du paganisme qui éloignaient de la médecine les premiers chrétiens ; étant épurée, elle est digne de nos écclésiastiques.*

On sait que Péon, Hermès, Mercure, Esculape, Isis, Osiris, Bacchus et Zoroastre furent des personnages, réels ou supposés, et distingués par leur savoir en médecine, que les Égyptiens et les Grecs mirent au rang des dieux. Péon fut, suivant Homère, le médecin des dieux ; car les dieux de ce poète avaient aussi besoin des secours de la médecine; ce Péon est, suivant bien des commentateurs, le même qu'Apollon, regardé par Ovide comme l'inventeur de la médecine.

Hermès, qui, suivant quelques auteurs, était fils de Cham et petit-fils de Noé, fut aussi connu des Phéniciens et des Égyptiens : c'était le Mercure des Grecs, qu'on disait avoir fait connaître aux mortels Hygie, déesse de la santé. Esculape, dont le nom s'est conservé parmi nous plus que celui des autres inventeurs de cet art, fut déifié chez les Égyptiens et chez les Grecs : il eut même des temples chez les Romains.

Isis et Osiris, Bacchus et Zoroastre font aussi la plus grande figure parmi les inventeurs de la médecine, ou du moins entre ceux qui ont connu cet art. Isis, reine d'Égypte, fut élève d'Hermès, fille de Cronos, femme et sœur d'Osiris, mère de Horus, tous gens de grand savoir en médecine ;

elle mérita l'apothéose des Égyptiens, ses sujets, pour les services qu'elle leur rendit.

Elle était surtout célèbre par les cures merveilleuses qu'elle faisait sur des malades auxquels elle apparaissait en songe : elle leur révélait les remèdes qui leur étaient propres. De là vint la coutume, établie même à Rome, de transporter les malades dans les temples et de les y laisser pendant la nuit pour invoquer tranquillement la déesse : elle n'aimait pas apparemment à faire ses opérations au grand jour.

Osiris ne fut pas moins célèbre en Égypte qu'Isis, sa sœur et sa femme. Il semble pourtant qu'il s'occupa plus des conquêtes, de l'étude des lois et de l'agriculture, et qu'Hermès, qui fut son précepteur de même que celui d'Isis, se plut à mieux instruire la femme que le mari, des connaissances de la médecine.

Bacchus, que quelques-uns prennent pour Noé, mérita les plus vives marques de reconnaissance de la part des hommes, pour leur avoir appris l'usage du vin. Cette liqueur fut bientôt regardée comme un grand remède, et celui qui en fit la découverte comme un médecin d'autant plus excellent qu'il sut, au moyen du lierre dont il fit couvrir la tête de ses adorateurs, les préserver des mauvais effets du vin.

On dit que la médecine de ce dieu était remarquable en ce que ses prêtres et ses prêtresses se distinguaient par les agitations extraordinaires qui précédaient leurs ordonnances. C'était, comme on voit, une ivresse religieuse bien caractérisée et fort commode à des médecins inspirés par le vin.

Zoroastre fut auteur de cent mille vers. Il y en avait sur la médecine et principalement sur la magie, qui se lia intimement avec la médecine, de même que la prêtrise, ou qui n'était, chez des peuples plongés dans l'ignorance ou dans une science barbare et indigeste, qu'un mélange de religion et de médecine : ce mélange trouva le cœur des hommes trop enclin à se laisser étourdir par de folles rêveries. Il ne faut pourtant pas oublier qu'il y a des auteurs qui pensent que la magie dont Zoroastre fut le partisan n'était autre chose que la philosophie et la physique de ce temps-là.

Telle était l'origine de la médecine suivant les païens : ils la regardaient comme un présent du ciel. Les premiers qui la cultivèrent parmi eux méritèrent d'être mis au rang des dieux, tels que la plupart de ceux dont nous venons de parler, ou du moins au rang des héros ou des hommes du premier ordre, tels que Prométhée, Chiron le centaure, Jason, qui a passé pour un grand chimiste parmi les adeptes.

Si le peuple se payait de toutes ces fables et de toutes ces histoires exagérées, de même que quelques imaginations déréglées, ou de même que des gens désintéressés à répandre ces opinions, il se trouva sans doute des hommes qui surent se mettre au-dessus des préjugés. Il n'est pas douteux qu'il n'y eut des médecins qui connurent la vanité de l'apothëose de leurs prédécesseurs.

Il y en eut qui surent distinguer, dans les guérisons de Mélampe, ce qu'il y avait de naturel d'avec ce qu'on voulait y ajouter de divin. Ils osèrent soutenir que les cures faites dans les temples étaient toutes aussi naturelles que celles qui se faisaient au lit des malades : ce qui dut occasionner des disputes entre les médecins qui allaient chez les malades et ceux chez qui les malades étaient transportés avec beaucoup de cérémonies.

Ce fut aussi un sujet suffisant aux partisans de la médecine religieuse, qui s'exerçait dans les temples, pour les porter à blâmer la conduite, les mœurs et même la science des médecins ordinaires. Ceux-ci furent regardés comme des gens qui n'avaient point de foi aux dieux, et voilà vraisemblablement l'origine de l'ancien préjugé, répandu chez tous les peuples, au sujet du peu de religion des médecins.

On voit que ces reproches faisaient honneur à ceux à qui on les faisait, et qu'on les mettait au rang des plus grands philosophes persécutés, pour s'être moqués de la pluralité des dieux qu'adorait le peuple.

Les médecins qui avaient su pénétrer les mystères du paganisme, sur ce qui concernait leur profession, crurent pouvoir traiter les miracles des chrétiens comme ceux des païens. Ils se trompaient lourdement sur cet objet : les guérisons opérées dans le christianisme étaient entièrement

miraculeuses et très-différentes de celles qui s'opéraient dans les temples des faux dieux.

Ici on employait des remèdes et des secours naturels, comme on peut le voir dans les guérisons de Mélampe et dans celles du temple d'Esculape. Parmi les fidèles, au contraire, les secours matériels, auxquels on aurait voulu attribuer les guérisons, étaient dans l'impuissance de produire cet effet sans la grâce et sans une vertu miraculeuse.

On connaît la guérison miraculeuse de Thérébon, faite par les prières d'Euthymus, et on peut voir dans les sermons de saint Augustin les guérisons de Paul et de Palladia et de beaucoup d'autres nouveaux chrétiens, guéris même dans les églises et devant tout le monde.

Les médecins devinrent donc bientôt aussi suspects aux chrétiens qu'ils l'étaient aux païens, eu égard aux miracles. Ils avaient raison vis-à-vis des païens; mais leur aveuglement, leur présomption et leur ignorance les rendaient aussi à plaindre que coupables vis-à-vis des chrétiens.

C'est pourtant à cet aveuglement des médecins anciens que sont dus des préjugés encore régnants et peu favorables aux médecins modernes : comme si la plupart de ceux qui existent aujourd'hui ne connaissaient pas tous les défauts de leurs lumières bornées et flottantes, qui n'approchent des vérités de la foi que pour en faire mieux sentir la grandeur et la divinité.

« Géronce (dit l'abbé Fleury dans son histoire ecclésias-
» tique), qui était excellent médecin au commencement du
» Ve siècle, homme agissant, persuasif et propre à se
» faire des amis, se moqua de saint Ambroise... Ce même
» Géronce, qui avait été ordonné évêque, fut déposé par
» saint Jean Chrysostome... Mais les habitants de Nicomé-
» die se soulevèrent plusieurs fois en faveur de Géronce.
» Ils racontaient ses bienfaits en public et en particulier ;
» ils faisaient valoir l'utilité qu'ils recevaient de son art,
» l'honnêteté et l'application avec lesquelles il s'employait
» à soulager tous les malades également, tant les riches
» que les pauvres ; ils relevaient ses bonnes qualités, et ils
» faisaient des processions, comme à l'occasion des séche-

» resses et des tremblements de terre, et demandaient à » Dieu de leur conserver leur évêque Géronce. »

Voilà un exemple de la résistance que les médecins osaient opposer aux chrétiens. Il s'agissait entre saint Ambroise et Géronce d'un fait de physique, ce qui donnait quelque avantage au médecin ; mais il passait les bornes de son art et soulevait sans doute le peuple.

C'est donc dans un esprit de soumission à des vérités sublimes et si fort au-dessus de nos connaissances, que nous devons cultiver la médecine. Je ne crois point qu'étant considérée sous ce point de vue elle puisse alarmer la délicatesse de nos plus pieux ecclésiastiques. Ils doivent d'ailleurs convenir qu'ils ont dans plusieurs occasions, qui sont de leur ministère, un besoin nécessaire des connaissances de notre art.

Le nombre des questions médico-théologiques est infini. Il s'en présente tous les jours quelqu'une dans la direction des fidèles de tous les âges. C'est aussi une nouvelle raison, qui appuie ce que j'ai déjà souvent avancé sur la liaison indissoluble de la médecine avec la théologie.

Je serais bien aise de voir notre art entre les mains de gens qui peuvent seuls le délivrer du joug des passions humaines, sous lesquelles il gémit, ou qui sauraient lui prescrire des bornes et le contenir dans sa sphère. Les écarts auxquels il se livre, le malheureux penchant qu'il conserve toujours pour réduire tout à des causes et à des principes physiques et matériels, arrêtent sans doute ses progrès, ou du moins ils font trop douter de l'utilité dont il est aux hommes ; nous le perdrons, si nous n'appelons pas les théologiens à notre secours.

Il me semble enfin que nous tombons dans une erreur grossière si nous prétendons, par des raisonnements captieux et par des épigrammes, interdire aux ecclésiastiques, de même qu'à tous les gens de lettres, l'étude de notre médecine. Son exercice même et l'usage qu'on en doit faire dans la pratique sont fondés sur le droit naturel commun à tous les hommes et plus fort que toutes les lois, qui exceptent toujours les cas extraordinaires et de nécessité.

§ IX. *Quelle sera la décision des théologiens sur la question de l'inoculation? nous l'attendrons avec respect. Réflexions sur l'usage des bains publics et sur les voyages en Amérique. Exemples tirés de David, de quelques saints du désert, d'Origène et de saint Cyprien.*

Est-il permis de pressentir l'avis de la Faculté de théologie? Comment déterminer, d'après les principes de notre art, jusqu'à quel point chaque particulier peut disposer de sa santé et de sa vie et en faire le sacrifice à la société? Si je pouvais résoudre ce problème, celui de l'inoculation serait bientôt éclairci.

S'il était vrai qu'il est permis à un particulier de disposer de son existence pour ses proches, pour ses amis et pour ses compatriotes, il s'ensuivrait nécessairement que chacun peut faire sur lui-même l'épreuve de l'inoculation pour éclairer ses concitoyens. Dût-il succomber à cette épreuve, les vues qu'il se proposerait, en faisant le sacrifice de sa vie, pourraient l'excuser.

Notre art ne peut que tolérer des essais sur quelques particuliers pour arriver au bien de la société. La plupart des grands remèdes qui ont pris faveur en médecine, ont exigé des épreuves et des expériences, quelquefois funestes. Ces malheurs nécessaires sont principalement arrivés au sujet des remèdes qu'on a été obligé d'abandonner après les avoir crus convenables, et dont on n'a connu les mauvais effets qu'après les avoir éprouvés.

J'ai supposé jusqu'ici que l'inoculation n'expose à aucun danger qui puisse entrer en parallèle avec les dangers de la petite vérole naturelle, et que les principes de la médecine conduisent à la tolérance de cette opération. J'ajoute que cette opération me paraît avoir beaucoup moins d'inconvénients que les essais journaliers qu'on fait des poisons les plus reconnus, pour les rendre utiles en médecine.

Ces essais se font surtout dans notre siècle avec une ardeur singulière : la ciguë, la belladone et les autres plantes venimeuses sont célébrées en France, comme dans les royaumes étrangers.

On pourrait même citer des ennemis de l'inoculation qui

ont osé employer ces poisons sans la permission des magistrats, et vraisemblablement sans avoir l'avis des théologiens. Je ne doute point que celui qu'ils donneront sur l'inoculation n'influe sur la conduite que nous avons à tenir au sujet de l'usage des poisons.

S'il en est de l'inoculation comme des travaux publics, que les théologiens permettent ou tolèrent, quoiqu'il soit bien assuré qu'il y a des particuliers qui y perdent la vie ; si la question sur l'inoculation peut être mise en parallèle avec celle des établissements de bains publics, que le roi permet, que les médecins conseillent, que les magistrats protégent et que les théologiens n'ont pas défendu que je sache, il est certain que l'inoculation doit être admise, même en supposant que quelques particuliers risquent leur santé et leur vie.

En effet, il n'est point d'année qui ne fournisse plusieurs exemples de gens noyés à Paris : faudrait-il à cause de ces malheurs interdire les bains à tout le monde? On dira peut-être que les bains publics sont établis en partie pour diminuer le nombre des accidents qui pourraient arriver, sans les précautions qu'on prend dans leur administration : en ce cas-là, l'inoculation doit être admise, précisément dans l'intention de sauver la vie à la plus grande partie de ceux qui auraient succombé à la petite vérole naturelle.

Les voyages en Amérique me paraissent encore plus mériter l'attention des théologiens, eu égard à la question de l'inoculation. La plus grande partie des sujets du roi qui entreprennent ces voyages ne le font que dans la vue d'augmenter leur fortune ; pour cet effet ils risquent leur vie; il y en a plus de la moitié qui la perdent : ils ont tous une maladie très-grave et souvent mortelle en arrivant en Amérique. Est-il permis de courir ce risque ? et si on ne le défend point, pourquoi défendrait-on l'essai ou les risques de l'inoculation ?

Si un médecin proposait un jour d'inoculer la maladie de l'Amérique à ceux qui doivent s'embarquer pour aller en ce pays-là, et qu'il la réduisît à une légère incommodité : si un grand nombre d'épreuves déjà faites prouvaient que la maladie que ce médecin donne n'a pas communé-

ment des suites fâcheuses, et qu'elle préserve communément ceux qui l'ont eue de la ravoir en Amérique, pourrait-on, devrait-on arrêter les essais de ce médecin? Il semble que l'inoculation soit parmi nous précisément dans le cas que je suppose.

J'ajoute qu'en laissant subsister, pour un moment, les idées courantes sur le danger de la contagion qu'on dit devoir être l'effet de l'inoculation, il faudrait un temps considérable pour que cette contagion fît autant de ravages que l'habitude que les sujets du roi ont prise d'abandonner leur pays pour passer en Amérique.

Or, ce passage est permis, toléré, protégé; pourquoi? parce qu'il est nécessaire pour le bien de la société en général. C'est aussi pour ce même bien général qu'on demande la tolérance de l'inoculation : on veut, comme on dit, de deux maux nécessaires éviter le pire.

David, forcé de choisir la guerre, la famine ou la peste, choisit ce dernier fléau pour courir le même risque que son peuple : peut-être cet exemple doit-il intéresser les théologiens au sujet de la question de l'inoculation. Il n'en est point qui puisse, d'après le parti pris par le roi-prophète, condamner l'inoculation par la crainte particulière qu'il aurait de la contagion, et il doit nécessairement inspirer à tous les fidèles les mêmes sentiments qu'avait David.

Nous sommes obligés de choisir entre la petite vérole naturelle et la petite vérole inoculée : il est très-vraisemblable que la dernière est moins meurtrière que la première. Peut-on hésiter sur le choix? Préférer la petite vérole naturelle, ne serait-ce pas faire de propos délibéré un choix dont les conséquences sont funestes?

On aurait beau dire que, la petite vérole naturelle étant dans l'ordre ordinaire des choses, il vaut mieux s'y assujettir. Si cela était, il faudrait abandonner tous les arts et tous les secours de la médecine, et surtout les remèdes de précaution; il faudrait même renoncer à beaucoup de nécessités et à un grand nombre de petits agréments de la vie.

L'abbé Fleury apprend dans son histoire de l'Eglise la façon de penser de quelques saints personnages, de même que quelques circonstances de leur vie, qui semblent pou-

voir indiquer les raisons sur lesquelles doivent se fonder les théologiens pour approuver ou désapprouver l'opération de l'inoculation.

« Jean et Pacôme, ermites du IIIe siècle de l'Eglise, » ne changeoient jamais d'habits que par la nécessité ex- » trême de les laver. L'un d'eux passa quinze ans sans se » coucher, et ne se reposoit qu'assis au milieu de sa cellule, » sans s'appuyer contre la muraille.

» Saint Hilarion passoit quelquefois trois ou quatre jours » sans manger... Il réduisit son corps à n'avoir que la peau » et les os... Il ne coupoit ses cheveux qu'à Pâques, et ne » lavoit jamais le sac qui faisoit son vêtement, disant qu'il » est superflu de chercher de la propreté dans un cilice... » Il ne quittoit sa tunique que quand elle étoit tout à fait » usée.

» Saint Antoine, ermite, qui n'avoit pas daigné appren- » dre à lire, ne mangeoit qu'une fois le jour, quelquefois de » deux en deux, souvent de quatre en quatre... Il couchoit » le plus souvent sur la terre nue. Jamais il ne se frottoit » d'huile... Il demeura vingt ans renfermé dans un châ- » teau... Il disoit que nous ne devons accorder au corps que » fort peu de temps par nécessité... Il vécut cent cinq ans; » depuis sa jeunesse jusqu'à un si grand âge, il ne changea » jamais sa façon de vivre ni sa manière de se vêtir; il ne » se lava jamais les pieds... Il étoit plus fort et plus vi- » goureux que ceux qui se nourrissent de diverses viandes, » qui se baignent et changent souvent d'habits. »

Voilà une conduite et une façon d'envisager et de pratiquer la religion qui écarteraient nécessairement de la pratique de l'inoculation. Si les chrétiens étaient pénétrés des maximes de ces saints anachorètes, ils ne se réduiraient jamais à l'inoculation; elle leur paraîtrait une précaution superflue et peu digne d'eux. Ces sentiments respectables ne peuvent manquer d'avoir des admirateurs et même des sectateurs.

Mais « les chrétiens, vivant sous l'empire romain, n'a- » voient pas besoin de lois particulières pour le temporel... » Ils avoient égard aux mœurs et à la condition des Cathé- » cumènes... Ils conservoient soigneusement le lien de la » société civile qui est la justice; ils pratiquoient la bonté

» et l'humanité... Leur humilité ne consistoit pas à porter » un habit sale et à se couvrir de poussière. On ne peut » mettre l'humilité dans cet extérieur que par une grossière » ignorance ; elle consiste à s'abaisser devant Dieu en » ayant d'ailleurs des pensées nobles et grandes ». Ainsi parlait Origène, suivant l'abbé Fleury.

D'ailleurs, dit le même auteur, « saint Cyprien usa d'indul- » gence pour les malades et pour les foibles....; décrivant » l'état des martyrs aux mines, il remarque..... qu'après » leurs fatigues ils n'avoient pour lit que la terre nue ; leurs » prisons étoient obscures, et pendant tout le jour ils souf- » froient la mauvaise odeur de la fumée ; n'ayant plus la » commodité des bains, ils demeuroient sales et crasseux, » les cheveux longs et négligés... Le même saint Cyprien » étant tout trempé de sueur à cause du chemin qu'il avoit » fait par un jour très-chaud, on lui offrit des habits à chan- » ger, et il répondit : Nous voulons remédier à des maux » qui peut-être ne dureront plus qu'aujourd'hui ».

Voilà des opinions non moins orthodoxes que celles des solitaires du désert, et d'où l'on pourrait tirer des inductions favorables à la pratique de l'inoculation. Je crois que nous devons attendre avec confiance et avec respect la décision de la Faculté de théologie, et je mettrai fin à cet article en faisant une réflexion sur ce qu'on paraît croire dans Paris, que, si la Faculté de médecine se détermine contre l'inoculation, la Faculté de théologie doit nécessairement prendre le même parti.

Il me semble qu'il est des cas dans lesquels la médecine peut apporter une décision, et la théologie une décision contraire, et réciproquement : alors les deux Facultés s'accordent, et c'est à celle de médecine à céder. Faudra-t-il mettre l'inoculation dans la classe de ces questions où les deux Facultés, suivant leurs principes purement et simplement, peuvent être d'avis contraire ? C'est ce que l'événement éclaircira.

CHAPITRE SEPTIÈME

LES MÉDECINS PHILOSOPHES

§ I. *Les médecins philosophes ont des vues très-étendues. Péreyra, médecin espagnol, fut de ce nombre. Vésale, médecin de cette classe, persécuté à cause de sa liberté de penser ; sa fin déshonora ses persécuteurs.*

Les philosophes étudient l'homme et ses passions, la société, ses liens et ses ressorts, les révolutions des Etats et les causes générales de ces phénomènes, soit pour le physique, soit pour le moral : ils ont toujours eu besoin de la médecine pour former leurs systèmes et leurs théories. Écoutons-la parler par la voix de ces sages qui portent leur vue plus sur les nations entières que sur les particuliers ou sur les habitants d'un pays limité.

Voyons ce qu'ils doivent penser sur l'inoculation, en suivant leurs principes généraux, qui embrassent le bien de la société entière et qui ne renferment pas leurs spéculations dans un royaume, dans l'enceinte d'une ville, dans une école, dans une armée, ou chez un malade isolé, comme la médecine ordinaire et usuelle, Hippocrate disait qu'un médecin philosophe est égal à un dieu.

Péreyra, médecin espagnol du XVIe siècle, fut un des premiers qui sut s'élever au-dessus des préjugés régnants en faveur de Galien : c'était en ce temps-là donner une preuve la plus décidée de courage que d'oser contredire le tyran ou l'usurpateur sous lequel la médecine gémissait depuis quatorze siècles. Péreyra s'immortalisa pour avoir pressenti les inconvénients des opinions galéniques, qui avaient asservi les médecins au point que les ouvrages des plus fameux d'entre eux sont insupportables par la platitude des éloges donnés à Galien Il n'était point permis de le contredire, parce qu'il avait eu la bonne fortune de se joindre à Aristote, devenu l'oracle des écoles, même parmi les chrétiens.

On connaît les malheurs arrivés à Vésale, qui vivait au XVIe siècle, pour avoir osé avancer que Galien avait pu se tromper. Des médecins, qui auraient pu laisser une bonne réputation après eux, se déshonorèrent en poursuivant Vésale ; il fut obligé de quitter la France et ensuite l'Italie, toujours poursuivi par ses confrères, qui le mirent enfin entre les mains de l'Inquisition, ou qui ne firent pas tous les efforts qu'ils devaient faire pour le tirer de l'embarras où une accusation folle,et fondée sur les faux rapports d'un domestique visionnaire, l'avait jeté.

Ce grand homme, digne d'un meilleur sort et le créateur de l'anatomie parmi les modernes, mourut de faim et de misère dans une île déserte, parce qu'un valet ou une servante avait prétendu que Vésale étant dans la chambre d'un de ses malades, mort depuis peu, il l'avait achevé de tuer; l'accusation eût encore été plus complète, plus digne du tribunal qui la jugea et plus convenable aux ennemis de Vésale, si l'on avait ajouté qu'il tua son malade pour le voler et qu'il se renferma avec le mort pour lui arracher un morceau de sa chemise.

Tout cela eût pu donner matière à de très-belles dissertations et à un pompeux étalage de figures de rhétorique sur la délicatesse des médecins. Quel dommage que nous n'ayons point le procès fait contre Vésale par l'Inquisition ! Ce serait un modèle à suivre pour ceux qui voudraient perdre un médecin.

Il n'en est point qui ne se soit trouvé à la mort de quelqu'un de ses malades, seul ou accompagné de quelque personne morte bientôt après. Il n'y aurait qu'à faire dire, surtout plusieurs années après, par des morts, que le médecin a tué son malade et volé le mourant ou son cadavre, dépecé ses habits et sa chemise, vidé ses poches ; en un mot, tué et dévalisé son homme ; et puis il n'y aurait qu à laisser faire l'Inquisition.

D'après la déposition d'un domestique, commodément posté au trou d'une serrure ou à la fente d'une cloison ; d'après un tissu de bêtises arrachées à quelques témoins surpris, épouvantés et déconcertés, ce tribunal farouche condamnerait tout médecin, comme il condamna Vésale. Enfin les délateurs de ce médecin auraient le plaisir de le

voir périr exilé et expatrié, et peut-être ne serait-ce pas assez pour assouvir leur passion !

Je m'étonne que quelqu'un n'ait pas travaillé juridiquement à la réparation de l'honneur de Vésale ; ce qu'il y a de certain, c'est que la postérité est demeurée indignée contre ses persécuteurs. La France trouve avec peine, parmi le nombre de ces aboyeurs, un Sylvius, que les uns ont fait docteur en médecine de Paris, et les autres docteur de Montpellier. Heureusement pour les deux Facultés, il peut être regardé comme n'appartenant à aucune d'elles. Voilà pourtant à quoi Vésale fut conduit par sa liberté de penser.

Mais quelle fatale étoile mit ce génie libre et élevé hors de portée de se faire entendre par un tribunal équitable et éclairé ! Dans quel embarras ses délateurs ne se seraient-ils pas trouvés devant des juges à qui il faut des preuves et non des clameurs, des faits et non des suppositions, de bons et légitimes témoins et non des domestiques morts ou qui voient par les trous d'une serrure, ou qu'on embarrasse par leurs propres bavardages !

Quel malheur enfin (pour nous renfermer dans ce qui concerne notre pays), quel malheur que Sylvius n'ait pas été jugé par le parlement, sur les injures atroces et indécentes qu'il vomissait contre Vésale ! Sa mémoire, qui est restée dans le mépris à plus d'un égard, nous eût encore fait passer l'exemple d'un faussaire et d'un calomniateur bas et odieux, mis à découvert et bien puni. Cet exemple aurait à jamais contenu les imitateurs de Sylvius.

Il y en a qu'un amas d'humeur noire et mélancolique porte, après de longues fermentations, à des entreprises énormes. Il y en a qui avancent des choses non moins folles que Sylvius, réduit enfin au point de dire que les hommes du temps de Galien n'étaient pas faits comme ceux de ce temps-ci.

Vésale fut moins heureux que Péreyra et quelques autres, qui détrônèrent Galien et qui travaillèrent à renverser l'édifice gothique de la médecine devenue enfin ridicule. Ces hommes courageux, qui mirent la main à l'œuvre de la démolition du colosse antique, furent conduits par quelques rayons de cet esprit philosophique qui n'éclate jamais tant

que dans des cas où là contrainte et les préjugés ont régné trop longtemps.

Ils furent sur ce point copistes de Paracelse, qui fit brûler devant un nombreux auditoire les œuvres de Galien et d'Avicenne. Plusieurs s'empressèrent d'attiser, pour ainsi dire, ou de souffler le feu allumé par ce nouveau champion, qui ne plut pas en tout. Il était trop au-dessus de ses contemporains ; sa philosophie était trop transcendante pour qu'ils n'ameutassent pas contre lui cette portion considérable de têtes toujours prêtes à se prêter au vent qui souffle le plus fort.

Quelqu'un comparait ces têtes à des essaims de mouches, qui volent et qui vont toutes se coller à un mur frotté de miel, où l'on s'assemble, où l'on gruge et où l'on bourdonne, sans s'apercevoir que l'on s'y colle, qu'on y périt enfin et qu'on y pourrit.

Péreyra sut encore faire éclater son génie créateur et au-dessus des idées communes, en avançant une sorte de paradoxe devenu fameux. Il ôta toute connaissance aux bêtes; il les réduisit à l'état de pures et simples machines. C'était attaquer la plus nombreuse partie de l'antiquité, ou lui reprocher de ne s'être point exactement expliquée sur ce point ; c'était ouvrir une nouvelle carrière, et c'est d'après ce système, si rebattu dans le siècle passé, que sont nées en parties de folles hypothèses sur le matérialisme.

Il est étonnant que l'Inquisition ait dormi dans le temps que l'opinion de Péreyra parut; l'auteur aurait pu subir le même sort que Vésale ; mais il fut assez heureux pour n'avoir pas affaire à Sylvius ou à des gens de son espèce, qui, d'injure en injure, d'imputation en imputation, l'eussent sans doute attaqué sur sa religion.

Cette manœuvre a souvent été employée contre des médecins : on a essayé de peindre leurs sentiments prétendus sur la religion, en caractères si distinctifs et si sensibles que personne ne pût s'y méprendre. Mais cette vieille machine de guerre littéraire est rouillée dans notre siècle : on ne la trouve plus que dans des feuilles inutiles proscrites et dans des monceaux d'ouvrages que le public s'aheurte à ne point lire, au grand regret des calomniateurs.

Il y a lieu de croire que Péreyra eût poursuivi avec vi-

gueur ceux qui auraient attaqué sa religion. La justice l'aurait vengé. Elle eût aussi vengé Vésale s'il avait su se défendre ; mais il prit peur aux clameurs de quelques particuliers ; il ne sut pas distinguer parmi ses confrères, ceux qui en faisaient la plus saine partie; il n'écouta pas des voix qui gémissaient de voir l'art déshonoré par des discussions réservées pour les halles, et dont la fin est toujours l'indignation de la justice et des honnêtes gens.

Il attribua au corps des médecins des excès uniquement dus aux menées de Sylvius et de sa clique. C'est ainsi que se sont trompés bien des particuliers, en s'en prenant à tout leur corps des égarements de quelques membres, qui n'osent se montrer à découvert et qui essaient de donner le change au public.

Ainsi dit Bayle au sujet de Priscillien accusé par Ithacius : « Cet accusateur sacrifioit tout à ses passions... Il » poussoit à bout les persécutions par un principe de va- » nité.... mais il se désista de l'accusation lorsque Priscil- » lien fut condamné.... Artifice grossier dont Sulpice Sé- » vère se moque très-justement. »

Il est pourtant plus ordinaire de voir des accusateurs se désister de leur accusation lorsqu'ils ont manqué leur coup: c'est alors qu'ils usent de toutes les ressources de la chicane. Mais personne n'est la dupe de leurs propos, qu'ils essaient toujours de plier aux circonstances où ils se trouvent. Fiers et hardis lorsqu'ils croient que le public est pour eux, leur courage s'évanouit et ils se sauvent dans les voies tortueuses des commentaires et des rétractations lorsqu'il s'agit de paraître devant les juges éclairés : ils fuient le jour que la justice porte dans les affaires.

§ II. *Descartes pensa comme Péreyra sur l'âme des bêtes; l'opinion de Stahl venge les médecins de l'accusation de matérialisme dont on les a chargés ; cette opinion a fait naître à Montpellier celle de la sensibilité essentielle au corps vivant; chimie médicinale.*

Bientôt après que Descartes eut publié son système sur l'âme des bêtes, et qu'il eut essayé de prouver qu'elles n'étaient que de vraies machines, les critiques eurent soin de

lui reprocher qu'il avait copié les idées de Péreyra. Cette imputation, il faut en convenir, n'était pas sans fondement: Descartes fut si grand de sa propre gloire qu'il n'y a pas à craindre de la diminuer, en rendant aux autres ce qui leur appartient.

Il est sans doute honorable pour la médecine qu'elle ait pu fournir des modèles à Descartes, et lui frayer la route dans ses découvertes: rien n'élève et n'ennoblit autant notre art que les fréquents emprunts que lui ont toujours faits les plus beaux génies. Si Péreyra eût pu savoir que Descartes adopterait son système, il n'en aurait sûrement pas été jaloux ; il se serait cru au comble de la gloire.

L'opinion de Péreyra, devenue à la mode par l'approbation de Descartes, fut une des causes de la révolution que fit ce philosophe dans la médecine, comme dans la physique. Il fut lui-même curieux d'essayer ses forces sur les matières de notre art ; il y introduisit des systèmes qui eurent beaucoup de suites ; il donna une explication particulière du mécanisme de la circulation, récemment découvert ; il fit un homme enfin, dont il s'attacha à régler les fonctions par les lois ordinaires du mouvement.

Il est vrai qu'il distingua l'âme d'avec le corps, mieux qu'on ne l'avait fait avant lui ; mais il n'en fut pas moins la cause innocente des erreurs ridicules de quelques matérialistes, qui se flattèrent de tout expliquer par les seuls agents corporels.

Ces erreurs auraient dû avoir moins de cours parmi les médecins, plus à portée que tous les autres philosophes de connaître et de distinguer les forces corporelles et l'action de l'âme ; c'est ce qui arriva en effet. Je dois me presser de donner la preuve de cette espèce de paradoxe.

Il s'éleva parmi les médecins une secte qui attribua tous les phénomènes du corps vivant à l'âme spirituelle et raisonnable. Stahl fut auteur de cette secte, renouvelée des anciens ; il eut beaucoup de partisans et il lui en reste encore. L'action de l'âme sur le corps, les révolutions que cette action opère dans les maladies; les effets singuliers des passions : tout cela, bien exactement combiné et établi par les faits que la pratique journalière apprend aux médecins, entraîne aisément dans les opinions de Stahl.

Ces médecins animistes me paraissent devoir venger à jamais notre art, de ce que le public a trop souvent pris à tâche de lui imputer, au sujet de la pente au matérialisme qu'on a cru qu'il favorisait.

On n'a jamais vu de philosophes qui aient autant eu de recours à l'âme spirituelle et raisonnable, pour expliquer la vie et ses phénomènes, que la secte des médecins dont il est question: ils furent très-éloignés de la manière de penser de Descartes, qui, à force de vouloir prouver que les bêtes ne sont que des machines, pouvait induire des esprits faibles à raisonner sur les fonctions de l'homme comme Descartes raisonnait sur celle des animaux: ce ne fut jamais l'intention de ce grand homme, il faut en convenir ; mais son système put donner lieu à tomber dans cette erreur.

Or, ce système appartenait à Péreyra, qui vraisemblablement aurait eu de l'éloignement pour celui des animistes, dont, pour le dire en passant, les inconvénients ne sont pas médiocres au sujet des bêtes. Ne faut-il pas en effet, suivant les principes de Stahl, leur donner une âme spirituelle, non moins occupée et à peu près aussi instruite que la nôtre ? et les plantes n'ont-elles pas aussi besoin d'une âme spirituelle ? Ces questions ont été fort débattues à Montpellier, où le stahllianisme a encore des partisans.

Cette école se distingua toujours par la liberté qu'elle laisse à ses membres, au sujet de toutes les disputes qui s'élèvent en médecine: elle souffre des discussions fort éloignées des principes usuels et journaliers. C'est de cette liberté de penser que sont nées, il y a quelque temps, bien des dissertations au sujet de l'opinion de Stahl, ou de celle des anciens, sur l'action de l'âme.

On y est parvenu peu à peu à l'établissement d'une opinion mixte, également éloignée des excès de Stahl et de ceux qui avaient pensé que les corps vivants se conduisaient par les lois ordinaires du mouvement. On y a soutenu, et plusieurs des membres de la Faculté y soutiennent encore, qne le corps animal contient un principe de vie et d'action dépendant de son essence.

Cette vie et cette action ne sont, à proprement parler, que la vertu de sentir propre aux organes ou aux nerfs des animaux ; les nerfs sont les principes de tout mouvement

et d'une sorte de sentiment nécessaire à toutes les actions de la vie.

L'âme spirituelle, jointe au corps vivant, a ses fonctions particulières : elle agit sur le corps et elle en reçoit des modifications. Mais la vie corporelle est due à l'être animal ou vivant : être distinct, par sa nature ou par ses dispositions essentielles, de tous les autres corps, être duquel les bêtes approchent beaucoup plus que les plantes, qui jouissent pourtant d'une nuance ou d'une portion corporelle.

Les savants ont reçu avec empressement les expériences et les réflexions d'un médecin philosophe des plus distingués de ce siècle, Haller : il a pris l'irritabilité des parties du corps vivant pour un principe général, et il l'a mise à la place de la sensibilité, qui avait de même été regardée comme un principe général dans l'école de Montpellier, avant qu'il fût question de l'irritabilité considérée sous ce point de vue.

Or, la sensibilité paraît plus aisée à comprendre que l'irritabilité, et elle peut très-bien servir de base à l'explication de tous les phénomènes de la vie, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie. Au reste, ces deux opinions se ressemblent beaucoup, et elles ont eu de grands partisans en Angleterre.

Telle est donc la façon de considérer le corps vivant, de la part de ceux qui, parmi les modernes, ont porté leurs spéculations au delà de la médecine pratique et des systèmes reçus dans les écoles du commencement du siècle. Tel est l'essor que prend la médecine philosophique dans ce qui concerne les fonctions purement matérielles du corps. Les médecins anciens n'ont pas fait de moindres efforts pour développer la cause et les phénomènes de la vie et de ses fonctions.

Cette opinion sur les éléments du corps vivant, sensibles par leur essence, et qui ne cessent d'être les principes de la vie jusqu'à ce qu'ils aient perdu par la pourriture ou autrement la disposition qui les caractérise, ou qui les conserve dans leur état d'être vivant ; cette opinion, dis-je, se joint fort aisément à celle dont il a été question au Chapitre troisième.

Il y est parlé d'une classe d'observateurs qui ramènent

tous les mouvements du corps au développement de l'action des nerfs ; suivant eux, cette action a deux sources principales : la tête et la région moyenne du corps attenant au cœur, à l'estomac, au diaphragme et aux entrailles.

Ces deux sources semblent être dans un contrebalancement perpétuel, et ce contrebalancement entretient les fonctions, d'autant que ces dernières ne sont, pour ainsi dire, que des traînées ou des développements de l'action qui se répand à la faveur des nerfs, depuis les deux centres d'action jusqu'aux extrémités.

Mais comme l'essence de la vie du corps animal consiste dans une sorte de mouvement et de sentiment, ou bien dans une disposition à ces deux modifications, il est nécessaire que chaque fonction de la vie soit mêlée de mouvement et de sentiment : c'est en effet ce que l'expérience démontre. Il y a des fonctions dans lesquelles le sentiment domine, et alors l'âme, unie au corps vivant, tient, par son action sur le corps, le premier rang dans ces fonctions ; d'autres, au contraire, semblent ne dépendre que de la sensibilité purement vitale, sans que l'âme paraisse y entrer pour quelque chose.

Il en est de même des fonctions caractérisées par ce mouvement. Dans les unes, il est très-sensible et l'âme le dirige; dans les autres, il est sensible aussi, mais il semble indépendant de l'âme : il en est dans lesquelles le mouvement paraît à peine sensible. Cette vicissitude de mouvements évidents, de sensations évidentes, de mouvements obscurs et de sensations obscures, fait la chaîne des fonctions de la vie, et en entretient l'usage et la durée.

Le règne du sentiment ou de la sensibilité est des plus étendus; le sentiment revient dans toutes les fonctions ; il les dirige toutes. Il domine sur les maladies ; il conduit l'action des remèdes ; il devient quelquefois tellement dépendant de l'âme que ses passions prennent le dessus sur tous les changements du corps ; il varie et se modifie différemment dans presque toutes les parties.

Il règne principalement sur l'estomac, dont les fonctions dépendent d'un fonds de sensibilité, trop méconnue par tous les faiseurs de physiologie ordinaire. Ils n'ont considéré ce viscère que comme un réservoir presque passif, ou tout

au plus un peu mobile ; au lieu qu'il est doué de beaucoup de sensibilité dont les divers degrés (ou les divers goûts) se manifestent à chaque instant, et entretiennent ou bouleversent la marche et l'accord de toute l'économie animale.

Ainsi l'estomac ou ses appartenances, qui sont un centre principal pour les mouvements du corps, le sont de même pour tous ses divers degrés de sentiments. Telle est la matière et l'étendue des spéculations des médecins philosophes les plus modernes, eu égard aux principes de la vie et à l'organisme de ses fonctions, si on peut s'exprimer ainsi.

La chimie a de grands droits sur l'explication des fonctions animales ; ces droits furent peu connus à Montpellier jusqu'à ces derniers temps. On y a ouï définir la chimie, « un amas de cornues, de poêlons, de fourneaux, au » moyen desquels on analyse les corps ». Cette singulière définition ne paraîtra sûrement plus à Montpellier, où les beaux germes semés dans l'*Encyclopédie* se développent journellement.

La chimie a été mieux cultivée à Paris depuis que la doctrine chimique de Stahl y est publiquement expliquée par des hommes qui font honneur à la médecine de ce siècle, et qui sont les vrais disciples d'un si grand maître. Mais cette chimie épurée est trop jeune encore pour qu'elle ait pu faire des progrès, que le temps et les talents distingués de ceux qui cultivent cette partie amèneront sans doute.

Il faut avant tout achever de détruire les restes d'une prétendue chimie, ou plutôt d'un méchant baragouin, qui avait inondé tous les ouvrages et corrompu bien des têtes. On ne peut que gémir en songeant aux peines perdues par un grand nombre d'ouvriers aveugles et qui travaillaient sans aucun objet ; ils n'avaient pas même les premières notions des termes de l'art ; ils se disaient disciples de Paracelse, qu'ils n'entendaient point ; ils perdirent les écoles de médecine, et ils rebutèrent tous les esprits sages et sensés, qui s'en prirent à la chimie des égarements qui ne dépendaient que de l'ignorance des prétendus chimistes.

Ils firent presque regretter l'empire du galénisme, qui n'était aussi qu'une sorte de jargon qu'on s'était fait, et

dans lequel au moins les médecins s'entendaient; au lieu qu'ils se sont égarés pendant plus d'un siècle en courant après une chimie fausse et bâtarde.

Celle de notre siècle est trop sage pour confondre son objet dans l'étude du corps vivant; elle y distinguera ce qui lui appartient d'avec ce qui regarde l'organisme, l'action des nerfs, celle des passions, celle de la sensibilité inhérente dans toutes les parties.

Elle chassera mille questions oiseuses, qui amusèrent trop nos pères sur l'acide, l'alcali et des acrimonies supposées : ces êtres, la plupart imaginaires, n'approchent point des principes vraiment chimiques du corps vivant; ils n'en sont pas les éléments nécessaires, ou utiles, ou même possibles à manier.

Au reste, l'organisme moderne laisse bien loin de lui les copistes et les commentateurs des Hecquet, Baglivi et autres de cette espèce, qui ont tant parlé de ressorts, d'élasticité, de battements, de fibrilles. Ces physiciens légers furent aussi éloignés des vrais principes d'observation, qui conduisent dans les détours des fonctions de l'économie animale, que des enfants qui jouent avec des morceaux de cartes, pour bâtir des petits châteaux, sont éloignés des belles règles de l'architecture.

Qu'on nous fasse donc grâce, une fois pour toutes, de ces ressorts, de ces leviers, de ces pelotons de vaisseaux, de ces fibrilles, de ces pressions, comme de ces globules, de ces épaississements, de ces pointes, de ces lymphes, de ces marteaux et de tant d'autres petits meubles des ateliers mécaniques dont le corps vivant a été rempli, et qui furent, pour ainsi dire, les joujoux de nos pères.

§ III. *Van-Helmont; Hippocrate, copié par Aristote; l'Académie de médecine; le savant historien, du cabinet du roi; le siége de l'âme; le système de Willis, détruit à Montpellier; le système de l'organisme.*

Il n'est pas possible de pénétrer un peu avant dans l'étude de la physique du corps vivant sans rencontrer les traces de Van-Helmont, et sans être étonné de l'étendue des routes qu'il s'est ouvertes. Cet homme, moins éloigné

de nous et moins incompréhensible que Paracelse, n'en fut pas pour cela moins extraordinaire. Il vécut, je dirais presque, il régna dans le XVIe siècle.

Emporté par son enthousiasme, piqué des lenteurs et des vaines promesses de la médecine galénique, dont il éprouva l'impuissance sur lui-même, aiguillonné par le sentiment de supériorité que son génie lui donnait sur tous les autres médecins, il jura la perte du galénisme, et il acheva de réduire en poussière le monstre abattu par Paracelse.

Il mit au jour une nouvelle médecine; il réduisit en système les notions éparses de quelques chimistes; renfermé dans son cabinet, il donna des lois à l'Europe; inconnu à ses plus proches voisins dans la ville qu'il habitait, il faisait trembler les vieux professeurs de toutes les Facultés, qui le maudissaient, en mordant le frein qu'il leur donnait; il en forma un nombre infini, qui cultivèrent le nouveau champ qu'il défricha.

Ses bouillantes sorties contre l'Ecole, ses analyses des systèmes de Galien et des Arabes, ses observations sur les liaisons des parties, ses archées ou ses êtres particuliers, qu'il établit pour surveillants de chaque organe, son maître-archée, qu'il plaça dans l'estomac, pour de là régir tout le corps, ou pour diriger les mouvements de la santé et ceux des maladies; tous ces aperçus et tant d'autres de la même espèce sont autant de preuves de son génie créateur ou vraiment observateur.

Il est certain que le stahllianisme dut sa naissance à Van-Helmont; on ne peut nier que ceux qui font de chaque partie du corps un organe ou une espèce d'être ou d'animal, qui a ses mouvements, son action, son département, ses goûts et sa sensibilité particulière, n'aient puisé dans la même source que les Stahlliens : Van-Helmont s'est mieux expliqué sur tous ces points que les anciens, quoiqu'ils eussent regardé la matrice comme un véritable animal; ce qu'il était aisé d'appliquer à tous les autres viscères.

Ceux qui pensent que l'estomac, le diaphragme et les autres parties de cette région influent d'une manière particulière sur toutes les fonctions de l'économie animale, doivent au moins à Van-Helmont d'avoir aperçu, mieux

que tous ses prédécesseurs, les faits ou les observations qui démontrent cette influence, et qui lui avaient fait imaginer son archée résidant à la partie supérieure de l'estomac.

Ceux qui sont pénétrés, comme on doit l'être, des effets singuliers que l'âme fait sur le corps, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie; ceux à qui la pratique de la médecine et l'étude de l'homme apprennent que le physique est essentiellement lié au moral dans la plupart des fonctions de la vie ; ces médecins philosophes peuvent mettre Van-Helmont à leur tête, et espérer qu'en suivant le fil de ses opinions ils parviendront à établir sur l'économie animale un système beaucoup plus raisonnable que tous ceux qu'on a publiés jusqu'à présent.

C'est un hommage qu'on doit à Van-Helmont, dont les disciples se sont malheureusement perdus dans mille détails inutiles, en abandonnant les principes lumineux de leur maître. Ils ont eu peine à lier avec le dogme de la circulation du sang beaucoup de vérités, qui n'étaient pas incompatibles avec cette découverte bien entendue.

Ils essayèrent de concilier Galien avec Van-Helmont : en quoi ils ne firent point des travaux entièrement inutiles. Sennert, un de ces laborieux savants, comme il y en a eu dans toutes les sciences, ne réussit pas mal sur ce point important.

On ne sait pour quelle raison Aristote fit beaucoup d'usage de différents dogmes d'Hippocrate sans rendre à ce père de la médecine les marques de la reconnaissance qu'il lui devait. Les médecins se sont avec raison crus en droit de relever cette petite faute d'Aristote ; mais elle n'a été que trop imitée par beaucoup de philosophes, qui se sont abondamment pourvus de connaissances dans les ouvrages des médecins.

Ces ouvrages seront, en effet, à jamais le véritable répertoire d'idées, d'observations, de faits particuliers touchant la physique, surtout celle du corps humain, celle des animaux et celle des plantes. Ces deux règnes furent de tout temps du domaine de la médecine, et elle a singulièrement étendu ses droits sur le règne minéral.

Nous fûmes pendant plusieurs siècles, et dans la plupart

des Etats, les seuls physiciens : personne ne l'ignore. Nos ancêtres portaient le nom de physiciens, que les médecins anglais portent encore aujourd'hui. La plupart des classes des Académies modernes ont été formées des débris de la médecine. Si nos Facultés, dans leur établissement, négligèrent un peu la physique expérimentale ; si elles furent obligées de payer le tribut aux enfantillages et aux folies de la dialectique, il est certain qu'elles contenaient le germe de la vraie physique, qu'elles ont précieusement conservé dans leur sein.

La volonté du roi eût aisément fait éclore ces germes dans nos Facultés de France. Il eût été le maître d'ordonner qu'on y suivît la manière académique, c'est-à-dire qu'on y traitât les différentes questions en français, par une suite d'observations, d'expériences, de démonstrations claires et à la portée de tout le monde, au lieu de l'ancienne façon scolastique, qui est de proposer un problème en latin et de disputer ensuite ou d'argumenter, suivant les règles de l'art syllogistique, dans des assemblées où l'on soutient le lendemain le contraire de ce qui s'est soutenu la veille.

Le roi a bien voulu laisser vivre encore dans son royaume nos vieux usages, qui, outre le mérite de l'ancienneté, en ont plusieurs autres, sans doute ; mais l'exemple des Académies royales nous est très-utile ; chaque jour voit naître quelque petite réforme parmi nous. L'école de Montpellier a adopté en partie la manière académique. On y fait des expériences ; on y calcule ; on y fait le détail des observations ; on y dispute moins qu'on y raisonne ; on y procède enfin à la façon des historiens, qui est assez convenable à la médecine.

Il sera bientôt aussi inutile que singulier de dire que « le plan d'une Académie de médecine que Chirac vouloit » faire établir à Paris, exécuté hors de la Faculté, auroit » excité parmi les médecins des divisions préjudiciables au » public ». La Faculté se pliera tout naturellement à ce plan.

Le *Journal de Médecine* forme déjà dans la capitale du royaume une manière de point de réunion pour tous les médecins français. Le Jardin Royal et le Collége Royal ont

rendu les plus grands services à la médecine, quoique le plan de ces établissements, qui honorent la France, ait été exécuté hors de la Faculté.

Eh ! quel pourrait être, dans le siècle où nous vivons, le médecin qui oserait penser que le plan d'une Académie de médecine pourrait exciter des divisions préjudiciables au public? Est-ce que les magistrats, qui veillent sans cesse au maintien des lois, ne pourraient pas préserver les sujets du roi des suites de nos divisions ?

Le plan de l'Académie projeté par Chirac, fût-il exécuté hors de la Faculté, trouverait autant d'approbateurs que le *Journal de Médecine*, qui est, pour ainsi dire, une partie de cette Académie, de même que le Jardin Royal et le Collége Royal.

Je suis assuré que la Faculté de Paris et celle de Montpellier applaudiraient à l'exécution entière de ce plan, ou d'un autre semblable, soit que le roi jugeât à propos de l'établir dans leur sein, soit qu'il en ordonnât autrement.

Réunissons donc nos vœux pour qu'on nous donne tous les moyens possibles de nous instruire et d'être utiles à notre patrie. Soyons plutôt hommes, médecins et français que membres de nos Facultés. Profitons des leçons que nous donnent ces deux corps respectables, qui ne veulent, à tous égards, que l'avancement de l'art et de toutes ses parties, et qui sacrifieraient même leur existence si le roi et ses sujets pouvaient en être mieux servis.

Il n'est pas à craindre que le savant auteur de l'*Histoire naturelle*, du cabinet du roi, mette, comme Aristote, les médecins dans le cas de se plaindre qu'on les a copiés sans les citer. Les idées d'Hippocrate et celles de tous les anatomistes qui se sont occupés de la question difficile de la génération, sont mises dans le plus beau jour par l'auteur dont il est question ; il y a beaucoup mis du sien ; ses réflexions et ses spéculations font la plus grande partie de son ouvrage ; mais les divers sentiments des médecins s'y trouvent à leur place, comme il convient.

L'opinion de Van-Helmont sur le siége du grand archée résidant dans l'estomac, et présentée par des médecins à Paris, à Montpellier et ailleurs d'une manière plus intelligible, plus physique et plus dans le goût de la philosophie

moderne ; cette opinion capitale sur l'économie animale est une de celles qui paraît avoir été le plus du goût de l'auteur de l'*Histoire naturelle.*

Il faut espérer qu'il l'étendra dans les suites, qu'il l'appuiera d'un grand nombre d'expériences, et qu'ayant parcouru les divers ouvrages des médecins sur cette matière, il en tirera de quoi former un système général sur l'action de la fistule intestinale et sur le mécanisme de cet organe singulier, situé vers la région de l'estomac.

Cet organe paraît être un centre ou un réservoir d'action, qui, dans toutes les fonctions corporelles et même dans le matériel de beaucoup de fonctions essentiellement dépendantes de l'âme, s'étend de ce centre dans toutes les parties du corps, ou bien s'y rassemble ou s'y concentre, y fait enfin des impressions étonnantes, dont les médecins trouvent journellement des exemples dans la pratique.

Voilà sans doute un des problèmes des plus curieux qu'on puisse proposer sur l'économie animale ; il est digne des lumières et des vues étendues du physicien célèbre auquel il était réservé de mettre ces matières abstraites, et jusqu'ici connues seulement des médecins, à la portée de tout le monde.

Il ne fallait pas moins que l'élégance et la richesse de son style pour réveiller à cet égard l'attention des lecteurs de ce siècle : ils sont trop peu accoutumés à recourir aux sources ; ils sont obligés de s'en tenir à des copies, ne pouvant consulter les originaux, dans lesquels les vérités les plus brillantes sont embarrassées de discussions inutiles et souvent rendues avec trop peu de goût.

Mais il ne faut pas penser que toutes ces questions, qui sont au moins fort amusantes, eussent entièrement échappé à la scrupuleuse sagacité des médecins et des philosophes anciens : on retrouve dans Hippocrate et dans Galien des restes de la manière de penser de plusieurs grands hommes, qui avaient prétendu que l'âme était logée et exerçait ses principales fonctions vers le cœur et l'estomac ; la membrane, ou plutôt le muscle qui les sépare, sans les empêcher d'agir l'un contre l'autre, ce muscle important dans la plupart des animaux, mais surtout dans l'homme, et connu

sous le nom de diaphragme, avait déjà joué un rôle qui lui a été redonné de nos jours.

Les observations des philosophes qui se sont étudiés eux-mêmes, et qui, ainsi que Montaigne l'a fait pour le moral, ont peint dans le physique les révolutions qu'ils éprouvaient sur leur propre corps; ces observations, que bien des médecins ont ébauchées, et qu'il est ridicule qu'ils n'aient point suivies comme elles pouvaient l'être, se présentent si naturellement qu'il est impossible de les méconnaître. Nos femmes nerveuses et sensibles, attentives à tout ce qui se passe en elles, font tous les jours là-dessus les remarques les plus fines.

Il n'en est point qui ne prouvât qu'un des siéges des passions et des forces nécessaires, même aux efforts corporels, est vers le creux de l'estomac et vers le cœur ; elles l'expliqueraient mieux que ce philosophe ancien, qui, pour prouver la même chose, disait qu'en prononçant le mot *moi*, ou *je*, ou *ego*, il fallait baisser le menton, c'est-à-dire indiquer, par ce mouvement de la mâchoire, le point central de son individu ou du siége de l'âme.

Quoi qu'il en soit, cette opinion n'eut jamais de si grand antagoniste que Descartes ; ce n'est pas qu'il la combattît comme des médecins l'avaient combattue avant lui ; mais il trouva bon de loger l'âme dans la glande pinéale, qui est une partie du cerveau ; dès lors cette glande et ses appartenances devinrent l'objet de la curiosité et des réflexions de tous les philosophes et des médecins qu'ils entraînaient avec eux.

On ne s'occupa que du cerveau, qu'Aristote regardait comme une masse froide et peu utile : on traça dans ce corps pulpeux, et qui ressemble à une espèce de bouillie ou d'amas de mucosité, les divers départements, les diverses fonctions de l'âme : on logea ces fonctions dans les cavités du cerveau ; on dessina ses fibres, on les compta.

Combien de temps n'ont pas perdu les médecins cartésiens ! et à quoi l'ont-ils perdu ? à rêver ! Il y a toute apparence que les physiciens, rebutés de vouloir pénétrer des choses si fort au-dessus de leur portée, se restreindront désormais à l'observation des choses plus sensibles.

Montaigne désirait avoir les portraits de tous les âges dans

lesquels il avait passé ; je voudrais des relations exactes des révolutions éprouvées dans toutes les diverses fonctions et toutes les positions de la vie, par plusieurs observateurs qui se fussent occupés de se peindre eux-mêmes : ce serait là des fondements d'une bonne histoire de l'économie animale !

Il y a quelques années qu'on examina à Montpellier le système de Willis, médecin anglais du XVIIe siècle. C'est le même dont un roi d'Angleterre disait que ce médecin lui avait fait perdre autant de soldats que ses ennemis. Il travailla beaucoup sur le cerveau, et il suivit la manière ordinaire des médecins cartésiens, qui était de laisser aller leur imagination après la recherche des causes inconnues, et de prendre pour des faits, sur lesquels on pouvait compter, ce qui leur paraissait le plus vraisemblable : logique dangereuse pour des médecins et plus encore pour leurs malades.

Willis sépara le cerveau en deux grands départements, qu'il attribua chacun à l'une des deux parties de cet organe. L'une de ces parties forme le grand cerveau, et l'autre le petit, connu sous le nom de cervelet. Willis prétendait que le grand cerveau était le siége des fonctions animales, et le cervelet celui des fonctions vitales, c'est-à-dire celui de la respiration, du mouvement du cœur et de quelques fonctions qui en dépendent.

Le cervelet, suivant Willis, étant beaucoup plus dur que le cerveau, ses fibres ou ses petits tuyaux sont moins sujets à l'affaissement, et voilà pourquoi il faut des causes considérables pour déranger et pour abolir les fonctions du cervelet. Le cerveau, au contraire, étant beaucoup plus mou, ses vaisseaux s'engorgent aisément, et, étant engorgés, compriment les nerfs. De la vient que le cerveau, étant fatigué par la veille et par les exercices de la journée, ses fonctions se font difficilement vers la nuit, ce qui occasionne le sommeil ; de là la théorie des maladies soporeuses ou d'affaissement, des paralysies et d'autres accidents, qui ne sont dus qu'à la compression du cerveau, tandis que le cervelet résiste, par sa dureté, aux causes capables d'affaisser le cerveau.

Mais on établit à Montpellier, par toutes sortes d'épreu-

ves, que le cervelet est plus mou que le cerveau ; par conséquent, l'opinion de Willis ne saurait subsister, joint à ce que les anatomistes connaissent des nerfs qui semblent venir du cervelet et qui servent aux fonctions animales.

Cependant le système de Willis se reproduit encore tous les jours, soit dans les livres et dans les écoles, soit au lit des malades ; c'est sur ce dogme qu'est fondée la théorie des maladies de la tête ; et, ce qui est bien pis encore, ces maladies sont traitées en conséquence. Voilà un exemple du danger du dogme : on s'y attache, pour ainsi dire, par habitude, et on ne peut plus s'en détacher.

Tout ce que nous savons du cerveau se réduit à bien peu de chose ; il est certain que son prolongement, connu sous le nom de moelle allongée, étant blessé sur un animal vivant, l'animal meurt tout d'un coup ; c'est ainsi qu'on terrasse un bœuf en lui plongeant un stylet entre la première vertèbre du cou et l'os de la tête.

D'où il suit que cette moelle allongée, qui s'étend ensuite dans toute la longueur de l'épine du dos, est la principale tige de la fibre nerveuse ou animale, celle qui forme essentiellement l'animal et qui est le vrai siége de l'âme. Le cerveau semble être le bulbe ou la racine de cette tige, dont les branches se répandent dans toutes les parties.

Ainsi, l'animal proprement dit se réduit à cette espèce d'organe niché dans la tête, dans les creux des vertèbres, et qui se prolonge jusqu'aux extrémités, à travers le tissu pulpeux de toutes les parties, connu des anciens sous le nom de parenchyme, et qui a fait du bruit parmi nous sous le nom de tissus cellulaire et muqueux. Chacun des prolongements de l'organe nerveux a sa fonction particulière, ou domine sur quelque partie.

C'est sous ce point de vue général qu'il semble qu'on doive suivre les fonctions de la vie, qui se tiennent les unes aux autres d'une manière admirable, et qui dépendent toutes de l'influence ou de l'action de la fibre animale ou sensible, diversement repliée, contournée, appuyée, excitée dans les diverses parties.

Si elle a, pour ainsi dire, un point d'appui considérable dans la tête ; si elle y est continuellement réveillée par les effets des fonctions de l'âme et par ceux des corps qui se

présentent aux organes des sens, elle trouve des sujets d'activité dans bien d'autres parties, dans l'estomac et ses appartenances, sans cesse secouées par la respiration, par les effets de la digestion, par ceux des passions et par les efforts corporels ; dans la matrice chez les femmes, et enfin dans tous les viscères dont cette même fibre animale entretient le mouvement et le sentiment, et qui sont pour elle des sources des sensations journalières et de détail, nécessaires à l'harmonie des fonctions.

§ IV. *La Chambre, Locke et autres médecins philosophes ; l'envie des médecins; Mallebranche; sa prédiction sur le scorbut ; Montesquieu ; Huarte, médecin philosophe; les médecins ont fourni le correctif des idées de Montesquieu.*

S'il y eut de l'excès dans la prétention de Callimaque, qui pensait qu'il faut être médecin pour bien écrire l'histoire générale des nations, il est au moins certain que la médecine a des droits très-légitimes sur la connaissance des passions des hommes et sur celle de leurs mœurs, qui tiennent plus ou moins de leurs passions naturelles, ou de leurs différents tempéraments.

Plusieurs médecins ont écrit l'histoire des passions et celle des maladies de l'âme. Il n'en est point qui se soit autant distingué en cette partie que La Chambre, médecin ordinaire de Louis XIII, retenu à Paris par le chancelier Séguier et nommé à l'Académie française encore naissante. Il dut cette dernière marque de considération au cardinal de Richelieu, qui attacha le nouvel académicien à sa fortune et qui l'employa à répondre à un ouvrage condamné par arrêt du parlement. Le médecin avait, comme on voit, beau jeu avec un protecteur tel que le cardinal, et en critiquant un ouvrage qui mérite d'être proscrit.

L'Art de connaître les Hommes, *le Système de l'Ame*, ouvrage de La Chambre, étaient sans doute du goût du cardinal, qui sentait l'avantage d'un médecin pour traiter ces matières d'une manière particulière. *Les Caractères des Passions*, autre ouvrage de La Chambre, plaisaient beaucoup au chancelier Séguier, à qui l'œuvre est dédiée. Ce traité des passions est éloquent, vif, lumineux et principalement

appuyé sur des connaissances médicinales : jugeons-en par quelques lambeaux de ce que l'auteur dit de la colère.

N'oublions pas de remarquer que, de l'aveu de Bayle, La Chambre est le plus bel écrivain français qu'aient eu les médecins. Ce jugement, qui pouvait être vrai du temps de Bayle, ne l'est plus aujourd'hui. Nous avons, en notre langue, un médecin plus éloquent et plus châtié que La Chambre : le *Traité du Cœur* est beaucoup mieux écrit que les *Caractères des Passions*.

« La colère est de toutes les passions celle... qui cause » de plus grands désordres... Les lois n'ont jamais souf- » fert l'usage de la colère... Sitôt qu'un homme en est at- » teint... la vengeance, ainsi qu'un torrent de feu, se ré- » pand en toutes ses pensées, la fureur gagne sa raison et » son jugement... Ce ne sont que plaintes, que reproches, » qu'injures ; ce ne sont que menaces, qu'imprécations, que » blasphèmes... Il est incapable d'écouter aucune raison.

» Après avoir fait éclater son ressentiment par l'extrava- » gance de ses discours, il tombe dans un profond silence... » et avec une mine hagarde et farouche il fait juger par ses » fréquens branlemens de tête... et par ses regards furieux, » qu'il roule en son esprit le dessein de quelque horrible » vengeance... ses yeux sont rouges et enflammés... ses » sourcils sont tantôt abattus, tantôt ils s'élèvent et puis ils » se resserrent, son front se ride et se ramasse, ses narines » s'ouvrent et s'élargissent, ses lèvres se grossissent... » sa bouche devient aride... son visage pâlit.

» Les plus colères de tous les hommes sont ceux qui ont » une chaleur ardente, active, qui rend toutes leurs actions » précipitées... et qui leur ôte le temps et les moyens de » juger véritablement des choses... Toutes les fonctions » des sens et principalement celles du jugement ne peuvent » se faire que dans une grande tranquillité d'âme. »

J'aurais désiré que La Chambre se fût appliqué à chercher les raisons de ce qu'on dit vulgairement touchant l'envie des médecins. Plusieurs auteurs ont essayé de résoudre cette espèce de problème et n'y ont point réussi. Ce que Bernier a laissé sur cette matière n'est pas suffisant assurément. Il a beau dire que « l'envie est le péché mi- » gnon des médecins... qu'on la pare tant qu'on voudra

» des habits et des couleurs de l'émulation, elle ne sera » tout au plus que comme ces arbres dont les feuilles sont » verdoyantes, mais dont le cœur est tout corrompu... que, » suivant Hippocrate, l'envie des médecins est la plus » grande des lâchetés... que ce vilain vice a chassé Galien » de Rome et de l'Italie, qu'il a même fait mourir saint » Pantaléon, calomnié par les médecins de son temps... » que Cardan fut opposé à Scaliger, Carpus à Mandinus, » Vésale à Sylvius, Joubert à Rondelet, Fernel à Flesselles, » Riolan à Pecquet, et ainsi de tant d'autres médecins ».

Ces remarques décousues et sans suite ne paraissent pas toucher au fond de la question principale, qui serait de prouver qu'il n'y a point d'envie pareille à celle des médecins. Il faudrait examiner premièrement s'il est vrai que les médecins soient plus sujets à l'envie que les hommes des autres professions; et en second lieu, si cette espèce de proverbe, connu de tout le monde, regarde tous les médecins en général, c'est-à-dire s'il est vrai que leur état rend ceux qui le professent nécessairement envieux; ou bien si le proverbe indique seulement que lorsqu'un médecin fait tant que d'être envieux, ou lorsqu'il est pétri d'une pâte propre à laisser germer en lui ce vice odieux, sa profession fait qu'il le devient à proportion plus qu'un autre homme constitué de même et qui est d'une autre profession.

Bernier ne s'explique pas mieux, et il semble même éluder la difficulté lorsqu'il dit « qu'il ne cherche point si » la passion de dominer, naturelle à l'homme, est plus fu- » rieuse dans les médecins que dans les autres professions, » étant d'un tempérament chagrin, mélancolique, et qui ne » peut souffrir de compagnon ; ou si cela leur arrive parce » qu'ils croient se dédommager en quelque manière auprès » des malades du peu de considération qu'on a pour eux » lorsqu'on n'en a plus besoin.... mais qu'il est bien as- » suré que la pâleur, la maigreur, la taciturnité, l'air re- » frogné et chagrin sont des traits bien approchans de ceux » de l'envie, source empoisonnée dont il ne coule que des » contradictions de l'orgueil, des calomnies, des injures, » des coups fourrés».

Tous ces traits pourraient servir à distinguer ceux qui se

nourriraient d'envie et de calomnie, pâture ordinaire des âmes bourrelées par une ambition trop forte pour de petits talents ; mais le problème général touchant l'envie des médecins n'est pas résolu pour cela : il mériterait peut-être l'attention de quelque médecin philosophe de nos jours.

Quoi qu'il en soit, La Chambre fut un des précurseurs de Locke sur l'histoire des fonctions de l'âme. On ignore communément que Locke fut médecin, qu'il fut ami de Sydenham, qu'il resta quelque temps à Montpellier, où il profita sans doute des lumières de cette école, et surtout de celles de Barbeyrac ; enfin qu'il fut à Paris un de ceux qui suivaient des leçons d'anatomie d'un médecin hollandais.

La médecine a donc des droits sur tous les ouvrages de ce grand homme. Ennemi déclaré des disputes de l'école, il les regardait comme des sujets de querelles inutiles et comme un prétexte frivole à faire briller son esprit, qui ne saurait, par cette voie, parvenir à la découverte de la vérité.

Locke raisonne à la manière des médecins, principalement dans son fameux traité de l'*Entendement humain.* Partout il suit la marche et le développement des effets produits par les objets des sensations dans l'intérieur des organes. S'il a trop donné au physique ou au matériel des sensations, s'il s'égara enfin ou s'il ne mit pas à ses idées les bornes nécessaires, il faut passer cette faute aux efforts d'un auteur qui essaie une nouvelle carrière.

Locke n'en est pas moins admirable dans bien des endroits de son système, qu'il ne faut pas pousser trop loin. C'est aux médecins et aux philosophes à profiter de la chute de Locke : l'écueil dans lequel il tomba, en paraissant trop étendre les qualités de la matière, doit désormais être regardé comme un terme où ne peuvent arriver nos curieuses spéculations ; il faut, par conséquent, les porter d'un autre côté.

Mallebranche semble être tombé dans un écueil opposé à celui de Locke. Il parlait pourtant beaucoup de l'influence du corps sur les fonctions de l'âme. Il fit de merveilleuses et de sublimes réflexions, que lui dicta son génie perçant et relevé. Je ne puis oublier qu'il semble avoir

prouvé, par ses efforts et ses méditations, ce qu'avait avancé, il y a plus de seize siècles, Arétée, médecin de Cappadoce.

Ce médecin croyait avoir vu des malades dont les organes des sens acquéraient une telle finesse qu'ils prédisaient, pour ainsi dire, l'avenir. Jamais imagination ne fut aidée par des fibres aussi déliées que celles de Mallebranche; aussi trouve-t-on dans ses ouvrages une remarque singulière et très-frappante pour les médecins.

« Une maladie, dit Mallebranche, est nouvelle : elle fait » des ravages qui surprennent le monde ; cela imprime des » traces si profondes dans le cerveau que cette maladie est » toujours présente à l'esprit. Si cette maladie est appelée, » par exemple, le scorbut, toutes les maladies seront le scor- » but. Le scorbut est nouveau, toutes les maladies nouvelles » seront le scordut. Le scorbut est accompagné d'une dou- » zaine de symptômes, dont il y en aura beaucoup de com- » muns à d'autres maladies, cela n'importe. S'il arrive qu'un » malade ait quelqu'un de ces symptômes, il sera malade du » scorbut, et on ne pensera pas seulement aux autres ma- » ladies qui ont les mêmes symptômes. On s'attendra que » tous les accidents qui sont arrivés à ceux qu'on a vus » malades du scorbut lui arriveront aussi. On lui donnera » les mêmes médecines, et on sera surpris de ce qu'elles « n'ont pas le même effet qu'on a vu dans les autres. »

Si Arétée avait vécu de notre temps, n'aurait-il pas mis Mallebranche au nombre de ceux auxquels il croyait avoir vu prévoir l'avenir ? Personne n'ignore que tout ce que Mallebranche annonce est précisément arrivé sous nos yeux. Bontekoé, médecin du XVIIe siècle (qui, avant d'être arrivé à l'âge de quarante ans, fut plus d'une fois attaqué par des essaims de mauvais satiriques et calomnié par des malheureux, qui réussirent enfin à abréger ses jours), attribuait toutes les maladies au scorbut, il faisait de tous les malades autant de scorbutiques. Combien n'y a-t-il pas eu de petits Bontekoés, qui ont réduit la médecine à quatre phrases, se trouvant dans tous les auteurs sur le scorbut, et à quatre remèdes, connus de tout le monde pour le scorbut !

Nous avons vu régner sur cette maladie un délire épidé-

mique : tout le monde voulut avoir le scorbut ; on le voyait partout ; on raisonnait comme Mallebranche l'avait prévu, c'est-à-dire pour employer ses expressions, qu'on s'était formé sur la médecine « des idées qu'on peut appeler mix-
» tes et impures, et que les esprits ne jugeoient des choses
» que par rapport à eux-mêmes et à leurs premières pen-
» sées ».

L'idée du scorbut avait prévalu dans le public. Cette idée était utile à ceux qui l'avaient adoptée : il leur était commode de suivre un plan qui leur réussissait journellement. Aujourd'hui l'on ne craint plus ou, le dirai-je, on n'aime plus tant le scorbut ; on voit les maladies d'une manière un peu différente. Quel dommage qu'on ait ainsi dérangé un corps de doctrine si bien saisi !

Ceux qui s'attachent à faire l'histoire des épidémies, ou des maladies générales et populaires des divers pays, pourraient aussi parler des erreurs, ou des préjugés épidémiques en médecine, qui ont régné surtout dans les grandes villes. Cette dernière histoire serait fort intéressante : on aurait lieu de parler de celui qui imagina de faire voir dans le sang, au moyen d'un microscope, les espèces de vers singulières qui causaient toutes les maladies ; on parlerait des idées chimériques qui passèrent d'une tête à l'autre au sujet de ces vers, dont chacun croyait son sang plus ou moins fourni.

On verrait que les maladies de la tête ou, pour mieux dire, que les maladies qui sont dans l'opinion des hommes, se gagnent comme toutes les autres, et que c'est par l'usage et avec le temps qu'on apprend enfin à connaître et à mettre à leur place ceux qui font tous leurs efforts pour favoriser le cours de ces opinions vagues et générales, auxquelles les vrais médecins résistent toujours de toutes leurs forces.

C'est ainsi que les Stahl en Allemagne, les Willis en Angleterre, les S***, les V***, les F*** et beaucoup d'autres hommes illustres en France, ont modéré la crainte du public au sujet du scorbut, et résisté à ceux qui trouvaient leur compte à fomenter et à répandre ces craintes, par eux et par leurs émissaires.

Descartes, Locke, Mallebranche, Buffon, n'ont pas été

les seuls philosophes qui aient fait honneur à la médecine parmi les modernes ; on met de ce nombre le fameux Érasme et quelques autres de cette espèce, jusqu'à Newton. Je ne crois point qu'on ait encore donné à Montesquieu le rang qu'il mérite dans cette classe : les médecins doivent pourtant l'adopter avec empressement, et personne ne peut le trouver mauvais. En voici la preuve.

On conviendra sans peine qu'un des beaux traits de ce grand homme, est d'avoir porté un coup d'œil général sur les mœurs des nations et sur la constitution particulière des hommes dans les divers climats qu'ils habitent. C'est de cette constitution, primitivement due aux lieux, à l'air et à la nourriture, qu'il a fait dépendre la nécessité des lois différentes pour conduire des êtres si différents entre eux, et dont les mœurs doivent nécessairement tenir à la disposition particulière des corps, fort variée dans les différents climats.

Une idée aussi simple et en même temps aussi lumineuse est devenue, entre les mains de Montesquieu, un principe fécond, propre à résoudre beaucoup de problèmes et à jeter les fondements d'un plan général de législation.

Je dis que cette idée appartient aux médecins, qu'ils l'ont mieux sentie et mieux développée que les législateurs, qui ne consultèrent pas la médecine, et qu'enfin ce que les médecins avaient dit des maladies considérées sous ce point de vue étendu et pour ainsi dire universel, s'appliquait de soi-même aux lois et aux mœurs des différentes nations.

Je me fonde sur l'autorité de Huarte, médecin philosophe du XVIe siècle. Il mit au jour un ouvrage des plus curieux sur l'examen des esprits propres aux sciences. Cet ouvrage, suivant l'auteur, a pour objet de prouver « que » c'est le naturel qui rend l'homme propre à une science et » non à une autre... qu'il y a beaucoup de différences d'es- » prit au genre humain... qu'il y a des arts et des sciences » qui conviennent particulièrement à chacun, et qu'il y a » des signes par lesquels on peut connoître ce qui en tel cas » importe le plus ».

Ce plan paraît embrasser tout ce que Montesquieu a dit sur cette matière ; il en résulte qu'il « faudrait que nul ne » faille à choisir l'art qui lui est le plus propre, commettre

» et députer hommes sages et savans pour découvrir en » l'âge tendre l'esprit de chacun enfant». C'est du moins la conclusion à laquelle l'auteur fut conduit.

Il pensait sans doute que ce qu'un père de famille, ou des hommes sages peuvent et doivent faire pour un particulier, ceux qui sont à la tête des empires, les rois ou les législateurs, doivent et peuvent le faire à l'égard des grandes sociétés ou des nations entières : ce qui est précisément l'objet de Montesquieu.

Huarte appuie partout sa doctrine et son système, des arguments qu'il a puisés dans la médecine. « Quand Dieu, » dit-il, forma Adam et Ève, il est certain qu'il leur orga- » nisa et disposa très-bien le cerveau devant que les remplir » de savoir... Il ne donna un tel entendement à Ève qu'il » avoit fait à Adam... La composition naturelle du cerveau » de la femme n'est capable de beaucoup d'esprit et de sa- » voir... Or, ajoute-t-il, de trois seules qualités, chaleur, » humidité et siccité du cerveau, proviennent toutes les dif- » férences des esprits de l'homme... d'où il ne suit pourtant » pas que l'âme raisonnable soit corruptible et mortelle.»

Qui peut ignorer que la chaleur, l'humidité et la siccité sont différentes dans les différents climats, et que, par conséquent, les hommes y sont, suivant le système de Huarte, mieux disposés à de certaines connaissances et à de certaines lois plutôt qu'à d'autres.

Notre médecin philosophe n'oublie pas de citer Hippocrate et Galien, et d'intéresser ainsi tous les médecins dans sa cause. Galien a prouvé, dit Huarte, « que les mœurs de » l'âme suivent le tempérament du corps où elle réside, et » qu'à raison de la chaleur, froideur, humidité et séche- » resse de la région en laquelle les hommes habitent, des » viandes qu'ils mangent, des eaux qu'ils boivent, et de l'air » qu'ils respirent, les uns sont ignorans et les autres sages, » les uns vaillans et les autres couards, les uns cruels et » les autres miséricordieux, les uns secrets et les autres » ouverts, les uns menteurs et les autres véritables, les uns » traîtres et les autres loyaux, les uns inconstans et les » autres arrêtés, les uns doubles et les autres simples, les » uns chiches et les autres libéraux, les uns honteux et les » autres eshontés, les uns incrédules et les autres aisés à

» persuader... Ce qui vient de ce que chacune province ob-
» tient son différent et particulier tempérament. »

Qu'a dit de plus Montesquieu! Le détail dans lequel il est entré est une suite nécessaire de ce qui se trouve dans tous nos livres; il a évidemment fait une excursion dans nos domaines. Nous sommes donc en droit de le regarder comme un des nôtres, et de le mettre en cette partie à côté de Huarte et des autres médecins qui l'ont précédé.

Je ne puis oublier que Huarte trouva des critiques, même parmi les médecins : il fut accusé d'avoir trop donné au physique ou plutôt à la matière. Voici comme il s'explique formellement : « Platon tient pour chose véritable que » l'âme raisonnable est une substance sans corps, spiri- » tuelle, non sujette à corruption ni à la mort... Cette » conclusion est bien tant illustre et catholique, que s'il l'a » trouvée par la félicité de son esprit, à juste cause est-il » surnommé le divin Platon. Mais jamais toutefois Galien » ne peut la comprendre, ains toujours l'a eue pour sus- » pecte voyant radoter l'homme et sortir de son sens, quand » il a le cerveau trop échauffé; au contraire le voyant re- » tourner à son bon sens en lui appliquant médecines froi- » des... Notre seule foi divine nous fait certains et résolus » de l'immortalité de l'âme... et l'argument de Galien ne vaut » rien. »

C'en est assez vraisemblablement pour excuser Huarte sur ce point : les Espagnols, chez lesquels il vivait, ne furent pas offusqués de ses opinions. Je ne me charge pas de le blanchir de la sortie peu polie qu'il fait contre les femmes : elles savent à quoi s'en tenir sur les accusations de quelques prétendus sages. Je dirai seulement que, pour bien analyser la portée et les qualités de leur esprit, quelques philosophes modernes ne s'occupent pas, ainsi que Huarte, de la température du cerveau. Au reste, je crois ses principes fort outrés : ils ont besoin d'être modérés, de même que les applications qu'en fait Montesquieu, et qui mèneraient infailliblement trop loin quelqu'un qui s'y livrerait sans réserve.

Notre art fournit le correctif de ces systèmes, qui tendraient à détruire les idées les plus saines et les mieux assises sur la liberté de l'homme; si des médecins, em-

portés par la fougue de leur esprit, pouvaient se laisser conduire au moyen des principes de Montesquieu et de Huarte, dans les folles erreurs de Galien, ils détruiraient, sans s'en apercevoir, les fondements de la médecine même. En voici la preuve :

« Hippocrate, suivant Huarte, raconte que les principaux » d'entre les Scythes étaient fort efféminés et enclins aux » œuvres des femmes, qui sont coudre, balayer, pétrir, » tistre et filer... et qu'ils étoient fâchés de ce que leurs » enfans étoient chétifs... sur quoi Hippocrate remarque » que les Scythes vont toujours à cheval, ne font exercice » aucun, mangent et boivent plus que leur chaleur natu- » relle ne peut porter... Sachez, ajoute Hippocrate, que le » remède aux maux dont vous vous plaignez... est d'aller » à pied, de manger peu, de boire moins, et de n'avoir pas » toujours vos aises, ou vous donner du bon temps. »

Quel précieux conseil que celui d'Hippocrate pour le siècle où nous vivons ! il n'est pas de médecin qui ne l'approuve et qui ne le tienne pour une règle infaillible de l'art : j'en conclus, contre le système de Huarte et de Montesquieu, qu'il est possible de corriger les dispositions naturelles et corporelles, qu'on peut se flatter de ramener le bon ordre dans les fonctions de l'économie animale, et même de réformer l'esprit et le cœur, de détruire ou d'émousser les passions, et de mettre l'âme à portée de jouir de tous ses droits sur le corps.

Huarte lui-même se flatte d'avoir trouvé « comme quoi » les pères doivent engendrer enfans sages et d'esprit, tel » que les lettres le requièrent... quelles diligences se doi- » vent employer à ce que les enfans soient ingénieux et » sages... quelles sont requises pour leur conserver l'esprit » depuis qu'ils sont nés ». Il est donc possible de remettre la nature dans la bonne voie, de corriger ou de modérer l'influence du climat.

On peut donc se flatter de parvenir à faire goûter à tous les hommes les douceurs du bien et de la vertu ; on peut les assujettir aux bonnes mœurs et aux vérités de la religion : ou plutôt il est évident que, quoique les divers climats fassent quelques impressions plus ou moins indélébiles, l'amour du bien a été tellement gravé par la nature

dans le cœur des hommes qu'il ne demande partout qu'à prospérer; il n'y a qu'à éclairer les hommes pour les affranchir, dans tous les points principaux, de l'influence des climats, ainsi que des effets de l'ignorance, des passions et de la mauvaise éducation.

Quelques médecins n'ont-ils pas prétendu que chaque climat est sujet à des maladies particulières, et qu'il faut, par conséquent, une médecine ou un traitement particulier dans chaque pays? Cependant la méthode de Galien a régné en Europe et en Asie pendant plus de douze siècles; on avait assujetti aux mêmes règles générales de traitement tous les habitants de différents climats : c'est ainsi qu'on peut les réduire tous aux lois générales de la vertu et de la religion. Tout ce qu'on peut dire de plus en faveur du système de Huarte et de Montesquieu, c'est que ces lois générales doivent recevoir quelque petite modification particulière, et seulement pour quelques formes, par l'effet des climats; mais ces variétés ne touchent point au fond des grands principes, dont tous les hommes sont en état de sentir le prix et la nécessité.

Il n'est pas pour cela moins vrai que les différentes parties de la terre font sur leurs habitants des impressions marquées, qu'on peut embrasser toutes dans les classes des tempéraments; or, ces tempéraments ne dépendent que de l'empire que chaque organe prend plus ou moins sur tous les autres, à proportion des forces qu'il acquiert. Je m'explique.

La fibre nerveuse, qui constitue l'animal ou l'être vivant, contient dans ses différentes branches le germe de toutes les parties. Ainsi l'œil, le foie, l'estomac, ne sont que des développements du germe que contenait la portion de la fibre nerveuse qui préside à leur formation. Tous ces organes croissent dans des proportions variées suivant les divers climats, et suivant l'effet d'autres causes : tantôt le foie domine sur toutes les autres parties, tantôt c'est l'estomac, tantôt les organes de la tête, tantôt ceux des forces corporelles.

Ainsi la différence des climats se réduit, par rapport aux hommes, à ce qu'un pays est plus propre que les autres pour laisser plus ou moins croître le foie, la rate, le cer-

veau, les muscles : ici les yeux viennent très-bien ; ailleurs ce sont les oreilles ; ici les dents, là les cheveux. Il faut en dire autant de toutes les parties internes, même de celles qui sont les instruments les plus assujettis à l'âme.

Or les différentes combinaisons qui résultent de tous ces divers accroissements forment les différences des hommes, celles des tempéraments, ou celles des climats ; mais l'homme proprement dit est le même partout. Partout il cherche son bien, et ensuite celui de ses semblables, lorsque l'ignorance et que les passions ne le détournent pas des voies du bien, et des devoirs de la loi naturelle et de la loi révélée; partout il est susceptible de sentir ces devoirs ; partout la marche des maladies est au fond la même, partout le traitement doit être le même au fond.

§ V. *Opinion de Huarte sur les médecins juifs : leur disposition naturelle pour la médecine. Le roi François Ier, favorable aux médecins juifs. Les auteurs qu'ils ont fournis; leurs dissensions avec les médecins chrétiens. Joubert, médecin de Montpellier.*

L'ouvrage de Huarte est plein de réflexions singulières, de vues très-fines ; on le lit, ce me semble, trop peu ; il mériterait un très-ample commentaire. Ce qui s'y trouve, au sujet des médecins juifs, me fournira matière à quelques réflexions sur l'histoire de cette espèce de médecins ; je veux dire les Juifs modernes, ou ceux qui ont presque jusqu'à ces derniers siècles fait la médecine parmi les chrétiens, et dont je n'ai rien dit jusqu'à présent. Huarte a prétendu que les Juifs étaient plus propres à la médecine que les naturels d'Espagne et des autres parties de l'Europe.

« Il n'y a que l'Egypte, suivant lui, qui engendre en ses » habitans la manière d'imagination... propre à la méde- » cine et qui vient... d'un degré de chaleur moins que n'a » l'imagination par laquelle se font les vers et couplets... ; » car ceux que j'ai considérés bons praticiens en médecine » sont tous un peu adonnés à l'art de versifier... ; mais » leurs vers ne sont merveilleux... la médecine... et toutes » les autres sciences qui appartiennent à l'imagination ont

» été inventées en Egypte, comme les mathématiques, l'as-
» trologie, l'arithmétique, perspective, judiciaire et autres.

» Or si je prouve, ajoute Huarte, que le peuple d'Israël
» demeura plusieurs ans en Egypte, et que sortant de là il
» eut la nourriture propre à la différence d'imagination...
» convenable à la médecine, nous aurons avéré notre opi-
» nion.... et nous saurons aussi, par le même moyen, quels
» esprits se doivent élire parmi nous pour la médecine. »

Le séjour du peuple d'Israël en Egypte est connu de tout le monde davantage. « La terre par laquelle chemina ce
» peuple n'étoit pas fort étrange ni éloignée des qualités
» d'Egypte...voyons après qu'il fut sorti d'Egypte et mis au
» désert, quelles viandes il mangea, quelles eaux il but,
» afin que nous entendions s'il changea l'esprit qu'il avoit
» quand il sortit de sa captivité.

» Dieu nourrit ce peuple avec la manne.... qui est la
» viande la plus délicate que jamais homme mangea.... et
» pourtant les Hébreux s'ennuièrent de sa délicatesse, et
» dirent ainsi : notre estomac ne peut plus souffrir cet ali-
» ment tant léger ; la philosophie de cela étoit qu'ils avoient
» forts estomacs entretenus d'aulx, oignons et pourreaux,
» de manière que, venant à manger un aliment de si peu de
» résistance, il se convertissoit du tout en colère aduste ; à
» raison de quoi ils étoient merveilleusement secs et mai-
» gres.... ils buvoient des eaux très-délicates.... ils jouis-
» soient d'un air subtil et délicat...qui s'offroit à eux frais,
» clair et sans aucune corruption.... qui rendoit leur esprit
» très-vif.

» Etant dans la terre de promission avec un esprit tant
» subtil, ce peuple eut tant de maux et adversités... que
» combien qu'il n'eût tiré d'Egypte et du désert un tempé-
» rament sec et rosti, il l'eût rendu tel en cette mauvaise et
» triste vie... Nous avons dit autrefois cette colère rostie
» être l'instrument de l'industrie, astuce, cautelle et malice ;
» laquelle est accommodée aux conjectures de la médecine,
» et par le moyen d'icelle cognoit-on la maladie, la cause et
» le remède qu'elle peut avoir. »

Huarte conclut de tous ces raisonnements que les Juifs avaient des dispositions particulières pour la médecine : il convient « qu'il est bien vrai que les Juifs ne sont mainte-

» nant si aigus et subtils qu'ils étoient il y a mille ans..., » mais on ne peut nier, ajoute-t-il, qu'ils n'en tiennent tou- » jours, et faut confesser qu'ils n'ont perdu entièrement » cette naturelle habileté ».

Il fonde principalement son opinion sur un fait qui mérite d'être rapporté, et qui intéresse l'histoire de la médecine : « Etant, dit-il, le très-chrétien et magnanime François de » Valois, roi de France, molesté d'une longue maladie, et » voyant que les médecins de sa maison et cour ne lui » donnoient remède, toutes les fois que la chaleur lui crois- » soit, il disoit n'être possible que les médecins chrétiens » le sussent guérir.... Par quoi étant fâché de se voir tou- » jours en chaleur, il dépêcha une fois un courrier en » Espagne, par devers l'empereur Charles-Quint, pour le » prier de lui envoyer un médecin juif le meilleur qu'il eût » en sa cour... L'empereur fit chercher un tel médecin » jusques hors le royaume ; et ne pouvant le trouver, il » envoya un médecin nouveau chrétien.... Mais quand le » médecin fut en France devant le roi, se passa entre entre » eux un devis fort gracieux.

» Le roi lui demanda par manière de devis s'il n'étoit point » las d'attendre le Messie promis par la loi.—Sire, répondit » le médecin, je n'attends pas le Messie promis en la loi » judaïque. — Et vous sage en cela, répondit le roi... — » Nous autres chrétiens, répondit le médecin, savons que » les signes notés en la sainte Ecriture sont accomplis... » Vous êtes donc chrétien ? dit le roi. — Oui, sire, répondit » le médecin... — Puisque ainsi est, dit le roi, retournez à » la bonne heure en votre pays, car j'ai en ma cour de » grands médecins chrétiens ; j'en voudrois avoir de juifs, » lesquels, à mon avis, sont ceux qui ont une naturelle » habileté de guérir et de pratiquer. — Par quoi il le ren- » voya sans lui vouloir bailler le pouls, sans lui faire mon- » trer son urine. Et soudain il envoya à Constantinople pour » faire venir un Juif, lequel le guérit avec du lait d'ânesse. »

Je ne sais point si les médecins de la cour de François Ier ont parlé de ce fait ; il serait bon d'avoir des preuves de la conduite qu'ils tinrent vis-à-vis du Juif venu de Constantinople et du médecin d'Espagne.

Je n'ai point vu d'ouvrage ni de petite brochure de leur

temps qui ait rendu compte de leur mauvaise humeur ; je crois qu'il est plus naturel de penser qu'ils ne se réunirent point pour déchirer ces deux nouveaux venus, qui, après tout, exerçaient la même profession qu'eux, et qu'il fallait, par conséquent, ménager et traiter avec générosité.

De Bourges, Miron, Cop et les autres médecins de la cour de François Ier, ont laissé, après eux, une réputation trop bien établie pour qu'on puisse penser qu'ils aient fait contre des médecins étrangers rien de déshonnête, aucune ligue, aucune critique amère, aucune dissertation satirique, aucun ouvrage de parti ; ils étaient trop sages pour se répandre en injures grossières, et pour s'appesantir sur des réflexions débordées et exondantes, que tout le monde aurait prises pour des symptômes d'un violent accès de fureur ou de jalousie, qui auraient en même temps fait à leur mémoire une tache indélébile et qui les auraient rangés dans la classe des zoïles, dont on ne lit plus les libelles passionnés et quelquefois lourdement badins.

Quels que soient les fondements du fait rapporté par Huarte, ce fait indique sans doute qu'on conservait encore de son temps la mémoire de plusieurs médecins juifs. Notre histoire parle d'un Masarignia, médecin juif du VIIe siècle, de plusieurs Isaac, d'un Rabi Juda, d'un Samuel, qui, de Juif, se fit mahométan vers le XIIe siècle ; d'un Yusif, à peu près du même temps, et qui forma, avec un de ses amis, le singulier projet de venir après sa mort lui donner des nouvelles de l'autre monde : d'un Moïse, qui fut un des plus grands hommes du XIIe siècle ; d'un Jacques, d'un David, d'Amatus et de Zacutus, Juifs modernes du Portugal, qui ont laissé d'excellents ouvrages de médecine.

« On sait par le testament d'Isaac, médecin juif de » Carcassonne, du 4 août 1305, que ces peuples étoient alors » en usage de posséder des immeubles (et de faire la méde- » cine) dans la province. Isaac y fait héritier Vital, méde- » cin, son fils, et fait des legs à Astruc et aux enfants » d'Astruc, médecin, son autre fils. »

Il reste encore d'autres preuves de l'usage dans lequel étaient les Juifs de faire la médecine pendant ces siècles où finissait l'empire des Arabes en médecine, et où commen-

çait celui de nos Facultés. Des conciles tenus à Béziers et à Toulouse, pendant le XIIIe siècle, et à Avignon, pendant le XIVe, « excommunient les chrétiens qui auraient recours » aux Juifs pour le traitement de leurs maladies ».

On croira aisément que les suppôts des universités de Montpellier et de Toulouse ne contribuèrent pas peu à exciter la vigilance des pères des conciles. Ces suppôts étaient alors ecclésiastiques, et ils avaient leurs places dans les conciles. Ils s'y prenaient de toutes les façons possibles pour enlever la médecine aux Juifs. L'excommunication lancée contre ceux qui les appelleraient prouve combien la chose paraissait importante, et en même temps combien les fidèles avaient du penchant à s'adresser aux Juifs.

Il y a donc toute apparence que ces siècles reculés furent témoins de beaucoup de disputes entre les Juifs et les chrétiens au sujet de la médecine; d'autres conciles l'avaient interdite aux moines cloîtrés : ce qui se faisait sans doute dans l'intention de la confier entièrement aux suppôts des universités encore dans leur berceau, et qui ne se livraient aux papes qu'à condition qu'ils en seraient protégés en tout et partout.

Le zèle des médecins chrétiens de ce temps-là était bien ardent; ils firent défendre aux Juifs l'exercice de la médecine dans un concile de Salerne, qui était une des métropoles de la médecine arabe : leurs ouvrages sont pleins d'injures contre les Juifs, qu'ils mettent toujours au nombre des charlatans et des ennemis qui viennent s'emparer de leur domaine. Un docteur disait avec indignation qu'il suffisait d'être Juif pour être réputé bon médecin. Enfin, on prétend qu'un des décrets de la Faculté de Paris du XIIIe siècle finit par ces expressions remarquables :

« Nous défendons à tout Juif ou Juive d'exercer la méde-
» cine en faveur d'aucune personne de la religion catho-
» lique. »

Les conciles avaient interdit aux fidèles tout commerce avec les Juifs, et la Faculté de Paris s'adressait aux Juifs mêmes pour leur défendre de faire la médecine. Il paraît que ces défenses étaient conçues de façon qu'on laissait aux médecins juifs la liberté de pratiquer la médecine en faveur des malades de leur secte; les conciles ne voulaient pas

priver ces malades du secours de la médecine, et les suppôts des Facultés ne prétendaient pas se charger seuls d'avoir soin de leur santé.

La charité n'était pas entièrement éteinte envers les Juifs; on trouvait même le moyen de l'exercer à leur égard, puisque les conciles ni la Faculté ne défendaient point aux médecins chrétiens de guérir les Juifs malades. Mais ces lois étaient principalement à l'avantage des médecins chrétiens ; leur principal objet fut d'abord de faire oublier les médecins arabes et de détruire les médecins juifs. Les chrétiens n'avaient cependant, pour s'instruire, d'autre ressource que celle des ouvrages des Païens, des Arabes et des Juifs ; ils les expliquaient, en effet, à leurs écoliers : depuis les premiers siècles de l'Eglise, le christianisme comptait des martyrs et des confesseurs, mais peu d'auteurs parmi les médecins chrétiens.

Il y a tout lieu de penser que les Juifs leur firent plus d'une fois des reproches, en leur rappelant que la médecine s'était conservée parmi eux et non chez les chrétiens. Je suis fâché que nos Facultés se soient mises dans le cas de ces reproches, et qu'elles aient eu besoin de l'autorité des conciles et des rois pour établir leur empire. J'aimerais mieux que notre histoire prouvât que les médecins de nos universités devinrent d'abord si supérieurs aux autres que le peuple juif lui-même les préférait aux médecins de sa secte. Il reste un grand nombre de présomptions du contraire, témoin l'opinion de François Ier, qui ne parvint pas sans doute jusqu'au roi, sans être soutenue par un puissant parti dans son royaume.

L'opinion du roi n'était pas sans fondement, et le parti des Juifs avait des raisons au moins spécieuses, s'il faut en croire Huarte. Il remarque, outre ce que je viens de rapporter de lui sur cet objet, que « ceux qui vivent en servi-
» tude, en tristesse et ennui en pays étrange, engendrent
» beaucoup de colère aduste, pour ce qu'ils n'ont pas la li-
» berté de parler ni de se venger du tort qu'on leur fait ; et
» cette humeur, étant rostie, est l'instrument de l'astuce ou
» ruse, de l'industrie et de la malice..., laquelle est accom-
» modée aux conjectures de la médecine ».

Si cela est, jamais peuple ne fut en position si convenable

pour cultiver la médecine que l'était le peuple juif, répandu dans le royaume aux siècles dont il est question. Il était persécuté et poursuivi de tous côtés et de toutes les manières ; tout le monde lui tombait sur le corps, à l'exemple de l'autorité royale, qui avait sans doute lieu de se plaindre de lui, et à l'exemple de l'Eglise, qui en était mécontente: les membres des universités se croyaient tout permis dans ces circonstances et par une suite des priviléges extraordinaires accordés à leurs corps naissants.

Le cri à la mode était le cri contre les Juifs : ils étaient donc obligés de se soutenir de leur mieux dans l'esprit des peuples. La médecine leur fournissait un prétexte honnête, parce que, la puissance royale et la puissance ecclésiastique ne pouvaient entièrement condamner l'application des Juifs à la médecine, et parce que les suppôts des universités avaient un intérêt trop marqué à enlever aux Juifs l'exercice de la médecine pour que tout le monde n'aperçût pas les motifs de rivalité qui faisaient agir ces suppôts, et qui diminuaient à proportion la légitimité de leur conduite à l'égard des Juifs.

Il est difficile de concevoir que les Facultés se soient portées au point de défendre aux Juifs l'exercice de la médecine sur les malades chrétiens ; il est plus difficile encore de pénétrer les motifs qui ont pu engager des historiens, amoureux des Facultés, à exposer sous les yeux du public, et dans notre siècle, le décret dont nous parlions ci-dessus, et qui aurait dû rester encore longtemps caché dans nos anciens registres.

Voudrait-on faire revenir ces temps barbares où l'on prétendait gêner la liberté et la confiance des citoyens, en allant même plus loin que l'autorité légitime, qui a toujours su se relâcher de ses droits au sujet de la médecine, lorsque le bien des peuples l'a exigé ? Défendre aux Juifs d'exercer la médecine en faveur des catholiques, c'était interdire aux Juifs les moyens de faire le bien et gêner la liberté des catholiques, en les forçant à s'adresser aux médecins chrétiens.

Le prince l'ordonnait, la discipline de l'Eglise était conforme à la volonté du prince, soit ; mais quel besoin le prince et l'Eglise avaient-ils de l'approbation et des décrets des Facultés ? Leurs membres ne sentaient-ils pas le peu de con-

venance qu'il y avait de crier à tout le monde : Nous vous défendons de vous adresser à d'autres qu'à nous pour vous guérir ?

Que pouvaient-ils répondre à ceux qui leur disaient : Vous qui voulez nous faire guérir par force, où avez-vous appris le métier que vous faites ? N'est-ce pas dans les ouvrages de ces Juifs et de ces Arabes que vous voulez nous faire oublier, et dont les enfants, sans doute mieux instruits que vous de la langue et des idées de leurs pères, vivent parmi nous et possèdent notre confiance sur ce qui regarde notre santé, c'est-à-dire la chose du monde au sujet de laquelle nous sommes le plus libres ? Faites mieux que les Juifs ; soyez plus savants qu'eux ; mais n'imaginez pas avoir le droit de nous tyranniser, et ne croyez pas vous rendre dans nos esprits préférables à eux, en les déchirant, en essayant de leur ôter le pain de la main, et en nous forçant de partager avec vous ce pain que nous voulons partager avec eux.

D'ailleurs, les Juifs jouissaient de quelques avantages sur les chrétiens ; ils étaient maîtres du commerce ; ils voyageaient plus que les naturels du pays ; ils avaient des liaisons avec l'Orient et avec l'Espagne, devenue le centre de la médecine des Arabes ; ils parlaient les langues étrangères ; ils allaient chercher en Grèce et parmi les débris de l'empire romain les manuscrits anciens ; ils savaient où croissaient les bons médicaments, qu'ils trouvaient le moyen de faire venir. Toutes ces prérogatives ou ces qualités particulières, fort éloignées des mœurs de nos Français, mettaient les Juifs en possession des principales parties de la médecine.

Ils en faisaient une des branches de leur commerce : voilà sans doute ce qui avilissait la médecine entre leurs mains ; elle devenait l'objet de leur cupidité naturelle ; ils étaient, par une suite de leurs principes et de leurs spéculations marchandes, si on peut ainsi parler, obligés de se défaire de toutes leurs drogues et de combiner leurs ventes avec leurs profits. C'est à cet égard seulement qu'on peut, ce me semble, reprocher aux Juifs d'avoir formé le système de tromper les chrétiens.

Il n'est guère possible d'imaginer que, ainsi qu'un médecin trop passionné pour son état de membre des universi-

tés l'a mis en avant, les Juifs eussent résolu de se défaire des chrétiens, sous prétexte de leur être utiles par le secours de la médecine. Cette réflexion trop aigre n'est qu'une injure dite en chaire, ou enfantée dans l'ombre d'une bibliothèque, d'où plus d'un docteur a cru avec zèle, mais sans goût, pouvoir réformer le monde.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu, avec Huarte, que le peuple juif fut amplement pourvu de « cette colère rostie, » l'instrument de l'industrie, astuce, cautelle et malice » · Quelle qu'en ait été la cause, je pense que c'est à cette disposition naturelle qu'il faut rapporter l'amour et le penchant de ce peuple pour le commerce et tout le détail des opérations qu'il entraîne ; je crois que c'est en vertu de cette disposition que les Juifs trouvaient le moyen de s'insinuer chez le peuple comme chez les grands, à titre de médecins : ce qui les mettait à portée de contrebalancer les médecins chrétiens.

Je voudrais que quelqu'un s'occupât à chercher dans la pratique et dans les autres branches de la médecine moderne, dans la constitution de nos Facultés, et celle des corps ou colléges de médecine qui se trouvent dans nos villes, ce qui peut être resté des travaux, de la conduite, des mœurs et des pratiques des Juifs. Il est évident qu'ils ont beaucoup contribué à entretenir les préjugés du public sur la religion des médecins.

Les Erreurs populaires, ouvrage de Joubert, médecin du XVIe siècle, me paraîtraient être utiles pour l'objet que je propose. Cet ouvrage contient, en effet, plusieurs problèmes de médecine au sujet d'un grand nombre de préjugés, dont plusieurs semblent être venus des Juifs.

C'est un examen que je me contente d'indiquer à ceux qui, pénétrés de l'utilité des recherches de Joubert, voudraient suivre la même carrière, et soumettre au tribunal de la raison et de l'expérience bien des faits qui passent pour constants et bien des opinions reçues : on ne s'avise guère d'avoir des doutes sur tous ces points que lorsqu'on est animé de l'esprit de critique et de louable curiosité qui caractérisa Joubert, un des plus grands hommes qu'ait produits la Faculté de Montpellier.

§. VI. *Le médecin des Pyrénées ; ses idées sur la formation des vallées et des montagnes ; ses remarques sur les médecins d'Aquitaine (ou de la Gascogne) ; ses réflexions sur la picote, ou la petite vérole.*

Huarte naquit dans les Pyrénées. La petite ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, en Navarre, fut son berceau. Sa mémoire et sa famille vivent encore dans sa patrie, fertile en hommes d'esprit.

J'avais ouï parler d'un médecin célèbre dans une vallée des plus voisines d'Espagne : je désirai de le voir chez lui ; il y consentit, et je m'y rendis : il me parla d'abord de son fils.

« Je serais heureux, dit-il, heureux si je l'avais avec moi. Il a voulu être médecin comme ses pères : il pouvait mieux faire dans le siècle où nous sommes. Je lui ai appris le secret de la médecine. Il est dans une des premières villes d'Espagne, où sa façon de penser lui fera des affaires. Le temps de parler vrai, dans les cités fort peuplées, n'est pas encore arrivé pour les médecins. Il est presque nécessaire qu'ils mentent, ou qu'ils soient peu instruits du fonds de l'art, dans ces lieux où règnent l'envie et la dissimulation, fruits dégénérés de la semence de l'émulation et de la cordialité. Mon ami, beaucoup de vos habitants des villes ont perdu la plupart de leurs sens naturels. Leur vie n'est qu'une suite de symptômes d'une maladie habituelle et incurable. »

Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que mon docteur était un peu babillard, fort rempli de l'importance de sa profession, fort engoué du rôle qu'il jouait dans sa vallée, où il jouissait de la plus grande considération et où sa famille est distinguée depuis plus de quatre siècles. Il était si accoutumé à sa logique médicinale qu'il appréciait tout suivant ses règles ; il n'aimait point à être contrarié. Je résolus de le faire expliquer sur ce qu'il appelait le secret de la médecine, et je pris le parti d'écrire chaque soir ce qu'il m'aurait dit dans la journée : je ne rapporterai ici que l'extrait de deux ou trois conversations.

« Entrons, me dit-il un jour, dans ma bibliothèque : vous

verrez ensuite mon jardin des plantes, mon cabinet d'histoire naturelle et mon laboratoire.... Mon premier livre, c'est la Bible du concile de Trente ; je la lis et je l'admire, j'y trouve même de très-bons préceptes de médecine.... ensuite mes livres de prières.... et puis les hommes de Plutarque... Ce paquet de feuilles volantes que vous voyez sont des lambeaux des Arabes, Razès, Avicenne et quelques autres : j'ai déchiré le reste de ces ouvrages comme inutile... J'ai conservé et élagué de la même manière quelques livres de Galien et de ces autres qu'un libraire a décorés du nom de princes de la médecine...

» Rivière, de Montpellier, est chez moi tout entier, hors ses contes sur les éléments. C'était un des grands hommes du métier que ce Rivière ; qu'il eût pillé ou non le gros Sennert, il était bon.... son prédécesseur Rondelet était excellent aussi... de même que Ranchin et le Dulaurens dont je préfère l'anatomie à celle du Riolan,.. Voilà les *Aphorismes* d'Hippocrate et quelques autres livres de ce prince de la médecine... Dioscoride et Mésué étaient des têtes bien meublées.... J'ai aussi le Fernel tout entier, et il est usé à force que nous l'avons lu, car il parle bien élégamment... Ce Baillou veut trop imiter Hippocrate ; ses petites histoires sur les bourgeois de Paris m'ennuient : elles sont la plupart trop étranglées pour être utiles... Duret, dont vous voyez le commentaire sur les prénotions coaques d'Hippocrate, était trop sec, trop austère, trop serré... Houllier que voilà était son maître en tout... Je ne sais pas comment la Faculté moderne de Paris n'a pas fait brûler ces ouvrages : ils condamnent ses dogmes et sa théorie, et surtout sa pratique.

» Vous connaissez sans doute la médecine de Chauliac... et celle d'Oribaze... et celle de Paracelse, le plus médecin de tous les fous et le plus fou de tous les médecins... Voilà le bon Ambroise Paré : c'était une des meilleures têtes d'hommes qui aient vécu du temps de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III, auxquels il eut l'honneur d'être attaché : je suis fâché qu'il n'ait pu servir notre Henri IV... Ce Van-Helmont qui est le vainqueur de l'ancienne école, fait mes délices ; je le prends souvent le soir pour m'endormir gaîment.... Je ne hais pas

Deleboé... Je lis aussi mon Rabelais... et j'ai quelques lettres de Guy Patin... Voilà Montaigne. Je me suis défait de Bayle pour de bonnes raisons... Virgile, Corneille et Molière sont les seuls poètes que j'aime... avec quelques restes de nos troubadours et de nos chansons de la vallée...

» Je ne vous parle pas de mes auteurs espagnols ; ils valent bien vos français. Je ne vous dis rien de tout ce fatras de livres, que vous voyez dans la poussière ; je les y laisse... Je conserve pourtant un rang distingué pour les *Mémoires des Académies médicinales* de nos jours, quoiqu'ils ne soient, au fond, qu'une répétition de ce que les anciens ont dit, ou bien un tissu de menus détails, de petits faits dans le cas d'être prévus par les connaisseurs, ou du moins bien traités lorsqu'ils se présentent.

» Voici mes manuscrits et ceux de mes pères. C'est un corps de médecine propre à notre pays ; je le destine pour mon fils. Il m'a emporté de très-bons morceaux de Stahl, que je regrette beaucoup. Stahl est, à mon avis, le roi des modernes, qui me paraissent avoir un peu trop loué Sydenham... car son rival Morton, que j'ai placé auprès de lui, n'était pas un sot... non plus que Willis, qui m'amuse... Ce livret n'est-il pas du Chirac ? sa tête était bien bouillante !... J'ai ouï parler de Boerhaave, que je ne lirai point sur ce qu'on m'en a dit... J'ai assez lu... il faut dans notre état beaucoup plus voir et méditer qu'il ne faut lire... Je ne lis même pas la gazette, non plus que toutes les thèses de vos Facultés : en voilà quelques-unes que j'ai collées sur de la toile pour me faire un paravent, pour l'hiver... et je vous ai assez parlé de mes livres. Je vous dirai autre chose demain.

» Vous vous attendez sans doute à voir mon jardin des plantes, mon cabinet d'histoire naturelle et mon observatoire : partons, voilà nos chevaux prêts ; le vôtre suivra le mien dans ces sentiers que vous voyez sur la montagne... Observez la vallée et ces torrents et ces gorges ; faites vos réflexions là-dessus pour raison... Voilà l'endroit où César passa en allant en Espagne... Vous voyez, non loin de ce rocher sur lequel on a écrit l'époque de ce passage, deux maisons qui de père en fils datent de cette époque... A votre avis, sont-ce là des gentilshommes ?

» Voilà une vallée où Henri IV et Marguerite, sa femme, eurent une dispute au sujet d'une demoiselle de la cour... Catherine, sœur d'Henri IV, passa souvent sur ces rochers, dans sa jeunesse... Nos pères coulaient des jours heureux au service de ces princes, dont les hautes destinées se préparaient dans nos montagnes. Henri IV vit souvent, de leurs cimes, la France et l'Espagne, sur lesquelles devait régner sa postérité. »

Nous arrivâmes vers la fin du jour au haut d'une montagne où j'aperçus, sur une espèce de terrasse assez étendue, quelques cabanes fort basses, couvertes de gazon, trois ou quatre bergers, leurs chiens, des vaches et des chèvres. « Nous voici en pays de connaissance », dit le docteur. Il demanda pour son souper le lait d'une chèvre noire, qu'il désigna suivant la notice qu'en donnent Galien et Avicenne ; sur quoi le berger lui dit : « Oh ! docteur, vous avez donc bien à parler demain ! »

On me donna du lait d'une chèvre blanche : on prétendit, toujours d'après Avicenne, que celui de la noire était trop vif pour moi ; et, après un souper frugal, il fallut nous coucher sur de la feuille sèche et sous un toit de gazon, où nous dormîmes très-bien, gardés par nos chiens et par nos bergers, ayant pour oreillers des outres pleines d'air et pour couvertures des peaux d'agneaux.

« Debout, s'écria le docteur au lever de l'aurore ; debout, mon ami ! Venez avec moi respirer l'air animé par les premiers rayons du soleil : voilà le bon air inconnu à vos habitants des villes... Je ne suis jamais en ce lieu à ces heures-ci que je ne me sente renaître ; je dis renaître sans figure, puisque, sortant de l'air de là-bas et me trouvant dans celui-ci, je me représente le moment où je sortis du ventre de ma mère. Jugez de la révolution que doit faire le passage d'un lieu humide, bas, chaud, marécageux et croupi, dans un lieu frais, pur et éclairé des rayons naissants du soleil. Nous vivons d'air plus que de pain ; voilà pourquoi ceux de vos villes qui ont de bon pain et de mauvais air, se portent moins bien que nous, qui avons de bon air et de mauvais pain.

» Le temps est très-propre pour nos opérations... Voici, mon ami, puisqu'il faut vous tout dire, mon jardin des

plantes, mon laboratoire et mon observatoire... C'est ici que la nature parle et s'explique clairement à qui sait la consulter.... Les plantes précieuses, que nous foulons aux pieds en nous promenant, pourraient fournir le sujet de plusieurs entretiens, de même que ces pierres de différentes espèces et ces nuages, que vous voyez sous nos pieds et que le soleil dissipe... Sur ces montagnes sont encore imprimées les traces des Tournefort, des Magnol, des Jussieu et autres médecins naturalistes...

» Je veux, mon ami, vous parler de ces montagnes, et vous faire jeter un coup d'œil sur ces contrées que vous apercevez du côté de la France... vous les verrez mieux avec cette lunette d'approche... Je vais vous répéter ce que nous avons quelquefois dit avec mon fils, dans le même lieu où nous sommes... et tenant en main les ouvrages de quelques philosophes modernes, qui m'ont éclairé sur ce que je ne savais autrefois qu'imparfaitement, mais qui n'ont pas tout dit assurément.

» Nos montagnes furent autrefois, sous les eaux du déluge et ensuite sous celles de la mer, une énorme masse solide, d'un diamètre immense de tous les côtés, et composée de diverses espèces de terres et de pierres, dont je n'examine pas ici la nature ni l'arrangement... Cette masse est réduite sur la surface de la terre à une espèce de crête ou de saillie, de la longueur d'environ quatre-vingts lieues entre la Méditerranée et l'Océan, et moins étendue en passant par la voie la plus droite et la plus courte de France en Espagne... La diminution de la masse entière, ses divisions, ses débris, les bouleversements arrivés dans ses parties, ont produit un grand nombre d'habitations pour les hommes et les animaux, dans des endroits qui furent autrefois mille piques sous l'eau et tout autant sous la terre.

» On habite aujourd'hui les recoins dans lesquels les eaux ont longtemps croupi.... Il ne faut qu'ouvrir les yeux dans l'endroit où nous sommes, pour voir toutes ces vérités... c'est-à-dire la séparation des montagnes... la formation des torrents, des vallées, des coteaux, des plaines... Le temps peut changer à la longue nos montagnes en une vaste plaine.

» Ce changement n'est encore qu'ébauché. Il est plus marqué du côté de la France, au nord des montagnes, que du côté d'Espagne. Ici l'écoulement des eaux, qui couvraient la masse solide, s'est fait d'autant moins brusquement que le soleil, en empêchant l'amas de neige et les orages considérables, empêche aussi la crue et les mouvements violents des torrents, qui ont les premiers usé et séparé les montagnes, et formé les diverses vallées : la face méridionale des Pyrénées a dû prendre une disposition particulière, dont je ne vous parle point aujourd'hui.

» De notre côté, au contraire, ou celui de la France que vous voyez sous vos pieds, la masse des montagnes exposée au vent du nord a dû se couvrir chaque année d'une grande quantité de neige, devenir sujette à d'abondantes pluies, à de fréquents orages, aux vicissitudes continuelles du froid et du chaud ; ce qui a produit la forme qu'ont prise les Pyrénées du côté de la France... La fonte des neiges forma des torrents, ou des courants d'eau, qui se creusaient leurs lits en entraînant ce qu'ils rencontraient... Ces torrents grossirent à proportion que la mer se retira... la mer vint au point d'être contrebalancée dans ses bords par les torrents qui descendaient des montagnes... Les torrents, que la pente des eaux entraînait naturellement du côté de l'Océan, formèrent la Garonne, dont vous voyez le cours, en manière de portion de cercle, depuis les Pyrénées jusqu'à Toulouse et de Toulouse à Bordeaux.

» D'autres portions des montagnes formèrent d'autres torrents... Ainsi naquit l'Adour, dont vous pouvez suivre le cours concentrique à celui de la Garonne, et qui est beaucoup plus petit, parce que ses eaux avaient moins de force que celles de la Garonne... Vous voyez le grand Gave venir de Lourdes à Pau, et de là à Bayonne, en décrivant sa portion de cercle, moindre que celui de l'Adour... Le petit Gave ne fit qu'un petit circuit... la Nive côtoya les montagnes de la Navarre les plus près de la mer.

» Ainsi ces plaines riantes connues autrefois sous le nom d'Aquitaine, que je leur conserve, furent séparées et même formées des débris des montagnes qui s'écroulèrent et chassèrent la mer... Tous ces torrents qui coulent sous vos yeux ont été les vrais fabricateurs de ces plaines... ils sont

très-peu considérables dans leurs sources ; mais ils croissent à proportion qu'ils avancent dans leur cours... ils rampent dans les vallées dont ils occupent aujourd'hui la moindre partie, et qu'ils comblaient autrefois, qu'ils formèrent ou qu'ils creusèrent

» Vous le voyez, mon ami, chaque vallée a son torrent, son auteur et son nourricier... la largeur de la vallée est ordinairement en raison de la grosseur du torrent, ou de la hauteur des montagnes où le torrent prend sa source... Chaque vallée rappelle évidemment qu'elle ne fut autrefois qu'un lac plus ou moins étendu... Il n'y a point de vallée proprement dite dans les endroits où les eaux n'ont point trouvé d'obstacle qui les forçât à séjourner... L'entrée des vallées, leur col est ordinairement étroit et rappelle l'obstacle qui arrêtait autrefois les eaux auxquelles il a fallu, dans certains endroits, scier pour ainsi dire une montagne, comme cela paroît évidemment par les couches correspondantes, dans les montagnes qui font les bords des torrents... Les vallées sont ordinairement d'autant plus étendues que la résistance trouvée par le torrent fut plus considérable... Les vallées sont toutes fertiles dans les endroits où les eaux du torrent ont dû, par leur pente, apporter les débris de la terre végétale des montagnes.... elles sont, au contraire, stériles dans les endroits que le torrent écorchait pour porter la terre ailleurs... La plupart des vallées sont fertiles du côté du midi et ne le sont point du côté exposé au nord, parce que les torrents suivaient l'Océan et tombaient du midi au nord ou sur la face méridionale actuelle des montagnes... Ces villages élevés au-dessus du sol des vallées indiquent qu'il fut un temps où ce sol était parallèle à ces endroits élevés aujourd'hui... Les vallées s'appellent parmi nous ribères, ou riouères, de *rivus erat*, le ruisseau y était... Voilà, mon ami, ce que j'avais à vous donner à méditer à vos moments perdus : quelque homme heureux entrera un jour dans tout le détail nécessaire pour l'éclaircissement de ce que je viens de vous dire.

» Quant à ce qui nous concerne particulièrement dans cette charmante Aquitaine, que vous ne pouvez vous lasser d'admirer, et que je voudrais avoir le temps de vous peindre

tout entière, elle est en bien des endroits couverte des fleurs qui croissent sur les tombeaux des grands hommes qu'elle a produits. Il y a parmi ces grands hommes beaucoup de médecins. Je ne monte jamais ici que je ne songe à eux. Je veux (si vous permettez d'user dans mes expressions de la liberté du lieu où nous sommes) cueillir sur ces tombeaux un bouquet pour vous, qui êtes curieux de l'histoire de la médecine.

» Je mets en fait que, de toutes les provinces, le royaume l'Aquitaine est celle qui fournit le plus de sujets destinés à étudier et cultiver la médecine et ses différentes parties. Je trouve la raison de ce fait dans la constitution nouvelle des habitants. Huarte, qui naquit dans cette vallée non loin de l'Océan, et qui fut sans doute un des plus subtils philosophes de son temps, a très-bien défini à mon gré quelle est la constitution naturelle la plus propre à la médecine. Ses traducteurs ont appelé astuce et malice ce qu'il appelait sagacité, vivacité, industrie et surabondance d'imagination.

» Or les habitans des divers cantons d'Aquitaine sont plus ou moins fournis de ces qualités, qu'ils doivent à leur climat, à leurs mœurs, à leur façon de vivre, aux peuples anciens dont ils descendent. Il ne faut donc pas être étonné que plusieurs d'entre eux se destinent à la médecine. Je vous exhorte, mon ami, à lire et méditer l'ouvrage de cet aimable docteur Huarte : il vous amusera en vous instruisant. Vous verrez avec plaisir son génie rare et audacieux essayer de nouvelles routes et ouvrir la voie à des découvertes, plus importantes que celles qu'il a faites dans la partie de la médecine philosophique à laquelle il s'attacha.

» Je trouve une autre raison de la disposition naturelle à nos compatriotes pour la médecine, dans la grande quantité d'eaux minérales dont la nature a pourvu leur pays. Ils sont dès le berceau accoutumés à entendre conter les guérisons merveilleuses opérées à ces eaux ; ils voient la plupart leurs parents et leurs amis s'occuper de tout ce qui peut être utile au nombre infini de malades qui viennent à ces eaux ; ils se plient insensiblement à ce genre d'étude ; ils sont, pour ainsi dire, nourris des ouvrages faits sur ces eaux, depuis Pline jusqu'à Descaunets ; leur âme se plie donc tout entière de ce côté, comme les habitants du bord

de la mer se plient à la navigation, et comme les Italiens, perpétuellement frappés des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui se trouvent dans leur pays, se vouent à ces arts dans lesquels ils excellent.

» Aux raisons que je viens de vous dire j'en joins une troisième, c'est que les muses, exilées de Rome et de l'Orient, trouvèrent de bonne heure un asile dans nos contrées. Le poète Ausone vous donne une idée de la quantité de savants qui peuplaient l'Aquitaine dès les IIIe et IVe siècles de l'Eglise. Les Arabes portèrent les premiers rayons de leur savoir et de leur sagacité, trop peu estimée communément, dans ce même pays que bordent nos montagnes et les deux mers. Les connaissances qu'ils semèrent en Espagne se répandirent tout naturellement dans nos cantons. Les troubadours firent merveille à Toulouse et dans les environs, au XIIe siècle : la Faculté de Montpellier se forma vers le même temps des débris des Arabes et des Juifs qui cultivaient la médecine dans ces pays, que la nature paraît avoir destinés pour cela, à cause de la grande quantité de plantes précieuses et des jours purs et sereins qu'elle y fait naître. Vous m'avouerez que tous ces lieux chéris des muses étaient autant de centres, d'où le savoir se répandait aux environs. Or, l'étude de la médecine se trouvant très-analogue à la liberté et à la vivacité des têtes de nos habitants, c'est à elle qu'ils durent se vouer, encore plus qu'à toutes les autres sciences.

» Voulez-vous des preuves de ce que j'avance, prises dans l'histoire de nos médecins? Je vous ai déjà parlé de Huarte. Remontez ensuite à Ausone, le père, le modèle de tous les médecins de son temps, et qui peut même être celui des médecins à venir. Il vécut, comme vous le savez, dans ces landes que la mer semble avoir formées en vomissant une grande quantité de sable, comme si elle eût été vaincue et repoussée brusquement par les torrents de nos montagnes, qui la forcèrent de s'écarter et de jeter son sable dans ce recoin des landes, ne pouvant le jeter dans les lieux occupés par nos torrents.

» Ausone le médecin naquit à Bazas et passa sa vie à Bordeaux... Je ne puis vous taire qu'à propos de ce patriarche des médecins, j'ai quelquefois imaginé un plan de ré-

forme à faire dans vos Facultés : je voudrais que, si on n'était pas d'avis de changer le serment des candidats, on y ajoutât ce qui suit :

» 1° Un élève de Bordeaux jurerait de prendre Ausone, le médecin, pour son modèle, de ne jamais aller s'offrir précipitamment pour témoigner contre personne, et encore moins de s'embarrasser dans des dépositions étudiées, louches et concertées avec un calomniateur ; de ne jamais augmenter son bien et sa réputation aux dépens des autres ; enfin, de demander pardon à ses compatriotes s'il était devenu quelqu'un par l'exercice d'une profession qu'il n'aurait pas même eu le temps d'apprendre... Je suis persuadé que tous les médecins de Bordeaux souscriraient de bon cœur à la formule que je propose ; ils trouveraient bon qu'on bannît de leur corps celui qui ne pourrait se dire l'imitateur d'Ausone.

» 2o Un élève de Paris jurerait de s'efforcer à suivre les traces de plusieurs hommes illustres, membres de cette Faculté ; mais il protesterait formellement qu'il abhorre autant qu'il dédaigne la mémoire de ces fanatiques déchaînés contre les Vésale et les Brissot ; il s'engagerait à ne point s'opposer, sans des raisons évidentes, à des remèdes, des pratiques et des découvertes nouvelles, telles que celles de l'émétique et de la circulation du sang, qui furent l'écueil de plus d'un docteur superbe ; il avouerait que, la liberté de penser sur les matières de l'art étant l'apanage de tous les médecins, et même celui des malades, il ne heurtera jamais cette liberté, surtout par des voies dures ; il jurerait enfin de modeler sa conduite sur celle de Fernel, qui repoussa, comme il convenait aux circonstances, les traits lancés contre lui par la vile espèce des Flesselles.

» 3o Un élève de Montpellier jurerait qu'il fera quelque attention aux dogmes nés ailleurs que dans son université ; qu'il conviendra, sans qu'il faille l'y forcer, qu'on peut être médecin sans avoir respiré l'air de Montpellier ; qu'à l'imitation de Joubert, il travaillera toute sa vie à purger la médecine des préjugés régnants, et que rien ne pourra l'empêcher de mettre en avant sa manière de penser sur les matières de l'art, sans prétendre gêner les suffrages de personne, et sans craindre de devenir la victime d'une façon

de penser décidée et loyale.... Je voudrais aussi que les médecins de Montpellier regardassent la Faculté de Toulouse comme une de leurs annexes ou succursales, et qu'il n'y eût point de division entre ces deux sœurs languedociennes, en attendant que le temps parvienne enfin à les incorporer l'une dans l'autre.

» Mais revenons à nos médecins d'Aquitaine. La ville de Bazas compte, après Ausone, Vital Dufour, d'abord distingué dans sa profession de médecin, qu'il quitta ensuite pour prendre l'habit de cordelier; il devint bientôt célèbre dans son ordre par des talents qui l'élevèrent à la dignité de cardinal; mais il sembla croire qu'il pouvait penser et parler aussi librement sur la religion que sur la médecine; il parut s'écarter du bon chemin, dans lequel il fut remis. Le pape Clément V fit sentir à ce bazadais qu'on ne doit jamais se mêler de choses qui ne nous regardent point, et qu'il ne faut pas s'engager dans de mauvaises affaires : la légèreté, la précipitation ni la faiblesse même ne peuvent jamais excuser une vilaine action. Vital oublia les devoirs de son état, que la patrie d'Ausone n'avait pu manquer de lui apprendre dans sa jeunesse; il se laissa éblouir par l'éclat des grandeurs et la pourpre; il eut tort et il eut lieu de se repentir de sa faute : que ne vivait-il doucement chez lui, comme ses pères!

» La ville d'Agen, sur la Garonne, servit de retraite à Jules César della Scala, ou Scaliger; il y mourut au XVIe siècle, après s'être fait naturaliser en France; nous sommes donc en droit de le regarder comme un des nôtres; il était médecin et philosophe; ses admirateurs l'ont mis à côté d'Aristote; je l'eusse autant aimé à côté d'Hippocrate, et il y a eu en effet des amis de Scaliger qui l'ont placé dans ce rang. Il eut un fils médecin, qui dégénéra de la vertu de son père. Joseph Scaliger, son autre fils, soutint la réputation de son nom; mais il ne fut pas médecin; je trouve même qu'il a prétendu médire de la médecine, qui avait donné du pain à son père; ce n'est pas le premier ingrat que notre profession ait fait... Si je voulais, mon ami, vous dire ce que je pense là-dessus, c'est-à-dire sur la nature de la médecine, nous irions trop loin! Vous m'accuseriez peut-être de me livrer à des écarts aussi singuliers que ceux d'un de nos

gascons du XVIIe siècle ; je veux dire le fameux Cyrano de Bergerac.

» A propos de Cyrano, vous n'ignorez peut-être pas qu'il a voulu faire le petit Montaigne en disant du mal des médecins. Je regarde ces critiques comme des espèces de médecins avortés : ils savent quelque chose de notre profession, mais ils ne peuvent en saisir le fonds et la moelle ; ils extravaguent sur ses principes, dont ils n'ont point eu la patience de suivre l'application. Cyrano aurait pu, s'il fût resté dans sa patrie, y prendre des leçons de Gilet, médecin dont la mémoire dure encore, et qui vivait à Bergerac il y a trois ou quatre générations, c'est-à-dire du temps de Cyrano. Les enfants de notre Gilet quittèrent la médecine ; ils sont parvenus par degrés à des postes peut-être moins agréables que ne l'eût été pour eux la ville de Bergerac, en y exerçant la profession de leur père. Je ne crois point que la lettre de Cyrano contre le gros homme, ni celle contre les médecins, ait eu pour objet Gilet le médecin, comme quelques personnes ont voulu me le faire entendre.

» J'aurais souhaité que Cyrano eût pu modérer la pétulance de ses passions par l'étude de notre art; il l'eût vraisemblablement poussé plus loin et rendu plus cher et plus respectable à ses héritiers que Gilet, son compatriote, placé ici parmi les médecins du cercle de la Garonne, quoique la ville de Bergerac soit sur la Dordogne.

» Duchesne, plus connu sous le nom de *Quercetanus*, illustra l'Armagnac, sa patrie, que vous voyez entre le Béarn et la Garonne ; ce médecin se distingua par un grand nombre d'excellents ouvrages. L'acharnement avec lequel Guy Patin et Riolan, médecins de l'école de Paris, le poursuivirent, mit le comble à sa gloire. Guy Patin porta la passion jusqu'au point de s'en prendre à tout le pays d'Armagnac, qu'il appelait un pays maudit : ce docteur inquiet et malin ne ménageait rien lorsqu'il s'agissait de décrier les chimistes, dont Duchesne soutenait les opinions et dont il fut un des plus fermes appuis.

» L'événement a prouvé que Guy Patin aurait mieux fait de se taire : je suis fâché qu'il ait donné tant de preuves d'ignorance, de légèreté et de défaut de jugement au sujet de l'antimoine, mais je suis fort aise que notre Duchesne ait

mieux rencontré que Guy Patin et ses camarades. Je ne sais comment leur esprit avait été circonscrit dans un cercle étroit de connaissances, d'où ils ne purent sortir.

» Le Portugal vit naître au XVIe siècle un homme du premier rang ; la ville de Bordeaux lui donna les premiers principes d'éducation ; l'Italie le forma ; Montpellier acheva de l'instruire dans la science de la médecine, qu'il vint enfin exercer à Toulouse. C'était le célèbre Sanchez, qui naquit d'un père médecin et juif ; Sanchez fut très-bon chrétien et très-savant médecin. Le flambeau du pyrrhonisme, qu'il porta dans le sein de la médecine, lui fit chercher en vain dans cette science l'évidence qu'il trouva dans la religion ; il fut un des plus décidés pyrrhoniens qu'ait eus la médecine ; il s'appliqua à développer la sentence de Socrate, qui dit qu'il ne savait qu'une chose, c'est qu'il ignorait tout ce que les autres disent savoir. L'ouvrage de Sanchez plut à tout le monde, et il mérita de grandes et de sérieuses critiques ; il fut soutenu par Lassus, son compatriote.

» Rien ne me surprend autant que les louanges données par Guy Patin à l'ouvrage de Sanchez ; j'ai peine à comprendre comment un écrivain, aussi attaché que Patin aux principes de Galien, a pu approuver les efforts de quelqu'un qui faisait de son mieux pour les renverser. Il y a toute apparence que le médecin de Toulouse trouva grâce devant le médecin de Paris, parce que les doutes du premier tombaient en partie sur les principes des chimistes, que le dernier avait en horreur.

» Mais Guy Patin devait s'apercevoir que les mêmes arguments portaient contre la doctrine ordinaire des écoles, son idole ; c'est ce qui n'arriva point, et Sanchez put se vanter que Guy Patin même avait dit du bien de lui ; ainsi notre docteur d'Aquitaine s'acquit une réputation immortelle, de l'aveu de ses rivaux. Duchesne ne jouit pas du même bonheur. Qu'importe ! il fit honneur à nos contrées, de même que Sanchez.

» Bayle les suivit de près dans la carrière de la gloire : il vieillit à Toulouse dans l'exercice de la médecine, qu'il sut accorder avec l'étude de la physique, sur laquelle il donna plusieurs traités au public : sa manière, plus décidée que

celle de Sanchez, et plus à la portée des têtes ordinaires que celle de Duchesne, lui fait communément donner la préférence sur eux. Je croirais que Bayle avait moins de génie et d'imagination que Sanchez et Duchesne ; mais il était plus sage qu'eux.

» C'était, disent ceux qui l'ont connu (car il n'est mort qu'en 1709), un homme droit, qui regardait sans envie le mérite des autres savants, qui fermait les yeux sur le sien propre et qui, dans les plus fâcheux accidents, fit paraître jusqu'à la fin la fermeté d'un philosophe chrétien. Bayle était donc un homme, un médecin aussi rare qu'estimable. Je crois que Guy Patin aurait aimé Bayle, puisque celui-ci fut professeur dans la Faculté des arts jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans, et toujours rigide observateur de la discipline : Sanchez et Duchesne étaient bien loin de cette espèce de perfection à laquelle il est rare que les beaux génies parviennent, soit qu'ils ne puissent y monter, soit qu'ils ne daignent y descendre.

» J'ai toujours pensé que la modestie de notre Bayle pouvait avoir pour fondement la haute réputation dont son nom réveillait l'idée; ce nom de Bayle, en effet, me paraît difficile à porter pour un esprit modeste et bien fait. C'est beaucoup pour le médecin qu'il ait pu se faire distinguer ; ce fut heureusement en prenant un parti tout opposé à celui de Pierre Bayle.

» Vous pouvez voir, mon ami, dans le comté de Foix, au pied de nos montagnes, la petite ville du Carlat, qui fut le berceau de ce fameux critique ; je ne jette jamais les yeux de ce côté que je ne me sente aussi ému qu'étonné des idées de toutes les espèces que le souvenir de Bayle fait naître en moi. Quel dommage qu'une sagesse mal entendue, ou plutôt un tissu de folles passions, aient fait tomber cet homme singulier dans un labyrinthe de pernicieuses erreurs ! J'ai craint quelquefois qu'il n'eût sucé dans notre Sanchez les premières leçons du pyrrhonisme : que n'y apprit-il à respecter les bornes que la raison peut franchir !

» Sanchez fut pyrrhonien, mais seulement en médecine, il eût été à désirer que Bayle s'en tint précisément au même degré de doute et de curiosité ; c'est sur nous qu'il lui était permis de s'exercer ; il pouvait porter sur notre art ses re-

gards incertains et faire briller sur nos dogmes ses idées vives et variées : il eût fait un bien réel à l'humanité en remuant l'attention des médecins. Mais la médecine avait perdu pour lui ce piquant qui réveille ordinairement les beaux esprits.

» Bayle était dans le cas de ces buveurs qui ne sentent plus le vin, et auxquels il faut de l'eau-de-vie et des liqueurs fortes. Je remarque qu'il fut, de tous les philosophes, un de ceux qui s'occupèrent le moins de la certitude de notre art. Montaigne, son prédécesseur, et qui vécut aussi à l'ombre de nos Pyrénées, ou qui en respira l'air d'assez près, s'égaya sur la médecine. J'aurais voulu que Bayle l'imitât sur ce point, et qu'il n'eût pas essayé de le surpasser sur d'autres.

» Les médecins dont je viens de parler, et qui vivaient dans cette portion d'Aquitaine que j'ai déjà appelée cercle de la Garonne, brillèrent comme ces feux qu'on place dans la nuit à de certaines distances pour fixer la route des voyageurs. Chacun eut sa sphère de gloire, et chacun, ainsi que les planètes, eut ses satellites. Leurs voisins, leurs compatriotes, leurs parents, leurs amis, leurs rivaux, firent des efforts pour les imiter et pour les surpasser.

» Les Pyrénées du côté de Perpignan fournirent les Miron, médecins du premier ordre... Pézenas se glorifie depuis longtemps de ses Venel... Narbonne soutint son ancienne splendeur, et prépara de siècle en siècle les talents de Barthez, que fit éclore de nos jours le savant Falconet... Béziers célébra ses Bouillet... La ville de Sauve reçut un nouveau lustre de la réputation d'Astruc... Et vous, diocèse de Lombez, vous vous enorgueillissez d'avoir vu naître Sénac... Les environs d'Agen furent le berceau de Ferrein, nom aussi connu que celui de L'Essale, et qui sera longtemps cher à la médecine... Enfin, nos Bouillac, Fournier, Audirac, Roux, Raulin et tant d'autres, soutiendront dans la capitale du royaume l'honneur du cercle de la Garonne, au sujet de la médecine.

» Quant à ce qui regarde tout le pays contenu entre la Garonne et les montagnes, et qui forme les cercles de l'Adour et des Gaves, ils ont été de tout temps fertiles en médecins de réputation... Ce pays envoya à Bordeaux

Desault, homme plein d'esprit et de sagacité, et qui s'est fait connaître par de très-bonnes dissertations de médecine... La ville de Bagnères eut presque autant de médecins que de sources célèbres... La ville de Vic conserve la mémoire de Canderats, de Lalanne, de Casaubon... Cols se fit une grande réputation à Marciac.... Destendaux, Etchegaray, se distinguèrent à Bayonne et dans les environs... Dupont, de Tartas, et Destrem, d'Arsacq, furent dans la classe des praticiens instruits, aimés et respectés.

» J'en dis autant des Lample, de Monein... des Larabère, d'Oloron... de Hondebille, de Lescar. Ce dernier fit en notre langue des comédies, non moins vives que celles de Molière, sur la médecine ou les mauvais médecins... La petite ville de Pontac fait l'éloge des Borie... Coarraze, qui eut le bonheur de jouir du premier âge de Henri IV, fait grand cas de ses Dulom... Pau chérit son Bergerou, qui mangea pendant sa longue vie autant de perdrix que Dumoulin, son contemporain, gagna d'écus... Sudre, compatriote de Bergerou, fut plus sobre, plus savant et moins heureux que lui... Morlaas, capitale de Béarn, honore ses Lostalot, médecins depuis sept à huit générations... Je me tais sur tous les médecins vivants... j'en oublie beaucoup parmi les morts.

» Mais je dois dire qu'indépendamment des raisons générales qui rendirent nos provinces propres à la médecine, il y a une raison particulière, surtout au Béarn, lorsque, dans les établissements des Facultés, les médecins chrétiens, alors ecclésiastiques, disputèrent le terrain aux Juifs, qui avaient succédé aux Arabes. Les Juifs n'avaient pu prendre racine dans le Béarn, à cause du peu de commerce de cette province ; il fallait aux Juifs un pays plus pécunieux. Mais comme le Béarn ne reçut des papes aucune fondation d'université, il fut privé des médecins ecclésiastiques qui, dans les premiers temps, ne s'écartaient guère du lieu des écoles où ils régentaient. Le Béarn avait dès lors coutume de livrer la médecine à ses nobles.

» Elle fut parmi nous, de même, par exemple, qu'en Angleterre, un état considérable ; elle y eut une grande splendeur jusqu'à ce que Louis XIII, établissant un parlement à Pau, y ouvrît les voies à des honneurs nouveaux,

et à l'exercice d'autres talents que ceux de la médecine, qui partageait, avec la milice nationale, le temps de notre ancienne noblesse. Nous comptons, parmi nos médecins, les noms de Gassion, de Casans, de Noguès, de Faget, de Sans, de Brumont, de Toya, de Lacave, de Sarramia, de Casamajor, d'Agest, et plusieurs autres, qui tiennent à toutes les classes de notre noblesse.

» Il est aisé de comprendre que des gens de cette espèce rendaient la médecine très-recommandable : ils la faisaient à la manière des anciens médecins dans un pays libre, où l'on reçut plus tard qu'ailleurs les distinctions modernes des diverses parties de la médecine. Ces distinctions n'ont pris une forme stable que depuis l'établissement et le succès généralement connu des Facultés.

» Il reste, dans notre ancien for ou coutume, des traces de la haute considération dont jouissaient les premiers médecins de nos princes ou de la province. La tradition apprend que D'Escuranis, médecin de Marguerite de Valois, fut un des interlocuteurs dans les dialogues agréables de cette princesse, notre souveraine. C'est lui, dit-on, qui avait fait naître dans l'esprit de cette reine, sœur de François Ier, la curiosité qu'elle montra de voir mourir une de ses femmes pour pouvoir raisonner sur cette matière. La même reine fut secourue par d'Escuranis dans sa dernière maladie, c'est-à-dire dans une attaque d'apoplexie dont elle fut saisie au moment où elle observait une comète.

» Cette mort fit tant d'impression sur l'esprit de nos compatriotes qu'ils regardèrent, d'une génération à l'autre, l'air que nous respirons comme très-propre à causer des catarrhes et des apoplexies. Un des premiers magistrats de la province, frappé, il n'y a pas longtemps, de cette crainte, tomba dans une sorte de mélancolie, qui lui fit fuir notre air, dans lequel il n'était pas né, non plus que Marguerite de Valois.

» Il faut convenir qu'il souffle dans nos pays, plusieurs fois chaque année, un vent d'Espagne, d'Autan ou du Midi, qui est en effet très-défavorable à ceux qui ont le corps disposé aux catarrhes et à l'apoplexie; mais les naturels du pays sont en général maigres, forts et sains, sobres, actifs, et à l'abri des impressions funestes du vent d'Espagne.

» On dit aussi que le même D'Escuranis partagea, avec d'autres de ses confrères, la douleur d'assister, dans sa vieillesse, à l'accident terrible qui arriva à un des enfants d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Cet enfant tomba par terre entre deux de ses femmes, qui se le jetaient l'une à l'autre comme un paquet de linge. Les suites de cette chute furent funestes. Si E'Escuranis eût pu annoncer la brillante destinée de Henri IV, frère cadet du jeune prince qui mourut à l'occasion de la chute, il eût porté quelque consolation dans le cœur de ses maîtres, plongés dans la douleur la plus amère.

» Les justes regrets du père et de la mère diminuèrent bientôt par les espérances fondées sur les vertus naissantes de leur fils cadet, Henri IV. Ces vertus, fortifiées d'âge en âge, développèrent les décrets de la Providence, qui a voulu que l'auguste race des Bourbons ne fût qu'une suite ou une chaîne de héros et de bons rois, tantôt des grands-pères aux derniers des petits-fils, tantôt des pères aux fils aînés, tantôt des pères aux fils cadets, en un mot d'une branche à l'autre, toutes également fournies des qualités éminentes du tronc.

» Le médecin de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, donna une preuve de force et de courage autant que de candeur et de vertu, lorsque, à la mort de sa maîtresse, que l'on voulait attribuer à des causes particulières et cachées, il déclara que ces causes étaient simples et naturelles. Ce médecin ne connut pas l'art insidieux et mensonger qui apprit à tromper le monde par de vaines paroles, par un étalage de dissertations entortillées sur la nature des maladies idéales, singulières, factices, qui échappent aux meilleurs yeux ordinaires.

» Ces plates spéculations ne furent que trop souvent la pâture du peuple, grand admirateur des mots inconnus et barbares, que des hommes sourdement ambitieux font courir de bouche en bouche. Mais la race des hommes vrais ne s'éteindra jamais parmi les médecins : il y en aura toujours qui seront le fléau de ces gens à secrets, à maladies de la masse du sang, à virus, à âcretés, à spécifiques, à pratiques réservées pour eux.

» Mon ami, je m'aperçois que je vous ennuie... descen-

dons la montagne... Les précipices au bord desquels nous passons me rappellent toujours le testament singulier de Becher, médecin allemand... Il souhaitait que, lorsque son âme serait séparée de son corps, quelque chimiste changeât, par le moyen du feu, son corps en une petite boule de verre... L'idée est singulière et je l'aime assez... Chaque famille pourrait conserver ses boules... On compterait par boules, comme on compte par quartiers... Les cimetières, au lieu d'être des lieux infects et malsains, ne seraient que des amas de boules de verre...

» Vous faites, au reste, des efforts inutiles pour m'arracher mes idées sur ce que j'appelle le secret de la médecine : ce secret est un, à mon avis. Je l'ai donné à mon fils ; c'est la meilleure pièce de son héritage... Je ne puis vous le confier... Mais suivez la nature... Toutes les maladies marchent, par exemple, comme la picote, que vous appelez petite vérole... Elle nous vient on ne sait comment... J'apprends que les Anglais la donnent artificiellement à leurs enfants, à l'exemple des peuples d'Orient... Je ne haïrais pas cette méthode ; car la nature répand la petite vérole par une vraie inoculation... Et nous, quand la petite vérole est dans quelque maison, nous y envoyons des enfants pour qu'ils la gagnent... Le plus sage parti à prendre est d'aller de bonne heure au devant de cette maladie, au lieu de la fuir...

» Mettez, je vous prie, ce que je vous ai dit au sujet de nos médecins, à côté des catalogues contenant le nombre et les noms des médecins anciens et modernes d'une ville ou d'une Faculté, ne soyez pas fâché d'avoir entendu, une fois en votre vie, quelques noms qui vous sont inconnus : passez-moi mes listes, comme je vous passe vos catalogues.

» Songez que quelqu'un qui voudrait bien traiter l'histoire de la médecine serait forcé d'entrer dans des détails pareils à celui où je suis entré : chaque province pourrait fournir une suite de grands hommes. L'histoire de la médecine en France devrait contenir celle de tous les médecins connus dans ses diverses parties, faute de quoi l'auteur de cette histoire aurait manqué son objet.

» Il s'en écarterait encore davantage s'il tournait le dos à ce qui peut avoir trait à nos provinces méridionales, qui fu-

rent le berceau de la médecine dans notre royaume; s'il affectait, en parlant des progrès de la médecine en France, d'amincir ou d'oublier ce qui regarde la Faculté de Montpellier. On ne peut se dissimuler que les Lamure, les Sauvages, les Fizes et leurs semblables, y soutiennent aujourd'hui avec gloire l'édifice de la médecine, dont les Xe et XIe siècles jetèrent les premiers fondements... Adieu, mon ami! soyez médecin... je vous aime comme mon fils. »

§ VII. *Les médecins philosophes travaillent à dissiper la terreur du public ; ils évaluent ce qui se débite sur la contagion et sur tout ce qui la regarde ; ils ne peuvent que protéger l'inoculation, en prenant sur tous les points les partis les plus modérés.*

Ce qu'on vient d'exposer au sujet des médecins philosophes fait assez connaître leur liberté, leurs prétentions, la manière dont ils travaillent au bien de la société. Ils paraissent, à quelques égards, au-dessus de toutes les autres espèces de médecins, ou du moins ils ne sont pas contenus, par une logique particulière, dans des bornes étroites ; ils sont entièrement les maîtres de donner l'essor à leur imagination. Voyons ce qu'ils doivent penser sur l'inoculation.

Ils la voient établie chez les Chinois, peuple ancien, raisonnable et très-soigneux observateur ; cette opération est aussi en usage depuis un temps immémorial dans l'Orient, d'où elle s'étend dans toutes les parties de l'Europe ; elle convient donc à tous les hommes, de même que tant d'autres pratiques de médecine nées dans les mêmes climats. Il faut donc l'adopter ; il serait au moins déraisonnable de ne pas vouloir en essayer, et plus déraisonnable encore de la condamner sans l'avoir essayée ; il ne faudrait pas se rebuter, quand même les premières épreuves n'auraient pas paru favorables.

Ce serait manquer à la société que de lui dérober un secours après lequel elle court, à l'imitation d'un grand nombre d'hommes qui ont fait d'avance les épreuves et les réflexions nécessaires sur cet objet, puisqu'ils ne peuvent avoir aucun intérêt plus vif que de prendre le meilleur parti possible sur leur santé et sur celle de ce qui leur est néces-

sairement le plus cher dans le monde, leurs femmes, leurs amis, leurs enfants. Il ne nous reste qu'à jouir des fruits de ces épreuves, que nous nous reprocherons peut-être un jour de n'avoir pas faites des premiers.

En vain dira-t-on et fera-t-on répéter, avec un soin artificieux, que l'inoculation n'est bonne qu'à mettre la peste dans une ville et dans tout un royaume, que c'est une raison suffisante pour l'exclure. Ces plaintes apprêtées viennent-elles des médecins ? Ils abuseraient de leur ministère et de la confiance du public, en étendant les tristes idées de la possibilité d'une maladie pestilentielle, quand même elles sembleraient avoir quelque fondement : cette proposition est vraie ; elle peut être prouvée par des exemples, qui doivent être sacrés pour nous.

On a vu des médecins combattre, avec cette noble élévation qui tranquillise le public épouvanté, les craintes fondées sur les effets réels ou prétendus des maladies les plus contagieuses et même de la peste. Chirac s'est mis à la tête d'un parti puissant pour essayer de détruire ces craintes, sources de tant de malheurs.

Chicoineau, plein d'audace et de confiance, arrive au milieu de la peste de Marseille, où tout un peuple égaré n'attend que la mort ; il calme tout par sa présence ; l'espérance et la santé renaissent dès qu'il se montre avec plusieurs de ses confrères, non moins décidés que lui.

Boyer vole au secours de sa patrie au moment où la peste y fait les plus grands ravages ; il ne craint pas de risquer sa vie pour sauver celle de ses concitoyens, qui sentent enfin ranimer leurs esprits abattus.

Quels traits de la part de ces médecins ! et quels exemples à imiter ! A quel propos prétendrions-nous aujourd'hui nourrir et fomenter la pusillanimité de nos concitoyens ? Par quelle fatalité voudrait-on nous mettre de moitié avec ces âmes timorées, qui flottent sans cesse dans une puérile et triste incertitude, et qui ne se repaissent que de vaines frayeurs ! Irions-nous, profitant de la faiblesse des hommes, bâtir notre réputation sur leurs paniques préjugés, et nous nourrir avidement de leur larmes, dont nous devons tarir la source au lieu de les faire couler !

Loin de nous un pareil système de séduction, ou de basse

adulation, pour les faiblesses de nos frères. La crainte, l'inquiétude, le saisissement, les effets terribles de ces passions, sont les plus cruels de tous leurs maux. Nous devons les guérir, et surtout les préserver de la peur.

Le mot de peste nous est interdit. Les mêmes lois qui défendent aux militaires de mettre l'alarme dans un camp, ou de fuir devant l'ennemi, nous défendent d'augmenter la terreur des sujets du roi : il nous ordonne de veiller sur leur santé et sur le maintien de l'ordre public, qui en dépend. En un mot, un médecin qui ose annoncer la peste pourrait être traité comme un perturbateur du repos public.

Eh quoi ! la peste est partout aujourd'hui ! elle nous assiége de tous les côtés ! elle est dans l'eau que nous buvons, et qu'on n'osera bientôt plus boire sans que l'art l'ait préparée. La peste est dans la vaisselle de cuisine; elle est dans nos caves, dans nos champs, dans l'air que nous respirons, dans les murs de nos appartements ; il n'y a plus que des maladies contagieuses, des épidémies, des maladies mortelles : les poisons nous environnent de tous côtés. Les médecins ne sont donc dans le monde que pour publier et exagérer ses malheurs ! Quel triste rôle veut-on leur faire jouer !

Français, rassurez-vous ; votre sort, votre climat, vos mœurs sont faits pour porter envie aux autres habitants de la terre. Vos ancêtres vous ont laissé un fonds de bonne constitution, qu'il dépend de vous de mettre à son degré de perfection ; vous avez, pour soigner votre santé et pour traiter vos maladies, des hommes vigilants, doux, modérés, instruits, et qui ne vous laissent rien à désirer, ni rien à craindre.

Ils sont sans cesse occupés à combattre vos infirmités, toujours plus terribles lorsqu'on les voit de loin, lorsque l'ignorance en exagère les malheurs, ou lorsque de vaines criailleries, qu'excite le mensonge, en imposent à la bonne foi et à la droiture de vos cœurs.

S'il est vrai que le nombre des ressorts nécessaires aux mouvements de la vie, et surtout la délicatesse des parties destinées à entretenir le jeu des sensations et le commerce entre l'âme et le corps, nous exposent à de petits et de fréquents dérangements, il est vrai aussi que le nombre des

malades et celui des maladies mortelles, et bien caractérisées, n'est pas aussi multiplié qu'on le publie communément.

Les causes journalières d'incommodités sont journellement vaincues par la nature, qui veille à notre existence ; et si la nature avait à perdre ses droits, ce ne pourrait être communément que dans les malades que la peur aurait saisis, ou qui auraient par malheur affaire à des ministres de santé dont le système serait de tourner tout à leur profit en se donnant pour les maîtres de la vie. Le grand talent de ces personnages serait de savoir à propos remuer la timidité, la délicatesse, les scrupules de leurs malades.

S'il est vrai que les lois de la société, la police des villes, les suites du commerce, nos mœurs, en un mot, exposent les citoyens à s'incommoder quelquefois les uns les autres, et à se gêner jusque dans leurs habitations par rapport à leurs voisins, il est vrai aussi que c'est une convention, et un devoir réciproque à tous les hommes.

Quiconque négligerait de le remplir essaierait de rompre des liens indissolubles, et mériterait d'être privé de tous les agréments et de tous les droits de citoyen. De là suit évidemment la nécessité de la contagion, ou de la communication des maladies, puisqu'il est invinciblement prouvé qu'il y en a dont le germe se transporte d'un lieu à un autre, comme les semences des plantes.

S'il est vrai que les médecins ont été plus à portée que tous les autres hommes de connaître et de distinguer les suites de la communication des maladies, il est vrai aussi qu'ils n'ont jusqu'à présent pu trouver aucune méthode d'empêcher la contagion ; ils ont tâché de la modérer, ou de diminuer les effets des poisons que l'air transporte d'un lieu à un autre. Pour faire mieux qu'ils n'ont fait à cet égard, il eût fallu qu'ils trouvassent des spécifiques contre les poisons des maladies encore flottant dans l'atmosphère ; leurs lumières n'ont pu aller jusque-là.

Il ne leur restait d'autre ressource que celle de proposer aux magistrats de dissoudre les liens des citoyens, de les écarter les uns des autres, de détruire enfin les villes. Or, ce projet n'est qu'un projet chimérique, que les médecins n'ont jamais tenté, et qui n'aurait pu être dicté que par des

esprits qui ne connaissent pas les lois de la société, presque aussi nécessaire à l'homme que la vie même. D'ailleurs, que gagnerait-on à tous les transports des malades ? S'y prendrait-on autrement si on voulait perpétuer la contagion et la répandre partout ? On se récrie contre les inoculés qui quittent leurs maisons, et on voudrait transporter de rue en rue les malades qui ont la petite vérole naturelle.

Comment se sont enfin conduits les médecins ? Le parti qu'ils ont pris semble naturellement devoir être le plus sage à suivre. Personne n'a dû être en droit de se plaindre lorsqu'on lui a donné pour modèle les médecins, aussi amis de la vie que tous les autres hommes ; s'ils sont dévoués par état au service des malades, ils n'ont pourtant jamais eu, à cet égard, des liens qu'ils ne pussent rompre d'une manière ou d'une autre.

Quant à leur personne, ou ce qui regarde la conservation de leur propre individu dans les lieux où régnait une contagion, quelques médecins ont fui ces lieux : ils ont eu tort; ils ont donné un mauvais exemple. Mais le plus grand nombre ont pris le parti de se raidir contre les obstacles et de s'exposer à toutes les causes communes et inévitables des maladies ; ils ont opposé un courage héroïque aux plus cruelles pestes même ; leurs sentiments, passant d'un homme à l'autre, en ont sauvé un plus grand nombre que la fuite et les remèdes. Tout homme est soldat lorsque l'ennemi est à la porte. Tout homme est médecin dans des temps de contagion.

C'est peut-être à l'exemple des médecins que des peuples entiers sont parvenus au point d'affronter les lieux où règne la peste, et de ne pas se déconcerter lorsqu'elle est dans sa plus grande vigueur. Tels ont été vraisemblablement les motifs mâles et bien réfléchis des Turcs, auxquels on ose reprocher aujourd'hui le courage qu'ils montrent dans des temps de peste.

Eh ! quel parti voulez-vous qu'ils prennent ? Croyez-vous qu'ils n'ont pas épuisé toutes les ressources que vous leur proposeriez ? Aussi citoyens qu'hommes, ils n'abandonnent pas leurs semblables, auxquels ils sont attachés par des liens qu'ils ne cherchent pas à rompre. Et vous les insul-

tez ! Que croyez-vous qu'ils puissent penser des leçons que vous prétendez leur donner, du fond de vos cabinets ? Imitez-les plutôt ; encouragez vos concitoyens à profiter de leurs exemples dans l'occasion.

C'est ainsi qu'ont pensé plusieurs grands médecins, qui ne regarderaient pas sans doute comme leurs successeurs ceux qui, par leurs propos et leurs écrits, ne cessent d'alarmer le monde sur les dangers des maladies contagieuses.

Appliquons tout ceci à la contagion de la petite vérole dont on parle tant aujourd'hui. Tous les médecins s'accordent à dire que la peur et le saisissement de ceux qui en sont attaqués rendent cette maladie très-fâcheuse. La révolution corporelle qu'excite la frayeur, et que quelques-uns ont nommée mécanisme craintif, n'est autre chose qu'un serrement universel, une constriction générale, une concentration des forces et des humeurs, une gêne, enfin, qui empêche le développement et la marche naturelle de la petite vérole.

C'est à cette cruelle et fatale révolution qu'il importe de remédier, surtout dans les grandes villes : il faut bien se garder d'en répandre et d'en augmenter les causes ou les motifs : la plupart des citoyens deviennent, par leurs terreurs paniques, aussi tremblants que des enfants auxquels on parle de spectres et de loups-garous.

Ce qui regarde la contagion de la petite vérole ne doit intéresser que ceux qui ne l'ont point eue ; c'est à eux à raisonner sur cet objet ; les autres doivent se mettre à leur place ; s'ils disent qu'ils craignent de l'avoir une seconde et une troisième fois, il est trop aisé de leur répondre à cet égard pour qu'ils puissent jamais obtenir le droit de se faire mettre au nombre de ceux qui courent évidemment les dangers de la contagion. Parlons seulement, dans ce moment-ci, à ceux qui, n'ayant point eu la petite vérole, doivent craindre de l'avoir par contagion, puisqu'il est évident qu'elle se gagne communément par cette voie.

Parlons, par exemple, à tous les habitants d'une ville qui n'ont point essuyé la petite vérole : n'est-il pas vrai qu'ils sont faits pour vivre les uns avec les autres, qu'ils ont entre eux des rapports qu'ils ne peuvent rompre sans rompre en même temps tous les liens de leur société, et sans ébranler

de proche en proche les fondements de leur ville? Il faut donc qu'ils se supportent, qu'ils se secourent, qu'ils pourvoient à leurs besoins réciproques, qu'ils conservent exactement les droits qu'ils ont les uns sur les autres.

Ils doivent savoir, quant à ce qui concerne la petite vérole, qu'ils l'auront tous, ou presque tous, tôt ou tard; ils ignorent par qui elle commencera, quand elle viendra, de quelle espèce elle sera ; ils doivent l'attendre à tout instant et dans toutes les saisons. Mais ils ne peuvent ignorer que tantôt elle se répand sourdement et d'un sujet à l'autre, que tantôt elle saisit un grand nombre de sujets à la fois ; que tantôt elle est de bonne espèce, et quelquefois très-maligne.

Il est évident qu'en considérant les choses sous ce point de vue, tous les citoyens d'une ville qui n'ont point eu la petite vérole doivent se regarder comme étant continuellement entourés de venin, et continuellement menacés de succomber à ses effets.

Le premier d'entre eux qui sera atteint de la maladie sert, pour ainsi dire, d'avertissement aux autres ; l'abandonneront-ils, et de quel côté fuiront-ils, pour éviter la contagion ? Ils ne savent point quel est le vent qui l'a apportée ; ils ne savent pas si elle n'a pas déjà fait impression sur eux ; il faut donc qu'ils se livrent courageusement à tout ce qui peut arriver.

Voici la principale question sur la contagion : N'est-il pas permis à un des citoyens dont il est question, de se donner volontairement la petite vérole ? Quant à ce qui le regarde, il peut très-bien se hâter de sortir de la perplexité continuelle dans laquelle il doit être, en attendant incessamment la contagion naturelle dont il sera affecté tôt ou tard.

Mais que peuvent dire les autres ? N'ont-ils pas le même droit que lui ? et ne seraient-ils pas fâchés que quelqu'un voulût gêner leur liberté sur cet objet ? Que leur importe que la contagion, qu'ils attendent à tout moment, leur arrive ou par les voies ordinaires, dont ils ne peuvent pénétrer la marche, ou par une voie extraordinaire, telle que la volonté spéciale et le choix d'un d'entre eux ?

Ce choix, qu'ils n'ignorent pas, les avertit encore mieux

que la première petite vérole naturelle qui se montre parmi eux : entièrement assujettis aux effets de la contagion naturelle, à laquelle ils s'attendent à chaque instant, ils ne peuvent trouver mauvais que quelqu'un d'entre eux marque, pour ainsi dire, cet instant.

La contagion naturelle et la contagion artificielle sont parfaitement égales ou parallèles, en partant du premier qui a eu la petite vérole naturellement et du premier qui se l'est donnée artificiellement. Or, comme il n'y a point de moment dans l'année où quelqu'un ne soit pris de la contagion naturelle, ou qui ne porte en lui le venin de la petite vérole plus ou moins prêt à se développer, il n'en est point dans lequel chacun ne soit libre de se livrer à la contagion artificielle.

Plus on considère la question, plus on trouve des raisons favorables à la petite vérole artificielle. Ceux qui prétendraient qu'ils aiment mieux rester dans l'ignorance de leur sort et ne pas penser au temps auquel la petite vérole leur viendra, pourraient aisément être comparés à des enfants qui ne veulent pas savoir qu'on vieillit tous les jours, que l'âge de puberté fait des révolutions marquées, que le temps où les femmes perdent leurs règles est un temps respectable pour elles, *etc.*

Je ne veux point, dira quelqu'un, risquer d'avoir la petite vérole lorsqu'il plaira à mon voisin de se la donner. On lui répondra : Etes-vous le maître de disposer du temps auquel vous devez l'avoir et où vos voisins risqueront de la prendre de vous ? Je prétends, dira un autre, que, lorsqu'on veut se donner la petite vérole, il faut qu'on quitte la ville. Faut-il la quitter lorsqu'on l'a naturellement ? ou plutôt ne faudrait-il pas la déserter à tout moment, puisque le venin de la petite vérole roule sans cesse dans son enceinte ? Et dans quel lieu vous cacher où la contagion ne puisse aller vous trouver au moment même de votre arrivée ?

Si les nourrices, les femmes grosses ou en couches, les étrangers qui sont dans une ville, ceux qui sont incommodés ou qui ont quelque affaire pressante, se récriaient sur ce qu'on les expose à la petite vérole dans un moment qui ne leur convient pas, on leur répondrait que la petite vérole naturelle attaque tous les jours des personnes qui

sont dans les mêmes cas qu'eux, et que personne ne peut leur répondre qu'ils n'en seront point attaqués d'un moment à l'autre.

Je mets dans la même classe ceux qui mourront sans avoir la petite vérole, ceux qui l'auront plus d'une fois en leur vie, soit qu'ils l'aient d'abord gagnée par l'inoculation ou autrement, et ceux qui, ayant été inoculés, ne l'auront point. Toutes ces combinaisons, rares et éloignées de la loi générale, ne me paraissent propres qu'à fournir des prétextes à ceux qui aiment les disputes et les chicanes. Il s'agit de raisonner sur ce qui arrive le plus communément.

J'en dis à peu près autant de toutes ces questions d'un très-petit détail, qu'on fait au sujet du venin de la petite vérole. On demande s'il vaut mieux inoculer au bras qu'à la jambe, par les vésicatoires ou par des plaies ; s'il vaut mieux avoir recours à une méthode par laquelle on a beaucoups de boutons, qu'à celle au moyen de laquelle on en a très-peu ?

Ces questions supposent qu'on est d'accord sur le fond, qui est de préférer l'inoculation ; c'est à ceux qui pratiquent cette opération à répondre à cette espèce de doutes, que le temps peut seul dissiper, lorsqu'on l'emploiera à faire les observations nécessaires et non à disputer. Le temps et les épreuves étant de même les seuls moyens propres à décider jusqu'à quel point ceux qui ont eu la petite vérole par l'inoculation sont exempts de la petite vérole naturelle, il faut se presser de faire des épreuves, qui seront utiles à nos neveux.

Il faut aussi renvoyer aux inoculateurs la réponse à ces questions tant répétées : Que devient le venin introduit dans le sang des inoculés qui n'ont point la petite vérole ? Et que devient ce venin dans ceux qui le respirent continuellement sans en être affectés, lorsqu'ils ont eu la petite vérole et quelquefois même lorsqu'ils ne l'ont point eue ? Que deviennent tous les miasmes, les poisons, les parties putrides qui roulent dans l'atmosphère d'une ville ? Quel est l'effet de tant de mofettes, ou de lieux empoisonnés, dont les villes sont remplies ?

On ne peut faire attention à la crainte de ceux qui prétendent que les inoculateurs portent sans cesse le venin de

la petite vérole avec eux ; car, après tout, les médecins ne le portent-ils pas de même ? Et par combien d'endroits ce poison ne sort-il pas de la chambre d'un malade ? Demandera-t-on aussi si on peut passer dans sa rue ?

Quant à ceux qui rejettent l'inoculation parce qu'ils sont persuadés que le venin de la petite vérole introduit dans le sang peut être joint à quelque autre venin, et qu'on peut même le mêler avec quelque poison préparé, il faut que, pour les mêmes raisons, ils ne mangent ni ne boivent, ni ne prennent aucun médicament; car la boisson, les aliments et les remèdes peuvent être joints à des poisons; il faut aussi qu'ils restent sans cesse chez eux, parce qu'ils peuvent être écrasés dans une rue : et si la maison qu'ils habitent tombe ! et si la terre s'ouvre sous leurs pieds !

J'ai supposé jusqu'ici que la petite vérole naturelle et l'artificielle étaient à peu près égales en tout ; c'est-à-dire qu'elles se réduisent à une maladie pour ainsi dire nécessaire et naturelle, vive, fatigante, laborieuse, mais dont la nature vient à bout par ses propres forces. Cependant je ne puis oublier qu'à prendre ainsi les deux petites véroles, l'artificielle a quelques avantages, puisqu'elle est moins sujette que la naturelle à marquer et cicatriser le visage, à laisser des impressions sur les yeux, sur la poitrine, à être suivie d'un plus ou moins grand nombre de dépôts, de clous, d'abcès, de glandes, d'une maladie de langueur, d'une sorte de récidive.

On ne m'accusera pas d'exagérer sur ce point ; et je conviendrai même que le zèle des partisans de la petite vérole artificielle leur a fait oublier les accidents qui l'accompagnent quelquefois.

Mais la petite vérole artificielle a encore d'autres avantages ; elle ne surprend point comme la naturelle ; on se la donne à volonté, au lieu que la naturelle vient très-souvent fort mal à propos, tant pour les malades que pour ceux qui les environnent. Voilà une très-grande différence, sans doute; il faut y joindre l'utilité des préparations, non que je pense que ces préparations soient aussi importantes, aussi utiles qu'on le débite communément.

Je ne puis partager, avec quelques inoculateurs, les opinions dont ils ont rempli les têtes sur l'adoucissement pré-

tendu des humeurs, sur la diminution du sang faite à volonté, sur l'espèce d'aliments avec quoi on nourrit les personnes qui se destinent à l'inoculation. Tout cela me frappe peu, parce que je ne sais pas comment il faut être pour avoir heureusement la petite vérole. Mais bien des gens en sont touchés; la bonne opinion qu'ils ont des préparations augmente leur confiance pour l'inoculation; je dois à cet égard m'en rapporter aux lumières des inoculateurs, seuls juges aujourd'hui recevables sur tous ces points.

Je m'en tiens à dire qu'on prend la petite vérole artificielle quand on la veut, et que cette liberté, cette possibilité de choisir me paraît très-favorable à cette espèce de petite vérole ; j'aime à imaginer qu'on parviendra peu à peu à y assujettir tous les enfants, et voilà, ce me semble, le point le plus désirable pour rendre l'inoculation aussi généralement utile qu'elle peut l'être.

Ce n'est pas tout : on sait, par un trop grand nombre d'expériences, que la petite vérole naturelle est en général une maladie meurtrière, et les épreuves déjà faites prouvent que l'artificielle ne l'est pas. Qu'on ne m'impute pourtant pas d'aller trop loin sur cet objet : je m'explique. C'est, je crois, donner une preuve d'inexpérience que de faire monter à un très-grand nombre les personnes que la petite vérole naturelle enlève. On a trop grossi ce nombre ; on a trop abusé de la crainte des peuples ; on a trop augmenté cette crainte, et on a fait à mon gré très-mal de s'y prendre ainsi.

Il n'était pas question d'allumer l'enthousiasme dans des têtes faibles et timides ; elles ne cessent malheureusement de semer comme un poison lent, ennemi de la vie, la timidité, le défaut de confiance, les agitations que suivent une incertitude et une langueur mortelles; ces sources de malheurs ne sont que trop multipliées, surtout dans nos villes les plus policées ; si on ne s'occupe point à les tarir, elles corrompront peu à peu la masse de nos Français.

Les têtes les plus froides conviennent, ainsi que les ennemis de l'inoculation, que la mortalité de la petite vérole naturelle ne vient point tant de la maladie elle-même que de la mauvaise disposition des sujets sur lesquels elle tombe, et qu'enfin (ce qu'il faut bien remarquer), si on ôtait

du nombre des morts de la petite vérole ceux qu'enlèvent des épidémies, c'est-à-dire des espèces d'accès ou de bouffées de contagion qui rendent souvent la petite vérole très-maligne, ce nombre ne serait pas considérable.

D'après ces idées sages et mesurées, les médecins ont fondé leur plan de traitement concernant la petite vérole. Presque personne n'ignore qu'ils sont partagés entre eux sur cet objet important. Deux méthodes des plus contraires, celles des échauffants et des rafraîchissants, font deux partis puissants, qui divisent les praticiens. Chaque malade, de même que les législateurs, qui veillent pour tous les sujets des républiques et des rois, s'en rapporte à chaque médecin pour le choix de sa méthode.

Un troisième parti se présente, celui des inoculateurs; il promet encore plus de succès que les deux autres : pourquoi faut-il qu'il soit moins libre qu'eux? Bien des citoyens s'attachent à ce parti : peut-on s'opposer à leurs vœux? Au moins ceux qui craignent les épidémies, ceux qui ne savent pas s'ils seront bien disposés lorsque la petite vérole leur arrivera, sont-ils en droit de se mettre, au moyen de la petite vérole artificielle, dans le cas d'éviter tout accident?

Les sujets cacochymes et mal disposés, qui risquent, de l'aveu de tous les médecins, de périr de la petite vérole naturelle, ne doivent-ils pas s'empresser d'avoir recours aux inoculateurs, qui leur donnent les plus flatteuses espérances ?

Les bons sujets d'une ville, qui sont presque assurés de se tirer heureusement de la petite vérole naturelle, ont-ils bonne grâce à prétendre gêner les sujets mal disposés? Veulent-ils les forcer d'attendre tranquillement le glaive qui coupera le fil de leurs jours? Pourquoi veut-on aussi forcer le monde à attendre de fatales épidémies? Qui voudrait être de moitié avec un médecin, pour avoir fait renoncer à l'inoculation un malade qu'emporterait ensuite la petite vérole naturelle? Quel nom donnerait-on à une pareille conduite ? et quelle serait la honte, quels seraient les remords d'un médecin qui se trouverait dans ce cas !

Enfin, on ne peut s'empêcher de convenir que le système des inoculateurs est au moins aussi soutenable que celui des médecins qui traitent la petite vérole par une méthode

chaude, ou de ceux qui la traitent par la méthode des adoucissants et des remèdes froids. Pourquoi bannir le premier système, si on permet les deux derniers? Après tout, on ne lui disputera pas d'être bon aux corps bien disposés et bien sains; il paraît, de plus, si on lui donne une liberté entière, pouvoir résister aux épidémies; il peut être utile aux sujets mal constitués, en les préparant.

Les méthodes ordinaires de traitement sont, de l'aveu même de leurs partisans, insuffisantes dans certaines épidémies malignes, qu'elles ne sont pas assurément dans le cas d'empêcher; et elles ne peuvent sauver les sujets mal disposés; elles sont donc bien au-dessous de l'inoculation.

On répond à la prétention principale des inoculateurs, c'est-à-dire à ce qu'ils avancent au sujet de leur méthode, qu'ils croient propre à sauver la vie à ceux que la petite vérole naturelle emporte; on y répond, dis-je, par des calculs. Les registres mortuaires de Londres prouvent, dit-on, que les morts de la petite vérole ont été en plus grand nombre pendant environ trente années pendant lesquelles on a inoculé, que pendant le même espace de temps avant qu'on eût recours à l'inoculation.

Comment accorde-t-on ces calculs avec ce que les Anglais ont publié, en comparant le nombre des inoculés avec celui des malades qui ont eu la petite vérole naturelle dans un hôpital? Il paraît, par ces listes, qu'il en est mort un grand nombre des derniers, tandis que ceux que l'inoculation n'a pu sauver sont en trop petit nombre pour faire quelque impression, eu égard à la quantité des malades inoculés, ou attaqués de la petite vérole naturelle.

D'ailleurs, à qui persuadera-t-on que les Anglais soient si peu instruits de ce qui se passe sous leurs yeux ! Bien loin de s'être aperçus des ravages prétendus de l'inoculation (ce qui les aurait sans doute portés à bannir cette méthode), ils ne cessent, au contraire, de la pratiquer tous les jours : on dit même qu'il n'y a plus à Londres un médecin de nom qui soit opposé à l'inoculation !

Il est raisonnable de penser que les Anglais se conduisent mieux chez eux, sur un fait de calcul, que ceux qui prétendent les éclairer, sur ce qui regarde leurs propres registres; ils doivent en connaître la valeur et la fidélité. Tous

les peuples qui pratiquent l'inoculation depuis longtemps sont dans le même cas que les Anglais.

Pourquoi, au reste, aller s'embrouiller dans des calculs difficiles à faire et qui peuvent induire en erreur ? Jetons seulement les yeux sur la liste de ceux qui ont été inoculés, parmi nous, par M. Tronchin, par M. Gatti et par M. Hosti. On peut défier quelque médecin que ce soit de fournir (en plaçant les malades de suite, comme il les a vus et traités) une pareille liste de gens à peu près de la même espèce, à peu près du même âge, du même tempérament, de la même ville, qui aient vécu à peu près de la même manière, et qui soient guéris sans aucun accident.

Un connaisseur qui ouvrira les listes des inoculateurs pourrait presque deviner ceux qui seraient morts de la petite vérole naturelle : il en est qui ont perdu presque tous leurs parents de cette maladie, depuis longtemps fatale à leur sang, et l'on s'étonne que l'inoculation trouve des partisans et des protecteurs !

J'ai dit que les calculs sur les registres mortuaires peuvent induire en erreur, et je le prouve. Supposé qu'il soit mort cent sujets de la petite vérole naturelle pendant l'espace de dix ans avant l'inoculation, et qu'il en soit mort cent dix de la même maladie pendant dix années d'inoculation, comment établir sur ce fait isolé un principe qui puisse être de quelque utilité pour éclairer la question ?

Premièrement, il faut savoir si la petite vérole naturelle qui a régné pendant les dix années avant l'inoculation, et pendant les dix ans où l'on a fait cette opération, a été de la même espèce, également bénigne ou maligne.

En second lieu, il faut établir que le même nombre de sujets précisément a été attaqué de la petite vérole pendant les deux dizaines d'années ; car le calcul porte à faux s'il y en a eu moins pendant les années qui ont précédé l'inoculation. S'il y a eu pendant le temps de l'inoculation plus de petites véroles, est-il surprenant qu'il y ait eu plus de morts ? Or, les ennemis de l'inoculation, qui soutiennent qu'elle augmente la contagion, doivent soutenir aussi que, lorsqu'elle a été en usage, il y a eu plus de petites véroles que quand elle ne l'était pas.

Troisièmement, il faudrait de même savoir si, pendant

les deux dizaines d'années, les sujets qui ont été attaqués de la petite vérole ont été en nombre égal par rapport à l'âge, par rapport au sexe, par rapport au tempérament, et surtout par rapport à la constitution particulière, qu'on sait être favorable ou défavorable à la petite vérole.

En quatrième lieu, s'il y a eu plus de morts pendant les dix années de l'inoculation, comment prouvera-t-on qu'il n'y a point eu, pendant ces dix années, plus d'épidémies que dans les années précédentes ?

La petite vérole est communément très-bénigne à Montpellier ; elle y fit des ravages affreux en 1744. Cette année, en la comptant ou en ne la comptant pas, pourrait servir à faire deux calculs bien différents sur le nombre des morts de la petite vérole à Montpellier.

Il paraît qu'on ne peut faire un calcul utile sans tous ces éclaircissements, que les registres mortuaires ne fournissent pas. Au reste, on sait que les inoculateurs opposent à cet égard calcul à calcul ; et le leur n'est certainement pas moins séduisant que celui des ennemis de l'inoculation.

Tout concourt enfin à prouver, aux yeux d'un philosophe, que la méthode de l'inoculation mérite la préférence, ou du moins qu'elle doit être admise ou tolérée. Un particulier doit la désirer pour lui, puisqu'il risque moins pour sa vie, de l'aveu même de quelques-uns des plus forts ennemis de cette méthode. Un père de famille est plus assuré de conserver un plus grand nombre d'enfants par l'inoculation. Le roi peut, par la même méthode, sauver la vie à plusieurs de ses sujets.

Enfin, cette méthode doit être d'autant mieux accueillie qu'elle exclura pour toujours des disputes sur la méthode échauffante et la méthode rafraîchissante, dont, si on s'en rapporte aux auteurs les plus graves, les effets sont souvent très-pernicieux. N'est-il pas heureux qu'on trouve un moyen propre à bannir deux opinions pareilles, qui font la preuve la plus convaincante de l'embarras des médecins, auxquels l'inoculation tend une main favorable ?

On peut consulter, sur tous ces points et beaucoup d'autres, les ouvrages des protecteurs de l'inoculation ; je m'en rapporte surtout à la manière dont ces matières sont discutées dans le *Journal de Médecine*, ouvrage utile et néces-

saire, dont l'auteur, plein de zèle et de lumières, a adopté l'inoculation après un examen réfléchi ; il se fait un devoir d'entrer sur cet objet dans un détail très-circonstancié ; il vaut mieux que j'en conseille ici la lecture que si j'allais le copier.

Au reste, il n'y a aucune méthode, aucune pratique de médecine qui soit plus solidement établie que celle de l'inoculation ; je veux dire que les mêmes raisons qui déterminent ordinairement les médecins à adopter, dans une maladie, un remède plutôt qu'un autre doivent, le déterminer à préférer la petite vérole artificielle à la petite vérole naturelle.

Je dis plus : les ennemis de l'inoculation ne prennent pas garde qu'on pourrait employer contre la médecine en général les mêmes armes qu'ils essaient d'employer contre l'inoculation. Je ne crois pas qu'ils trouvassent leur compte à entrer dans cette lice avec un médecin philosophe bien instruit.

Je souhaiterais que quelques-uns d'entre eux eussent fait cette réflexion avant de produire leurs doutes, leurs idées, leurs raisonnements et leurs calculs contre l'inoculation ; ils se seraient moins exposés à des reproches pareils à ceux qu'a faits aux médecins un ingénieux auteur. « Leur bonté, » dit-il, est dure, leurs secours sont cruels, leur familiarité » est impérieuse. » Les amateurs de l'inoculation semblent être plus à l'abri de ces reproches que ses ennemis.

CHAPITRE HUITIÈME

LES MÉDECINS LÉGISLATEURS OU JURISTES

§ Ier. *Rapports, de la justice et de la médecine; exemples tirés de l'Ecriture qui prouvent ces rapports ; il en reste des traces dans l'histoire des Egyptiens, dans celle des Grecs et celle des Romains. Des archiâtres et des comtes des archiâtres, ou premiers médecins des empereurs; ce qu'en dit Cassiodore, auteur, du VIe siècle de l'Eglise.*

La déesse Thémis, suivant d'anciennes traditions païennes, donna les premières lois aux mortels ; ces lois contenaient sans doute des règles pour plusieurs maladies. Apollon, père de la Médecine, faisait la fonction de Thémis lorsqu'il rendait ses oracles. La Justice et la Paix, filles de Thémis, ne purent manquer de s'occuper de la santé et des maladies. La figure de la Justice, qu'on représentait avec un regard sévère et un certain air qui imprimait le respect, rappelait la gravité de la Médecine ; aux armes près, qui marquent la souveraine puissance de la Justice, ses attributs convenaient assez à notre art ; elle ne pouvait surtout obtenir de Jupiter l'augmentation ou la diminution des calamités publiques, sans que la Médecine y entrât pour quelque chose.

Telle fut dans le siècle d'Astrée, ou suivant l'esprit du paganisme, la liaison intime de la Justice avec l'art de conserver la santé et celui de guérir les infirmités inséparables de l'humanité.

La raison seule, en écartant toutes ces idées fabuleuses et toutes les métaphores, prouve cette liaison. A peine l'enfant est-il formé dans le ventre de sa mère que la Justice veille sur son sort, en empruntant les yeux de la Médecine ; elle les emprunte de même lorsqu'elle reçoit et conserve le dépôt d'un citoyen qui vient de naître ; elle le suit dans tous les âges, dont la Médecine marque les différents termes et les diverses révolutions ; elle veille sur ses aliments, sur ses maladies, sur ses habitations, par les moyens que lui fournit notre art.

La Justice en appelle à nos décisions lorsqu'il s'agit de juger les effets des poisons, des plaies et de mille autres accidents ; elle n'est enfin tranquille sur son sort que lorsque la Médecine en répond ; elle ne lui laisse prendre aucun engagement que lorsqu'elle est assurée de l'état de sa santé. Les mariages, les vœux de religion, les testaments, les successions, tous ces objets et tant d'autres, dont la Justice s'occupe journellement, sont, à bien des égards, du ressort de la Médecine.

L'histoire vient au secours de la raison. Moïse, le premier des législateurs, avait d'abord accoutumé de faire assembler le peuple auprès de lui ; il jugeait toutes les disputes qui pouvaient survenir, et il éclaircissait les doutes, parmi lesquels il y en avait sans doute quelqu'un sur des matières de médecine. Moïse établit ensuite un tribunal inférieur ; il lui donna des lois, où il s'en trouve quelqu'une sur des questions médico-légales. Il y est fait mention « des » coups que peut recevoir une femme grosse, de la fausse- » couche qui peut s'ensuivre, et de la punition due à ce » crime ».

Il y a même des interprètes qui prétendent que la loi est exprimée de manière à distinguer le produit de la fausse-couche, c'est-à-dire qu'elle indique que le fœtus peut être en vie et formé, ou bien non entièrement formé ; ce qui fait une différence dans le crime de celui qui a porté le coup à la femme. Le détail des circonstances qui peuvent avoir trait à cette loi est entièrement du domaine de la médecine, sans laquelle aucun juge ne parviendrait à une instruction complète sur ces matières.

« Si de deux hommes qui se sont pris de querelle (dit Moïse » dans l'*Exode*), l'un est blessé de manière à être obligé » de garder son lit, et qu'il puisse se lever ensuite et mar- » cher, même avec le secours d'un bâton, alors celui qui » aura frappé ne sera pas puni comme coupable d'un ho- » micide, mais il sera condamné aux dépens et à payer les » médecins qui auront été appelés. » Ces médecins, qui avaient d'abord soin du malade, étaient ensuite chargés de faire le rapport de la maladie, et le juge donnait sa sentence.

On sent combien il était facile aux médecins de sauver

ou de faire punir un coupable, en décidant si le coup qu'il avait porté était mortel ou non. Les auteurs modernes sont pleins de réflexions et d'observations sur ce qui regarde les plaies mortelles, ou qui ne le sont point, et ce n'est qu'en conséquence de ces réflexions que le juge peut prononcer; il partage alors sa fonction avec les médecins.

Les lois concernant la lèpre, contenues dans le *Lévitique*, ne sont qu'une suite d'observations de médecine les plus scrupuleuses: on ne peut les lire sans sentir qu'il fallait être médecin pour les entendre, pour les expliquer, et pour les commenter, comme il fallait l'être aussi pour faire ces lois. On doit en dire autant des lois pour les vierges, pour les femmes en couches ou autrement, et pour les hommes sujets à des incommodités que les médecins peuvent seuls connaître et juger.

Tout cela indique le rapport intime de la médecine et de la justice chez le peuple juif; nous avons parlé ailleurs de son rapport avec le sacerdoce: or, la justice fut longtemps dévolue aux prêtres chez le même peuple. Ainsi la religion, les lois et la médecine contenaient le corps de la société et en dirigeaient les ressorts.

On trouve dans l'histoire profane bien des traits qui démontrent que les nations anciennes avaient fort approfondi les questions médico-légales. En voici des plus singuliers: 1° Une loi défendait aux médecins égyptiens d'essayer d'aucun remède particulier ou nouveau: il fallait suivre le code approuvé par les législateurs dans le traitement des maladies. 2° Une autre loi non moins singulière ordonnait aux Syriens d'obéir aux médecins; il n'était pas permis de se soustraire à leurs décisions.

Voilà deux lois médicinales bien outrées; ceux qui avaient fait la première étaient plus juristes, ou plus législateurs, que médecins; ils prétendaient assujettir à une règle constante la variabilité essentielle à la médecine. Ceux qui firent la deuxième loi étaient plus médecins que législateurs; ils sacrifiaient la liberté et même la vie des malades aux idées des médecins.

Laquelle des deux lois valait le mieux, ou plutôt quelle était la plus extravagante? L'une faisait des médecins autant de tyrans; l'autre en faisait autant d'esclaves. Il est

fort douteux qu'ils eussent été consultés pour la promulgation de la première loi ; les jeunes s'y seraient opposés de toutes leurs forces.

Les médecins avaient été vraisemblablement consultés pour la seconde loi ; mais sûrement ceux qui avaient quelque expérience ne l'avaient pas conseillée. Celle-ci pouvait plaire aux jeunes, comme la première plaisait aux vieux. Il est vrai aussi que l'envie de dominer, plus ou moins enracinée dans la tête des médecins, devait rendre leur avis différent.

Les Grecs furent trop instruits et acquirent trop d'expérience dans toutes les parties de la philosophie et dans la science de conduire les hommes, pour ne pas apercevoir les lumières nécessaires que la physique et la médecine répandaient quelquefois sur les lois. Ils firent la comparaison d'une maladie avec une affaire civile ou criminelle, dans laquelle se trouvaient le juge, le défenseur et la partie accusée. Le mot *crise*, qu'ils nous ont laissé, est un terme du barreau ; ils considéraient le malade comme l'accusé, la nature comme le défenseur, et le médecin comme le juge.

Une femme grecque étant accusée d'adultère, parce qu'elle avait mis au jour un enfant qui ne ressemblait pas à son mari, Hippocrate trouva le moyen de tirer cette femme des liens de l'accusation. Cet exemple conduit naturellement à trois réflexions :

1° Il prouve que la voix des médecins était écoutée et qu'elle était d'un grand poids dans des cas semblables à celui-ci.

2° Hippocrate dut jouir d'une satisfaction bien complète pour un honnête homme, en arrachant aux dents malignes de la calomnie une accusée qui n'avait vraisemblablement d'autre tort que celui de n'avoir pu éviter les soupçons d'un mari ombrageux et brutal. Ce père de la médecine traça, dans cette occasion comme en tant d'autres, la voie que doivent à jamais suivre les médecins ; il les assujettit à prendre, autant que faire se peut, le parti des accusés, au lieu de les accabler par les ressources que fournirait leur art conjectural.

L'opinion que professait Hippocrate sur la génération l'aurait aisément conduit à rendre cette femme fort suspecte

de crime, puisque les yeux, le nez et les autres parties de l'enfant étaient, suivant lui, faites aux dépens des parties du père et de la mère. Hippocrate renonça à ses idées; il se sentit pénétré de l'horreur que lui inspirait le rôle d'un mari délateur et accusateur de sa femme; la délation et l'accusation étaient évidentes, le crime de la femme ne l'était point: c'en fut assez pour une âme comme celle d'Hippocrate. Ainsi les médecins se déshonoreraient s'ils se laissaient égarer dans des routes que la passion d'un calomniateur essaierait de leur tracer, par une suite de raisonnements captieux, et sans un fondement évident.

3° Quelle était donc la sévérité des lois grecques, qui exigeaient que les enfants ressemblassent aux maris des mères! Ces lois, si elles n'étaient pas barbares, étaient assurément trop raffinées; elles pouvaient servir d'une sorte de ressource à l'insatiable ardeur des accusateurs. Ils aiment à se forger des monstres pour les combattre; ils s'égarent dans des matières et des détails auxquels l'imagination peut à peine atteindre; ils se plaisent à donner du corps à des idées fantastiques et à grossir, vis-à-vis des juges et du public, les erreurs et les crimes qu'ils croient apercevoir dans ceux qui sont l'objet de leur haine. Mais le bonheur de n'avoir pas su plaire à ces hommes farouches et passionnés est ordinairement pour les accusés un gage de leur innocence et de la bonne opinion du public.

Les lois romaines sont fort étendues sur tout ce qui regarde la médecine en général; mais rien n'intéresserait autant la médecine légale que l'histoire des archiâtres, espèce de médecins très-distingués parmi les Romains, s'il était bien prouvé que les principaux ou les premiers d'entre eux étaient les juges de leurs semblables et vraisemblablement de la plupart des questions médico-légales.

Il paraît, si on en croit Cassiodore, que toute l'autorité se réunissait quelquefois sur la tête du comte des archiâtres, ou premier médecin des empereurs; cette police avait principalement lieu sous les rois goths, suivant la remarque de Le Clerc, qui n'approuvait pas qu'on eût introduit dans la médecine un gouvernement despotique ou monarchique.

On ne peut douter que la médecine n'ait été sur un très-grand pied sous quelques empereurs romains. Les médecins

furent souvent élevés à la dignité de comtes et de ducs ; les archiâtres, les comtes des archiâtres, ou premiers médecins des empereurs, avaient de grandes prérogatives ; mais on sait tout cela sans Cassiodore, et je ne pense point qu'il faille s'en rapporter entièrement à tout ce qu'il avance.

Il me semble que Le Clerc, ainsi que d'autres historiens, ont paru faire trop de cas de la formule de cet auteur ; voici ce que Le Clerc en conclut, suivant les expressions de la formule même. « Une preuve que l'on néglige entière-» ment le bien de la société, c'est qu'il n'y ait point de juge » établi dans la médecine... Nous vous honorons (ajoute la » formule) de la dignité de comte des archiâtres, afin que... » tous ceux qui auront quelque différend par rapport à la » médecine s'en remettent à votre décision ; vous serez » l'arbitre d'un art honorable, et le juge de toutes les con-» testations, *etc.* »

Un autre historien va plus loin que Le Clerc : il dit que « dans la formule de réception ou de prestation de ser-» ment qui étoit d'usage, et que Cassiodore a conservée, » l'empereur donnoit à son médecin un pouvoir fort étendu » sur sa personne... Les autres, disoit l'empereur (suivant » la formule de Cassiodore), nous servent à titre de sou-» mission, et vous à titre de supériorité. Vous pouvez nous » assujettir à votre volonté, combattre nos goûts, nos pas-» sions, nous contredire, enfin avoir sur nous un pouvoir » égal à celui que nous avons sur les autres ».

Ainsi, un premier médecin était, suivant la formule de Cassiodore, le monarque de la médecine, et il régnait même sur les empereurs. Mais pourquoi prendre au positif le ton figuré et hyperbolique de Cassiodore ? Voici ce que c'est que sa formule ; il nous en instruit lui-même dans la préface de son ouvrage :

« J'ai ramassé tout ce que j'ai trouvé dans des actes pu-» blics que j'avois dictés du temps de ma magistrature... » J'ai recueilli dans deux livres les formules de toutes les » dignités.... Ce que j'ai dit des choses passées conviendra » aux choses futures... Je n'ai rien dit des personnes ; mais » j'ai expliqué ce qui paraissoit convenable aux places dont » je parlois. »

Ces expressions me font soupçonner que les formules de

Cassiodore, et notamment celle de réception du premier médecin de l'empereur, ne sont que des espèces d'exemples qu'il a voulu donner, ou des petites dissertations faites exprès pour grossir son ouvrage, comme ces harangues que les historiens attribuent à leurs héros, et comme ce tas de formules de médecine faites par des auteurs qui n'ont jamais vu des malades.

Il ne faut donc pas avancer que la formule de Cassiodore « étoit d'usage et qu'il l'a conservée » ; ce serait assurer une chose sans aucune preuve, d'autant plus que cet auteur même se plaignait de ce qu'il n'y avait pas de juge établi sur la médecine. Il ne faut pas au moins faire parler Cassiodore : « Vous avez sur nous un pouvoir égal à celui » que nous avons sur les autres. » C'est ainsi, dit-on, que l'empereur s'exprimait en recevant son premier médecin ; mais Cassiodore fait dire à l'empereur : «Vous pouvez » exercer sur ma personne un pouvoir que l'on n'approuve- » rait pas que j'exerçasse sur les autres. »

Cette traduction conserve un peu la dignité de l'empereur, et on ne peut pas en conclure que Cassiodore le fit précisément parler comme Molière faisait parler le malade imaginaire. Il en serait autrement, supposé que l'empereur eût donné à son médecin tout pouvoir sur sa personne. Si jamais quelque empereur a prononcé cette formule, il a dû bien rire.

L'historien qui la rapporte avec grand plaisir est le même qui prétend qu'il fallait être médecin pour arriver à la royauté chez les Juifs. Si un empereur romain s'était formé aux écoles de médecine, et qu'il eût exercé cette profession, aurait-il approuvé la formule de réception de son premier médecin ? Lui aurait-il donné toute puissance sur sa propre personne ?

Cette demande rappelle une remarque faite par Pitcarn, médecin très-connu du dernier siècle ; il est en peine de savoir « si la plupart des médecins compteroient assez sur » leur doctrine pour croire leur bien fort assuré, supposé » qu'il le fût autant que leurs principes de médecine.

» Lorsqu'un comte des archiâtres mouroit, on ne pou- » voit lui en substituer un autre que sur le témoignage au » moins de sept de ses plus anciens confrères...Ainsi (ajoute

» l'auteur dont j'emprunte les expressions) il étoit d'autant » plus honorable de porter le titre (de comte des archiâtres, » ou d'archiâtre d'une ville ou du palais) qu'on n'en étoit » redevable ni à l'intrigue, ni à la cabale, ni à la basse flat- » terie, mais toujours au mérite. »

Si tout cela est vrai, si cette loi fut telle qu'elle est énoncée, et qu'elle fût un moyen sûr de bannir l'intrigue, la cabale, la flatterie, et de faire toujours briller le mérite, on pourrait demander à l'auteur qui parle si positivement, pourquoi Galien ne fut jamais ni archiâtre, ni comte des archiâtres, lui qui avait plus de mérite que tous les archiâtres de l'empire romain ? Pourquoi ces électeurs si justes furent-ils les ennemis de Galien et l'exclurent-ils de toutes les petites places de leurs sociétés ?

Au reste, tout le monde sait que les premiers médecins des rois de France ont conservé le nom de comte des archiâtres ; ils sont d'ailleurs conseillers d'Etat, ce qui donne à leur place quelques rapports avec celle des premiers médecins des empereurs romains.

§ II. *Les cours souveraines chargées de tout ce qui regarde les questions médico-légales dans notre siècle. La puissance donnée à ces cours par nos rois; elles suivent la loi et l'expérience; la liberté qu'elles donnent sur certaines questions, par exemple sur les honoraires des médecins et des inoculateurs.*

Les lois modernes ont assujetti la médecine et tout ce qui en dépend à l'autorité des rois et à celle des cours souveraines préposées pour veiller sur les membres de la société, de même que sur ses différents corps. Notre siècle a vu développer une jurisprudence médicinale beaucoup plus étendue que celle des anciens. C'est en Allemagne que cette médecine légale a pris une forme constante : les auteurs qui l'ont cultivée sont presque tous allemands.

On met cependant au premier rang, parmi les médecins légistes, Paul Zacchias, Italien et médecin du pape Innocent X. Il a publié un excellent ouvrage sous le nom de *Questions médico-légales;* c'est une espèce de code, d'un grand usage parmi nos magistrats. Des découvertes sur la physi-

que et sur l'anatomie, faites depuis cet auteur, rendent quelques-unes de ses décisions un peu obscures et même inutiles ; il importe aux juristes de prendre un médecin pour guide, dans l'usage qu'ils veulent faire de l'ouvrage de Zacchias.

Il faut en dire autant des ouvrages de Bohn, d'Alberti, de Valentin, auteurs célèbres, qui ont travaillé de concert avec plusieurs autres Allemands à la formation d'un corps de médecine légale. Ils étaient la plupart médecins, et par conséquent ils parlent un langage fort étranger aux juristes ordinaires.

Quant à ce qui nous concerne, peu de Français se sont occupés de ce droit médicinal; nous n'avons point d'auteur qu'on doive jusqu'ici préférer à Ambroise Paré; il a fait des observations précieuses, avant la plupart de ceux qui brillent aujourd'hui sur ces questions.

M. Verdier, également instruit dans la connaissance des lois et dans celle de la médecine, vient de publier un ouvrage important sur la jurisprudence de la médecine en France. Il réveillera dans le royaume cette sorte d'étude, qui y était un peu négligée ; « il insiste sur l'histoire des » établissements, règlements, police, honneurs, droits et pri- » viléges des trois corps de médecine, avec les devoirs, » fonctions et autorité des juges à leur égard ».

Il faut espérer que M. Verdier ne s'en tiendra pas à cette histoire générale des formes, sur lesquelles les législateurs peuvent varier, et qu'ils peuvent modifier diversement, comme cela est arrivé dans les divers siècles et dans les divers états.

Il s'agirait de faire un corps de doctrine raisonnée sur les chefs principaux auxquels se réduisent tous les cas qui peuvent se présenter à un juge au sujet des questions médico-légales, c'est-à-dire tous les cas dans lesquels le juge doit avoir recours à la médecine pour porter un jugement éclairé; viendrait ensuite tout ce qui peut avoir trait aux moyens de donner à la médecine la meilleure forme possible. Voilà quel serait le vrai code du droit médico-légal, et quel est l'objet digne des lumières et des talents de M. Verdier.

« La cause de la transfusion du sang, qui était curieuse » et extraordinaire, fut solennellement plaidée le 2 janvier

» 1670, en l'audience de la grand'chambre du parlement de » Paris... Les médecins espéraient que la cour renverrait » par-devant eux pour donner leur avis... Mais l'on jugea » sans qu'il fût besoin de leur avis, ni sans entrer dans le » détail de la question, par des raisons de police, de bien- » séance et d'honnêteté, et par les abus et inconvénients » qui pouvaient arriver... Défenses furent faites à tous mé- » decins et chirurgiens d'exercer la transfusion du sang, à » peine de punition corporelle.

» Cela marque l'étendue du pouvoir de la justice et de la » cour, et que toutes matières sont de sa connaissance, et » que, sans être obligée d'examiner les raisons qui dépen- » dent de l'art et des sciences particulières, elle peut se dé- » terminer par des raisons générales et supérieures. »

Tel est le degré de l'autorité confiée par nos rois à leurs cours souveraines, concernant la médecine. Cette autorité, qui peut tout permettre et tout défendre aussi, pèse mûrement les questions sur lesquelles elle prononce : elle en laisse plusieurs à la décision des citoyens eux-mêmes : la médecine a besoin de cette sorte de liberté, autant que toutes les autres sciences. Consultons la jurisprudence du parlement de Paris, au sujet de cet art, qui vole sur les ailes du génie, et auquel il est si difficile de donner un frein convenable. Rappelons ce que disait le célèbre Talon en 1644.

Ce magistrat, parlant en la cause de Renaudot, médecin étranger, contre la Faculté de médecine de Paris, s'étend beaucoup sur les principes et les fondements de la médecine ; il prouve qu'il avait lu Montaigne et Pline ; il n'oublie pas les bons mots d'Aristophane et d'Artémidore contre les médecins ; celui-ci les comparait à des sangsues ; celui-là disait qu'ils n'étaient pas bons à grand'chose. On lit avec plaisir toutes ces discussions, faites par main de maître ; la cour les approuvait dans la bouche d'un grand homme.

Il dit notamment : « Nous demeurons d'accord qu'il ne » faut pas ôter aux particuliers la liberté de faire dans leurs » maisons ce que bon leur semble, se servir du secours et » de l'industrie de ceux qui leur sont agréables ; mais... » cette liberté particulière est tempérée par le soin des ma- » gistrats en la même sorte que la sagesse et la prévoyance

» d'un médecin trompent l'impatience et l'imagination de son » malade, auquel il fait cacher ou refuser les viandes qui lui » seroient nuisibles... Socrate... soutient que la justice et la » loi ne consistent pas seulement dans l'égalité particulière, » mais dans une prévoyance publique, laquelle méprise » quelquefois le sentiment de la nature. »

Or, quelles sont les voies les plus générales que suivent les magistrats pour tempérer la liberté particulière de chaque citoyen, au sujet de la médecine? ou plutôt sur quels motifs portent leurs décisions, dans certaines questions qui peuvent avoir trait à la médecine? Sur l'expérience, dit le *Journal du Palais*.

« On sait que les sciences sont nées de l'expérience... » Cette proposition se vérifie encore plus facilement dans » la médecine, qui n'est fondée que sur l'expérience... » Hippocrate... pose pour principe... que la médecine dé- » pend entièrement de l'expérience, que c'est d'elle qu'elle » doit tirer ses conséquences et former ses raisonnements.

» En descendant dans la discussion des textes particu- » liers qui ont expliqué la manière de décider les questions » qui ont quelque liaison et quelque dépendance avec la » médecine, nous trouverons qu'à cet égard on s'est plutôt » fondé sur l'autorité de l'expérience que sur les raisons » de l'école. Nous avons sur ce sujet deux lois fameuses.

» Pour la décision de ces deux questions, les jurisconsultes Paul et Ulpien ne consultent pas les médecins de » leur siècle; mais ils s'en rapportent au témoignage irré- » prochable d'Hippocrate... et on peut dire que ces grands » jurisconsultes n'ont pas tant suivi le sentiment d'un » homme en particulier, que la lumière de l'expérience sur » laquelle Hippocrate s'est toujours fondé.

» Si l'on veut se servir de la conséquence que quelques » docteurs ont tirée de ces deux lois, et prétendre qu'on » doit consulter les médecins dans les questions qui ont » quelque rapport avec la médecine, on ne peut diviser ces » lois, et l'on doit prendre la disposition tout entière. Or, » comme elles ne sont appuyées sur l'autorité d'Hippocrate » que parce qu'il s'était lui-même fondé sur la foi de l'expé- » rience... il s'ensuit que les avis des médecins qui sont

» contraires à l'expérience ne peuvent être d'aucune consi-
» dération. »

Nous trouverons dans la suite de ce chapitre l'occasion de faire usage de ces principes ; ils rappellent la jurisprudence du parlement de Paris sur quelques questions de médecine ; nous en ferons l'application à l'inoculation. Arrêtons-nous un instant sur une de ces questions, qui regardent plus précisément les inoculateurs, comme médecins, que l'inoculation en soi. Voyons ce que les lois prononcent ou tolèrent sur les honoraires des médecins et, par conséquent, sur ceux des inoculateurs. Cet article mérite quelque considération.

Il n'y a point d'objet sur lequel la justice laisse plus de liberté aux citoyens que celui qui regarde la reconnaissance des malades envers leurs médecins. Il a pourtant été nécessaire de mettre des bornes à cette reconnaissance, en empêchant les malades de disposer de leurs biens en faveur des médecins ; à cette exception près, dont le motif est aussi sage qu'il est évident, il est permis aux malades de récompenser, comme ils le jugent à propos, ceux qui ont soin de leur santé. La justice viendrait au secours des médecins s'ils avaient à se plaindre de l'ingratitude de leurs malades.

Mais comment doivent en agir les médecins au sujet de leurs honoraires ? Il paraît que les lois et l'usage leur laissent à cet égard beaucoup de liberté, et qu'ils peuvent, en se renfermant dans la sphère de l'honneur, donner bien des modifications particulières à l'espèce d'engagement réciproque qui lie le médecin à son malade, et le malade à son médecin. Les conditions de cet engagement peuvent varier autant que les occasions infiniment variées dans lesquelles il a lieu.

Hippocrate, qui est le modèle et, pour ainsi dire, le souverain législateur des médecins, s'exprime ainsi au sujet de l'article des honoraires : « Lorsque vous traiterez un
» malade, si vous commencez par ce qui regarde vos ho-
» noraires (ce qui fait quelque chose au fond du traite-
» ment) vous persuaderez au malade que vous ne l'aban-
» donnerez pas au milieu du traitement ; il pourrait croire
» que vous le négligeriez si vous agissiez autrement... Il

» faut donc penser à ce qui regarde la récompense de vos » soins... Au reste, un vrai médecin mettra dans ses pro- » cédés plus de bonne foi que de rigueur... Il ne se conduira » pas uniquement par les voies qui peuvent lui faire exi- » ger ses honoraires. Il se modèlera sur les facultés de » ceux auxquels il peut avoir affaire... Vous traiterez » quelquefois des malades sans rien exiger... Vous aurez » surtout soin des pauvres et des étrangers. »

Telle est la loi primitive, et pour ainsi dire naturelle, sur laquelle doivent porter les conditions énoncées ou tacites, qui se font nécessairement entre un malade et le médecin qui le traite. Chaque contractant doit y trouver ses avantages, sur lesquels il est maître de se relâcher plus ou moins, suivant qu'il le juge convenable. C'est à cette loi raisonnable et fondamentale qu'il faut rapporter tous les cas particuliers qui peuvent se présenter et qui peuvent varier suivant la volonté des contractants, qui sont libres l'un et l'autre.

Les lois romaines ne changèrent rien au fond de cette opinion d'Hippocrate ; elle est entièrement appuyée sur le droit naturel. On sait que « Jules César donna aux médecins » le droit de cité ou de bourgeoisie ; Auguste les exempta » des charges publiques, ce qui fut confirmé par Vespasien » et par Adrien... Une loi faite sous Constantin leur donna » beaucoup d'exemptions et d'immunités ».

Les obligations que les médecins contractèrent, moyennant les priviléges qu'on leur accorda, les rendirent un peu plus dépendants des malades qu'ils ne l'étaient du temps d'Hippocrate ; les malades se persuadaient même que les distinctions accordées aux médecins pouvaient les forcer à servir les particuliers sans en recevoir des marques de reconnaissance ou des honoraires.

Mais ce n'était pas là l'esprit des législateurs ; ils ne prétendaient, en illustrant les médecins, que les encourager, les engager à être toujous prêts à voir les malades, et à en agir avec eux suivant le droit naturel, c'est-à-dire comme Hippocrate l'avait déclaré. Aussi Constantin fit-il une loi dans laquelle il ordonnait qu'on payât aux médecins leurs salaires ou leurs honoraires. La somme ou le montant de ces honoraires n'était pas marqué par la loi ; il demeurait

dans la puissance des deux contractants, du malade et du médecin, qui, par ce moyen, ne perdait pas son droit et conservait une partie de sa liberté.

Cependant il se forma une espèce de médecins fort au-dessus des autres et connus sous le nom d'archiâtres. Ceux-ci furent stipendiés aux dépens du public; ce qui les obligeait à servir les particuliers : cette tournure, que les médecins prenaient, de se faire ainsi payer en gros et d'avance, n'était qu'une extension de la forme conseillée par Hippocrate.

On fut obligé, pour rendre les archiâtres plus fidèles à leurs engagements, pris par les places qu'on leur donnait, de leur faire remarquer par une loi particulière « qu'étant » payés aux dépens du peuple, ils devaient aimer mieux » servir les pauvres que de s'attacher bassement aux riches, » cependant qu'ils pouvaient recevoir leurs honoraires de » ceux qui se portaient bien, mais non pas recevoir ce que » des malades en danger promettaient ». Les malades en danger évident étaient, plus que tous les autres, dans le cas de forcer les archiâtres à les servir, sans aucune condition particulière.

Cette loi, comme on voit, mettait quelque différence entre les archiâtres et les médecins ordinaires : ceux-ci jouissaient de tous les droits énoncés par Hippocrate. Les archiâtres paraissaient être déchus de quelques-unes de leurs prérogatives naturelles ; cela ne pouvait être autrement, puisqu'ils étaient, comme on vient de le dire, payés par le public, c'est-à-dire payés en gros et d'avance.

Si on ne les eût point contenus, ils auraient pu se mettre dans le cas de se faire payer deux fois; ils auraient, du moins, pu négliger les pauvres pour avoir soin des riches ; ils auraient pu préférer de faire leurs conditions avec les malades en danger, qu'ils étaient foncièrement forcés de servir par leurs places d'archiâtres. Les médecins ordinaires ne se trouvaient pas dans cette position, puisqu'ils n'avaient pas vendu une partie de leur liberté en recevant des titres honorables et des pensions fixées sur l'argent du public.

Il est aisé de rapporter tout ce qui peut regarder les honoraires des médecins, à la loi naturelle exposée par

Hippocrate, et à la disposition des lois romaines sur cet objet : c'est de cette double source que sont toujours parties les différentes tournures prises par les médecins et approuvées par nos lois et par nos usages. Un ancien statut de la Faculté de Paris obligeait le doyen nouvellement élu de donner bonne et suffisante caution, en meubles ou immeubles, avant de se charger des affaires de la Faculté.

L'histoire a conservé la mémoire de quelques médecins, qui ont pratiqué la médecine sans rien recevoir pour leurs honoraires, ou bien *gratis* ; d'où ils ont tiré la dénomination de *médecins gratuits*. Ces médecins ne pouvaient, comme on voit, être obligés à rien. Par quel moyen et de quel droit les aurait-on forcés à donner leurs soins à quelqu'un ? Comment les malades pouvaient-ils compter sur eux ? et comment auraient-ils évité d'être entièrement à leur merci ?

D'autres médecins ont été gagés et payés en gros, soit par des provinces, soit par des villes, soit par les rois, soit par des particuliers : ces médecins s'obligeaient une fois pour toutes. Il y en a eu qui se sont fait extrêmement payer, et qui ont fait leur prix d'avance. Un médecin florentin n'allait pas en visite hors la ville à moins de cinquante écus par jour. Le pape Honorius le retint pendant deux mois et lui donna 10,500 livres.

La ville de Montpellier a eu, chaque siècle, un ou deux médecins qui, pour se transporter dans les villes voisines, faisaient leur marché jusqu'à cent francs et à cinquante écus par jour ; il y en a souvent eu qui ont fait déposer la somme convenue chez des notaires. Les consultations qu'on fait par écrit sont ordinairement payées d'avance.

Dumoulin, pressé de quitter Paris pour aller voir un malade à soixante lieues ou environ, demanda cent louis pour son voyage ; il ne partit que lorsqu'il eut reçu ses honoraires, et il dit en partant qu'on y voyait toujours plus clair lorsque la lumière allait devant. On ne peut rendre plus singulièrement la réflexion d'Hippocrate, qui remarque qu'il importe, pour le traitement, de parler d'abord des honoraires.

Un grand nombre de médecins de tous les siècles et de tous les Etats se sont contentés de ce qu'on leur donnait ou de ce qu'on leur offrait ; ils ont toujours laissé les malades

maîtres de l'article des honoraires. Cette tournure, qui paraît la plus sage, n'est pas à l'abri d'être empoisonnée par la calomnie.

En un mot, les médecins ont usé de leur liberté naturelle comme ils l'entendaient : cette liberté les a toujours distingués ; elle fait leur principal apanage. Ainsi les ministres mêmes des autels n'ont pas hésité de contracter des engagements sur des objets de leur saint ministère. Ainsi les commissaires que la justice a envoyés pour des opérations particulières, hors du lieu de leur habitation, ne sont partis quelquefois que lorsque les frais de leur voyage ont été déposés aux greffes. Tout le monde sait comment on procède avec les avocats et avec les notaires.

Comment s'est conduite la noblesse française au sujet des émoluments de ses diverses places ? « Sénéchal (disait » saint Louis à Joinville, qui se mettait à très-haut prix » pour une expédition), vous n'avez pas oublié la confiance » et l'amitié dont je vous ai toujours honoré... d'où vient » donc que vous êtes si difficile sur la paye ?... — Sire, ré- » pliqua le Champenois... si je demande beaucoup, c'est que » je manque de tout... Il m'est une chose impossible d'en- » tretenir ma compagnie, si l'on ne me donne de bons ap- » pointemens (il demandait environ vingt-huit francs par » jour)... Regardez, sire, si je me fais trop cher... — Alors » compta le roi par ses doigts... — Soit... je ne vois point » en vous d'outrage. »

Telle fut de tout temps la manière simple, franche et loyale dont les belles âmes procédaient : « la paye du che- » valier baneret étoit de vingt sols tournois par jour ; celle » du bachelier et de l'écuyer simple de cinq, celle du gen- » tilhomme à pied de deux, celle du sergent à pied de » douze deniers, celle de l'arbaletier de quinze ».

Ces braves paladins, qui furent les aïeux de notre noblesse, faisaient toujours leurs conditions, et se vendaient le plus cher qu'ils pouvaient. Des coutumes anciennes nous apprennent qu'en ces temps reculés la visite du médecin se payait cinq sols.

Aujourd'hui, comme du temps de Paracelse, le public et les médecins seraient indignés s'il arrivait quelque histoire pareille à celle dont ce grand homme se plaignait avec

tant d'amertume... « Ils m'ont (dit-il en parlant de ses en-
» nemis) noirci en toutes occasions... Ils ont mendié des
» témoignages contre moi, qu'ils ont été chercher partout,
» jusque dans des lieux publics et sur des grands chemins,
» de quoi nourrir et autoriser leur passion... ils se sont
» joints à un certain marquis, qui n'eut pas honte d'en im-
» poser au sujet des honoraires qui m'étaient dus, et dont
» j'étais convenu d'avance. »

Aujourd'hui, comme du temps de Paracelse, une conduite pareille à celle de ce marquis réel ou supposé, et à celle de ses coopérateurs, serait regardée par tous les honnêtes gens comme une conduite monstrueuse, que la justice ne manquerait pas de punir : elle protége la réputation d'un médecin ; elle le laisse jouir de toute sa liberté dans l'exercice de sa profession ; elle se réserve le droit de pénétrer seule, et suivant les formes qu'elle s'est prescrites, dans l'intérieur des procédés d'un médecin et de tout autre citoyen.

Les inoculateurs ont donc pu, de même que tous les médecins, prendre les arrangements qu'ils ont crus les plus convenables, au sujet de leurs honoraires, avec les malades dont ils se sont chargés, et pour les inoculations qu'ils ont faites. Lady Montagüe, en accusant les médecins de s'opposer à l'inoculation à cause du dommage que cette opération pouvait leur occasionner, n'a pas pris garde que les inoculateurs retrouvent ce que les autres médecins perdent ; elle a ignoré, mais on n'ignore pas aujourd'hui que, parmi les médecins de Paris les plus portés pour l'inoculation, il y en a qui ont beaucoup perdu aux inoculations qui s'y sont faites. Ainsi le trait satirique de cette dame anglaise n'intéresserait que ceux qui se sont déclarés avec force contre l'inoculation.

Mais dans quelles têtes pourraient naître des soupçons, des regrets, des jalousies et d'autres idées passionnées sur l'article des honoraires ! Quelle âme voudrait se charger du fardeau indécent et pénible qu'il y aurait à porter, s'il s'agissait de calomnier les médecins de ce siècle ! Si quelqu'un osait entreprendre de déshonorer tout le corps des médecins, ne fût-ce que dans la personne du moindre de ses membres, avec quelle chaleur ce corps ne devrait-il pas s'élever contre une aussi folle entreprise !

§ III. *Remarques des jurisconsultes médecins sur les maladies contagieuses ; de la clôture des filles, au sujet de ces maladies ; arrêt du parlement de Paris concernant la levure de bière ; arrêt du même parlement, d'après la décision de la Faculté, contre l'émétique ; application de toutes ces remarques à l'inoculation ; les vœux de la Faculté de médecine de Paris.*

L'usage, dit Zacchias, a établi la quarantaine qu'on fait faire aux hommes soupçonnés d'avoir avec eux le levain de la peste, et qu'on arrête aux avenues des villes et dans les ports, pendant quarante jours, de même qu'on y arrête les marchandises pendant le même espace de temps : mais cet usage n'a aucun fondement bien solide.

Quelques auteurs ont prétendu que le terme ou la durée de la maladie qu'on nomme la *peste*, étant au plus de quarante jours, comme celui de plusieurs autres maladies, il y avait lieu de croire que le même nombre de jours suffirait pour détruire entièrement le venin qui cause la maladie. Mais on ne peut établir aucun rapport entre une maladie qui suit son cours, dans un sujet qui en est actuellement affecté, et la cause ou la semence de cette maladie encore cachée, qu'apporte avec lui un sujet qui n'est pas actuellement malade.

On ne connaît pas la nature du levain de la peste ; on ne sait point quels sont les agents propres à décomposer ou à détruire ce levain ; on ignore quel degré de froid ou de chaleur il faut pour l'anéantir ; on ne connaît point les corps avec lesquels on pourrait le détruire en le mêlant avec eux.

La quarantaine est donc, suivant Zacchias, une pratique dont on ne peut trouver aucune raison satisfaisante et solide. On ignore si six jours, si douze ou quinze ne seraient pas aussi propres que quarante, à produire l'effet qu'on en attend.

Le même auteur se moque de ceux qui prétendent que le levain de la peste a été apporté quelquefois, comme on le trouve dans les auteurs, par un collier au bout de sept ans, par les cordes qui avaient servi à ensevelir les corps des pestiférés, même après trente ans : sur quoi Zacchias

remarque qu'il est surpris qu'on n'ait pas dit aussi que tous ces effets pouvaient apporter la peste après un siècle. Il ajoute que de semblables histoires ont peut-être été mises en avant par des gens intéressés à soutenir leurs opinions particulières, et qui n'ont pas eu honte d'en imposer par un tissu de faits fabuleux.

On voit que ce savant jurisconsulte avait beaucoup de penchant pour l'opinion de ceux dont il a été question au § VII du Chapitre septième, et qui ne croient pas ce qu'on débite communément sur les maladies contagieuses. Cependant Zacchias convient qu'il faut donner quelque chose aux préjugés, et il prétend que sept ou huit jours suffisent pour dissiper tout levain pestilentiel, à condition qu'on expose au grand air les hardes et autres effets qui peuvent en être infectés.

Quant aux personnes qu'on croit pouvoir communiquer le venin qu'ils portent dans leurs corps, Zacchias croit qu'il suffit de les bien nettoyer, après les avoir dépouillées de leurs habits. Il veut, par exemple, qu'on les lave avec de l'eau de savon, qu'on les rase et même qu'on les épile, et qu'on les garde pendant trois jours dans un lieu bien aéré, en les y nourrissant convenablement.

Il remarque fort sagement que le meilleur parti à prendre en pareille occasion est de faire beaucoup d'attention aux misérables que le défaut de bonne nourriture a jetés dans un état de langueur extraordinaire. Il faut, dit-il, les nourrir et leur faire oublier les misères de leur état, en distinguant exactement ceux qui sont déjà affectés de quelque symptôme de maladie, et qui sont par là d'un commerce bien plus dangereux, de même que les personnes infirmes, mal nourries et plongées dans la misère sont plus sujettes à se resssentir de la contagion.

Appliquons ces remarques à la petite vérole. Un usage que nous ne pouvons que respecter, ou qu'il n'est pas du moins permis de heurter de front, a introduit pour la petite vérole une quarantaine qui a quelques rapports à celle des pestiférés. Les raisons de ce dernier usage ne sont assurément pas meilleures que celles du premier. Les médecins doivent s'efforcer de le faire entendre peu à peu à tout le monde, afin de détruire insensiblement, et par une suite

de bonnes raisons, ce que le préjugé a pu dicter sur ce point.

Voici une preuve singulière de la force de ce préjugé. On craint communément peu la petite vérole dans les parties méridionales de la France ; on n'y connaît pas la quarantaine à laquelle sont condamnés les habitants de Paris et de la cour qui sont dans le cas de pouvoir porter avec eux le levain de la petite vérole ; mais on y craint tellement les suites de la pulmonie qu'on y brûle quelquefois toutes les hardes de ceux qui sont morts de cette maladie ; on n'ose habiter dans les chambres où ils ont longtemps respiré sans les avoir soigneusement réparées : les Parisiens craignent beaucoup moins les mauvais effets du levain de la pulmonie.

Où sont les raisons de ces craintes et de ces pratiques ? Elles font une partie des erreurs populaires, qu'un médecin doit avoir honte de fomenter, et dont il serait encore plus honteux qu'il essayât de profiter.

Les nouvelles épreuves sur le levain de la petite vérole ont appris à manier ce levain sans aucune sorte de danger, du moins pour ceux qui ont eu la petite vérole ; d'autres épreuves pourront fournir les moyens de s'opposer aux progrès de la contagion de ce levain. Qu'on propose à des chimistes de trouver quelque composition, ou quelque menstrue, qui puisse ôter à ce levain son efficacité : ils parviendront peut-être à trouver quelque liqueur propre à servir de préservatif assuré. Voilà un problème digne des curieux et de tous les amateurs de la chimie.

En attendant, je crois que des précautions pareilles à celles que Zacchias propose, pour se mettre à l'abri du poison de la peste, sont suffisantes pour empêcher le transport du levain de la petite vérole, au moyen des habits ou autrement ; mais il s'agirait, pour s'opposer plus efficacement à la contagion, d'empêcher le transport de ce levain d'un lieu à l'autre par le moyen de l'air. Or, voici ce qui me paraîtrait le plus convenable sur ce point, qui mérite toute l'attention de la justice.

Je ne voudrais pas qu'on reléguât tous les malades attaqués de la petite vérole, inoculés ou autres, dans une maison particulière ou dans un hôpital; je ne pense pas à cet

égard comme beaucoup de partisans de l'inoculation, qui désireraient qu'on établît des hôpitaux pour l'inoculation ; je serais encore moins d'avis qu'on s'exposât à transporter dans une même maison tous ceux qui auraient la petite vérole dans une ville.

Ce dernier moyen, quand même il n'aurait pas des inconvénients effrayants, et trop aisés à sentir pour qu'il faille s'arrêter à les détailler, en aurait un très-considérable, qui serait aussi un de ceux d'un hôpital pour les inoculés. En effet, cet hôpital deviendrait un amas ou un dépôt de levain variolique, d'autant plus à craindre peut-être qu'il serait plus considérable ; ce dépôt fournirait sans cesse un torrent de ce levain, que l'air et le vent feraient trop aisément fondre sur une ville entière.

J'aimerais mieux qu'on prît des arrangements pour que ceux qui auraient la petite vérole naturelle, ou ceux qui ne pourraient pas aller se faire inoculer à la campagne, fussent transportés dans une chambre, la plus haute de chaque maison : cette chambre serait une sorte d'infirmerie, dont il serait aisé de pourvoir les pauvres.

Il me semble même qu'on pourrait ménager dans cette chambre les courants d'air, de manière que tout l'air renfermé, et qui serait chargé de levain variolique, serait forcé, au moyen de quelques tuyaux placés avec art, d'aller se perdre dans le feu qu'on ferait dans cette chambre ou dans une petite chambre voisine. Le feu détruirait vraisemblablement la force du levain variolique. C'est encore un problème que je laisse à résoudre à ceux qui travaillent pour le bien public. Il me semble que les foyers de levain variolique, ainsi partagés et portés au faîte des maisons, seraient moins sujets à inonder une ville.

Il ne faut pas surtout oublier ce qui a été remarqué (au § VII du Chapitre septième), c'est que la cause de la contagion naturelle est perpétuellement répandue dans une ville peuplée, et la menace sans cesse. En considérant les choses sous ce point de vue, il y a lieu de craindre beaucoup plus les effets de la contagion naturelle, surtout lorsqu'elle est aidée par les crues extraordinaires de levain qu'apportent les épidémies.

Si le parlement ordonnait que des médecins, des chirur-

giens, des frères de la Charité et des sœurs grises, qu'on aurait bien instruits de tout ce qui regarde l'inoculation, allassent journellement dans les maisons du peuple où je suppose qu'on aurait établi des infirmeries, comme je viens de les proposer, et qu'ils veillassent avec soin à l'inoculation des enfants, je crois qu'on rendrait un grand service aux villes les plus peuplées.

Je ne croirai l'inoculation aussi utile qu'elle peut l'être, que lorsqu'elle sera confiée à des mains charitables et zélées, qui pourront multiplier leurs soins et leurs opérations. S'il est nécessaire de prendre tant de précautions pour l'inoculation ; s'il faut être grand médecin pour la pratiquer ; si elle ne peut être le partage que des grands et des riches, elle ne conservera pas au roi tous les sujets qu'elle peut lui conserver.

Les lois faites pour les religieuses cloîtrées peuvent, avec quelques modifications fort aisées à sentir, être appliquées aux lois établies pour conserver les droits réciproques de tous les citoyens d'une ville. Or on ne permet aux religieuses cloîtrées de quitter leurs maisons que dans des cas de grande nécessité, et surtout pour de certaines maladies. La nature de ces maladies, bien déterminée par les docteurs, amène naturellement les moyens sur lesquels la justice doit prononcer, au sujet de la contagion que l'inoculation semble pouvoir occasionner dans une ville.

La peste et la lèpre sont, suivant Zacchias, les deux seules maladies pour lesquelles on permet communément aux religieuses de quitter leurs maisons. La petite vérole n'est point mise à côté de la peste ni de la lèpre, parce que la petite vérole, même considérée comme contagieuse et comme épidémique, est dans la classe des maladies populaires beaucoup moins meurtrières que la peste.

La raison de ces lois est très-sage : le législateur a principalement en vue le bien public, ou le bien du plus grand nombre, et non celui de quelques particuliers, d'où il suit que les nœuds qui lient les divers citoyens les uns aux autres ne doivent être rompus que dans des cas d'un danger imminent pour le plus grand nombre ; or ce ne peut être jamais celui de la contagion de la petite vérole.

Ce sera vraisemblablement d'après ces lois que le parle-

ment prononcera, pour défendre ou permettre l'inoculation dans les villes. Cette pratique ne pouvant occasionner une épidémie, qui risque d'être nuisible ou mortelle au plus grand nombre, même de ceux qui n'ont point eu la petite vérole, il n'est ni juste ni nécessaire que ceux qui voudront se faire inoculer soient exclus des villes ; il ne paraît pas juste qu'on leur défende de se faire inoculer dans les villes, parce qu'ils ne font qu'user de leur liberté naturelle, à laquelle ne s'opposent point les engagements qu'ils ont contractés vis-à-vis de leurs concitoyens. (*Voyez* le § VII du Chapitre septième.)

Cherchons dans la jurisprudence du parlement des raisons encore plus favorables à la pratique de l'inoculation. Il s'éleva en 1670 une dispute très-vive au sujet de la levure de bière, dont un parti puissant voulait faire interdire l'usage : la Faculté de médecine prit une délibération favorable aux prétentions de ce parti. La levure de bière fut décriée, comme étant propre à rendre le pain très-mauvais et même pernicieux, à cause des parties malfaisantes que cette levure devait répandre dans le pain.

On faisait contre la levure de bière des raisonnements fort approchants de ceux qu'on a publiés et retournés de tant de façons contre le germe de la petite vérole, qu'on introduit dans le sang, mêlé de plusieurs genres d'humeurs. Qu'arriva-t-il au sujet de la levure de bière, malgré les cris d'une multitude très-décidée contre elle ?

Premièrement, des membres de la Faculté attaquèrent eux-mêmes sa délibération ou son décret : il n'était pas revêtu des formes portées par les statuts ; d'où Perrault et Rainssant conclurent qu'il devait être regardé comme non avenu. La Faculté revint sur ses pas ; elle suivit, comme elle suivra toujours ses propres lois.

Elle regarda, comme elle regardera toujours tout décret aventuré contre ces lois, comme une affaire de parti, à laquelle elle ne pourrait donner son consentement sans tomber dans l'anarchie, et sans encourir en même temps l'indignation du parlement, protecteur des statuts et des usages de la Faculté. Tels sont, par exemple, celui qui porte qu'une délibération sur une matière grave doit, pour avoir quelque valeur, être le fruit ou l'effet de trois assem-

blées convoquées par le même objet, et celui qui porte qu'un membre qui oublie le respect qu'il doit au corps, jusqu'au point de dire une injure grossière à un de ses confrères, doit être puni sur-le-champ et banni de l'assemblée.

La Faculté, toujours fidèle à ses lois, n'aura jamais à se reprocher d'avoir manqué à ces usages et à tous les autres, tant qu'elle n'aura pas été gênée dans ses délibérations. Si quelqu'un prétendait la faire penser autrement, ce ne pourrait être qu'un enfant dénaturé, qui chercherait à déchirer les entrailles de sa mère.

En second lieu, le parlement toléra, par un arrêt solennel, l'usage de la levure de bière ; et c'est ainsi qu'il faut espérer qu'il tolérera l'inoculation, lorsque succédera à l'agitation causée par quelques dissensions au sujet de cette opération, un calme propre à laisser parler l'expérience, la raison et l'intérêt des citoyens qui réclament leur liberté.

Mais de quelles précautions ne doivent pas user les médecins dans leur jugement sur l'inoculation ! et quelle ne doit pas être l'attention du parlement sur leurs avis ! « Il a » été conclu par la Faculté assemblée, pour examiner les » effets de l'antimoine, que ce minéral est, suivant la déci- » sion des plus anciens médecins, et suivant un grand » nombre de raisons, un vrai poison qu'on ne saurait cor- » riger par aucune préparation, et qu'il est impossible d'en » user intérieurement sans un très-grand danger. »

Tel est le fonds d'un trop célèbre décret, rendu au XVIe siècle sous le décanat de Simon Pierre, médecin malheureux d'avoir illustré son nom par un pareil endroit. Ce fut un piège tendu à la religion de la justice ; ce fut une des suites funestes de la fureur de philosopher d'après l'autorité des anciens, et d'après un tas de raisonnements misérables et spécieux que dictait la doctrine erronée de ce temps-là. La passion et l'esprit de parti vinrent au secours des mauvais raisonnements.

Aujourd'hui tout a changé de face ; il y a lieu de croire que personne ne sera jamais dans le cas de faire le parallèle des faux jugements portés par nos pères contre l'antimoine avec nos décisions sur l'inoculation. Comment les ennemis de l'inoculation répondraient-ils à tout ce qu'on pourrait

leur reprocher en comparant leur opinion avec celle des détracteurs de l'antimoine ?

On doit l'espérer, le parlement jugera que l'inoculation est, suivant l'expression de M. l'avocat-général Talon, une de ces questions dans lesquelles « il ne faut ôter aux parti- » culiers la liberté de faire dans leurs maisons ce que bon » leur semble, et se servir du secours et de l'industrie de » ceux qui leur sont agréables ». Il essaiera d'inspirer aux habitants de Paris le courage que les habitants des provinces ont au sujet de la petite vérole.

Le parlement, jugera comme en 1670, que « la médecine » dépend entièrement de l'expérience... que les avis des » médecins qui sont contraires à l'expérience ne peuvent » être d'aucune considération », et que, l'expérience paraissant favorable à l'inoculation, il convient de la tolérer.

Mais le parlement ne la tolère-t-il pas déjà par son arrêt? Il la permet dans les campagnes et à certaines distances des villes ; n'est-il pas évident que, la transfusion du sang ayant été défendue par un arrêt solennel, pour « des raisons générales et supérieures », et sans consulter les médecins, la grand'chambre a senti qu'il n'y avait aucune comparaison à faire entre l'inoculation et la transfusion ?

Quant à ce qui regarde les médecins, et particulièrement la Faculté de Paris, consultée par la grand'chambre, elle se fera un devoir de donner avis, sans perdre de vue la sage réflexion faite sous les yeux du parlement en 1678, dans une affaire entre deux marchands d'orviétan.

« S'il y a (dit le *Journal du Palais*) une belle émulation » entre les personnes d'un même état pour se perfectionner » dans leur profession, il y a une mauvaise envie, pleine de » fraude, et qui se propose de nuire, laquelle a toujours » été réprimée en justice. »

Quoi qu'il arrive, et quelle que soit la décision du parlement, la Faculté trouvera, dans son propre sein et dans ses propres délibérations, de quoi montrer son respect pour la cour et son ardeur pour le bien public. Elle fut, au commencement du XVIIe siècle, déchirée par des divisions intestines, que fomentait un de ses membres nommé Blondel.

Ce Blondel (suivant Bayle et Guy Patin) était plaideur et chicaneur...« Lami, son confrère, qui en avoit été persécuté,

» prétend que Blondel l'accusa, en plein auditoire, d'avan-
» cer une hérésie en soutenant le système de Copernic...
» Blondel traitoit de sorciers ceux qui emploient l'é-
» métique ; il prétendoit qu'ils avoient fait quelque pacte
» avec le diable... Blondel eut un procès contre Le Camus,
» un autre de ses confrères, qui étoit aussi un méchant chi-
» caneur ; il fit un grand factum pour sa défense... Je ne
» sais (ajoute Patin) ce que c'est que ce galimatias de gens
» chicaneurs... Blondel usoit des finesses les plus profondes
» d'un malin persécuteur... Il prétendoit fouler aux pieds
» tous les intérêts mondains pour maintenir les statuts de
» la Faculté dans leur vigueur... Il pria un jour un des huit
» examinateurs (ou commissaires assemblés pour décider
» une affaire) de ne point se trouver à l'assemblée, et puis,
» sous prétexte qu'ils n'étoient que sept, il empêcha qu'on ne
» décidât. »

Un historien moderne, confrère de Blondel, m'apprend que Mauvillain, doyen de la Faculté, eut un procès avec Blondel, le plus processif de tous les hommes ; que Mauvillain gagna le procès... que Blondel était borgne ; que Mauvillain fit frapper un jeton (ce que tous les doyens de la Faculté font depuis un temps immémorial) et qu'il fit mettre sur le revers de son portrait un cyclope renversé dont Ulysse crève l'œil.

Ce trait de Mauvillain fut heureux, mais peu honnête ; il est des difformités du corps, soit dans le visage, soit ailleurs, qu'il faut savoir respecter, même dans ses ennemis ; ils ne sont pas responsables des marques qu'ils portent sur leur visage ; les plaies et les cicatrices de leur cœur dépendent d'eux. La postérité ne demandera pas si Blondel fut borgne, mais s'il eut des qualités du cœur et de l'esprit, s'il fit à sa mémoire quelque tache indélébile.

Quoi qu'il en soit, la Faculté de Paris se trouva, par la suite des discussions dont Blondel fut la cause, dans le cas de rendre un hommage public à un des membres du parlement, qui mit heureusement la paix dans la Faculté. « M. Doujat, commissaire de la cour, s'étant donné tous
» les soins possibles pour détruire jusqu'au germe de tout
» procès et de toute dispute, la Faculté a nommé des dépu-
» tés pour aller remercier M. Doujat ; et, pour donner une

» preuve publique de sa satisfaction, elle a résolu de faire
» imprimer un décret dans lequel elle s'engage, à perpé-
» tuité et pour tous ses membres, de traiter les descen-
» dans de M. Doujat de toutes leurs maladies, et de les
» traiter sans en exiger aucune sorte de rétribution. »

Ce décret fut fait en 1692; il est encore entre les mains des descendants de M. Doujat ; le médecin qui l'a trouvé s'est fait un devoir d'en exécuter toutes les clauses ; on y reconnaît l'amour de la Faculté pour la paix, le respect et l'obéissance qu'elle aura toujours pour les ordres du parlement. On ne peut s'empêcher d'espérer, dans le siècle où nous vivons, que quelque nouveau Doujat calmera les agitations que peut occasionner l'inoculation, et celles qui peuvent avoir d'autres sources.

Ce sont là les vœux du corps de la Faculté; ce sont les vœux de celui de ses membres qui termine ici ses recherches sur l'inoculation, sur l'histoire et la nature de la médecine, à laquelle l'inoculation semble devoir donner une face nouvelle.

FIN DES *Recherches sur l'Histoire de la Médecine*

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOTICE DE M. LEFEUVE SUR BORDEU 5

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

DE L'INOCULATION (*Avant-propos*) 81

CHAPITRE PREMIER

LES MÉDECINS EMPIRIQUES, OU QUI S'ATTACHENT UNIQUEMENT A L'EXPÉRIENCE

§ I. La médecine empirique a existé de tout temps : elle est semblable à la religion naturelle ; elle ne fut d'abord que l'instinct des hommes 85

§ II. L'empirisme naturel en Egypte, chez les Chaldéens, en Grèce. Hippocrate tenait à l'empirisme. Hippocrate comparé à Homère. La médecine chez les Romains 88

§ III. Remarque de Pasquier sur les druides. Leur médecine. Traduction de l'éloge de la médecine fait par un poète 92

§ IV. L'empirisme systématique ou raisonné : on ne sait si les Egyptiens le connurent. Acron le mit en vogue chez les Grecs : Erosistrate, Hérophile, peut-être empiriques. Les médecins cliniques. Sérapion et Héraclide, célèbres dans la secte empirique 96

§ V. Réforme de la médecine à Rome. Archagatus y déplut. Asclépiade y subjugua les esprits : il était fait pour cela .. 100

§ VI. La thériaque, chef-d'œuvre de l'empirisme 103

§ VII. La médecine dans les Gaules; Démosthène, Crinas, Charmis, Marcel, médecins gaulois. Ouvrage de Marcel, favorable aux empiriques 106

VIII. Ausone, autre médecin gaulois ; ses vertus, son pays, ses imitateurs. Les universités absorbèrent l'empirisme. Sortie de Riolan contre des empiriques. Commission royale de médecine. Remèdes modernes fournis par les empiriques. Ils doivent tolérer l'inoculation 110

CHAPITRE SECOND

LES MÉDECINS DOGMATIQUES, THÉORICIENS, MÉCANICIENS CHIMISTES

§ I. Principes des médecins dogmatiques. Chirac, Boerhaave. Leurs opinions conduisent nécessairement à la tolérance de l'inoculation 116

§ II. Les dogmatiques se croient certains de leurs principes. S'ils en étaient crus, ils assujettiraient tout le monde à la même médecine. Ils se renforcent des idées des chimistes. Exemple de leur façon de raisonner..... 121

§ III. Galien, dogmatique décidé ; sa gloire, ses éloges, sa persécution, ses abréviateurs..... 125

§ IV. La médecine parmi les Arabes. Averrhoès, ses peines et sa gloire. Fondation de la Faculté de Salerne et de celle de Montpellier. La Faculté de Paris..... 130

§ V. Fernel ; ses écrits, ses malheurs, son ennemi..... 134

§ VI. Un médecin dogmatique ne peut prendre que deux partis au sujet de la petite vérole. Le premier, de tenir toujours ses malades dans les remèdes : inconvénients de ce premier parti. Le second parti à prendre est de protéger l'inoculation..... 137

§ VII. Objections fondées sur la sécurité des dogmatiques assurés de leurs principes. Propos hasardés par Silva au sujet de la petite vérole : danger des principes qui dictent de pareils propos. Les médecins craignent la petite vérole : quelle doit être la façon de penser des dogmatiques aussi sages et aussi expérimentés que V··· ?..... 141

CHAPITRE TROISIÈME

LES MÉDECINS QUI PRENNENT LA NATURE POUR GUIDE ; LES OBSERVATEURS OU EXPECTATEURS

§ I. Les médecins naturistes, ou imitateurs de la nature, ne remontent point jusqu'aux premières causes : ce qu'ils croient de la nature ; leur doctrine des jours et des crises ; ils renversent les axiomes des dogmatiques..... 147

§ II. Les naturistes, ou observateurs, emploient peu de remèdes. Ils croient que les remèdes peuvent nuire. Stahl, naturiste décidé. Ces médecins excellent dans la peinture des maladies ; ils donnent le plus de liberté qu'il est possible aux malades. Exemple de la sécurité de Chirac..... 151

§ III. Comment les médecins expectateurs eurent recours aux remèdes ; passage de Platon ; passage des mémoires du maréchal de Vieilleville ; la saignée, ses excès ; fortune d'Izès à Paris ; les règles de la saignée suivant le système des expectateurs..... 156

§ IV. Plan des expectateurs dans les maladies : ils n'agissent qu'à proportion que la nature le demande. Application de ce plan à la petite vérole. Ces médecins doivent essayer de la simplifier ; l'inoculation remplit cet objet..... 161

§ V. La semence de la petite vérole dans la contagion ordinaire. Duret et Baillou furent du nombre des expectateurs ou naturistes. Avantages de l'inoculation : sept raisons favorables à cette opération dans le système des naturistes. 165

CHAPITRE QUATRIÈME

LES MÉDECINS ANTISYSTÉMATIQUES, PYRRHONIENS PRATICIENS

§ I. Bon mot d'Iphicrate, général des Athéniens, qui fait entendre ce que c'est que les médecins antisystématiques ; les sectes nommées éclectique et pneumatique ; Archigènes, Arétée, les pyrrhoniens ; on accuse mal à propos quelques médecins d'être pyrrhoniens..... 173

§. II. Les pyrrhoniens peuvent-ils pratiquer la médecine ? Il n'est ni inutile ni dangereux d'examiner la certitude de la médecine. Propos de quelques médecins modernes, qui semblent favoriser le pyrrhonisme. Les pyrrhoniens ne pourraient être défavorables à l'inoculation..... 176

§ III. Des vrais praticiens de Paris et des provinces : leur logique, leurs systèmes au lit des malades. Dumoulin connaissait une petite vérole mortelle par elle-même. Un praticien doit tolérer l'inoculation..... 180

§ IV. Cas dans lesquels la tolérance de l'inoculation paraît nécessaire. Epidémie funeste à Montpellier en 1744. Barbeirac, médecin de Montpellier, et Sydenham, médecin anglais..... 183

CHAPITRE CINQUIÈME

LES MÉDECINS MILITAIRES

§ I. Etendue de la médecine. Médecins des armées. Médecins des têtes couronnées : l'histoire a conservé le nom de plusieurs d'entre eux. Exemples à imiter ; exemples à fuir. Confiance des militaires pour les médecins..... 188

§ II. Inconvénients de la petite vérole dans les armées : la vie des militaires les rend sujets aux accidents graves de la petite vérole. Exemple d'une petite vérole d'une mauvaise espèce, à Paris, en 1763..... 198

§ III. La maladie vénérienne dans l'armée de Charles VIII. Vains efforts des médecins dogmatiques ; succès des empiriques. Nouveaux remèdes proposés de nos jours : l'inoculation moins dangereuse que ces nouveaux remèdes..... 200

§ IV. La petite vérole en mer et en Amérique. La manière dont nous agissons avec les nègres répond aux reproches qu'on fait aux Circassiens et aux Chinois, au sujet de leurs enfants..... 202

CHAPITRE SIXIÈME

LES MÉDECINS THÉOLOGIENS

§ I. Union de la théologie et de la médecine. Description médicinale de la vieillesse, tirée de l'*Ecclésiaste*. La médecine avant le déluge..... 205

§ II. Manière dont Joseph le patriarche parle des médecins; ils

sont loués dans l'*Ecclésiaste*. S'il était nécessaire d'être médecin pour être roi parmi les Juifs : passage d'Isaïe à ce sujet..... 209
§ III. Science de Salomon et de Moïse ; un roi d'Israël étonné qu'on lui adresse un malade ; Elisée guérit ce malade, attaqué de la lèpre ; miracles d'Elie et d'Elisée ; la médecine parmi les Juifs ; Jésus-Christ guérissait les malades..... 212
§ IV. Les préceptes de la médecine, conformes à ceux de la religion. Les apôtres et leurs disciples guérissaient les malades. Eloignement des premiers chrétiens pour la médecine, source de discussions. Médecins à portée de juger des miracles. Médecins, prêtres et ecclésiastiques..... 216
§ V. La Faculté de Paris, ecclésiastique dans son établissement ; celle de Montpellier le devint bientôt. Marque de bonté du roi en faveur de cette dernière Faculté. Usages singuliers de cette Faculté ; formule de licence en médecine entièrement ecclésiastique. Moyens peu propres à détourner les prêtres de l'étude de la médecine..... 220
§ VI. Schismes parmi les médecins : exemples pris dans le Brésil, chez les peuples de Parias et de la Guyane, chez les Brahmines, les Banians, les Cafres, et à Madagascar... 225
§ VII. Pays policés, sujets au schisme en médecine ; elle dégénéra de bonne heure parmi les païens ; elle y fut entre les mains des prêtres 228
§ VIII. Les prêtres païens attribuèrent l'invention de la médecine à leurs dieux ; origine des disputes entre les médecins et les prêtres ; mauvais raisonnements du paganisme, qui éloignaient de la médecine les premiers chrétiens ; étant épurée, elle est digne de nos ecclésiastiques..... 232
§ IX. Quelle sera la décision des théologiens sur la question de l'inoculation ? Nous l'attendrons avec respect. Réflexions sur l'usage des bains publics et sur les voyages en Amérique. Exemples tirés de David, de quelques saints du désert, d'Origène et de saint Cyprien..... 237

CHAPITRE SEPTIÈME

LES MÉDECINS PHILOSOPHES

§ I. Les médecins philosophes ont des vues très-étendues. Péreyra, médecin espagnol, fut de ce nombre. Vésale, médecin de cette classe, persécuté à cause de sa liberté de penser ; sa fin déshonora ses persécuteurs..... 242
§ II. Descartes pensa comme Péreyra sur l'âme des bêtes ; l'opinion de Stahl venge les médecins de l'accusation de matérialisme dont on les a chargés ; cette opinion a fait naître à Montpellier celle de la sensibilité essentielle au corps vivant ; chimie médicinale..... 246
§ III. Van-Helmont ; Hippocrate, copié par Aristote ; l'Académie de médecine ; le savant historien, du cabinet du roi ; le

siége de l'âme; le système de Willis, détruit à Montpellier: le système de l'organisme..... 252
§ IV. La Chambre, Locke et autres médecins philosophes ; l'envie des médecins ; Mallebranche, sa prédiction sur le scorbut; Montesquieu ; Huarte, médecin philosophe ; les médecins ont fourni le correctif des idées de Montesquieu..... 261
§ V Opinion de Huarte sur les médecins juifs : leur disposition naturelle pour la médecine. Le roi François Ier, favorable aux médecins juifs. Les auteurs qu'ils ont fournis ; leurs dissensions avec les médecins chrétiens. Joubert, médecin de Montpellier..... 272
§ VI. Le médecin des Pyrénées ; ses idées sur la formation des vallées et des montagnes ; ses remarques sur les médecins d'Aquitaine (ou de la Gascogne) ; ses réflexions sur la picote ou petite vérole..... 281
§ VII. Les médecins philosophes travaillent à dissiper la terreur du public ; ils évaluent ce qui se débite sur la contagion et sur tout ce qui la regarde ; ils ne peuvent que protéger l'inoculation, en prenant sur tous les points les partis les plus modérés..... 300

CHAPITRE HUITIÈME

LES MÉDECINS LÉGISLATEURS OU JURISTES

§ I. Rapports de la justice et de la médecine ; exemples tirés de l'Ecriture, qui prouvent ces rapports : il en reste des traces dans l'histoire des Egyptiens, dans celle des Grecs et celle des Romains. Des archiâtres et des comtes des archiâtres, ou premiers médecins des empereurs. Ce qu'en dit Cassiodore, auteur appartenant au VIe siècle de l'Eglise..... 316
§ II. Les cours souveraines, chargées de tout ce qui regarde les questions médico-légales dans notre siècle. La puissance donnée à ces cours par nos rois. Elles suivent la loi et l'expérience. La liberté qu'elles donnent sur certaines questions ; par exemple, sur les honoraires des médecins et des inoculateurs..... 323
§ III. Remarques des jurisconsultes médecins sur les maladies contagieuses ; de la clôture des filles, au sujet de ces maladies. Arrêt du parlement de Paris concernant la levure de bière. Arrêt du même parlement, d'après la décision de la Faculté, contre l'émétique. Application de toutes ces remarques à l'inoculation. Les vœux de la Faculté de médecine de Paris..... 333

FIN DE LA TABLE